1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
30 août 1980
No 35

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ALPINE PRESS INC. 1119-0535	ALPINE LITHO INC.	65 07 16
APEX GARMENT LTD. 1114-4953	LES CONFECTIONS APEX INC. ..... *APEX GARMENT INC.*	55 06 28
ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (AEC) INC. 1229-6232	ASSOCIATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (A.P.E.C.)	72 02 22
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL, LTÉE *THE MONTRÉAL AUTOMOBILE DEALERS ASSOCIATION, LTD.* 1251-4642	LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL INC. *THE MONTRÉAL AUTOMOBILE DEALERS CORPORATION INC.*	63 02 18
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LOISIRS POUR HANDICAPÉS 1630-3034	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES	78 10 04
ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORTS POUR HANDICAPÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE JÉSUS 1362-6460	ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	75 03 27
BOULEVARD DELICATESSEN INC. 1120-6026	TOURIN INC.	69 10 16
BRUNELLE ELECTRONIC INC. 1204-8534	GESTION DONALD BRUNELLE INC.	71 02 24
CADILLAC INVESTMENTS, LTD. 1242-1335	LES PLACEMENTS CADILLAC INC. ..... *CADILLAC INVESTMENTS INC.*	45 05 23
CANTERBURY CLOTHING COMPANY 1108-9646	LA COMPAGNIE DE VÊTEMENTS CANTERBURY INC. *CANTERBURY CLOTHING COMPANY INC.*	51 01 18
DORETTE ENTERPRISES LTD. 1254-2460	LES ENTREPRISES DORETTE — VA.GO INC. ..... *DORETTE — VA. GO ENTERPRISES INC.*	72 02 29
EXCEL AUTOMOTIVE LIMITED 1105-7957	MOTEURS EXCEL INC.	48 11 05
FÉDÉRATION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES POUR LE TRAITEMENT ET LA PRÉVENTION DES ALCOOLIQUES ET DES TOXICOMANES DU QUÉBEC 1330-5339	FÉDÉRATION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES TOXICOMANES DU QUÉBEC	73 05 16

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
LEWIS, APEDAILE & HANSON, INCORPORATED 1265-1519	LEWIS, APEDAILE & HANSON INC.	17 11 06
LA MERCERIE CLAUDE COUTURE INC. 1169-0021	LES IMPORTATIONS PATRICIA DUMONT INC	68 02 09
NAVA LTD. 1277-3800	NAVA INC.	27 09 21
ORITE FASHIONS LTD. 1198-1941	ORITE INC.	70 08 27
ALBERT ROBINSON COMPANY 1230-9746	LA MAISON RÉMY & ASSOCIÉS, AGENCE DE PROMOTION INC.	47 10 06
SERVICE CAMPING MATT INC. 1627-9655	SERVICE MATT INC.	78 07 04
LE SERVICE JENN AIR J.G.D. INC. 1643-0787	LE SERVICE J.G.D. INC.	80 03 26
TRENDLOOM DRAPERIES LTD. 1115-0034	TENTURES TRENDLOOM INC.	34 01 15
WESTERN INDUSTRIES INC. 1266-7507	LES INDUSTRIES DE L'OUEST INC. *WESTERN INDUSTRIES INC.*	46 04 25
WESTHILL INDUSTRIES LIMITED 1352-9326	LES INDUSTRIES WESTHILL INC. *WESTHILL INDUSTRIES INC.*	51 09 21
WOOD'S ELECTRICAL & EQUIPMENT SERVICE INC. 1170-1422	ATELIERS WOOD INC.	63 06 07

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION DES HANDICAPES DU COMTE DE LOTBINIERE 1472-8091	77 02 04	Édifice Municipal, Saint-Octave-de-Dosquet
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GAUCHOS INC. 1365-3373	75 05 08	7122, avenue Léonard-de-Vinci, app. 2, Montréal
ASSURANCES GENERALES BERNARD E. LAPLANTE INC. 1299-5940	71 12 15	2136, chemin Chambly, Longueuil
ATELIER DE PLANIFICATION EN LOISIRS A.P.L. INC. 1338-0498	73 08 28	3350, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
AUTOCADO INC. 1235-2035	69 08 23	1089, rue Saine-Terre, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
BROKEN WHEEL DUDE RANCH INC. 1241-1641	72 05 09	Route rurale numéro 4, Sutton
CONFECTION ST-OURS INC. 1150-4891	59 02 07	699, chemin des Patriotes, Saint-Denis
LES DANSEURS DE L'ÎLE JÉSUS INC. 1510-3914	78 01 23	899, rue des Patriotes, Laval
MICHEL DAUPHIN INC. 1364-9009	75 07 29	2161, rue Ste-Anne, Saint-Norbert
ENTREPRISES C.M.L. LIMITÉE 1204-3493	65 04 28	8, rue Massé, Gatineau
LES ENTREPRISES HALONIE INC. 1629-8515	78 09 18	197, 4e Rang, Saint-Charles
LES ENTREPRISES LODEL INC. 1625-9764	78 04 26	936, rue Lefebvre, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
LES ENTREPRISES MARC ROY INC. 1479-7336	77 07 25	4915, rang des Trente, Saint-Jean-Baptiste
LES ENTREPRISES ROGER JOLICOEUR INC. 1475-9112	77 03 25	600, rue Monk, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
LA FERME J.J. & R. FORTIER INC. 1634-4442	79 03 09	Route rurale numéro 1, canton de Warwick
GENDRON, SABOURIN ET ASSOCIÉS INC. 1507-1848	77 09 20	299, rue Lombard, Rosemère
GREENBAR REALTY CORP. 1264-2328	60 12 12	1303, avenue Greene, Westmount
GREENFIELD PARK LIMITED DIVIDEND CORPORATION 1264-2526	58 08 29	231, rue Lawrence, Greenfield-Park
LES HELICOPTERES TRANS-QUEBEC LIMITEE 1174-4448	69 02 21	99, boulevard Matagami, Matagami
HILLSIDE INVESTMENT INC. 1265-7946	55 12 21	730, rue Montpellier, bureau 505, Saint-Laurent
HOLLINCO INC. 1625-6992	78 04 20	572, croissant Chelsea, Beaconsfield
HUGO HOLDINGS LIMITED 1288-8632	61 07 17	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1602, Montréal
LES IMMEUBLES JEAN-CLAUDE HOUDE LTEE 1478-6990	77 06 15	Route rurale numéro 1, Saint-Rémi-de-Tingwick
LES IMMEUBLES JEAN-PIERRE LEDOUX INC. 1632-8106	79 01 10	280, boulevard Larochelle, Repentigny
IMPORTATION ET EXPORTATION ALPIN INC. 1212-3402	71 02 11	4930, rue Sherbrooke ouest, Westmount

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LABORATOIRE DR RENAUD INC. 1296-4847	67 02 20	Outremont
NOMADE INC. 1264-9505	23 04 16	1080, côte du Beaver Hall, Montréal
MARTIN PARE INC. 1473-7779	77 02 01	1412, rue du Golf, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
LES POURVOYEURS DU LAC HOLT INC. 1355-3359	74 02 19	Longue-Pointe
LES PRODUCTIONS PUBLICITAIRES ANDRÉ COUTU INC. 1475-1366	77 03 11	477, rue Notre-Dame-de-Fatima, Laval
REALTIES SECURITIES INC. 1283-7514	48 09 22	1080, côte du Beaver Hall, Montréal
LES RELIURES CARON ET LÉTOURNEAU LIMITÉE 1193-0286	69 09 11	113, rue de la Gare, Labelle
RENOVATIONS GOULET INC. 1626-7379	78 05 23	50, boulevard Archambault, Sainte-Rose (Laval)
HAL ROSS INC. 1264-8846	72 01 20	5601, avenue Borden, Côte-Saint-Luc
SERVICE SANITAIRE NORD-EST INC. 1503-8482	76 06 14	6670, rue des Perrons, Laval
SOCIETE DE PLACEMENTS LTEE 1327-9203	61 09 01	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1602, Montréal
SURDEL LTÉE 1635-1660	79 04 02	118, rue Radisson, 8e étage, Trois-Rivières
TABAGIE, DEPANNEUR R.M. INC. 1365-3746	75 05 09	8770, Provencher, Saint-Léonard
TRANSPORTEURS D'HUILE LASALLE (1975) INC. 1366-4529	75 08 04	Montréal
VERNES CONSTRUCTION INC. 1187-3981	63 09 20	Bishopton

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ANTAGON QUÉBEC LTÉE 1349-1121	72 09 05	4
ASSOCIATION D'ENTRAIDE VILLE-MARIE INC. 1330-5743	73 06 07	9

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE CHARLEVOIX-EST INC. 1632-6217	79 01 03	6
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS ET HOMMES D'AFFAIRES DU CARRÉ CENTRE VILLE D'ALMA INC. 1468-1605	76 06 30	17
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GAUCHOS INC. 1365-3373	75 05 08	6
ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÉTANQUE DU CENTRE DU QUÉBEC 1469-2917	76 08 18	7
L'AUBERGE JEUNESSE DES CHASSE-GALERIES INC. 1337-5829	73 06 19	3
AUTOSTOCK INC. 1481-0139	75 11 21	6
CABLE T.V. INC. 1113-0556	56 10 06	3
COMITÉ DES CHAMBREURS DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL INC. 1631-7661	78 11 28	7
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-PHILÉMON 1475-7702	77 09 26	10
LES ENTREPRISES HALONIE INC. 1629-8515	78 09 18	4
FONDATION DOCTEUR MAURICE BERTRAND 1642-4673	80 03 14	5
GARAGE H. & R. OUELLET INC. 1170-8294	68 11 21	5
GRANICO TRANSPORT LTÉE 1204-8500	66 10 21	4
GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS DE QUÉBEC 1477-1588	77 05 02	15
HARVEY TRANSPORT LIMITÉE 1165-3540	50 07 20	7
IMPORTATIONS AUDIOPHILE LTÉE 1355-1387	74 03 20	3
LES INDUSTRIES VALCARTIER INC. 1188-7932	65 12 23	7
LES INVESTISSEMENTS J.G.B. INC. 1470-7715	76 10 14	15
LES LOISIRS DE ST-LÉONARD INC. 1293-2604	71 06 10	8
MAXAR INC. 1274-9081	61 11 21	3
MÉJAC INC. 1468-8006	76 08 04	15

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
MONSIEUR SILENCIEUX LIMITÉE 1124-3631	67 12 29	6
LE SERVICE DE PLEIN AIR FRONTIÈRES 1627-6123	78 06 20	7
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DE L'EST DE L'ABITIBI 1355-2161	74 03 22	9
STATION-SERVICE MASCOUCHE INC. 1366-8082	75 09 03	4
UNITED SHIRT CORP. 1284-1839	54 06 09	3

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
CENTRE DES LOISIRS DE L'ÎLE DE BACCHUS 1463-2681	75 11 21	80 09 05
LES COMMUNICATIONS J.B.L. LTÉE 1362-6478	75 03 25	80 08 30
LES CONSTRUCTIONS IMPÉRIALES (1963) LTÉE 1267-0949	63 06 21	80 08 30
DÉPANNEUR CENTRAL ST-LAURENT INC. 1631-2183	78 11 09	80 08 30
DIANA INC. 1252-9475	47 03 31	80 08 30
LES DISTRIBUTIONS ÉLISA INC. 1636-4655	79 05 24	80 08 30
LEASEHOLD PROPERTIES LIMITED 1271-8573	63 09 26	80 08 30
LEBRUN CONSTRUCTION INC. 1171-7634	64 08 28	80 09 06
LOUIS-PAUL NOLET INC. 1252-3981	69 11 27	80 08 30
RADIO AMATEUR LES COPAINS 1480-9164	76 01 09	80 08 30
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CARTIER LTÉE 1243-5830	63 04 23	80 08 30

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Émission de nouvelles lettres patentes supplémentaires (Article 12)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a autorisé l'émission de nouvelles lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes supplémentaires vicieuses	Date des nouvelles lettres patentes supplémentaires
VETEMENT DE CUIR MONTRÉAL LTÉE ..... *MONTREAL LEATHER GARMENT LTD.* 1115-1289	80 04 16	80 08 08

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES R. P. M. INC. 1133-8738	68 11 12	2350, avenue Dumesnil, Saint-Hyacinthe
AGENCE DE VOYAGES CARINA INC. 1369-1597	74 07 31	1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 370, Montréal
ARBO CONSTRUCTION INC. 1337-5605	72 06 28	896, boulevard Pagé, Contrecoeur
ARMSTRONG REALTIES LIMITED 1233-8885	56 03 29	243, rue Howard, Sherbrooke
ASSOCIATION D'ENTRAIDE VILLE-MARIE INC. 1330-5743	73 06 07	7991, rue St-Denis, Montréal
ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTRÉAL INC. 1287-3295	61 07 26	120, boulevard St-Joseph ouest, Montréal
B.C.F. ERECTORS LTD. 1236-7140	68 05 08	6800, place Pascal-Gagnon, Montréal
LAVY M. BECKER CONSULTANTS LTD. 1237-3833	69 05 23	1360, rue Mazurette, Montréal
BESNER BROTHERS HOLDING CORP. 1238-4780	52 10 24	5218, rue Byron, Montréal
BIJOUTERIE NENUPHAR LTEE 1365-6723	75 06 04	5757, avenue Decelles, bureau 119, Montréal
MARCEL BRUNEAU & FILS INC. 1241-4900	71 06 21	2005, boulevard Base-de-Roc, Joliette
SYLVIO BRUNET & FILS LTEE 1149-4580	67 05 25	159, rue Principale, Fassett
CENTRE D'ÉLECTRONIQUE BARIL INC. 1640-1937	79 12 04	Route 116, Plessisville

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CENTRE DES LOISIRS DE ST-HENRI-DE-TAILLON 1301-5375	66 01 14	381, rue Principale, Saint-Henri-de-Taillon
CENTRE D'ESCOMPTES JETTE INC. 1627-1082	78 06 02	86, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Beloeil
LÉO CHAURET CONSTRUCTION INC. 1245-6901	70 09 15	4530, boulevard des Sources, app. 139, Dollard-des-Ormeaux
COMSEMAFIN LTEE 1467-6563	76 06 08	1130, rue Sherbrooke ouest, bureau 320, Montréal
CORADIN INC. 1466-7752	76 05 04	675, rue St-Charles, Marieville
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DU COUVENT DU BON PASTEUR 1633-9178	79 02 23	1080, rue de Lachevrotière, Québec
DÉCOR DRAPEX INC. 1365-9594	75 06 25	8100, rue Baulu, Laval
DISTRIBUTEUR BRITE DISTRIBUTOR INC. 1158-3531	57 08 30	2539, chemin Ste-Foy, app. 9, Sainte-Foy
DRALI INC. 1254-5091	67 08 28	4150, rue Ste-Catherine ouest, bureau 490, Westmount
ELROSE CONSTRUCTION INC. 1256-3227	56 02 09	8355, rue Bougainville, Montréal
LES ENTREPRISES COSIES INC. 1477-7437	77 05 17	346, rue St-Laurent, Saint-Siméon
LES ENTREPRISES K.V.K. INC. 1630-5955	78 10 24	10342, boulevard St-Laurent, Montréal
GALERIE GURIE LTÉE 1107-8185	52 05 13	5250, rue Ferrier, bureau 611, Montréal
M. GOLDSMITH AND COMPANY LIMITED 1107-4176	55 09 16	130, rue de Liège est, Montréal
GRENIER & LAFRANCE INC. 1462-1759	75 09 25	435, rue de l'Inspecteur, Montréal
LES INDUSTRIES ARMEN LTÉE 1116-8341	66 05 09	350, rue de l'Inspecteur, Montréal
LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITÉE 1110-7661	28 05 02	4632, Stanley Weir, Montréal
R. JEAN INC. 1633-2504	79 01 26	1637, place des Normands, Charlesbourg
LABORATOIRE DR RENAUD INC. 1296-4847	67 02 20	1040, avenue Rockland, Outremont
MACONNERIE D.N.D. INC. 1351-7438	74 01 18	12590, rue Armand-Bombardier, Montréal
MECHANICAL STEAM SPECIALITIES LTD. 1203-6182	71 01 15	195, rue de Louvain ouest, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution e corporation	Domicile légal
JULES MYRAND INC. 1472-3811	76 12 16	1225, rue Principale, Saint-Agapit
LES PÉTROLES NORMAND LESSARD INC. 1638-7797	79 09 12	1458, 32e Avenue, Pointe-aux-Trembles
LES PROPRIÉTÉS CHAINON LTÉE 1330-6592	73 04 24	630, boulevard Dorchester ouest, 32e étage, Montréal
PHILIP ROBINS ET ASSOCIÉS INC. 1340-0346	72 09 25	1450, rue City Councillors, Montréal
E.L. ST-MARS INC. 1117-6039	50 02 03	01292, rue Charlevoix, Montréal
SALON CAMELEON INC. 1469-2313	76 08 16	170, rue Albert, La Baie
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. ... 1472-2243	76 12 13	923, boulevard du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
TOWN OF MOUNT ROYAL FIGURE SKATING CLUB 1259-3786	56 02 06	60, rue Roosevelt, Mont-Royal
WESTPARK COUNTRY CLUB (1968) LTD. 1211-4500	68 03 07	100, chemin Wilson, Dollard-des-Ormeaux

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
MARIETTE CLERMONT INC. 1646-2665	M.J. CLERMONT INC. ..... CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA INC.	80 08 01	6255, rue St-Hubert, Montréal
LA LIBRAIRIE CANADIENNE LTÉE *THE CANADIAN LIBRAIRY LTD.* 1640-6910	LA LIBRAIRIE CANADIENNE LTÉE . GESTION LIBRAIRIE CANADIENNE LTÉE	79 12 31	399, de la Canardière, Québec
TRANSPORT NORD-OUEST INC. ... *NORTH-WEST TRANSPORT INC.* 1643-2619	TRANSPORT NORD-OUEST INC. ..... LEAVOY MINE SERVICES LTD	80 04 01	Val-d'Or

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ATELIER DE FINITION DE PHOTOGRAPHIES PROFESSIONNELLES SIRAMA INC. 1646-1519	80 08 04	Montréal
COIFFEURS CONTINENTAL (LES GALERIES DUPUIS) INC. *CONTINENTAL HAIR STYLISTS (LES GALERIES DUPUIS) INC.* 1645-5784	80 07 21	1, place Ville-Marie, Montréal
FERME GUY LÉPINE & FILS INC. 1638-9132	79 08 31	1341, rang Double, Saint-Liguori
FERME MADELEINE DE TINGWICK INC. 1646-1022	80 07 14	Tingwick
GÉO-SPEC INC. 1646-2129	80 07 25	Québec
MODES POUR LES DEUX CHRISTOS INC. ..... *FASHIONS FOR BOTH CHRISTOS INC.* 1644-5165	80 05 13	2669, Masson, Montréal
LES PRODUITS D'ÉRABLE ROK INC. 1645-8259	80 07 02	Route 161, Stornoway
SOCIÉTÉ DE GESTION A B G C INC. 1642-5100	80 03 06	Alma

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ALTOPOL INC. 1370-5231	74 11 28	80 06 25	Des dispositions
ASSOCIATION POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX LA LIBELLULE RÉGION BLAINVILLE — DEUX-MONTAGNES INC. 1509-5391	77 12 15	80 08 04	Des objets
ASSURANCES GILLES SÉGUIN ET ASSOCIÉS INC. 1477-9565	77 05 24	80 08 01	De la dénomination sociale: ASSURANCES SÉGUIN, ST-CYR, AMOS INC.
L'ATELIER DESGENS-GUAY INC. 1478-9317	77 06 27	80 08 12	De la dénomination sociale: LES CONFECTIONS STE-MARTINE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
AUTO R. VILLENEUVE INC. 1475-5706	77 03 24	80 07 25	De la dénomination sociale: AUTOMOBILES RÉDAN INC.
BOIS B.C. INC. 1105-5035	64 12 30	80 07 16	Du capital-actions
BOIS-FRANCS ÉLECTRONIQUE INC. 1168-2291	68 07 19	80 08 08	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS VICTAR INC.
BRASSERIE BABY INC. 1131-7732	67 11 09	80 07 30	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS BABY INC.
LES CARAVANIERS NOMADES DE MONTRÉAL INC. 1243-0906	68 12 03	80 08 01	Des objets
LA COMPAGNIE DU DEUX JUIN INC. 1641-2835	80 02 01	80 08 06	Des objets
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE CHARLEVOIX INCORPORÉE 1308-2581	68 11 14	80 06 06	1) De la dénomination sociale: CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION DE CHARLEVOIX INC.; 2) des dispositions.
CONSTRUCTION P.E. LAURIAULT INC. 1510-9853	78 02 10	80 08 04	De la dénomination sociale: LES MENUISERIES P.E. LAURIAULT INC.
CYFBEL LTÉE 1250-7000	68 08 14	80 08 08	Du capital-actions
DORVAL FOOD MARKET INC. 1134-6343	68 05 21	80 07 10	De la dénomination sociale: MARCHÉ DORVAL INC. *DORVAL FOOD MARKET INC.*
PAUL H. DUBOIS INC. 1254-8384	49 08 30	80 07 24	De la dénomination sociale: DUBOIS, BASTIEN, DOSTIE & ASSOCIÉS INC.
LES ELANS DE SHERBROOKE INC. 1296-6941	52 09 10	79 04 27	Des objets
ÉNERGIE & RESSOURCES (CAM) LIMITÉE.. 1242-3604	38 01 25	80 07 23	Du capital-actions
ENTREPRISES BON CONSEIL LTÉE 1216-4125	65 05 13	80 06 26	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES ENTREPRISES J.G. BOURCIER INC. 1639-0627	79 09 26	80 08 04	Du capital-actions
LES ENTREPRISES LESS-VIL INC. 1641-7321	80 02 18	80 07 08	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES EXPLOSIFS NORDEX LTÉE 1258-4363	70 08 04	80 07 23	Des objets
EUDORE FLAMAND LTÉE 1258-0189	71 12 30	80 08 11	De la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS POLAIRES INC.
LA FONDATION DOCTEUR CAMILLE MARCOUX 1352-2412	73 12 19	80 07 07	Des objets
GARAGE PAUL DUMAS LTÉE 1165-0108	65 05 31	80 07 02	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
SAMUEL HARVEY REALTIES LTD. 1265-1600	57 03 19	80 07 31	De la dénomination sociale: LES IMMEUBLES SAMUEL HARVEY INC. *SAMUEL HARVEY REALTIES INC.*
HOPITAL HONORÉ MERCIER INC. 1133-5908	68 05 15	80 07 09	Des objets
HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC. 1133-5908	68 05 15	80 07 09	De la dénomination sociale: CENTRE HOSPITALIER HONORÉ MERCIER INC.
LES IMMEUBLES BARBRI INC. 1311-4111	59 02 18	80 07 23	Du capital-actions
INFORMATION-CRÉDIT T.M. INC. 1629-6808	78 09 11	80 08 06	De la dénomination sociale: AGENCE DE RECOUVREMENT ET D'INFORMATION DE CRÉDIT T.M. INC.
LANCAP HOLDING CO. LTD. 1271-0539	63 06 10	80 08 07	Des dispositions
LAPLANTE, GAUVIN, TREMBLAY, POULIOT, GUÉRARD & ASSOCIÉS INC. 1505-5445	76 11 04	80 06 30	Du capital-actions
LAVOIE & SAUVÉ INC. 1356-5361	74 05 14	80 07 31	Du capital-actions
LYNDALE REALTY CORPORATION 1313-6700	58 11 24	80 07 08	Du capital-actions
MARCHÉ A. & B. MARKET LIMITED 1100-6376	53 04 08	80 08 06	De la dénomination sociale: LES VIANDES MONTCALM INC. *MONTCALM MEATS INC.*
MAYCLERC INC. 1274-9438	65 05 12	80 05 28	Du capital-actions
MODELECTRIC HARDWARE LIMITED 1261-5084	47 05 09	80 08 04	De la dénomination sociale: QUINCAILLERIE MODELECTRIC INC.
LES MODES FRAID INC. 1252-7230	59 12 31	80 05 26	Du capital-actions
PARA DISTRIBUTORS INC. 1253-5043	68 10 17	80 07 16	De la dénomination sociale: DISTRIBUTEURS PADIST INC. *PADIST DISTRIBUTORS INC.*
LES PIÈCES D'AUTOS TURBO INC. ..... *TURBO AUTO PARTS INC.* 1330-0967	73 05 15	80 07 25	De la dénomination sociale: QUINCAILLERIE TURBO INC. *TURBO HARDWARE INC.*
PLACEMENTS BEAUX CHALETS INC. 1355-9315	74 03 30	80 08 07	Du capital-actions
PLACEMENTS L. MORENCY INC. 1272-2765	68 05 27	80 06 10	Des dispositions
RICHELIEU MILK TANKERS INC. 1275-6623	60 01 08	80 08 01	De la dénomination sociale: TRANSPORTS R.M.T. INC.
TRANSPORT DONNAN INC. 1167-2771	68 02 16	80 05 12	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-o

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ABBITTIBBI EN CONCERT INC. *ABBITTIBBI IN CONCERT INC* 1646-9322	80 08 04	Montréal
ASSURANCES HENRI ABBOTT & ASSOCIÉS INC. 1646-9751	80 08 05	Montréal
LES ATELIERS PIÈRO INC. 1646-9371	80 08 04	Québec
ARMAND AUGER ESTIMATION INC. 1646-9330	80 08 04	Labelle
AUTOBUS LIREY INC. 1645-8903	80 07 07	Montmagny
BAR G.L.P. INC. 1645-4803	80 06 18	Richelieu
BÉLANGER ET VALLIÈRES INC. 1646-9546	80 08 05	Montréal
LA BELLE SOLE INC. 1646-9256	80 08 04	Chicoutimi
LA BOULANGERIE LA SALLE INC. 1646-9892	80 08 06	Montréal
BOUTIQUE À COUP SÛR INC. 1646-9819	80 08 06	Shawinigan
CENTRE DE L'AUTO DE LAC-MÉGANTIC INC. 1646-9405	80 08 04	Saint-François
LES CÉRAMIQUES DU NORD INC. 1646-8944	80 07 31	Roberval
CHAUSSURES BOLDUC ET POULIN INC. 1646-8803	80 07 29	Saint-François
CHOCOLAT PERFECTION INC. 1646-9587	80 08 05	Montréal
CLINIQUE MÉDICALE BAIE DES CHALEURS INC. 1646-9090	80 08 01	Bonaventure
LA COMPAGNIE RE-NARD INC. 1646-9389	80 08 04	Trois-Rivières
CONFECTION BVC INC. 1646-9629	80 08 05	Saint-François
LES CONSTRUCTIONS TREM-JAC INC. 1646-9447	80 08 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DÉBOSSELAGE TRANS-QUÉBEC INC. *TRANS-QUÉBEC AUTO BODY INC.* 1645-3078	80 06 11	Montréal
DÉPANNEUR A. ET M.P. BERNIER INC. 1646-8332	80 07 25	Montréal
DERBY JEANS INC. 1646-2707	80 08 04	Montréal
DÉVELOPPEMENTS PICARD INC. 1646-8951	80 07 31	Chicoutimi
DOMINION ÉLECTRONIQUE INC. 1646-9835	80 08 06	Laval
DUCAPRO INC. 1646-9595	80 08 05	Montréal
BERNARD DUFRESNE INC. 1646-9082	80 08 01	Joliette
ÉBÉNISTERIE CONCEPT DU QUÉBEC INC. 1646-9769	80 08 05	Beauharnois
LES ÉDITIONS PSILOG INC. 1646-7052	80 07 16	Richelieu
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES J.T. INC. 1646-7961	80 07 23	Roberval
LES ENTREPRISES PRÉVOST ET CORRIVEAU INC. 1646-9223	80 08 01	Québec
ENTREPRISES SEMCA INC. 1646-9041	80 08 01	Québec
LES ENTREPRISES TRELPO INC. 1646-8928	80 07 31	Saint-François
ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION ROUTIÈRE (WS) INC. 1646-8043	80 07 23	Montréal
LES FABRICANTS D'ARMOIRES ET MEUBLES DE LA TUQUE INC. 1643-3286	80 05 29	Saint-Maurice
FERMATIA INC. 1646-9918	80 08 06	Saint-François
FERME BEAU-VEAU INC. 1646-9215	80 08 01	Québec
LA FERME DELEAGE INC. 1646-8936	80 07 31	Labelle
FERME JEAN-YVES GOSSELIN INC. 1646-8191	80 07 24	Montmagny
LA FERME ROBERT LAVOIE INC. 1646-8985	80 07 31	Rimouski
LA FERME ROUGEMONTOISE INC. 1646-9421	80 08 04	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LE FOURNIL TOULOUSAIN INC. 1646-9686	80 08 06	Chicoutimi
GAMMA AUDIOVISUELLE INC. 1646-9504	80 08 04	Québec
GAMMA MONTAGE INC. 1646-9462	80 08 04	Québec
GAMMA NOUVELLE INC. 1646-9512	80 08 04	Québec
GAMMA VIDÉO INC. 1646-9488	80 08 04	Québec
GARAGE HENRI ET DANIEL INC. 1646-9660	80 08 04	Saint-Jérôme
GESTION CHALETS DU MONT INC. 1646-9843	80 08 06	Québec
GESTION MAHEU INC. 1646-9579	80 08 05	Bedford
LES GESTIONS BÉDARD & PILOTE INC. 1646-8373	80 07 28	Roberval
GIORA CÉRAMIQUE INC. 1646-9652	80 08 04	Montréal
LE GRENIER DE LA MAURICIE INC. 1646-9850	80 08 06	Saint-Maurice
LA HUTTE À BRONZER, INC. 1646-8969	80 07 30	Montréal
LES IMMEUBLES ALEX BLOUIN INC. 1646-9025	80 07 31	Québec
LES IMMEUBLES STOP INC. 1646-9249	80 08 04	Montréal
INTER-GÎTE INC. 1646-9272	80 08 01	Québec
JODELLE INC. 1646-9884	80 08 06	Saint-François
JOMABEC INC. 1646-9348	80 08 04	Joliette
J.L. JONCAS INC. 1645-6535	80 07 27	Mingan
LAC NEIGETTE, PHASE 1 INC. 1646-9702	80 08 06	Québec
LOUAGE FILMA INC. 1646-9496	80 08 04	Québec
MAGMA EXPLORATION INC. 1646-9439	80 08 04	Rouyn-Noranda
MÉTAL ST-ROMUALD INC. *ST. ROMUALD METAL INC.* 1646-8977	80 07 31	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
MEUBLES STRUCTA INC. 1646-8993	80 07 31	Québec
1646-8910 QUÉBEC INC. 1646-8910	80 07 31	Saint-François
1646-9165 QUÉBEC INC. 1646-9165	80 08 01	Saint-François
1646-9173 QUÉBEC INC. 1646-9173	80 08 01	Saint-François
1646-9181 QUÉBEC INC. 1646-9181	80 08 01	Saint-François
1646-9199 QUÉBEC INC. 1646-9199	80 08 01	Saint-François
1646-9207 QUÉBEC INC. 1646-9207	80 08 01	Saint-François
1646-9355 QUÉBEC INC. 1646-9355	80 08 04	Trois-Rivières
1646-9413 QUÉBEC INC. 1646-9413	80 08 04	Mingan
1646-9694 QUÉBEC INC. 1646-9694	80 08 06	Saint-Hyacinthe
MONTOUR TAXI INC. 1646-9116	80 08 01	Longueuil
LUCIEN MORIN INC. 1646-9611	80 08 05	Québec
MULTI-SER INC. 1646-7524	80 07 31	Montréal
NATKI INC. 1646-9074	80 08 01	Saint-Narcisse
LES NETTOYAGES D'AUTO ÉRIC INC. 1646-9397	80 08 04	Montréal
PAGÉ (1980) INC. 1646-9017	80 07 31	Québec
PÂTISSERIE — DÉGUSTATION — SALON DE THÉ L'OASIS INC. 1646-9157	80 08 01	Québec
PHOTOFOCUS INC. 1646-9033	80 07 31	Terrebonne
PLACAGE ARIS INC. 1646-9561	80 08 05	Laval
LES PLACEMENTS DU FOULON INC. 1646-8431	80 07 28	Québec
PLOMBERIE BESSETTE & FILS INC. 1646-7193	80 07 16	Bedford
POUVACO INC. 1646-9066	80 08 01	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PRODUITS FORESTIERS P.R.S. INC. 1646-9645	80 08 04	Terrebonne
QUATRE ÉTOILES DU NORD INC. 1646-9520	80 08 04	Québec
RÉNOVATIONS SONOFORM INC. *SONOFORM RENOVATIONS INC.* 1646-7839	80 07 22	Montréal
RESTAURANT 579 INC. 1646-9942	80 08 07	Montréal
RUSKO PHOTO INC. 1646-9058	80 08 01	Montréal
SALON DIANE AUBIN FLEURISTE INC. 1646-9553	80 08 05	Chicoutimi
LES SERRES DE L'ARCHIPEL INC. 1646-9603	80 08 05	Gaspé
SERVICE SUNOCO OUELLET INC. *1646-8894	80 07 31	Québec
LES SERVICES PUBLICITAIRES CITÉ-REP INC. 1646-9314	80 08 01	Montréal
SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE PORT-CARTIER INC. 1646-9728	80 08 06	Mingan
SOCIÉTÉ DE GESTION DU CIRCUIT MONT-TREMBLANT INC. 1646-9637	80 08 05	Montréal
SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE ET DE CULTURE HORS SOL DE SEPT-ILES INC. 1646-9710	80 08 06	Mingan
LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE PLANIFICATION FINANCIÈRE INC. 1645-7434	80 06 27	Montréal
LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENTS C.N.I. DU QUÉBEC, INC. 1645-7426	80 06 27	Montréal
SOVECO INC. 1646-9264	80 08 01	Québec
SPÉCIALITÉS LA CHAUMIÈRE INC. 1646-9785	80 08 05	Montréal
STATION SERVICE L.B.S. INC. 1645-7236	80 06 27	Hauterive
LES SUCRES THIBAULT INC. 1646-9538	80 08 24	Kamouraska
SUPERMARCHÉ JOYAL INC. 1646-9231	80 08 04	Montréal
GUY THERRIEN EXCAVATION INC. 1646-9900	80 08 06	Saint-François
DENIS VIVARAIS TRANSPORT INC. 1646-9801	80 08 06	Beauharnois

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-0

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
ALIMENTATION DE CHOMEDEY INC. 1295-9094	68 04 16	80 07 29
ARMAND BUSSIÈRE INC. 1100-6863	62 09 19	80 07 29
CAMPING DEUX-MONTAGNES INC. 1211-6885	64 06 26	80 08 01
CENTRE DES MOTS CROISÉS INC. 1250-3421	68 01 10	80 08 01
COMPAGNIE S.E. WALTZ LTÉE 1623-8024	78 02 24	80 07 31
DELLY-BAKE INC. 1101-5823	63 11 22	80 07 28
DRAPERIE DELVIC INC. 1503-2667	76 04 29	80 07 29
LES ÉDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. 1252-5952	70 08 27	80 08 01
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DU LAC ST-JEAN INC. 1292-0930	72 03 07	80 06 02
LES ENTREPRISES JEANNINE PERREAULT INC. 1635-9705	79 05 03	80 07 31
ÉQUIPEMENT DE BUREAUX J.C. SAMSON INC. 1467-4410	76 05 28	80 07 28
EUROPEAN FURNITURE SALON LTD. 1128-8875	67 03 31	80 07 30
FERME BEAUKA INC. 1481-0626	75 11 25	80 07 28
LES FROMAGES GEMME INC. 1261-3063	68 09 14	80 08 04
GARAGE PHILIPPE LACHANCE INC. 1357-7739	74 07 11	80 08 04
GÉOPAC INC. 1262-4771	71 09 30	80 07 31
J.A. GUILBAULT INC. 1112-1563	51 12 19	80 08 04
HOUDE ET BEAUMONT INC. 1204-5670	71 01 29	80 07 28
LES IMMEUBLES CYDE LTÉE 1319-4089	58 10 08	80 07 23
LES INDUSTRIES S.L.M. INC. 1355-9539	74 04 23	80 08 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
LES INDUSTRIES VALCARTIER INC. 1188-7932	65 12 23	80 08 05
INSTITUT DE FORMATION POSITIVE NATIONAL INC. 1627-6370	78 06 21	80 07 29
JACLI INC. 1471-5379	76 11 15	80 07 31
JACQUES-CARTIER CIE INC. 1155-4920	56 12 27	80 08 04
KELVIN INVESTMENT CORP. 1269-7215	59 05 19	80 07 29
HENRI PAUL LABELLE INC. 1365-1666	75 04 25	80 07 30
MACHINERIE JACQUES COUTURE INC. 1370-5777	74 12 03	80 07 31
LES MANUFACTURES ST-LAURENT INC. 1157-2542	45 07 26	80 08 05
MARBOIS INC. 1504-0827	76 06 30	80 07 31
MASKA ÉLECTRIQUE, LIMITÉE 1133-8514	60 04 08	80 07 28
GILLES MASSÉ CONSTRUCTION LTÉE 1160-3032	68 05 14	80 07 28
LES MESSAGERIES CLANOR INC. 1505-0446	76 09 20	80 08 04
PIJOCO INC. 1503-2782	76 04 29	80 07 30
LES PLACEMENTS G.B. LTÉE 1322-1098	68 09 26	80 07 28
LES PRODUCTIONS LA TABLE RONDE INC. 1626-6850	78 05 17	80 07 30
JAMES PROULX & FILS INC. 1471-8126	76 11 26	80 07 31
RESTAURANTS LE TISON LIMITÉE 1165-7285	64 11 25	80 07 30
ROCHELEAU CONSTRUCTION INC. 1282-6277	64 04 27	80 08 05
RUTEC INC. 1330-5784	73 04 26	80 08 01
ANDRÉ ST-AMAND & FILS INC. 1631-8479	79 09 19	80 08 01
STE-ROSE DRYWALL LTD. 1254-7600	68 09 12	80 08 04
SAMSON ÉQUIPEMENT DE BUREAU INC. 1283-3836	62 05 01	80 07 30

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
SUPERMARCHÉ ATLAS INC. 1625-1332	78 05 04	80 07 31
LA TABAGIE CHAMBLY INC. 1640-4642	79 12 18	80 07 31
TERRASSE DE LA POUDRIÈRE INC. 1336-4179	73 07 23	80 07 29
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. 1116-4464	69 04 28	80 07 30

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AUTO-ÉCOLE LOUISBOURG INC. 1640-9302	80 01 16	80 06 18	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
PIERRE-PAUL CIMON INC. 1644-8847	80 06 16	80 08 16	Des dispositions
CONSTRUCTION DIANE INC. 1629-2039	78 08 21	80 08 07	Du capital-actions
GESTION GILBERT TARDIF INC. 1642-8369	80 03 18	80 08 06	Du capital-actions
GESTION M. LÉVESQUE INC. 1645-3532	80 06 13	80 08 07	Du capital-actions
LOYAL CONSTRUCTION INC. 1212-6066	71 04 01	80 08 12	1) De la dénomination sociale: CONSTRUCTION LOYAL INC. — *LOYAL CONSTRUCTION INC.*; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
LYSINC (ESTRIE), INC. 1631-9717	78 12 06	80 08 11	De la dénomination sociale: LES DISTRIBUTIONS PÉRICOM INC.
J. G. MESSIER INC. 1478-6206	77 06 17	80 08 06	De la dénomination sociale: ÉLECTROMÉTAL INC.
1641-9210 QUÉBEC INC. 1641-9210	80 07 23	80 08 06	De la dénomination sociale: RÉPARATIONS JEAN-CLAUDE TREMBLAY ET FRÈRES INC.
1642-3311 QUÉBEC INC. 1642-3311	80 03 17	80 08 07	De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS RICHARD BEAUDOIN INC.
1644-6791 QUÉBEC INC. 1644-6791	80 05 20	80 08 08	1) De la dénomination sociale: CONSTRUCTION AURAYCO INC.; 2) du district judiciaire: Saint-Maurice.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1645-3615 QUÉBEC INC. 1645-3615	80 06 13	80 08 12	De la dénomination sociale: LES CAMIONS ROBERT LAFLEUR INC.
NOUVELLE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE HONGROISE INC. 1478-5331	77 06 08	80 07 31	De la dénomination sociale: LA BOULANGERIE DES FRÈRES MIHALY INC.
PLOMBERIE CHOINIÈRE INC. 1642-7890	80 03 17	80 08 08	Du capital-actions
PROULX & PROULX LTÉE 1463-3614	75 11 28	80 08 01	Du capital-actions
ROYAL NECKWEAR INC. 1114-9028	58 12 23	80 07 21	De la dénomination sociale: LES TABLIERS ET ACCESSOIRES «ROYAL» INC. *ROYAL APRONS AND ACCESSORIES INC.*
RUTEC INC. 1330-5784	73 04 26	80 08 08	De la dénomination sociale: LE GROUPE NOËL INC.
MARC SAVARD MUSIQUES INC. 1645-2757	80 06 11	80 08 05	Des dispositions
TUBOQUIP INC. 1365-2276	75 04 30	80 08 13	Du capital-actions

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ACADÉMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS 1645-0173	80 06 02	Gatineau
ASSOCIATION AMIS VOISINS DE MASCOUCHE-OUEST INC. 1642-9094	80 03 20	712, chemin Pincourt, Mascouche-Ouest
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE L'ESTRIE INC. 1644-8193	80 05 26	3001, 12e Avenue nord, Sherbrooke
ASSOCIATION CULTURELLE TURQUE DU CANADA ..... *TURKISH CULTURAL ASSOCIATION OF CANADA* 1642-7973	79 05 14	Montréal
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN INC. 1646-2681	80 07 31	7000, Marie-Victorin, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DES FRANCOPHONES DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 1645-7442	80 06 27	453, Morningside, Dollard-des-Ormeaux
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES PLAINES 1644-8383	80 07 04	1845, place Ibert, Les Saules
BASE DE PLEIN AIR HONORÉ MERCIER INC. 1645-3417	80 06 13	Laval
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE HAVRE SAINT-PIERRE 1645-9224	80 07 07	1087, de la Digue, Hâvre-Saint-Pierre
LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE BEAUHARNOIS 1644-7419	80 05 21	76, rue St-Laurent, Beauharnois
LE CERCLE DE L'ENTRAIDE FAMILIALE DE ST-CONSTANT 1646-1360	80 07 16	243, rue des Saules, Saint-Constant
CLUB AUTOMOBILE ROBERVAL (C.A.R.) 1646-0438	80 07 10	443, Brassard, Roberval
CLUB DE L'ÂGE D'OR BON PASTEUR DE CHARLESBOURG 1645-0090	80 06 02	385, rue Jean-XXIII, Bon Pasteur
CLUB MINIRABEL D'AMOS INC. 1646-1923	80 07 24	Route 111 est, Amos
CLUB OPTIMISTE DE CABANO INC. 1645-5156	80 06 19	163A, Commerciale, Cabano
CLUB OPTIMISTE DE POHÉNÉGAMOOK 1643-4037	80 07 29	Pohénégamook
CLUB 4 AS 1646-2590	80 08 01	Rang 11, Sainte-Clothilde
CLUB ROTARY D'AMOS, QUÉBEC CANADA INC. 1645-5230	80 06 19	Amos
CLUB SOCIAL 12-39 INC. 1645-7038	80 06 26	Québec
CLUB VOYAGEUR ETCHEMIN INC. 1646-2434	80 07 30	Lac-Etchemin
COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU LAC FRONTIÈRE 1646-2418	80 07 30	Lac-Frontière
COMITÉ DES EMPLOYÉS DU PERSONNEL DES TRANSPORTS (C.E.P.T.) 1644-0224	80 07 18	700, boulevard St-Cyrille est, Québec
COMITÉ DES SERVICES PRÉSCOLAIRES DE CHÂTEAUGUAY *PRESCHOOL SERVICES COMMITTEE OF CHÂTEAUGUAY* 1644-6940	80 05 20	101, rue Lauzon, Châteauguay
LA CRIÉE GROUPE DE COMMUNICATIONS CENTRE-SUD 1645-9851	80 07 09	1710, rue Beaudry, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FONDATION ESPRIT VIVANT 1645-2708	80 06 10	1915, boulevard Gouin est, Montréal
FONDATION RAMBAM 1646-1352	80 07 16	Montréal
GARDERIE DES P'TITS FLOTS 1644-3889	80 07 18	Amqui
GARDERIE FLEUR ET MIEL 1642-3683	80 07 23	20, rue Reilly est, Rouyn
GARDERIE LA CABOTINE 1643-8632	80 07 24	Joliette
GARDERIE LA P'TITE NORMANDE 1645-0389	80 07 11	Saint-Tite
GARDERIE LES LUCIOLES 1642-9953	80 07 24	Sainte-Pétronille
GARDERIE POP SOLEIL 1644-7567	80 07 22	Richmond
LA LIGUE DE BALLE LENTE DE LAPRAIRIE INC. 1645-9810	80 07 09	164, Ste-Catherine, La Prairie
LIGUE DE BALLE-MOLLE INTER-CITÉ LANAUDIÈRE INC. 1645-4571	80 06 15	Repentigny
LA LIGUE DE HOCKEY FÉMININE DE GRANBY ET RÉGION INC. 1645-7871	80 07 02	3-133, Bouchard, Granby
MULTI AIDE HAÏTIENS HAÏTI 1646-1816	80 07 21	11834, P.M.-Favier, Montréal-Nord
OASIS, UNE SOCIÉTÉ POUR LA RECHERCHE SUR LA NATURE HUMAINE *OASIS, A SOCIETY FOR RESEARCH ON HUMAN NATURE* 1646-1220	80 07 15	10785, d'Iberville, Montréal
R.A.E.A. REGROUPEMENT DES AUTEURS ET ÉDITEURS ARTISANS 1645-7095	80 06 25	Montréal
RELÈVE ACTIVE DE CANDIAC 1646-1717	80 07 21	Candiac
RÉSIDENCES LIMBOUR INC. 1646-0164	80 07 10	Gatineau
RESSOURCES SOCIALES EN HABITATION DE SHERBROOKE INC. 1644-0026	80 04 25	Sherbrooke
SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC CHIBOUGAMAU-CHAPAIS (ZONE 7) INC. 1646-0420	80 07 10	Chibougamau
SQUASH QUÉBEC 1646-1915	80 07 24	1415, rue Jarry est, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
TAPISSERIE OUTAOUAIS INC. 1646-1535	80 07 18	Hull
TOURISME SOCIAL ET TROISIÈME ÂGE, MONTRÉAL 1646-2368	80 07 29	Montréal

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
RIVERDALE S.A.	80 08 04	Me Albert A. Greenspoon 1303, avenue Greene, bureau 401, Montréal	1303, avenue Greene, bureau 401, Montréal

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu).	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1227-9360	A. & A. FISHING CLUB	376, rue du Roi est, Québec	08 10 1953	1977 à 1979 incl.
1228-9443	A & M COSMETIC CONSULTANTS INC..	Montréal	17 11 1970	1977-1978-1979
1233-1153	A & W OPERATIONS LTD.	346, rue des Forges, Trois-Rivières (St-Maurice)	11 08 1961	1977-1978-1979
1203-9061	A.C. CANADIAN ELECTRIC CORPORATION	233, rue Cousineau, Ville Laval	08 09 1970	1978-1979
1227-9154	A.E.D.A.U.S. INC.	Université de Sherbrooke, Sherbrooke	31 12 1971	1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1234-3141	A.R.V. INC.	Montréal	29 02 1968	1975 à 1979 incl.
1232-2608	A.S. MONITALIA INC.	Montréal	28 01 1970	1976 à 1979 incl.
1233-2045	À LA PIERRE POLIE INC.	1569, rue St-Hubert, Montréal	08 01 1962	1976 à 1979 incl.
1229-3544	ADMAR INC.	8722, rue St-Denis, Montréal	22 03 1966	1975 à 1979 incl.
1229-4682	ADMIRAL CONSTRUCTION INC.	Montréal	15 11 1963	1975 à 1979 incl.
1110-9121	AGENCES SILHOUETTE INC. *SILHOUETTE AGENCIES INC.*	10247, av. Christophe-Colomb, Montréal	27 09 1956	1977-1978-1979
1147-2594	LES AGENCES TECHNIQUES LTÉE *TECHNICAL AGENCIES LTD*	6194, rue Terrebonne, Montréal	14 02 1963	1975 à 1979 incl.
1230-8664	ALAMO ELECTRIC LTD.	4855, rue Vézina, app. 27, Montréal	11 02 1959	1976 à 1979 incl.
1139-1174	ALDO LE TAILLEUR LTÉE	Jacques-Cartier (Montréal)	07 11 1966	1977-1978-1979
1231-1106	THE ALEXANDER PARK MINOR HOCKEY ASSOCIATION	Pierrefonds	18 10 1971	1978-1979
1230-4630	ALIMENTATION BEL AIR INC.	Québec	26 10 1960	1976 à 1979 incl.
1231-6196	ALPINE INN CURLING CLUB INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	03 01 1963	1975-1977-1978-1979
1232-0859	L'AMICALE DE STANISLAS	780, boul. Dollard, Outremont (Montréal)	17 01 1949	1975-1977-1978-1979
1123-6288	L'AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LAMENNAIS	7321, rue Christophe-Colomb, Montréal	11 08 1942	1977-1978-1979
1232-0727	AMICALE MARISTE D'IBERVILLE, INCORPORÉE	Iberville	09 06 1965	1977-1978-1979
1471-5056	LES AMIS DE LIONEL GROULX	Québec	12 11 1976	Initial, 1977 à 1979 incl.
1232-1758	LES AMIS DES PÈRES TRINITAIRES INC.	St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	25 06 1964	1977-1978-1979
1228-0475	LES AMIS DU BASEBALL DE SHERBROOKE (ABS) INC.	625, rue King est, Sherbrooke	18 10 1971	1977-1978-1979
1232-1493	LES AMIS DU PENSIONNAT DE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE INC.	Québec	03 12 1968	1978-1979
1232-1915	LES AMITIÉS CULTURELLES CANADA FRANÇAIS-ISRAËL INC.	418, av. Claremont, app. 32, (Montréal) Montréal	01 06 1966	1976 à 1979 incl.
1232-3218	AMRO INC.	Québec	18 12 1968	1977-1978-1979
1232-3531	LES AMUSEMENTS DE CLOVA INC.	Clova	27 12 1960	1976 à 1979 incl.
1122-5182	AMUSEMENTS MAISONNEUVE LTÉE	Montréal	19 02 1960	1977-1978-1979
1232-4109	ANALCO INC.	2775, montée St-Aubin, Chomedey (Laval)	20 04 1961	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1232-4117	ANALI-TEK LTÉE *ANALI-TEK LTD.*	831, av. Marguerite-Bourgeois, Québec	25 09 1969	1978-1979
1232-7334	ANGLO-CANADIAN EMPLOYEES WELFARE ASSOCIATION INC.	Québec	06 06 1957	1978-1979
1232-7367	ANGREEN EXHIBITS LTD.	175, boul. Montpellier, St-Laurent (Montréal)	23 03 1967	1976 à 1979 incl.
1233-6962	APPARTEMENTS ARGENTEUIL	Lachute (Argenteuil)	15 09 1969	1977-1978-1979
1233-5204	THE ARCADIANS MUSICAL THEATRE SOCIETY	St-Lambert	07 02 1968	1976 à 1979 incl.
1234-4180	ARMAC FISH AND GAME CLUB	232, rue Main, Shawville (Pontiac)	27 05 1953	1977-1978-1979
1233-9313	AROMEX INC.	224, 6e Avenue nord, Ste-Thérèse (Terrebonne)	13 01 1967	1975-1977 à 1979 incl.
1234-4099	ASBESTOS SKI CLUB	Asbestos (Richmond)	13 12 1960	1976-1978-1979
1121-5548	ASSOCIATION ATHLÉTIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE	4000, rue Beaubien est, Montréal	20 07 1943	1975-1978-1979
1232-9348	L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE RÉGION DE L'ANNONCIATION INC.	L'Annonciation (Labelle)	20 03 1969	1977-1978-1979
1231-8382	L'ASSOCIATION DES AMATEURS DE PÊCHE ET DE CHASSE D'ARGENTEUIL INCORPORÉE	Lachute (Argenteuil)	14 02 1962	1978-1979
1232-4554	ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE JONQUIÈRE INC.	Jonquière (Chicoutimi)	12 08 1959	1978-1979
1233-4983	L'ASSOCIATION DES ARBITRES DE HOCKEY DE LA MAURICIE INC.	Trois-Rivières	08 07 1971	1977-1978-1979
1231-8531	ASSOCIATION DES CANOTIERS AMATEURS DU QUÉBEC INC.	Mont-Laurier (Labelle)	25 03 1969	1975-1977-1978-1979
1229-6257	ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT (U. DE M.) — A.E.D. INC.	Montréal	01 02 1968	1978-1979
1231-7046	ASSOCIATION DES INSTALLATEURS EN ALUMINIUM DU QUÉBEC *ALUMINUM INSTALLERS ASSOCIATION OF QUÉBEC*	Montréal	18 11 1971	1977-1978-1979
1231-6105	L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE CHÂTEAUGUAY	19, boul. Youville, Châteauguay	30 05 1950	1978-1979
1229-9335	L'ASSOCIATION DES PARENTS DE ST-AGAPIT INCORPORÉE	Deux-Montagnes	08 03 1960	1976-1978-1979
1232-1550	ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES SCOUTS DE MONT-ST-HILAIRE INC.	Mont-St-Hilaire (Rouville)	25 03 1969	1976 à 1979 incl.
1229-4914	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DES LACS ST-ADOLPHE D'HOWARD	Montréal	31 12 1970	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1322-9729	ASSOCIATION DES RESTAURATEURS-ÉPICIERS INDÉPENDANTS DU DISTRICT DE GRANBY *ASSOCIATION OF INDEPENDENT RESTAURANT OWNERS AND GROCERS OF THE DISTRICT OF GRANBY*	Granby (Shefford)	03 03 1967	1977-1979
1463-8902	ASSOCIATION DES TECHNICIENNES SOCIO-FAMILIALES DU QUÉBEC INC.	50, av. Macaulay, St-Lambert (Chambly)	22 12 1975	1976 à 1979 incl.
1230-3012	ASSOCIATION (HELLÉNIQUE) DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES DE L'ÉCOLE AHUNTSIC *GREEK-ORTHODOX (HELLENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF AHUNTSIC SCHOOL.*	Montréal	28 09 1970	1975-1978-1979
12318648	ASSOCIATION PROVINCIALE DES NAGEURS AMATEURS DE LONGUE DISTANCE	Québec	09 08 1965	1975 à 1979 incl.
1231-9869	ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	6742, rue Briand, Montréal	27 10 1969	1976 à 1979 incl.
1203-1217	LES ATELIERS DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE DU QUÉBEC INC.	4945, rue de Rouen, Montréal	09 10 1970	1975 à 1979 incl.
1180-1404	AU BOUTE-EN-TRAIN INC.	Valcourt (Shefford)	04 01 1968	1978-1979
1104-4666	AU PRINTEMPS CHAUSSURES INC.	4881, rue Kent, Montréal	17 04 1963	1978-1979
1121-0713	AUREA INC.	Montréal	19 01 1968	1976 à 1979 incl.
1136-4791	AUTO-CITÉ INC.	Montréal	07 11 1967	1976 à 1979 incl.
1139-2297	JEAN PAUL BADEAU LTÉE	460, rue Ste-Catherine, Longueuil (Chambly)	18 12 1962	1978-1979
1183-1401	J.R. BAILLY INC.	2200, rue St-Olivier, Trois-Rivières (St-Maurice)	15 10 1965	1978-1979
1196-9748	BISSON AUTOMOBILES INC.	2855, rue King ouest, Sherbrooke	06 07 1970	1976 à 1979 incl.
1192-2176	BLONDEAU, DELISLE & FOURNIER (B D F) INC.	Ste-Foy (Québec)	25 02 1970	1977-1978-1979
1111-2398	BRIGADIER ENGINEERING PRODUCTS LIMITED	480A, chemin Main, Hudson (Vaudreuil)	29 04 1960	1977-1978-1979
1198-1974	BUFFET ST-HUBERT INC.	Pont-Viau (Laval)	12 03 1970	1978-1979
1226-0949	CENTRE ARTISANAL LE BLEUET INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	24 01 1972	1978-1979
1234-0683	CENTRE D'ART DE VICTORIAVILLE INC.	191, rue Notre-Dame est, Victoriaville (Arthabaska)	15 06 1967	1978-1979
1232-4042	CENTRE DES LOISIRS DE STONEHAM	Stoneham (Québec)	25 07 1956	1975 à 1979 incl.
1170-5753	LE CERCLE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE CAUSAPSCAL	Causapscal (Matapédia)	31 05 1951	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1479-4069	CERCLE SOCIAL LA GAIETÉ DE MONTRÉAL INC.	4815, rue de Lanaudière, Montréal	08 07 1977	Initial, 1978-1979
1234-1012	LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ARTHABASKA.	Arthabaska	15 03 1956	1975-1976-1978-1979
1208-9553	CHANTALY LTÉE *CHANTALY LTD*	4922, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Montréal)	24 02 1971	1976 à 1979 incl.
1231-1247	LE CHANTIER DU PÈRE ALEX INC.	Chicoutimi-Nord	27 02 1968	1976 à 1979 incl.
1230-2352	LA CIE DE CONSTRUCTION ELECTROFIN (QUÉBEC) LTÉE. *ELECTROFIN CONSTRUCTION CO. (QUEBEC) LTD.*	Montréal	27 11 1968	1978-1979
1231-8663	CLUB AMATEUR DE CHASSE ET DE PÊCHE DE DONNACONA	Donnacona (Portneuf)	03 08 1959	1977-1978-1979
1228-9500	CLUB ANTLIE INC.	1253, rue Renaud, Chicoutimi	27 04 1959	1977-1978-1979
1233-6954	CLUB ARGENTÉ	423, rue Ste-Paule St-Jérôme (Terrebonne)	28 05 1965	1978-1979
1233-0965	CLUB AUGUSTE INC.	1060, rue des Ruisseaux, Trois-Rivières (St-Maurice)	11 05 1959	1978-1979
1230-4945	CLUB AUTO-NEIGE BON-AIR INC.	277, rue Laurier, Laurentides (L'Assomption)	24 12 1968	1978-1979
1230-9829	CLUB BE-AL	755, rue des Sources, St-Raymond (Portneuf)	23 10 1969	1975-1978-1979
1228-3677	CLUB CAMBRAI	4, 1re Avenue ouest, Amos (Abitibi)	24 05 1947	1978-1979
1170-7395	LE CLUB CARROUSEL	Nicolet	22 02 1961	1978-1979
1275-4743	CLUB DE C. & P. BAMBOO INC.	Anjou (Montréal)	17 08 1961	1978-1979
1239-1801	CLUB DE C. & P. DU GROS BRAS DE LA BLANCHE ET DE LA CLÉOPHE	Jonquière (Chicoutimi)	20 05 1959	1976-1978-1979
1231-0181	CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE ALCA	1025, rue des Pins, Alma (Lac-St-Jean-Est)	04 12 1956	1978-1979
1334-2977	LE CLUB DE MOTO-NEIGE BARON INC.	Buckingham (Papineau)	26 02 1974	1976 à 1979 incl.
1460-1025	CLUB DE MOTO-NEIGE ET DE RÉCRÉATION DE PABOS	St-François-de-Pabos, Gaspé-Est	08 01 1975	1976 à 1979 incl.
1259-3703	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LOYOLA INC. *LOYOLA FIGURE SKATING CLUB INC.*	7431, ch. Kingsley, bureau 2, Côte-St-Luc (Montréal)	14 03 1956	1978 et 1979
1509-9203	LE CLUB DE RADIO DES COEURS BRISÉS INC. *THE BROKEN HEART RADIO CLUB INC.*	3553, rue St-Urbain, Montréal	14 02 1978	Initial, 1978-1979
1189-0308	CLUB DE RAQUETTEURS STE-BLANDINE INC.	Ste-Blandine (Rimouski)	08 09 1964	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1231-4159	CLUB DES ALLIÉS DU QUÉBEC INC.	Montréal	10 08 1970	1977-1978-1979
1232-4638	LE CLUB DES ANCIENS ÉLÈVES DES JÉSUITES	Montréal	02 01 1970	1977-1978-1979
1228-0871	CLUB DOC INC.	4931, rang Ste-Rose, Notre-Dame-de-Lourdes (Joliette)	11 04 1962	1978-1979
1459-1044	CLUB JUVÉNILE DE LA POLICE	Joliette	04 11 1969	1975 à 1979 incl.
1231-1742	CLUB LABBÉ	125, rue St-Louis, Rimouski	06 06 1955	1977-1978-1979
1274-8034	CLUB MAZANA	3570, ch. du Souvenir, Chomedey, Laval	24 02 1956	1975-1977-1978-1979
1230-8086	CLUB MONCOUCHE	329, rue Deville, Jonquière (Chicoutimi)	05 07 1946	1977-1978-1979
1230-3921	CLUB MOTO-NEIGE AIGLE NOIR D'EAST ANGUS INC.	East-Angus (Compton)	09 07 1970	1977-1978-1979
1230-7187	CLUB MOTO-NEIGE LAC-À-JIM INC.	St-Thomas-Didyme, Lac-St-Jean-Ouest	08 02 1971	1978-1979
1134-5048	CLUB NAUTIQUE ST-JEAN INCORPORÉE	St-Jean	07 07 1960	1978-1979
1229-2207	LE CLUB OPTIMISTE DE STE-ADÈLE	Ste-Adèle (Terrebonne)	02 04 1971	1978-1979
1232-2830	CLUB PAUL	145, rue Peel, suite 300, Montréal	30 12 1947	1975-1977-1978-1979
1215-8382	CLUB RIO	1600, 3e Avenue, Grand-Mère (Champlain)	25 08 1964	1978-1979
1232-9363	CLUB ROSSIGNOL DE L'ANNONCIATION	7396, rue Châteaubriand, Montréal	19 01 1955	1976 à 1979 incl.
1231-1171	CLUB STE-THÉRÈSE	Blainville (Terrebonne)	11 11 1955	1975 à 1979 incl.
1210-0566	CLUB SATURNE INC.	2065, boul. Charest ouest, Ste-Foy (Québec)	08 05 1962	1978-1979
1229-1076	CLUB SOCIAL L'ADAGIO INC.	St-Jean-de-Boischatel (Montmorency 1)	31 08 1967	1975 à 1979 incl.
1219-7810	CLUB SPORTIF DE KINGSCROFT	Hamston-Ouest (Stanstead)	02 05 1972	1978-1979
1145-8908	CLUB SPORTIF D'OKA INC.	257, rue des Anges, Oka (Deux-Montagnes)	21 03 1968	1975-1977-1978-1979
1239-2056	CLUB TERMINUS	La Baie (Chicoutimi)	10 10 1950	1978-1979
1234-0030	COMITÉ DES ARTS D'ARVIDA INC. *THE ARVIDA ARTS COMMITTEE INC.*	Jonquière (Chicoutimi)	18 04 1966	1977-1978-1979
1229-0706	COMITÉ SPORTIF DE LA JEUNESSE ACTIVE D'HOCHELAGA MAISONNEUVE INC.	Montréal	22 06 1971	1978-1979
1216-2764	CONSTRUCTION E. GODARD INC.	47, 41e Avenue, St-Eustache (Deux-Montagnes)	30 10 1970	1978-1979
1111-8171	CONTINENTAL DÉCOR MEUBLES INC.	770, chemin Lucerne, Montréal	23 04 1968	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1478-6909	LA CORPORATION DU MAIL PLAZA ST-HUBERT	Montréal	15 06 1977	1977 à 1979 incl.
1232-1139	LA CORPORATION MAURICE HUDON-BEAULIEU	1855, rue Rachel est, Montréal	13 09 1947	1978-1979
1137-9864	CYWOOD CORP.	Montréal	16 03 1967	1975 à 1979 incl.
1111-8247	D.G. AUTO INC.	1027, rue Loranger, Montréal	25 06 1969	1978-1979
1102-9261	DANIELS & DANIELS INC.	Montréal	18 05 1949	1975-1977-1978-1979
1120-7123	THE DONUT MAN INC.	Montréal	21 10 1968	1975 à 1979 incl.
1229-6406	E.A. HOLDINGS LTD.	Montréal	17 10 1966	1977-1978-1979
1355-9265	LES ÉCLAIREURS DE LONGUEUIL INC.	21, rue Ste-Élizabeth, Longueuil (Chambly)	19 02 1974	1976 à 1979 incl.
1357-8018	LES ÉDITIONS DE LA BUTTE	Métabetchouan Lac-St-Jean-Est	29 07 1974	1976 à 1979 incl.
1229-6588	ENCAN À COMMISSION ST-THÉODORE INC.	St-Théodore-d'Acton (Bagot)	10 07 1964	1977-1978-1979
1228-5813	FASHION ACCESSORIES MANUFACTURERS ASSOCIATION INC.	Montréal	05 04 1934	1977-1978-1979
1231-8804	FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC	Montréal	13 09 1971	1975-1977-1978-1979
1103-5946	FOOT HAVEN INC.	Montréal	28 04 1958	1978-1979
1142-6525	E. ROGER FORTIN & FILS INC.	Laval	30 05 1968	1976 à 1979 incl.
1109-0495	FOSSILS CLUB OF MONTREAL, INC.	Montréal	16 01 1948	1976 à 1979 incl.
1103-8486	FREED'S MEN'S WEAR INC.	5250, chemin Reine-Marie, Montréal	27 10 1960	1976 à 1979 incl.
1205-7865	G.L. MÉTAL INC.	526, rue Guilbeault, Saint-Henri-de-Mascouche (L'Assomption)	11 06 1970	1976 à 1979 incl.
1116-7541	GABLES COURT CLUB	Beaconsfield (Montréal)	26 06 1951	1976 à 1979 incl.
1106-0498	GARAGE ST. DENIS LIMITÉE	4869, rue St-Denis, Montréal	11 10 1962	1976 à 1979 incl.
1261-9672	GARDE PAROISSIALE ST-LOUIS DE TERREBONNE INC.	St-Louis-de-Terrebonne	12 12 1975	1976-1978 et 1979
1156-8839	RAYMOND GENOIS INC.	1243, rue Maine, Charlesbourg (Québec)	25 04 1966	1976 à 1979 incl.
1207-8416	GESTION FORESTVILLE INC.	Forestville (Saguenay)	16 12 1970	1978-1979
1117-5015	ALPHONSE GRATTON INC.	Montréal	27 04 1943	1977-1978-1979
1204-1653	MICHEL A. GRISÉ INC.	1075, rue des Cascades, St-Hyacinthe	18 09 1970	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1192-5500	LES GROSSISTES ALJOY INC. ..... *ALJOY WHOLESALERS INC.*	2807, chemin Bedford, Montréal	02 10 1969	1976 à 1979 incl.
1128-8776	CHAS. J. HILL INC.	Montréal	27 06 1960	1977 à 1979 incl.
1125-2335	HUILE MÉTRO INC. ..... *METRO OIL INC.*	136, av. Strathearn nord, Montréal-Ouest	04 06 1965	1976 à 1979 incl.
1156-4895	IMPRIMERIE E. BOISSINOT & FILS LTÉE	149, boul. Central sud, Québec	21 12 1962	1976 à 1979 incl.
1218-3737	LES INDUSTRIES DE SERRURES CONFORT INC.	Montréal	27 09 1971	1976 à 1979 incl.
1260-6240	L'INSTITUT INTERNATIONAL DE FORMATION PERSONNELLE INC. *INTERNATIONAL INSTITUTE OF PERSONAL DEVELOPMENT INC.*	Montréal	07 10 1969	1975 à 1979 incl.
1117-0347	JET STAPLE INC.	Montréal	21 02 1964	1975-1977-1978-1979
1232-3093	LA JEUNE CHAMBRE D'AMQUI INC. ...	Amqui (Matapédia)	30 04 1968	1976 à 1979 incl.
1142-5139	LA JEUNE CHAMBRE DU CAP DE LA MADELEINE INC.	Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	04 05 1943	1975-1976-1978-1979
1229-7057	JODELL AÉROCLUB INC.	St-Hyacinthe	20 02 1968	1978-1979
1216-0974	JOE'S DINNER (MAGOG) INC.	Magog (Stanstead)	15 10 1971	1975-1977-1978-1979
1184-1889	CONRAD JUTRAS INC.	10e Rang, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond)	25 11 1964	1978-1979
1214-5611	KARP'S BOOK CELLAR INC.		05 10 1971	1978-1979
1216-0701	KOALA BEAR IMPORT CO. INC.....	205, av. du Mont-Royal ouest, local 3, Montréal	08 07 1971	1977-1978-1979
1110-3173	KRUGER TEXTILES LTD.....	Montréal	12 01 1968	1976 à 1979 incl.
1170-3659	L.D. SPORTWEAR INC.	Princeville (Arthabaska)....	12 07 1966	1976 à 1979 incl.
1111-7439	LABORATOIRES SATINA LTÉE ..... *SATINA LABORATORIES LTD.*	Montréal	08 03 1965	1978-1979
1118-6285	R. LAFLEUR CONSTRUCTION LTÉE	1646, rue Linden, Montréal	22 05 1969	1976 à 1979 incl.
1135-7928	O. LAFORTUNE & FILS LIMITÉE	551, rue Principale, Lachute (Argenteuil)	03 08 1966	1976 à 1979 incl.
1135-8876	J. ROGER LAMARCHE LIMITÉE	Lachute (Argenteuil)	26 01 1960	1976 à 1979 incl.
1115-7229	LARMOUR LINGERIE MANUFACTURING INC.	155, boul. Deguire St-Laurent (Montréal)	04 01 1966	1975 à 1979 incl.
1116-8721	LATIN WATCH CASE CO. INC.	1449, rue St-Alexandre, Montréal	25 11 1964	1978 à 1979 incl.
1117-5361	Z. LAVIGUEUR LIMITÉE.....	8850, boul. St-Laurent, Montréal	06 05 1949	1976 à 1979 incl.
1102-3934	LEE'S GARDEN LIMITED.....	Montréal	28 01 1952	1975 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1132-2864	LEFEBVRE LOUAGE D'AUTOS INC. .... *LEFEBVRE AUTO-LEASING INC.*	962, ave. Labelle St-Jérôme (Terrebonne)	22 05 1963	1977-1978-1979
1159-2151	LEVIS METAL WORKS LIMITED	Lévis	31 10 1952	1975-1977-1978-1979
1229-0391	LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE ..... *CIVIC ACTION LEAGUE INC.*	Montréal	29 01 1951	1976 à 1979 incl.
1231-8481	LIGUE DE BASEBALL AMATEUR PAROISSE ST-TIMOTHÉE ENRG.	St-Timothée (Beauharnois) .	12 08 1971	1975 à 1979 incl.
1466-7687	LIGUE DE HOCKEY MODERNE DE VERDUN	4106, rue Wellington, Verdun (Montréal)	22 03 1976	Initial, 1976 à 1979 incl.
1233-8596	LA LIGUE DES PARENTS DES CADETS DE L'ARMÉE (LAVAL) INC.	777, av. de Bois-de-Boulogne, Chomedey (Laval)	04 02 1970	1976 à 1979 incl.
1203-2777	LES LOISIRS DE FRANQUELIN INC.	Franquelin (Saguenay)	18 12 1968	1978-1979
1189-7311	LES LOISIRS DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN, INC.	Longue-Pointe (Saguenay) ..	20 02 1967	1975-1976-1978-1979
1178-2455	LOISIRS DE ST-AUGUSTIN DE PORTNEUF	St-Augustin-de-Desmaures (Portneuf)	26 02 1965	1976-1977-1979
1229-5697	LES LOISIRS DES ADULTES D'ALMA INC.	325, av. Francoeur nord, Alma (Lac-St-Jean-Est)	03 06 1969	1977-1978-1979
1231-5974	LES LOISIRS ST-ALPHONSE DE VILLE BROSSARD	Ville de Brossard (Laprairie)	17 07 1961	1976 à 1979 incl.
1232-4034	LOISIRS ST-ANACLET	171, rue St-Laurent, St-Anaclet-de-Lessard (Rimouski)	06 03 1967	1975-1977-1978 1979
1230-8656	LES LOISIRS ST-MARC DE SHAWINIGAN INC.	St-Marc de Shawinigan	17 04 1969	1978-1979
1125-7714	LOU-STAN INC.	6604, rue St-Hubert, Montréal	06 07 1951	1976 à 1979 incl.
1103-1127	MAISON FRANÇOISE INC.	Montréal	21 05 1954	1978-1979
1230-6213	LES MAJORETTES BEL-AIR	Beloeil (St-Hyacinthe)	23 08 1971	1976 à 1979 incl.
1126-5329	MALLEN'S INC.	377, rue Dollard, LaSalle (Montréal)	30 07 1962	1977-1978-1979
1229-5432	ADRIEN MATTE INC.	Donnacona (Portneuf)	13 12 1967	1975 à 1978 incl.
1125-3010	METROPOLE AUTOMATIC RETAIL CO. LTD.	5475, avenue Rosedale, bureau 1004, Côte-St-Luc	15 04 1965	1978-1979
1127-9361	RÉAL MICHAUD INC.	Montréal	29 04 1960	1975-1978-1979
1234-5518	MONTREAL DENTAL NURSES AND ASSISTANTS ASSOCIATION	Montréal	15 05 1950	1975-1977-1978 1979
1198-6577	MONTREAL MAMBO RESTAURANT INC.	2535, rue Ontario est, Montréal	13 03 1970	1978-1979
1205-7469	LUC MOREAU INC.	St-Lin-des-Laurentides (Joliette)	16 03 1971	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1232-2681	LES MOULINS A SCIE SARRAZIN INC. ... *SARRAZIN SAW-MILLS INC.*	856, boul. Labelle, Blainville (Terrebonne)	07 11 1966	1975-1977-1978 1979
1234-2424	L'OEUVRE ARTISTIQUE DE NOTRE-DAME DES INFIRMES	Montréal	07 04 1953	1976 à 1979 incl.
1232-3168	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX D'AMQUI	Amqui (Matapédia)	06 02 1963	1975-1977-1978-1979
1232-0586	L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE CHAMPLAIN INC.	Champlain	07 12 1961	1976 à 1979 incl.
1112-3718	PERCE HANDICRAFT GUILD	Percé (Gaspé-Est).....	24 12 1938	1976 à 1979 incl.
1196-3626	PÉTROFLAME INC.		15 07 1969	1978-1979
1184-6888	LES PÉTROLES DE MARSOUI INC.....	Marsoui (Gaspé-Ouest)	04 07 1962	1976 à 1979 incl.
1231-7624	PHI KAPPA PI MONTREAL ALUMNI CORPORATION	3647, rue University, Montréal	22 12 1971	1976-1978-1979
1213-3658	PLACE DATSUN LTÉE	Rivière-du-Loup	13 08 1971	1978-1979
1166-5882	LES PRODUITS MADELON LIMITÉE	4, rue Notre-Dame est, bur. 501, Montréal	11 09 1953	1976 à 1979 incl.
1229-8428	LES PUBLICATIONS VOLAF INC.....	Montréal	28 03 1960	1976-1978-1979
1214-0612	PUBLICITÉ TANGUAY LTÉE..... *TANGUAY PUBLICITY LTD.*	709, rue Taschereau, Ste-Thérèse (Terrebonne)	16 07 1971	1975-1977-1978-1979
1233-4702	QUÉBEC ARABIAN HORSE ASSOCIATION	Route rurale numéro 3, Ayer's-Cliff (Stanstead)	30 10 1967	1978-1979
1157-6444	QUÉBEC DEMOLITION, LTÉE	Champigny	01 03 1965	1976 à 1979 incl.
1170-7320	QUILLES NOTRE-DAME INC.	255, rue Notre-Dame, Nicolet	02 04 1959	1977-1978-1979
1156-9837	LE RESTAURANT BASTOGNE INC.	800, place d'Youville, bur. 1704, Québec	18 10 1955	1976-1978-1979
1146-7420	RICHARD ÉLECTRIQUE LTÉE	27, rue Archambault, Pointe-Gatineau (Hull)	17 06 1966	1975 à 1979 incl.
1132-0660	RIEL LAURENTIAN AUTO BODY INC. ..	174, rue Bélanger, St-Jérôme (Terrebonne)	15 03 1966	1978-1979
1127-0212	ROLMAR INC.	710, 5e Avenue, Verdun (Montréal)	29 05 1969	1976-1978-1979
1228-1226	SAINT LAMBERT (SOUTH SHORE SAINTS) CHAPTER OF THE SOCIETY FOR THE PRESERVATION AND ENCOURAGEMENT OF BARBER SHOP QUARTET SINGING IN AMERICA (S.P.E.B.S.Q.S.A.) INC.	St-Lambert (Chambly)	17 07 1968	1978-1979
1109-8571	ST. LAWRENCE IRON & METAL INCORPORATED	45, boul. St-Joseph, Lachine (Montréal)	06 05 1963	1976 à 1979 incl.
1228-6829	SALLE D'ACCUEIL DE MONTMAGNY ..	10, av. de la Fabrique, Montmagny	30 11 1961	1975 à 1979 incl.
1156-0091	SALLE DE DANSE LE MOULIN INC.	Québec	07 05 1969	1976 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1189-1231	THE SCOTT FISH & GAME CLUB OF MARBLETON	St-Guy (Rimouski)	21 02 1903	1978-1979
1155-9358	SERVICE DE RÉNOVATION, IMMOBILIÈRE (QUÉBEC) LTÉE	26, rue Aberdeen Québec	28 05 1968	1977-1978-1979
1259-8413	SHANNOOSH FISH & GAME CLUB INC.	Ste-Anne-des-Plaines (Terrebonne)	03 02 1959	1975 à 1979 incl.
1173-1684	ADJUTOR SIMARD INC.	Pointe-au-Pic (Charlevoix-Est)	04 10 1932	1976 à 1979 incl.
1233-9370	LA SOCIÉTÉ ARS ORGANI INC.	Montréal	16 01 1970	1975-1977-1978-1979
1234-2440	LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'OR INC.	Val-d'Or (Abitibi)	17 08 1966	1977-1978-1979
1358-1707	SOCIÉTÉ COLAMI INC.	1991, boul. St-Martin ouest, bur. 105, Chomedey, Laval	29 07 1974	1978-1979
1229-9533	SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, INC.	Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	11 09 1952	1977-1978-1979
1229-3551	LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION DU FONDS CENTRAL DE BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS DE L'ACIER DE STRUCTURE INC *THE ADMINISTRATION BOARD OF THE IRON WORKERS' CENTRAL WILFARE FUND INC.*	3285, boul. Cavendish, ch. 592, Montréal	18 07 1969	1977-1978-1979
1189-8624	LA SOCIÉTÉ DE FRAIS FUNÉRAIRES DE SACRÉ-COEUR DU SAGUENAY INC.	Sacré-Coeur (Saguenay)	20 11 1968	1977-1978
1233-6889	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DU CÂBLE D'ARGENT INC.	27, rue Hannah, Beauharnois	01 04 1970	1976 à 1979 incl.
1233-8620	LA SOCIÉTÉ DES ARMÉNIENS D'ISTANBUL *SOCIETY OF ARMENIANS FROM ISTAMBUL*	258, 89e Avenue, Chomedey, Laval	06 02 1967	1975-1978-1979
1233-5337	LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE CACOUNA	St-Georges-de-Cacouna (Rivière-du-Loup)	02 02 1962	1976 à 1979 incl.
1164-6023	LE STUDIO GIL LIMITÉE	368, rue St-Dominique, Jonquière (Chicoutimi)	21 12 1967	1975-1977-1978-1979
1234-0865	TELE-ART FILMS LTD.	Montréal	23 01 1961	1975-1976-1978-1979
1213-1280	TERRY CAT FASHION INC.	Place Bonaventure, Montréal	05 08 1971	1976 à 1979 incl.
1231-7665	THETA SIGMA ALUMNI ASSOCIATION	13, chemin Durham, Dollard-des-Ormeaux (Montréal)	25 08 1969	1978-1979
1139-4954	THORNCLIFFE HOUSE INC.	120, rue St-Charles, Ste-Thérèse (Terrebonne)	11 07 1966	1978-1979
1172-9969	UNITÉ DOMRÉMY DE BAIE ST-PAUL INC.	Baie-St-Paul (Charlevoix-Ouest)	13 01 1965	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1510-9036	VÉLO-CLUB ITALIA	Montréal	07 02 1978	Initial, 1978-1979
1140-4977	WALDI'S DELICATESSEN INC.	395, rue Cartier, Laval-des-Rapides, Laval	13 12 1967	1978-1979
1228-5714	WOODLAND ACCEPTANCE CORPORATION LTD.	Verdun (Montréal)	02 07 1965	1977-1978-1979
1104-8055	ZELLER FAMILY FOUNDATION.	Montréal	05 01 1950	1978-1979
1233-2771	ZERO KING APPAREL INC.	Montréal	09 04 1963	1976 à 1979 incl.

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes annulées

Le ministre des Consommateurs, Coopératives, et Institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis à la *Gazette officielle*.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1371-8283	LES ABRASIFS CANGRIND INC. *CANGRIND ABRASIVES INC.*	500, place d'Armes, bur. 1200, Montréal	24 03 1975
1371-0587	ADMINISTRATION CONSTANTIN & FORGET INC. *CONSTANTIN & FORGET ADMINISTRATION INC.*	Montréal	22 01 1975
1368-7850	AGENCE DES VENTES S.R.L. (QUÉBEC) LTÉE *S.R.L. SALES AGENCY (QUÉBEC) LTD.*	1117, Ste-Catherine ouest, bur. 505, Montréal	25 06 1974
1230-9175	ALBEE CRÉATIONS INC.	Montréal	03 10 1966
1370-0190	AMÉNAGEMENT DEFAUW INC. *DEFAUW DEVELOPMENT INC.*	1, place Victoria, bur. 3312, Montréal	11 10 1974
1340-9149	AMÉNAGEMENTS SONIA INC. *SONIA DEVELOPMENTS INC.*	St-Constant (Laprairie)	18 09 1973
1358-7811	BERNARD AMPLEMAN, FLEURISTE INC.	2525, rue Cavendish, app. 1041, Montréal	27 09 1974
1367-9766	ANTIPOLLUTION GLOBE INC. *GLOBE ANTIPOLLUTION INC.*	Montréal	15 02 1974
1359-1607	ANTIQUITÉS DE LA VIEILLE EUROPE INC. *OLD EUROPE ANTIQUES INC.*	1, place Ville-Marie, bur. 930, Montréal	16 09 1974
1368-3099	ANTIQUITÉS DU VIEUX MONDE LTÉE *OLD WORLD ANTIQUES LTD.*	4, place Ville-Marie, suite 514, Montréal	17 05 1974
1371-2229	ARÉNA BOIS DES FILION INC.	20, 46e Avenue, Bois-des-Filion (Terrebonne)	03 02 1975
1358-0022	ASPHALTE DUJO LTÉE	582, rue Sylvain, Notre-Dame (Laprairie)	22 07 1974
1299-3184	ASSELIN CONSTRUCTION INC.	482, place Laframboise, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds (Berthier)	09 02 1960

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1365-2938	ATELIER COSTER BOURDON INC.	267, rue Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (Joliette)	05 05 1975
1361-3849	ATELIERS MADISON ET FILS INC.	197, ruisseau des Noyers, L'Acadie (St-Jean)	23 01 1975
1362-5819	AUBERGE REFLETS INC.	1re Avenue, Marchand (Labelle)	24 03 1975
1372-0610	AUTO GAGNÉ & BEAUBIEN INC.	1873, rue de Lorimier, Montréal	11 04 1975
1337-7999	PETER BARRETT & ASSOCIÉS LTÉE *PETER BARRETT & ASSOCIATES LTD.*	Montréal	14 08 1973
1359-1318	BATIMEX INC.	Montréal	13 09 1974
1340-2979	BATTERIES MONTRÉAL INC. *MONTRÉAL BATTERIES INC.*	2369, avenue de Villiers, Montréal	19 09 1973
1355-9497	BERFAX LTÉE *BERFAX LTD.*	1155, boul. Dorchester ouest, suite 3420, Montréal	22 04 1974
1354-3806	BINGO M.P.L. INC.	Montréal	05 03 1974
1337-5621	LA BOÎTE DE SURPRISE RIVE GAUCHE DE QUÉBEC INC.	1254, rue Ste-Catherine ouest, 4e étage, Montréal	07 12 1972
1369-7636	ANDRÉ BOSSÉ ET ASSOCIÉS, LIMITÉE	2385, rue du Capitaine-Bernier, Montréal	23 09 1974
1351-3403	BOULAIS, DECELLES, GADOUA, RIVARD INC.	62, rue St-Charles ouest, Longueuil (Chambly)	27 12 1973
1357-3175	BOUTHILLIER & LAVEAUX INC.	3850, rue Masson est, Montréal	19 06 1974
1361-1967	BOUTIQUE ANANSI INC.	1413, rue St-Marc, Montréal	13 01 1975
1354-3798	BOUTIQUE ANDRÉA INC.	Brossard (Laprairie)	27 03 1974
1369-1860	BOUTIQUE DES GRIFFES INC.	1838A, Ste-Catherine ouest, Montréal	01 08 1974
1371-4068	BOUTIQUE DU PRO MIKE HÊTU INC. *MIKE HÊTU PRO SHOP INC.*	1707, rue Viel, Montréal	19 02 1975
1371-6501	BOUTIQUE MACHABÉE INC.	Terrebonne	10 03 1975
1341-0691	BRASSERIE LA GARGOTE INC.	Laval	25 09 1973
1355-5545	BRASSERIE MONT-LAURIER INC.	440, boul. Paquette, Mont-Laurier (Labelle)	28 12 1973
1368-3891	BRASSERIE ST-LUC INC.	306, boul. St-Luc, St-Luc (St-Jean)	23 05 1974
1369-7503	BREVÊTS EUROCAN LTÉE *EUROCAN PATENTS LTD.*	615, boul. Dorchester ouest, bur. 1010, Montréal	23 09 1974
1240-9959	BRIGHT STAR PRODUCTS INC.	Montréal	19 11 1969
1345-9417	BROCO INC.	1186, rue Frémont, St-Bruno-de-Montarville (Chambly)	12 11 1973

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1354-2931	BURCO LTÉE	Montréal	22 02 1974
1351-6166	CAGIR CANADA LTÉE *CAGIR CANADA LTD.*	Montréal	24 01 1974
1230-5074	CAMERON AIR SERVICE INC.	65, rue Bouchard, Dorval (Montréal)	26 07 1971
1359-0823	CAMPING MASKA INC.	5199, rue Frontenac, St-Hyacinthe	11 09 1974
1361-8939	CANOTS LES VOYAGEURS DU PONTIAC LTÉE *PONTIAC VOYAGEURS CANOES LTD.*	Fort-Coulonge (Pontiac)	19 02 1975
1359-9931	CARAVANE EMPIRE INC. *EMPIRE CARAVAN INC.*	Routes 7 et 98, St-Luc (St-Jean)	30 10 1974
1361-2098	CARPETTES MILLETTE INC.	282, chemin St-Ours, Sorel (Richelieu)	10 01 1975
1367-1813	CARROSSERIE D'AUTO J.W. LTÉE *J.W. AUTO BODY LTD.*	300, rue Canal Bank, St-Pierre (Montréal)	22 02 1974
1368-1960	CARROSSERIES D'AUTO LAURIER TREMBLAY INC. *LAURIER TREMBLAY AUTO BODY INC.*	Montréal	10 05 1974
1360-1323	CENTRE INFORMATIQUE DE LA CONSTRUCTION ST-JACQUES LTÉE.	1593, rue St-André, Montréal	06 11 1974
1356-6534	CHAUSSURES PRÉSIDENT (CANADA) LTÉE	Place Bonaventure, 53, Abitibi, Montréal	27 02 1974
1246-6603	LE CIRCUIT ST-LAURENT INC.	Montréal	22 03 1972
1365-2268	CLIMATISATION LORENZO LAFOND INC.	30, place Le Gardeur, Repentigny (L'Assomption)	30 04 1975
1359-8628	LE CLUB DE GOLF ST-LUC INC.	St-Luc (St-Jean)	22 10 1974
1352-3220	COFFRAGE INTERNATIONAL INC. *INTERNATIONAL FORM WORK INC.*	Montréal	11 12 1973
1369-6521	COMMERCE INTERNATIONAL TRIPLE C INC. *TRIPLE C INTERNATIONAL TRADING INC.*	Montréal	16 09 1974
1361-0548	COMMUNICATIONS D.E.L. INC. *D.E.L. COMMUNICATIONS INC.*	Montréal	03 01 1975
1370-6494	LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ALBRIGHT LTÉE *ALBRIGHT MANAGEMENT COMPANY LTD.*	4265, boul. Édouard-Montpetit, Montréal	10 12 1974
1359-1482	LA COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS CORMORAN DE QUÉBEC *THE CORMORANT LAND DEVELOPMENT COMPANY OF QUÉBEC INC.*	615, Dorchester ouest, bur. 930, Montréal	16 09 1974
1369-5275	LA COMPAGNIE DE GESTION PARIGAR INC.	4456, rue St-Denis, bur. 100, Montréal	03 09 1974
1370-5587	COMPAGNIE DE GESTION THÉO CHRISTIE LTÉE *THEO CHRISTIE HOLDINGS LTD.*	3555, boul. Métropolitain, bur. 800, Montréal	02 12 1974

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1368-2208	LA COMPAGNIE DE TAPIS RYA LTÉE *RYA RUG COMPANY LTD.*	1155, boul. Dorchester ouest, suite 3406, Montréal	13 05 1974
1359-6200	LA COMPAGNIE DES ENTREPRISES REUBEN LTÉE *REUBEN ENTERPRISES CO. LTD.*	60, rue Crémazie ouest, Montréal	10 10 1974
1360-6702	LA COMPAGNIE D'HYPOTHÈQUES DEVCAN LTÉE *DEVCAN MORTGAGE COMPANY LTD.*	5080, rue St-Ambroise, Montréal	24 02 1975
1369-3924	CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PHILBURN INC. *PHILBURN MANAGEMENT CONSULTANTS INC.*	3488, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	05 09 1974
1358-4016	CONSTRUCTION DRAKKARD LTÉE *DRAKKARD CONSTRUCTION LTD.*	Gatineau (Hull)	09 08 1974
1367-2308	CONSTRUCTION GAULOIS INC.	1220, rue Nielsen, St-Hubert (Chambly)	12 03 1974
1357-6285	CONSTRUCTION LAINBEAULT INC.	181, rue Hillview, Gatineau (Hull)	05 07 1974
1368-7991	CONSTRUCTION LAUVAL LTÉE *LAUVAL CONSTRUCTION LTD.*	Brossard (Laprairie)	26 06 1974
1368-3503	CONSTRUCTION OBETTCO LTÉE *OBETTCO CONSTRUCTION LTD.*	Montréal	21 05 1974
1370-9217	LES CONSTRUCTIONS A.L.M. INC. *A.L.M. CONSTRUCTIONS INC.*	St-Laurent (Montréal)	10 01 1975
1370-7179	CONSTRUCTIONS BERGER & PRUDHOMME INC. *BERGER & PRUDHOMME CONSTRUCTIONS INC.*	Ste-Catherine (Laprairie)	16 12 1974
1368-8155	CONSTRUCTIONS JANNICK INC. *JANNICK CONSTRUCTION INC.*	115, chemin St-Jean, La Prairie	27 06 1974
1369-1928	LES CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES QUÉBEC LTÉE	4445, rue Pierre-Tétreault, Montréal	02 08 1974
1370-0703	CONSULTANTS DE COURSES DE MONTRÉAL, INC.	1155, Dorchester ouest, bur. 3900, Montréal	18 10 1974
1356-6799	CORPORATION D'AMÉNAGEMENT NORMONT LTÉE *NORMONT DEVELOPMENT CORPORATION LTD.*	Montréal	21 05 1974
1359-8180	LA CORPORATION D'IMMEUBLES ASHDALE TERRACE *ASHDALE TERRACE REALTY CORPORATION*	4018, Ste-Catherine ouest, Westmount (Montréal)	21 10 1974
1370-7732	LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS N.A.T. LTÉE. *THE N.A.T. LANDHOLDERS INVESTMENT CORPORATION LTD.*	1, place Ville-Marie, bur. 3235, Montréal	17 12 1974
1369-3502	LA CORPORATION L. TADROS *L. TADROS CORPORATION*	1440, rue Ste-Catherine ouest, suite 310, Montréal	15 08 1974
1358-7712	PAUL DAIGNEAULT INC.	Montréal	28 08 1974

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1370-8904	DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE AVANT-GARDE INC. *AVANT-GARDE TECHNICAL DEVELOPMENT INC.*	8500, 4e Avenue, Anjou (Montréal)	06 01 1975
1368-6027	DISTRIBUTION D'ALIMENTS P.S. INC. *P.S. FOODS DISTRIBUTION INC.*	Montréal	10 06 1974
1359-1797	DISTRIBUTION LALLOUZ INC. *LALLOUZ DISTRIBUTION INC.*	Montréal	17 09 1974
1326-0716	LES DISTRIBUTIONS 67 LTÉE	Montréal	09 11 1965
1370-0042	DUSONIC INC.	Montréal	10 10 1974
1369-5960	LES ÉCURIES CRÉMAZIE INC. *CRÉMAZIE STABLES INC.*	50, place Crémazie ouest, bur. 208, Montréal	10 09 1974
1228-4022	ÉDIFICE L'ACADIE INC.	750, boul. Crémazie ouest, Montréal	20 02 1968
1256-3474	ÉLYSÉE REALTIES LTD.	1260, croissant Redpath, Montréal	13 07 1959
1356-8209	LES ENTREPRISES DE PLANCHES MURALES POIRIER INC.	Longueuil (Chambly)	27 05 1974
1368-9765	LES ENTREPRISES DE RECYCLAGE NADEAU INC. *NADEAU RECYCLING ENTERPRISES INC.*	Montréal	12 07 1974
1368-0848	LES ENTREPRISES DUDEM INC.	Montréal	10 06 1974
1369-2587	LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES DEBLON INC.	3735, boul. Gouin est, Montréal-Nord	08 08 1974
1237-3924	LES ENTREPRISES MAXI-BEC LTÉE *MAXI-BEC ENTERPRISES LTD.*	119, Hôtel-de-Ville, Hull	31 03 1971
1370-5637	LES ENTREPRISES MIRADIX LTÉE	160, rue Pesant, St-Eustache (Deux-Montagnes)	03 12 1974
1368-3115	LES ENTREPRISES P.F.F. INC. *P.F.F. ENTERPRISES INC.*	1117, Ste-Catherine ouest, suite 606, Montréal	17 05 1974
1332-6533	LES ENTREPRISES VASELIN LTÉE	63, rue Hôtel-de-Ville, Hull	26 01 1973
1358-8769	ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ET MARIN TERRAMARE LTÉE *TERRAMARE INDUSTRIAL AND MARINE EQUIPMENT LTD.*	604, 12e Avenue, LaSalle (Montréal)	30 08 1974
1369-8527	EXCAVATION BERNARD & BOUDREAULT LTÉE *BERNARD & BOUDREAULT EXCAVATION LTD.*	2088, rue Patricia, St-Laurent (Montréal)	30 09 1974
1362-7260	EXCAVATION R.J.L. INC.	224 C, montée Ste-Marianne, Mirabel (Deux-Montagnes)	02 04 1975
1358-5971	FER ORNEMENTAL LUCERNE INC.	523, rue des Rossignols, Gatineau (Hull)	20 08 1974
1359-6846	FERME VALMORE TRUDEL INC	Joliette	16 10 1974
1368-7728	FERMES D'ÉLEVAGE LA GRANDE VALLÉE LTÉE *BIG VALLEY RANCHES LTD.*	1, place Ville-Marie, bur. 1721, Montréal	19 06 1974

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1370-1867	FERRUBEC INC	236, boul. des Laurentides, Pont-Viau (Laval)	29 10 1974
1370-2972	FICOTEC LTÉE	12157, rue James-Morrice, Montréal	06 11 1974
1358-6466	FLOVEL INC.	Rigaud (Vaudreuil)	19 08 1974
1363-6113	JEAN-CLAUDE FORTIER & ASSOCIÉS INC.	2397, boul. Keller, St-Laurent (Montréal)	20 05 1975
1361-7667	GESTION G.I.L. LTÉE	10, rue St-Jacques, suite 909, Montréal	13 02 1975
1357-3001	GESTION HEGIRE INC. *HEGIRE HOLDINGS INC.*	1010, Ste-Catherine ouest, ch. 1210, Montréal	18 06 1974
1368-9054	GESTION TERQUE INC. *TERQUE HOLDINGS INC.*	C.P. 71, Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Terrebonne)	05 07 1974
1371-2070	GRAPHIQUES CANA INC. *CANA GRAPHICS INC.*	525, rue Hodge, St-Laurent (Montréal)	03 02 1975
1360-5233	GRAPHIQUES MÉRÉDITH LTÉE *MÉRÉDITH GRAPHICS LTD.*	140, place Shamrock, Pincourt (Vaudreuil)	29 11 1974
1314-5792	CHARLES A. GROTHE CIE LTÉE	Montréal	01 04 1954
1253-9219	HÔTEL DE LA TRAVERSE D'OKA INC.	Oka (Deux-Montagnes)	10 09 1970
1353-1751	HÔTEL LA CLAIRIÈRE INC.	Labelle	27 10 1967
1369-9053	HOUSSES D'AUTO SÉGUIN INC. *SÉGUIN SEAT COVER INC.*	Laval (Île-Jésus)	02 10 1974
1371-4795	J. HURLEY CANADA INC.	Montréal	25 02 1975
1370-6460	IMMEUBLES FAIRBORN LTÉE *FAIRBORN REALTIES LTD.*	1, place Ville-Marie, bur. 3635, Montréal	10 12 1974
1369-2157	IMMEUBLES P.L.G. INC	Ste-Marguerite-du-Lac-Masson (Terrebonne)	05 08 1974
1357-5949	IMMEUBLES PREMIÈRE VILLE LTÉE	1117, rue Ste-Catherine ouest, suite 923, Montréal	04 07 1974
1368-5110	IMPORTATION S.B.S. INC. *S.B.S. IMPORT INC.*	7389, avenue Henri-Julien, Montréal	03 06 1974
1371-7525	INSTALLATIONS R. MALTAIS INC.	1330, rue Plaisance, Brossard (Laprairie)	29 05 1975
1370-2550	LES INSTRUMENTS CORIOLAN INC.	Joliette	01 11 1974
1268-0245	LES JARDINIERS LAURENTIENS INC.	445, Rivière nord Laurentides (L'Assomption)	10 06 1971
1370-1628	JARDINS COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL INC.	5205, av. Bourbonnière, app. 3, Montréal	25 10 1974
1371-0215	KARBA LTÉE *KARBA LTD.*	1, place Ville-Marie, bur. 1734, Montréal	20 01 1975

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1365-4132	LANJAC INC.	20, rue Elgin, place Bonaventure étage E, Montréal	14 05 1975
1369-7453	LA MAISON DE COURTAGE DE L'AUTOMOBILE B.M. (1974) INC.	3003, rue Sherbrooke est, Montréal	23 09 1974
1361-5315	DAVE MALTAIS INC.	500, place d'Armes, bur. 2060, Montréal	31 01 1975
1350-9559	C. J. MAROIS INC.	233, avenue Laval, Laval (Île-Jésus)	12 12 1973
1320-7428	LA MARONIÈRE INC.	2609, rue Masson, Montréal	10 05 1966
1369-5564	MESSAGERIES DE MAGAZINES GLOBE INC. *GLOBE MAGAZINES MESSENGERS INC.*	Montréal	05 09 1974
1341-5898	BERNARD MICHEALS LTÉE *BERNARD MICHEALS LTD.*	63, rue Marcel-Meloche, Kirkland (Montréal)	04 10 1973
1356-6997	MOBILTRON INC.	3261, boul. Gouin ouest, Montréal	17 05 1974
1370-2790	MOTEL CADILLAC LTÉE	Montréal	05 11 1974
1351-2249	MOTO-PLANE, AVIATION INC.	Hangar 2, aéroport municipal St-Jean	29 11 1973
1247-4763	N.S.C.N. INC.	Maniwaki (Gatineau)	12 06 1969
1313-8342	OMEGA MINING CORPORATION LIMITED (No personal liability)	177, rue Ste-Catherine ouest, suite 415A, Montréal	23 01 1962
1370-0968	PARFUMERIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES INC.	Laval (Île-Jésus)	21 10 1974
1361-7014	LES PARFUMS DE SYBARIS INC.	Montréal	10 02 1975
1369-6414	PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE RAYCLO INC.	Mont-Laurier (Labelle)	12 09 1974
1369-8055	PHOTO MÉTAL DE MONTRÉAL LTÉE	6250, rue Notre-Dame ouest, Montréal	25 09 1974
1240-8399	LES PLACEMENTS BRÉBEUF INC.	4505, rue Brébeuf, Montréal	28 06 1961
1280-4258	LES PLACEMENTS POLO INC.	Chambly	30 07 1969
1369-4278	PLACEMENTS SERIN INC. *CANARY INVESTMENTS INC.*	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 600, Montréal	22 08 1974
1357-9305	PLOMBERIE ET CHAUFFAGE GRADE LIMITÉE *GRADE PLUMBING AND HEATING LIMITED*	240, rue Principale Grenville (Argenteuil)	18 07 1974
1327-3958	POWER TEXTILES INC.	927, avenue Rockland, Montréal	13 01 1955
1369-6844	LES PRODUCTIONS ORSO INC.	4287, rue de l'Esplanade, Montréal	17 09 1974
1368-4543	LES PRODUCTIONS SON ORIGINAL INC. *ORIGINAL SOUND PRODUCTIONS INC.*	1230, montée de Liesse, St-Laurent (Montréal)	29 05 1974
1369-6364	LES PRODUITS HYDRAULIQUES D'AHUNTSIC LTÉE	2184, boul. Gouin est, Montréal	12 09 1974

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution
1359-6150	LES PUBLICATIONS SÉRIES SPORTS INC. *SPORTS SERIES PUBLICATIONS INC.*	Montréal	10 10 1974
1235-0625	RÉSIDENCE MARC-AURÈLE FORTIN INC.	460, boul. Chomedey, Laval (Île-Jésus)	26 11 1971
1208-0990	RESTAURANTS B.L. INC.	Montréal	20 05 1971
1339-7633	YVON ROSS TRANSPORT INC.	Saint-Luc (Saint-Jean)	28 04 1972
1321-2048	ROUND'S INC.	5336, rue Sherbrooke ouest, Montréal	23 04 1952
1362-0224	LA SOCIÉTÉ BERBRILA, INC.	22, rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts (Terrebonne)	24 02 1975
1368-7876	LA SOCIÉTÉ DE GESTION MARINAR INC.	6, boul. Desaulniers, St-Lambert (Chambly)	25 06 1974
1371-0785	LA SOCIÉTÉ D'ÉDITION JEAN-FRANÇOIS LTÉE.	Montréal	23 01 1975
1263-5934	SUN-GOLD & TUNGSTEN MINES LIMITED (No personal liability)	Montréal	19 01 1972
1368-6969	LES TRADUCTIONS CHEZ NOUS LTÉE	1221, rue Crescent, Montréal	17 06 1974
1356-9165	TRANSPORT MARCEL HARBEC & FILS INC.	St-Roch-de-l'Achigan, L'Assomption	03 06 1974
1286-8535	UDEL (QUÉBEC) LTÉE	Montréal	01 03 1972
1358-9262	LES VARIÉTÉS PLASTIQUES J.T. LTÉE *J.T. VARIETY PLASTICS LTD.*	555, avenue Hays, Montréal	03 09 1974
1368-8007	LES VÊTEMENTS DE SPORT TRANS-CANADA INC. *TRANS-CANADA SPORTSWEAR INC.*	Montréal	26 06 1974

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE NICOLET INC. 1248-3186	80 06 12	Aucune
CENTRES DE LA COPIE INSTANT INC. 1304-5372	80 07 09	Aucune
FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC. 1300-5178	80 07 22	Aucune
LOCATION PARAGON INC. 1349-8274	80 07 15	Aucune
MacGREGOR CONSTRUCTION INC. 1273-2012	80 06 16	Aucune

8345-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-80-46804
M-301268-101-D
(18559-V)
J.K. STOCKWELL LIMITED
Box 176
Leamington, Ontario
Au Québec:
775, rue du Marché
Chambre 65
Montréal, QC

Annexe amendée:
La requérante demande une republication de la demande publiée à la *Gazette officielle du Québec* no 4, en date du 26 janvier 1980, page 895, comme suit:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
De la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à Montréal et retour avec marchandises avariées ou refusées, pour le transport de nourriture en conserve pour le compte de Canadian Canners Ltd de leur usine de Leamington et Dresden, Ontario.
Droit additionnel:
La requérante aura le droit d'utiliser des camions isothermes pour protéger la marchandise contre le froid.

Rôle M-80-51822
M-305216-101-D
DANOU
(Côté, Daniel)
715, Lusignan
Montréal, QC
H3C 1Z1

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Montréal à Lachine et ville LaSalle pour le transport de journaux, brochures, revues, périodiques, et retour, pour le compte de Gilles Morrissette Inc.

Rôle M-80-53378-4
M-40013-113-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de décision portant sur la présente requête.
Tarif de marchandise en vrac no 640-A, C.T.Q. 4102
Addition d'un nouvel article au nom de Bulk Carriers Ltd. et de Tank Truck. Produits venant des usines de Hercules Canada Ltd.
De: Burlington (Ont.)
À: divers points dans la province de Québec
Taux: tous les taux applicables du tarif no 640-A moins 15%.
Pour le contrôle de la température, ajouter 10% aux taux publiés.

Taux différents *		
Pommes de terre		
York et Summerside	— Montréal, QC	1,20 $ le cent livres
	— Québec, QC	1,01 le cent livres

* N'incluant pas le chargement et le déchargement.
Ces taux sont soumis aux dispositions des règlements sur les subventions au trafic en direction de l'Ouest et sur les subventions sélectives dans la Région atlantique ainsi que les tables d'augmentations et de réductions.
Entre en vigueur le 1er juin 1980.

Rôle M-80-53815-5
M-30004-551-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Addition au tarif d'espèce spécial, C.T.Q. no 4155
Au nom de: Brazeau Transport Inc., Inter-City Truck Lines (Canada) Inc., Kingsway Dalewood Ltd., Kingsway Transports Ltd. et Motorways (Ontario) Ltd.
Bois ou autres produits de la forêt
De: Sturgeon Falls (Ontario)
À: Montréal (Québec), 142 - 60 000 lb

Rôle M-80-53817-1
M-40013-114-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce en vrac no 640-A, C.T.Q. no 4102
Numéro 470 - Augmentations suivantes:
Produits du pétrole, tels que décrits dans ce tarif.
1. Taux d'utilisation à court terme pour un véhicule à cinq essieux.
Taux: 3 146,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:

A — 35,30 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,41 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 milles de roulement par semaine.
Exception: véhicules en provenance d'Ottawa (Ontario)
Taux: 3 419,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:
A — 38,47 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,54 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 milles de roulement par semaine.
2) Taux d'utilisation à court terme pour un véhicule combiné à six essieux.
Taux: 3 620,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:
A — 40,72 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,63 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 milles de roulement par semaine.
Exception: Véhicules en provenance d'Ottawa (Ontario).
Taux: 3 769,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:
A — 42,40 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,69 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 milles de roulement par semaine.
3) Taux d'utilisation à court terme pour un véhicule combiné à sept essieux ou plus.
Description de train de roues d'engrenage: 8 essieux
Taux: 3 919,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:
A — 44,09 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,76 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 de roulement par semaine.
Exception: véhicules en provenance d'Ottawa (Ontario).
Taux: 4 059,00 $ par semaine, ce qui comprend 2 000 milles de roulement ou 80 heures par semaine; plus le plus élevé des montants suivants:
A — 45,77 $ de l'heure pour toutes les heures en sus de 80 heures par semaine.
B — 1,83 $ du mille de roulement pour tous les milles en sus de 2 000 milles de roulement par semaine.

Rôle M-80-53818-9
M-30004-553-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif de classe no 10-E C.T.Q. 1500
Adjonction d'un règlement:
Perception des frais — facturation à un tiers:
1. Quand les frais de transport doivent être payés par quelqu'un d'autre que l'expéditeur ou le consignataire indiqué sur le connaissement et sur l'ordre d'expédition, le nom et l'adresse de cette personne doivent figurer sur les documents susmentionnés au moment de la soumission (voir alinéa 2 et note B).
2. Les chargements réglementés par les présentes seront acceptés pourvu que le premier transporteur consente à faire crédit à l'expéditeur, et que ce dernier promette de payer tous les frais légalement accumulés si le tiers ne s'en acquitte pas dans les délais prescrits.
Note A: La mention «payé d'avance» doit paraître sur la facture des chargements réglementés par les présentes.
Note B: Lorsque l'expéditeur ou le consignataire demande au transporteur d'imputer le transport à un tiers, et que cette demande ne figure pas sur la note d'expédition au moment du départ, des frais de facturation de 10,28 $ s'ajoutent alors à tous les autres frais pertinents. Les frais additionnels sont imputés à la partie facturée pour le transport. La présente ne s'applique pas aux exportations.
Tarif d'espèce no 15-L C.T.Q. no 4096
Adjonction d'article:

	De	*A*	*Taux*	*Minimum*
Appareils ou matériel, commercial ou ménager, à savoir: appareils électroménagers et pièces de rechange.	Hamilton (Ont.)	Montréal (QC)	425	10 000
			317	15 000
	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	394	10 000
			290	15 000
Adjonction d'un nouvel article:				
Appareils ou matériel, commercial ou ménager, à savoir: Disques, appareils phonographiques.	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	463	5 000
			319	10 000

Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Asphalte, bitume ou goudron, à savoir: Ciment (à base de goudron), revêtement liquide (à base de goudron) bitume. Matériaux de toiture, à savoir: carton asphalté	Hamilton (Ont.)	Montréal (QC)	156 149 142	40 000 45 000 50 000

Remaniement du numéro 1090:

Bottes ou souliers, à savoir: Boîtes de chaussures	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	510 394	5 000 10 000

Adjonction au numéro 1254:

Brique décorative, sur palettes Mortier en sacs	Grand-Mère (QC)	North Bay (Ont.)	173	50 000

Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits chimiques en sacs ou en barils	Montréal (QC)	Hamilton (Ont.)	160	45 000

Adjonction d'un nouvel article:

Denrées alimentaires non périssables, définies dans la désignation tarifaire des marchandises au Canada no 22, numéros 35810 à 37980 incl.	Amos (QC) La Sarre (QC) Malartic (QC) Rouyn (QC) Val-D'Or (QC)	330 226 231 191	24 000 30 000 40 000 50 000	

Note: Taux valables seulement lorsque la marchandise est livrée au terminus du transporteur à Toronto (Ont.) (par exemple, Cobourg (Ont.))

Adjonction au numéro 3860:

	Entre	*Et*		
Denrées alimentaires, à savoir: Fromage	Montréal (QC)	Winchester (Ont.)	75	60 000

Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Meubles, définis aux nos 39030 à 40570 incl. de la désignation tarifaire des marchandises au Canada no 22, sauf les matelas et les sommiers à ressorts qui sont définis aux numéros 40140 à 40180 A incl.	Toronto (Ont.)	Rouyn (QC) Val-D'Or (QC)	775 820	10 000 10 000

Adjonction et (ou) modification au numéro 4827:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Matériaux isolants, fabriqués à partir de papier déchiqueté traité chimiquement, en sacs.	Ottawa (Ont.)	Drummondville (QC)	145	30 000
		Granby (QC)	142	30 000
		Nicolet (QC)	152	30 000
		Québec (QC)	166	30 000
		Shawinigan (QC)	160	30 000
		Sherbrooke (QC)	145	30 000

Adjonction d'un nouvel article:

Matériaux isolants, à savoir: Laizes de laine de verre matelassée, laine ou fibre minérale, en panneaux ou en feuilles, à plat, rigides. Laizes de laine minérale définies au numéro 51790 de la désignation tarifaire des marchandises au Canada no 22.	Toronto (Ont.)	Montréal (QC)	175	30 000

Adjonction d'un nouvel article:

	Entre	*Et*	*Taux*	*Minimum*
Cuir, en ballots ou en boîtes de carton. Produits chimiques servant au traitement du cuir.	Montréal (QC)	Vankleek Hill (Ont.)	250 175 150	5 000 10 000 15 000
Adjonction d'un nouvel article:				
Adjonction au numéro 5375				
	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Nickel	Port-Colborne	Granby (QC)	339	24 000
		Sorel (QC)	301	30 000
		Tracy (QC)	251	40 000
		Mont-Joli (QC)	410	24 000
		Rimouski (QC)	347	30 000
			305	40 000
		Montréal (QC)	277	24 000
Adjonction au numéro 5470:				
Peinture et vernis, à savoir: Bioxide de titane, pigments de titane, en sacs	Tracy (QC)	Maple (Ont.)	190	40 000
		Milton (Ont.) (QC)	190	40 000
Adjonction d'un nouvel article:				
Imprimés, savoir: Livres				

De: Georgetown (Ont.)

À	Frais de						Taux les cent livres				
	201 250	251 300	301 350	351 400	401 450	451 500	500	1 000	2 000	5 000	10 000
Montréal (QC)	16,45 $	18,95 $	22,45 $	26,45 $	29,45 $	32,20 $	625	509	509	483	359
Québec (QC)	24,65	30,15	35,60	35,60	46,60	52,05	1 096	1 028	950	Ø	Ø
Sherbrooke (QC)	22,30	27,30	32,25	32,25	42,15	47,10	992	979	911	Ø	Ø

		Taux	*Minimum*
De: Québec (QC)	À: Toronto (Ont.)	545	10 000
		407	15 000
		356	20 000
		320	24 000

Numéro 5735

Imprimés, savoir: livres et catalogues, en paquets, sur patins, emballés serrés ou attachés.

	Entre	*Et*		
Maintenant:	Owen Sound (Ont.)	Montréal (QC)		
Adjonction d'un nouvel article:				
	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Métal en feuilles, à savoir: Gouttières et pièces, poubelles et couvercles, sceaux, tuyaux de poêle et pièces, baignoires.	Hamilton (Ont.)	Montréal (QC)	210	30 000
Adjonction d'un nouvel article:				

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Papeterie et accessoires de bureau, à savoir: Stylos-billes, crayons pastels, gommes à effacer, crayons ou stylos feutres, crayons.	Drummond-(QC)	Toronto (Ont.)	969 908 837	LTL 1 000 2 000

Adjonction et (ou) modification au numéro 6890

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Carreaux de céramique, en boîtes de carton	Montréal (QC)	Toronto (Ont.)	325 285 239 216 195 174 135 117 103	5 000 10 000 15 000 20 000 24 000 30 000 40 000 50 000 70 000
	Entre	*Et*	*Taux*	*Minimum*
	Québec (QC)	Hamilton (Ont.)	231 221 156	40 000 45 000 70 000

Note: Les chargements expédiés de Montréal (QC) à Toronto (Ont.) peuvent comporter des carreaux adhésifs.

Remaniement du numéro 7450

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Poudre, en sacs	Sorel (QC) Tracy (QC)	Guelph (Ont.)	158	70 000
		St. Catharines (Ont.)	158	70 000
		Stratford (Ont.)	166	70 000
		Toronto (Ont.)	137	70 000
	Tracy (QC)	Owen Sound (Ont.)	186	70 000

Numéro 7785

Boîtes ou carton démontés, sur palettes. Ajouter cette note: Palettes vides, retourner à 0,89 $ les cent livres (charge minimale 24 000 livres de Montréal (QC) à Brockville (Ont.).

Numéro 8035

Papier, en rouleaux.

Ajouter cette note: Palettes vides, retourner à 0,87 $ les cent livres (charge minimale 40 000 livres) de Montréal (QC) à Brockville (Ont.).

Numéro 8297

Vieux papier et déchets: de papier.	London (Ont.)	Jonquière (QC)	259	45 000

Numéro 8329

Papier tenture, en rouleaux, sur patins. Annuler

Adjonction d'un nouvel article:

Aliments en conserve, à savoir:				
Viande.	Montréal (QC)	Belleville (Ont.)	416	5 000
Denrées alimentaires, à savoir:			381	10 000
Bouillon concentré, épices.			152	30 000
			126	40 000
			120	45 000

Adjonction au numéro 9450

	Entre	*Et*	*Taux*	*Minimum*
Isotopes radioactifs	South March	Montréal	230	10 000
Instruments de science ou de dessin, à savoir: Appareils d'électrothérapie	(Ont.)	(QC)	219 198	15 000 20 000

Tarif no 25-E - Exceptions à la désignation tarifaire des marchandises au Canada, C.T.Q. no 2284

Numéro 390
Meubles
Ajouter: Charge complète de camion
Exception: Les chargements de Toronto et Missisauga (Ont.) à destination de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la région de Québec doivent peser au moins 18 000 livres.

Rôle M-80-53821-3
M-30004-554-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:
On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce no 1005-E C.T.Q. 4098
Numéro 132: Produits en conserve, selon la liste
Denrées alimentaires et autres
Suppression de ce numéro

Adjonction des articles suivants au numéro 590

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Capsules, couvercles, bouchons etc., savoir:	Montréal	Vancouver	1 063 883	30 000 40 000
Bouteilles, boîtes de conserve, verres ou pots.				

Adjonction d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Équipement ou fournitures électriques, savoir:	Montréal	Vancouver	820 808	500 5 000
Éléments et pièces de lumières de secours.			748 621 607 600	10 000 20 000 30 000 40 000

Remaniement de l'article 1080
Revêtements de sol, savoir:

De: Montréal *À:*	*500*	*10 000*	*20 000*	*24 000*	*36 000*	*40 000*
Calgary						
Edmonton	1 024	—	—	—	888	—
Lethbridge						
Penticton (1)	1 247	—	—	—	1 177	1 142
Vernon (1)						
Kelowna (1)	1 247	—	—	—	1 177	—
Regina	893	—	—	—	770	—
Saskatoon	931	—	—	—	825	821
Vancouver	1 153	1 075	1 059	1 002	—	—
Winnipeg	719	—	—	—	609	—

(1) Note: Non applicables lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd., Midland Superior Express Ltd. et Reimer Express Lines Ltd.

Adjonction d'un nouvel article
Meubles, savoir:
Tables démontées, à plat
Verre, savoir:
Miroirs, tableaux

De: Montréal

À:	*500*	*1 000*	*2 000*	*5 000*	*10 000*	*20 000*	*30 000*
Calgary	1 390	1 281	1 264	1 254	1 199	1 145	948
Edmonton	1 390	1 281	1 264	1 254	1 199	1 155	959
Lethbridge	1 395	1 286	1 264	1 254	1 210	1 150	954
Kamloops (1)	1 744	1 635	1 613	1 581	1 455	1 417	1 379
Kelowna (1)	1 635	1 526	1 510	1 477	1 341	1 310	1 303
Penticton (1)	1 700	1 591	1 575	1 542	1 417	1 395	1 390
Regina	1 254	1 172	1 145	1 128	1 063	954	807
Saskatoon	1 297	1 199	1 177	1 145	1 117	981	845
Winnipeg	1 117	1 025	1 014	981	943	801	665
Vancouver	1 673	1 564	1 553	1 499	1 363	1 248	1 172
Vernon (1)	1 744	1 635	1 619	1 586	1 461	1 422	1 390

(1) Note: Non applicables lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd., Midland Superior Express Ltd. et Reimer Express Lines Ltd.

Adjonction d'un nouvel article:
Produits du papier, savoir:
Tapis de bain. tapis pour automobiles, nappes, dessus de plateau.

De: Montréal

À:	*500*	*5 000*	*10 000*	*À:*	*500*	*5 000*	*10 000*
Calgary	1 183	1 119	1 050	Thunder Bay	717	694	682
Edmonton	1 183	1 119	1 050	Vancouver	1 268	1 233	1 142
Regina	1 142	1 087	1 015	Winnipeg	994	941	903
Saskatoon	1 164	1 113	1 046				

Numéro 2870:
Produits chimiques, savoir:
Anhydride acétique en fûts.
Suppression de ce numéro
Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits chimiques, savoir: Nitrate d'ammonium	Calgary	Montréal	230	40 000

Note: non applicables lorsque le transport est effectué par Motorways (Ontario) Ltd.

Numéro 3610:
Bois d'oeuvre ou autres produits forestiers, savoir:

Supprimer la note: non applicables lorsque le transport est effectué par Smith Transport Co. Ltd.

Adjonction au numéro 3910:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits papetiers, savoir: Papier journal, papier d'imprimerie	Red Rock (Ontario)	Montréal (QC)	170 Ⓝ160 Ⓝ154	30 000 40 000 50 000
	Thunder Bay	Saint-Jérôme	182 170	30M 40M

Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Denrées alimentaires, savoir: Margarine, vinaigrette.	Vancouver	Montréal	562 554	40 000 45 000

Note: Les taux comprennent le service de conservation.

Adjonction d'un nouvel article:

Meubles, savoir: Lits d'eau démontés	Vancouver	Montréal	730	40 000

Adjonction au numéro 4640
Fruits frais en boîtes

Les taux comprennent le service de conservation, à condition que le type de service de conservation requis soit indiqué sur la feuille d'expédition.

De:	*À: Montréal (QC) 40 000*	*Québec (QC) 40 000*
Vernon, Oyama, Woodsdale, Winfield, Rutland, Kelowna, Westbank, Erickson (Creston).	7,19 $	7,76 $
Summerland, Penticton, Keremeos, Cawston.	7,36	7,93
Kaleden.	7,40	7,97
Oliver, Haines, Osoyoos.	7,43	8,00
Naramata.	7,57	8,14

Tarif de concurrence no 1500 C.T.Q. 4254
Numéro 4140
Viande fraîche suspendue.
Ajouter la note suivante: Applicables lorsque le transport est effectué par Direct Winters Transport (Western) Ltd., Millar & Brown Ltd.

Adjonction d'un nouvel article:

			11 la lb	
Appareils ou équipement commerciaux ou ménagers, savoir:	Montréal	Winnipeg		
Rubans magnétiques. Disques phonographiques.			19,00 $	Frais minimaux

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Smith et Canadien Pacifique

Adjonction d'un nouvel article:

Marchandises générales servant aux sports en région arctique	Montréal	Winnipeg	0,13	1M
			0,12	2M
			0,10	5M
			0,08	10M

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Smith et Canadien Pacifique

Adjonction d'un nouvel article:

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
			11 la lb	
Appareils ou équipement commerciaux ou ménagers, savoir:	Winnipeg	Montréal		
Rubans magnétiques. Disques phonographiques			19,00 $	Frais minimaux

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Smith et Canadien Pacifique

Adjonction d'un nouvel article:

Fer et acier, savoir:	Montréal	Winnipeg	295	40M
Écrous et boulons, Silvaco Limited	(du quai)	Calgary	447	40M
		Edmonton	447	40M

Note 1: La cargaison doit être livrée au terminus des transporteurs
Note 2: Les taux sont en vigueur jusqu'au 31 décembre 1980
Note 3: Applicables lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Limited

Adjonction d'un nouvel article:

Articles en résine synthétique, savoir:	Montréal	Edmonton	9,38 $	500
Rouleaux de vinyle doublé de tissu. Anthony Foster				

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

Adjonction au numéro 2060
Produits chimiques

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.

Pièces d'avion Canadair	Vancouver	Montréal chargement partiel	0,20 $	la lb
		2 000-10 000	0,15	la lb
		plus de 10 000	0,12	la lb
			21,00	Frais minimaux

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Fleet Express Lines Ltd. Division de Inter-City Truck Lines (Canada) Ltd.

Marchandises générales en paquets Empire Traffic Services	Vancouver	Montréal	6,96	Toute quantité
			22,90	Frais minimaux
			1 650,00	par remorque de 45 pi chargée complètement

Note: Applicables lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises sèches	Vancouver	Montréal	7,00 $	Chargement partiel

Note: non applicables lorsque le transport est effectué par Inter-City

Rôle M-80-53822-1
M-30004 550-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434, Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Renouvellement du tarif à contrat no 34, C.T.Q. no 4157

Entre

Brazeau Transport Inc.
Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc.
Direct Motor Express (Québec) Ltd.
Direct Winters Transport Ltd.
Glengarry Transport Ltd.
Kingsway Transports Ltd.
Motorways (Ontario) Ltd.
Overnite Express (1980) Inc.
Smith Transport Co. Ltd.

et

Rolland Inc.

Marchandise: «papier d'impression» et «base absorbante pour papier» en rouleaux, en paquets ou sur des palettes.

	Destination	*Poids minimum en livres*	*Points d'origine et taux par cent livres* *Mont Rolland (QC)*	*St-Jérôme (QC)*
Groupe «A»	Ajax (Ont.)			
	Bramalea (Ont.)			
	Brampton, canton de (Ont.)			
	Markham, canton de (Ont.)	45 000	129	123
	Mississauga (Ont.)	50 000	122	117
	Pickering (Ont.)			
	Toronto métropolitain (Ont.)			
	Vaughan, canton de (Ont.)			
Groupe «A»	Toronto (Ont.) (d'une usine à l'autre)	65 000	114	110
Groupe «B»	Hamilton (Ont.)	45 000	145	140
	Orangeville (Ont.)	50 000	138	132
Groupe «C»	Ottawa (Ont.)	24 000	109	96
	Hull (QC)	30 000	90	81
		40 000	69	63

Marchandise: «papier d'impression» et «base absorbante pour papier», en rouleaux, en paquets ou sur des palettes. C.T.Q. no 4157

Groupe «C» (suite)		45 000	65	59
Groupe «D»	Brantford (Ont.)	45 000	148	143
		50 000	141	136
Groupe «E»	Sudbury (Ont.)	45 000	157	152
		50 000	150	145
Groupe «F»	London (Ont.)	45 000	163	158
	Owen Sound (Ont.)	50 000	156	151

Les taux ci-dessus comprennent une cueillette et une livraison mais ne comprennent pas le chargement et le déchargement.

Lorsque le transporteur doit manutentionner la marchandise à son terminus, un supplément de 12 cents les cent livres est applicable.

Si le transporteur est soumis à une hausse du prix du gallon d'essence après la date du présent contrat, un supplément pour chaque cent d'augmentation s'applique de la façon suivante:

Groupe A	1,35 $ le voyage	Groupe D	1,58 $ le voyage
Groupe B	1,55 le voyage	Groupe E	1,69 le voyage
Groupe C	0,41 le voyage	Groupe F	1,76 le voyage

Rôle M-80-53823-9
M-30004-555-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N

1434, Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Renouvellement du tarif à contrat no 33 C.T.Q. no 4138

Au nom de:
Brazeau Transport Inc.
Desjardins Transport Ltée
Direct Winters Transport Limited
Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc.
Glengarry Transport Ltd.
Husband Transport Limited
Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.
Kingsway Transports Limited
Maislin Transport Ltd.
R. Martel Express Ltée
Motorways (Ontario) Limited
Overland Western Limited
Overnite Express Inc.
Reliable Scott Transport Limited
Smith Transport Co. Limited
Thibodeau-Finch Express Limited

Pour le compte de: Price Wilson Ltd., Dorval (QC)

Marchandises: Produits du papier: sacs, buvards, boîtes ou cartons, à plat, papier de construction, récipients de remplissage, serviettes en papier, articles de papier, sans dénomination précise, cloisons de carton, cartons pour emballage du papier, ustensiles de plastique, papier d'impression, papier hygiénique, essuie-main, papier peint, papier d'emballage, papier couché non fini.

De: Dorval (QC)
Lachute (QC)

À	40 000	À	40 000	À	40 000
Cambridge (Ont.)	156	Litchener (Ont.)	156	Pickering (Ont.)	133
Hamilton (Ont.)	137	London (Ont.)	161	Toronto (Ont.)	133
		Mississauga (Ont.)	133		

Rôle M-80-53-830-4
M-600255-101-D

LOCATION GALOP INC.
GALOP LEASING INC.

555, St-Jean-Baptiste
Ste-Martine
(Châteauguay) QC
J0S 1V0
Requérante

Demande de changement d'adresse du bureau de location:

Ancienne adresse: 225, boulevard Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay-Centre, QC, J6K 3B9

Nouvelle adresse: 125, Saint-Joseph, Châteauguay-Centre, QC, J6K 3J9

Rôle M-80-53831-2
M-600417-113-D

U-HAUL CO (CANADA) LIMITÉE

8101, route Montréal-Toronto
Montréal-Ouest, QC
H4N 1N1
S.S.: 2727, North Central Avenue
Phoenix
Arizona, U.S.A.
Requérante

La requérante, U-Haul Co. (Canada) Limitée, détentrice du permis M-600417, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Location à court terme de camions à l'adresse suivante: 651, rue King est, Sherbrooke, QC, J1G 1C1.

Rôle M-80-53832-0
M-40003-379-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASS'N

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Modifier le tarif no 458 de North American Van Lines Canada Ltée par l'annulation des taux de transport section cinq et appliquer les sections sept, huit et neuf des taux de transport selon les circonstances, les embarquements qui ont leur origine dans les province du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve, destinés aux points de la province de Québec et transportés entre le 16 octobre et le 23 mai suivant; annuler section six qui concerne les embarquements qui ont leur origine et/ou leur destination dans la province de Québec (sauf comme autrement fourni dans les sections sept, huit, ou neuf) et appliquer les taux de transport section quatre (sauf comme autrement fourni dans les sections sept, huit et neuf) qui résultent d'une augmentation de 5 pour cent; entrant en vigueur le 16 octobre 1980, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1.

Rôle M-80-53833-8
M-40003 378-DT

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION

222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

La présente application a pour but d'amender le tarif no 15 d'Atlas Van Lines (Canada) Ltée., par l'annulation des taux de transport de la section six, et appliquer les taux de transport sections neuf, dix ou onze selon les circonstances, sur les embarquements qui ont pour origine les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve et pour destination les points de la province de Québec et sont transportés du 16 octobre jusqu'au 23 mai suivant; annuler la section huit comme elle s'applique sur les embarquements avec origine et/ou destination dans la province de Québec (sauf comme autrement fourni en sections neuf, dix ou onze) et appliquer les taux de transport section quatre (sauf comme autrement fourni en sections neuf, dix ou onze) ayant pour résultat une augmentation de 5%, entrant en vigueur le 16 octobre 1980, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1.

Rôle M-80-53834-6
M-300796-102-D

TRANSPORT R. ROCHON INC.

458, boulevard Bourassa
St-Jérôme, QC
J7Y 1X8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son permis le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De l'usine d'Indusmin Limited située à Mirabel, à la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée), pour le transport de silice en poudre et/ou en sable par véhicules-citernes pneumatiques, aux installations d'Ottawa Fiber Industries Limited sises à Ottawa et retour avec marchandises refusées et/ou avariées pour le compte de cette dernière.

Condition:

Ce service devra être exploité concurremment avec un permis à être émis par «The Ontario Highway Transport Board».

Rôle M-80-53836-1
M-301952-105-DT

CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Adresse au Québec:
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5
Requérante

Modification tarifaire: tarif K.E.S. 8

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présente requête à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53837-9
M-600025 101 DT

LES VOITURES DE LOUAGE DERAGON LTÉE

317, Principale
Cowansville, QC
J2K 1J4
Requérante

Augmentation des taux de location, à court terme, pour automobiles et camions.
Voir annexe «A» — Automobiles
Voir annexe «B» — Camions

Annexe «A»
Nouveaux taux

Augmentation des taux ou diminution: selon les barèmes

Modèles	*À la journée min. - max.*	*Fin de semaine min. - max.*	*7 jours min. - max.*	*Au mois min. - max.*	*Kilomètre si non inclus dans le tarif min. - max.*
Fiesta ou Pinto	12,00 $ - 30,00 $	30,00 $ - 70,00 $	75,00 $ - 140,00 $	300,00 $ - 425,00 $	0,10 $ - 0,20 $
Escort	14,00 - 35,00	32,00 - 75,00	85,00 - 150,00	325,00 - 475,00	0,10 - 0,20
Fairmont ou Mustang	16,00 - 40,00	34,00 - 80,00	90,00 - 170,00	330,00 - 550,00	0,10 - 0,20
Granada ou Thunderbird	18,00 - 43,00	35,00 - 85,00	110,00 - 190,00	340,00 - 560,00	0,10 - 0,20
LTD ou Crown Victoria	20,00 - 45,00	36,00 - 90,00	115,00 - 200,00	350,00 - 600,00	0,10 - 0,20
Château Club Wagon	40,00 - 68,00	80,00 - 140,00	200,00 - 500,00	800,00 - 1 600,00	0,10 - 0,20

Essence non comprise
Air climatisé: entre 3,50 et 5,00 $ en plus par jour.

Annexe «B»
Nouveaux taux

Augmentation des taux ou diminution: selon les barèmes.

Modèles	*À la journée min. - max.*	*7 jours min. - max.*	*Au mois min. - max.*	*Kilomètre si non inclus dans le tarif min. - max.*
1/2 tonne Pick-Up ou Econoline E-100	15,00 $ - 35,00 $	75,00 $ - 150,00 $	350,00 $ - 600,00 $	0,10 $ - 0,30 $
Econoline E-250 ou Fourgonnette	16,00 - 37,00	75,00 - 160,00	350,00 - 600,00	0,10 - 0,30
Camion — Boîte 12′	20,00 - 45,00	100,00 - 250,00	500,00 - 725,00	0,10 - 0,35
Camion — Boîte 14′	22,00 - 48,00	100,00 - 275,00	500,00 - 750,00	0,10 - 0,37
Camion — Boîte 16′	24,00 - 50,00	100,00 - 300,00	500,00 - 850,00	0,10 - 0,40
Camion — Boîte 18′	26,00 - 55,00	100,00 - 325,00	500,00 - 875,00	0,15 - 0,40
Camion — Boîte 20′	28,00 - 350,00	100,00 - 350,00	500,00 - 900,00	0,15 - 0,45

Essence non comprise.

Rôle M-80-53840-3
M-600083-101-DT

KILDAIR SERVICE LTÉE
92, boul. St-Michel
St-Paul de Joliette, QC
J6E 3Z3
Requérante

La requérante demande la modification de ses tarifs de location de véhicules de commerce comme suit:

Tarifs de location à court terme de véhicules de commerce

Camion	*Capacité*	*Jour($)*	*Semaine($)*	*Mois*	*Taux(¢) kilomètre*
3/4 Tonne	700 kilos	de 25 à 30	de 100 à 130	de 375 à 425	de 10 à 15
16′ Van	15 000 kg	de 45 à 60	de 200 à 250	de 750 à 850	de 15 à 20
18′ Van frig.	15 000 kg	de 65 à 80	de 300 à 375	de 1 100 à 1 200	de 15 à 20
20′ Van	15 000 kg	de 45 à 60	de 200 à 250	de 800 à 900	de 15 à 20
22′ Van	15 000 kg	de 50 à 65	de 210 à 270	de 810 à 910	de 15 à 20
24′ Van	15 000 kg	de 55 à 70	de 220 à 280	de 850 à 950	de 15 à 20
Dompeur 14′	23 000 kg	de 135 à 175	de 650 à 750	de 2 350 à 2 550	de 09 à 15
Dompeur tone Way	23 000 kg	de 180 à 230	de 875 à 975	de 3 100 à 3 500	de 09 à 15
Tracteur					
Simple essieu	15 000 kg	de 90 à 120	de 450 à 550	de 1 700 à 2 000	de 07 à 10
Double essieu 237″	22 000 kg	de 125 à 150	de 575 à 675	de 2 100 à 2 400	de 10 à 15
Double essieu 285″	22 000 kg	de 150 à 180	de 650 à 800	de 2 400 à 2 700	de 10 à 15
Semi-remorque 24′ (châssis à conteneur)	10 000 kg	de 20 à 25	de 80 à 100	de 300 à 400	de 03 à 05

Camion	*Capacité*	*Jour(S)*	*Semaine(S)*	*Mois*	*Taux(c) kilomètre*
24' fermé	10 000 kg	de 20 à 25	de 90 à 110	de 300 à 400	de 03 à 05
24' dompeur	23 000 kg	de 28 à 33	de 120 à 145	de 400 à 500	de 04 à 06
25' à 39'	17 000 kg	de 20 à 25	de 100 à 125	de 350 à 450	de 03 à 05
40' plateforme	17 000 kg	de 22 à 30	de 100 à 140	de 350 à 450	de 03 à 05
40' fermé	17 000 kg	de 24 à 32	de 110 à 140	de 350 à 450	de 03 à 05
45' plateforme	17 000 kg	de 28 à 34	de 110 à 150	de 350 à 450	de 03 à 05
45' fermé	17 000 kg	de 28 à 34	de 110 à 150	de 350 à 450	de 03 à 05
45' 3 essieux	27 000 kg	de 32 à 38	de 150 à 175	de 500 à 600	de 01 à 06
50' fermé	20 000 kg	de 28 à 34	de 125 à 150	de 400 à 500	de 03 à 05
Fardier	55 000 kg	de 55 à 65	de 265 à 305	de 950 à 1 050	de 05 à 08

1re note: Une allocation de 5 000 kilomètres lors de la location mensuelle sur les semi-remorques sauf:
— 3 essieux
— fardier
— dompeur

2e note: Delangis Inc. et ses compagnies affiliées pourront être facturées au tarif de kilomètre seulement.
Tarif de location pour Hupp Canada et Scott Paper
— Tracteur: de 18 à 25¢ du kilomètre.
— semi-remorque: de 16 à 22,00 par jour sans frais de millage (45 pieds)

Rôle M-80-53841-1
M-302533-102-D

TRANSPORT FERNAND MALO INC.
7200, boul. Churchill
Verdun, QC
H4H 2K7

Le requérant qui détient le permis suivant demande que la restriction concernant 2 tonnes dans la clause no 2 et de 5 tonnes dans la clause no 3 soit portée à 7 tonnes comme suit:

2) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à Trois-Rivières, Ste-Foy, Lévis, Joliette, Rosemère, St-Jérôme et Valleyfield, Québec pour le transport de vêtements sur supports et emballés, avec camion spécialement agencé à cette fin, n'excédant pas 7 tonnes pour le compte de Le Château Store Ltd. et retour.

3) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) destination Toronto et retour, de l'entrepôt de Montréal à deux magasins de l'expéditrice pour le transport de vêtements sur supports et emballés, et de meubles non emballés pour usage des magasins avec camion spécialement agencé à cette fin n'excédant pas sept (7) tonnes, pour le compte de Le Château Store Ltd.

Rôle M-80-53842-9
M-600364-101-DT

SOCIÉTÉ DE LOCATION RAWDON INC.
209, Queen
Rawdon, (Joliette)
QC
J0K 1S0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à modifier ses tarifs de la façon suivante:

Marque	*Journée*	*Semaine*	*Mois*
0,10 km	*200 km*	*1 000 km*	*4 000 km*
	gratuits	*gratuits*	*gratuits*
Compacte	24,50	130,00	465,00
Sous-compacte	26,50	140,00	510,00
Intermédiaire	28,95	165,00	570,00
Régulier	32,95	175,00	610,00
De luxe	36,95	215,00	760,00

Surplus de 4,00 $ par jour pour l'air conditionné ou le toit ouvrant.
Assurance: 25 ans et plus, aucune charge, 300,00 $ déductible
25 ans et plus, charge de 5,00, aucun déductible.
21 ans à 24 ans, charge de 5,00 par jour plus déductible 300,00
Assurance au mois, 25 ans et plus, 90,00 aucun déductible
Assurance pour moins de 25 ans, 125,00, avec déductible de 300,00

Camions	*50 km*	*350 km*	*1 500 km*
0,15 km	*gratuits*	*gratuits*	*gratuits*
Pick-up 1/2	29,00	180,00	550,00
Pick-up 3/4	30,00	200,00	600,00
Chevy-van 3/4	32,00	200,00	600,00

Pick-up 1 tonne 4 X 4, pas de millage gratuit, 35,00/jour, 225,00/semaine, 550,00/mois.
Magna-van: pas de millage gratuit 0,18 km 29,00/jour, 145,00/semaine, 550,00/mois
Motor-home 23 pieds: pas de millage gratuit 0,12 km, 350,00/semaine, 1 400,00/mois
Assurance: même condition que les voitures, sauf que le déductible est de 500,00
Location sens unique: frais de Montréal pour le retour, 40,00.

Rôle M-80-53843-7
M-300379-104-D
ST-GABRIEL EXPRESS INC.
98, rue Ste-Anne
St-Gabriel-de-Brandon, QC
J0K 2N0

La requérante, détentrice du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De St-Norbert à tout point situé dans un rayon de deux cent quarante (240) kilomètres des limites de cette municipalité pour le transport de marquetterie et droit de retour avec les matériaux entrant dans sa fabrication et celle de cette marquetterie refusée ou avariée, par contrat pour le compte de Les Parquets Dubeau Ltée.
désire le modifier de la façon suivante:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De St-Norbert à tout point situé dans un rayon de six cents (600) milles des limites de cette municipalité, pour le transport de marquetterie et droit de retour avec les matériaux entrant dans sa fabrication et celle de cette marquetterie refusée ou avariée, par contrat pour le compte de Les Parquets Dubeau Ltée.

Rôle M-80-53844-5
M-300870-108-DT
ALLTRANS EXPRESS LTD
5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Adresse au Québec:
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5
Requérante

Modification tarifaire:
Modification du tarif no 2 de la division Comet-Expedited Road Service.
Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présente requête à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53845-2
M-40003-380-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire
Amender le tarif no 2 de Slack Transport Limitée par l'augmentation des taux de millage des marchandises générales de 8,0% arrondis au cent le plus proche; augmentation de certains frais de services additionnels détaillés dans cette demande pour entrer en vigueur le 10 novembre 1980 selon l'article 2.58.1.

Rôle M-80-53847-8
M-30006-214-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs
Supplément 9 au tarif 260-A (tarif de marchandises générales). Item: 16500-A (annulation).
Supplément 15 au tarif 261-J (tarif de marchandises générales. (Item: 11450-A (annulation; 16775-A (annulation; 22323-A (annulation, addition).
Supplément 37 au tarif 368-E (tarif de classe et marchandises générales). Item: 11590-B (augmentation)
Supplément 6 au tarif 630-H (tarif de conteneur). Item: 6120-A (addition); 6328-A (addition); 6550 (addition).
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 25 août 1980 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53849-4
M-509665-102-D
REBGA INC.
196, 1re Avenue ouest
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1V2
Requérante-cessionnaire
M-500675-102-D
LEVASSEUR, ROBERT
752, 4e Rue est
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1Z4
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-500675 D-003 à Rebga Inc. pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-80-53850-2
M-509665-101-D
REBGA INC.
196, 1re Avenue ouest
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1V2
Requérante-cessionnaire
M-500675-103-D
LEVASSEUR, ROBERT
752, 4e Rue est
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1Z4
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-500675 D-001 à Rebga Inc. pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-80-53852-8
M-601284-101-D
LES AUTOMOBILES BAURORE LTÉE
BAURORE AUTOMOBILES LTD
2051, route 148
Angers
(Papineau) QC
J0X 1B0
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec le permis suivant:

Location de véhicules de promenade (automobiles & familiales) à long terme (un an et plus).

Location de véhicules de livraison (camions légers) à long terme (un an et plus).

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au: 2051, route 148, Angers, J0X 1B0.

Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de livraison (camions légers) au: 2051, route 148, Angers, J0X 1B0.

Rôle M-80-53853-6
M-300122-103-D
LES SYSTEMES DE TRANSPORT GARFIELD INC.
GARFIELD TRANSPORTATION SYSTEMS INC.
1426, rue Clard
Montréal, QC
H2X 2R3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - contrat - irrégulier - longue distance

De St-Jean, Québec, de l'usine de Termaco Ltée, à la frontière Québec–États-Unis et la frontière Québec–Ontario, à destination de Skokie, Illinois; Toledo, Ohio, Richmond, Kentucky; Laureldale Pennsylvanie; Sunter, South Carolina; Seneca, Missouri; Santa Fee Springs, Californie; et Farmington, Michigan; et retour, pour le transport de boites métalliques devant contenir des batteries ou piles électriques industrielles, et autres produits métalliques, fabriqués par Termaco Ltée, pour le compte de Termaco Ltée.

Rôle M-80-53854-4
M-304554-101-D
POOLE TRUCK LINE INC.
P.O. Drawer 500
Evergreen
Alabama 36401
Au Québec:
630, Sherbrooke ouest
Suite 400
Montréal, QC
H3A 1E4

Le requérant qui détient de la Commission des transports du Québec le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - extra-provincial

De la frontière Québec–États-Unis d'Amérique (tout port d'entrée entre l'État de New York et la province de Québec) à tout point situé dans la province de Québec, pour le transport de bois sous les formes suivantes, à savoir: planches, madriers, poteaux d'utilité, clôtures préfinies, contre-plaqués, bois de placage, bardeaux et panneaux préfinis en provenance des États de l'Alabama, Mississipi, Louisiane, Texas, Floride, Arkansas, Georgie, Kentucky, Missouri, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Oklahoma, Tennessee et Virginie et retour.

Conditions:

1. Les services autorisés par le présent permis ne pourront être fournis que complémentairement à ceux autorisés par les autorités compétentes des États-Unis d'Amérique.

2. Le permis n'autorise pas le transport entre des points situés au Québec et son exploitation est assujettie aux dispositions applicables de l'article 47 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter la clause suivante à son permis:

Transport restreint - longue distance - extra-provincial

De la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée Rivière-Beaudette et Pointe-Fortuna) à tout point situé dans la province de Québec pour le transport de bois sous les formes suivantes, à savoir: planches, madriers, poteaux d'utilité, clôtures préfinies, contre-plaqués, bois de placage, bardeaux et panneaux préfinis en provenance des États de l'Alabama, Mississipi, Lousiane, Texas, Floride, Arkansas, Georgie, Kentucky, Missouri, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Oklahoma, Tennessee, et Virginie, et retour.

Cette clause est demandée afin que la requérante puisse donner le service autorisé par son permis actuel en passant par les routes de l'Ontario en transit.

Conditions:
1. Les services autorisés par le présent permis ne pourront être fournis que complémentairement à ceux autorisés par les autorités compétentes des États-Unis d'Amérique.
2. Le permis n'autorise pas le transport entre des points situés au Québec et son exploitation est assujettie aux dispositions applicables de l'article 47 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-80-53855-1
M-600210 104 DT
YAMASKA AUTO LOCATION INC.
2000, boul. Casavant
St-Hyacinthe, QC
J2S 7K2
Requérante

La requérante, Yamaska Auto Location Inc., détentrice du permis portant le numéro M-600210, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire fixer ses taux conformément à la liste déposée auprès de la Commission des transports du Québec. Toute personne désirant consulter lesdits tarifs pourra en obtenir une copie au dossier de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53856-9
M-304554-102-DT
POOLE TRUCK LINE INC.
P.O. Drawer 500
Evergreen, Alabama
36401
Adresse au Québec:
276, rue St-Jacques, suite 905
Montréal, QC
H2Y 1N3
Requérante

La requérante demande une augmentation de 7% sur ses taux actuels.
Consultez l'annexe déposée à la Commission des transports du Québec pour des explications supplémentaires.

Rôle M-80-53857-7
M-600363-101-DT
BOULEVARD PONTIAC BUICK (1973) LTÉE
9050, boul. de l'Acadie
Montréal, QC
H4N 2S5
Requérante

Location à court terme:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisé à faire une modification des taux de location à court terme.
Prix pour voitures de location à court terme.
Voitures intermédiaires 25,00 $ par jour
Millage inclus et assurance incluse
Voitures compactes 20,00 $ par jour
Millage inclus et assurance incluse

Rôle M-80-53858-5
M-301939-109-DT
NESEL FAST FREIGHT INC.
2480, Lawrence Avenue East
Scarborough, Ontario
M1P 2R7
Adresse au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1
Requérante

La requérante qui avait demandé une baisse de tarif d'environ 12% sur ses mouvements entre Toronto et Montréal, désire que cette baisse soit réduite de 4% pour ne refléter une augmentation sur le tarif décrété par décision du Commissaire Paquette, MCR-0603-TF du 20 juin 1980, dans la cause M-50733, laquelle comportait sous cette section une diminution entre Montréal et Toronto de 12%.

Rôle M-80-53859-3
M-305250-101-D
TRANSPORT L. LAFOREST INC.
19, Daniel-Johnson
Joliette, QC
J6E 1Z2

La requérante, détentrice du permis M-508968, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner aux conditions règlementaires appropriées le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - territoire - citerne
De tout point entre tout point dans un territoire délimité de Joliette à tout point situé dans un rayon de 30 milles de cet endroit, pour le transport de ciment en vrac avec équipement spécialisé de type citerne.

Rôle M-80-53860-1
M-300944-102-DT
LAUZON, GINETTE
1, avenue Antonio-Goyette
Ste-Martine, QC
J0S 1V0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de fixer ses tarifs pour 1980.
Pour de plus amples informations, veuillez consulter les tarifs soumis avec la présente requête.

Rôle M-80-53861-9
M-305245-101-D
PYNE FREIGHT LINES INC.
15, South Kaiser Avenue
Taylor, Pennsylvania
U.S.A. 18517
Au Québec:
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

Du port de Montréal à destination de la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), corridor à travers l'Ontario jusqu'à la frontière Ontario–États-Unis, destination finale aux États-Unis. Les installations de Sandvik Inc. aux endroits suivants: Benton Harbor, Mich., Fair Lawn, N.J., Scranton, Pa., Mountain Top, Pa., Danville, Va.

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

Du port de Montréal à destination de la frontière Québec–États-Unis, (tous ports de sortie), à destinations des installations de Sandvik Inc. aux États-Unis, aux endroits suivants: Benton Harbor, Mich., Fair Lawn, N.J., Scranton, Pa., Mountain Top, Pa., et Danville, Va.

Dans les deux cas pour le transport de matières premières nécessaires à l'expéditrice, lesquelles consistent en tuyauterie d'acier, matériel de soudure et de l'acier. Cette marchandise étant arrivée au port de Montréal, son point d'origine la Suède par navigation, pour le compte de Sandvik Inc.

Rôle M-80-53862-7
M-601083-103-D
ELMAR LEASING LTD.
353, St-Nicholas, suite 111
Montréal, QC
H2Y 2P1
Requérante

Autorise Elmar Leasing Ltd à donner à l'avenir les services suivants:

1. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général au 353, St-Nicholas, suite 111, Montréal, QC, H2Y 2P1.

2. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général au 353, St-Nicholas, suite 111, Montréal, QC, H2Y 2P1.

La requérante demande à être autorisée à faire le même genre de location à 8, St-Jean-Baptiste, Châteauguay, QC.

Rôle M-80-53864-3
M-300238-301-DT
LES TRANSPORTS PROVOST INC.
PROVOST CARTAGE INC.
7887, rue Grenache
Ville dAnjou, QC
H1J 1C4
Requérante

La requérante demande respectueusement une majoration de 12% des Recueils de tarifs suivants:

Recueil no 18-C: charges, règles et conditions de transport de marchandises en véhicules-citernes.

Recueil no 54-C: tarifs pour le transport de sulfate d'aluminium liquide.

Recueil no 71-A: tarifs pour le transport de marchandises en véhicules-citernes entre l'Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Terre-Neuve/Labrador.

Recueil no 84: tarifs et règles pour le transport de marchandises en véhicules-citernes entre l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Terre-Neuve/Labrador.

La requérante demande que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.

Rôle M-80-53865-0
M-601083-102-D
ELMAR LEASING LTD
353, St-Nicholas
Suite 111
Montréal, QC
H2Y 2P1
Requérante

Autorise Elmar Leasing Ltd à donner à l'avenir les services suivants:

1. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général, au 353, St-Nicholas, suite 111, Montréal, QC, H2Y 2P1

2. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons) au public en général, au 353, St-Nicholas, suite 111, Montréal, QC, H2Y 2P1

La requérante demande à être autorisée à faire le même genre de location à 1250, rue Woodland, LaSalle, QC

Rôle M-80-53866-8
M-300046-102-DT
ANTONIO GOYETTE TRANSPORT LTÉE
1, avenue Antonio-Goyette
Ste-Martine, QC
J0S 1V0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de fixer ses tarifs pour le transport de marchandises pour le compte de Green Giant du Canada Ltée.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les tarifs soumis, avec la présente requête.

Rôle M-80-53867-6
M-301299-101-DT
MAC'S DELIVERY SERVICE
155, rue Principale
Hull, QC
J8X 2K4
Requérante

La requérante, Mac's Delivery Service (a division of Personalized Leasing Services Limited), détentrice du permis portant le numéro 18714-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire fixer ses taux conformément à la liste déposée auprès de la Commission des transports du Québec. Toute personne désirant consulter lesdits tarifs pourra en obtenir une copie au dossier de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53868-4
M-301644-102-DT
TRANSPORT ÉMILE BELLEHUMEUR INC.
27, Bois-Francs
Notre-Dame-des-Prairies, QC
J6E 1P2
Requérante

La requérante, Transport Émile Bellehumeur Inc., détentrice du permis portant le numéro M-304644, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire fixer ses taux conformément à la liste déposée auprès de la Commission des transports du Québec.

Toute personne désirant consulter lesdits tarifs pourra en obtenir une copie au dossier de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53869-2
M-301869-101-DT
GASTON BONNEAU INC.
1322, rue Principale
St-Dominique, QC
J0H 1L0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux de transport qui devra se lire comme suit 1.00 $ le mille courant pour longue distance.

Minimum par départ 50.00 $.

Rôle M-80-53870-0
M-300094-101-DT
BRINK'S CANADA LIMITED
190, rue Shannon
Montréal, QC
H3C 2G3
Requérante

La requérante, Brink's Canada Limited, demande une augmentation sur ses tarifs actuels de 10%. Pour renseignement additionnel consulter le dossier de la Commission des transports du Québec.

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de décréter, suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Rôle M-80-53871-8
M-3000001-152-DT
INTER CITÉ TRANSPORT LIMITÉE
7887, rue Grenache, suite 10
Montréal, ville d'Anjou
QC
H1J 1C4
Requérante

La requérante demande respectueusement une majoration de 12% des tarifs suivants:

Recueil no 17-B: charges, règles et conditions applicables au transport par véhicules-citernes au Canada.

Recueil no 19-B: Tarifs pour le transport de sulfate d'aluminium liquide de Shawinigan et Valleyfield, QC, aux points dans le Nouveau-Brunswick et le Québec.

Recueil no 20-A: Tarifs pour le transport de marchandises en véhicules-citernes entre la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec.

La requérante demande que la présente devienne exécutoire à la date de la décision portant sur l'affaire en instance.

Rôle M-80-53872-6
M-301659-109-DT
TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LTÉE
130, 1re Avenue, C.P. 127
Rougemont, QC
J0L 1M0
Requérante

Demande urgente de fixation de taux

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée à remplacer le tarif no 7 actuel par le tarif no 8 qui comporte une augmentation des taux d'espèces.

Pour de plus amples informations, toute personne intéressée peut consulter le dossier à la Commission des transports du Québec.

Cette requête est faite en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53873-4
M-301783-102-DT
T.N.T. COURIER SERVICES LTD
123, Eastside Drive
Toronto, Ontario
M8Z 5S5
Adresse au Québec:
2930, Helpern
St-Laurent, QC
H4S 1R2
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de faire fixer des nouveaux taux tel que produit sur la feuille jointe.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présente requête déposée à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53874-2
M-300870-107-DT
ALLTRANS EXPRESS LTD
5280, Maingate Drive
Mississauga, Ontario
Adresse au Québec:
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5
Requérante

Modification tarifaire: Tarif A.E.L. 4

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la présente requête à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53875-9
M-300065-105-D
LES TRANSPORTS NETWORK (QUÉBEC) LTÉE
6035, côte de Liesse
St-Laurent, QC
H4T 1C3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'être autorisée selon les clauses *a*, *b* et *d* de son permis et à l'occasion d'un service qu'elle donne à Christie Brown and Company Limited, d'effectuer le transport dans des remorques et/ou semi-remorques appartenant à ou en possession de Christie Brown and Company Limited.

Rôle M-80-53881-7
M-305246-101-D
BOYER, MICHEL
290, Notre-Dame
St-Rémi-de-Napierville, QC
J0L 2L0

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis pour faire le transport suivant:

Transport restreint - service local - citerne - contrat -

Pour le district de Montréal métropolitain pour livraison d'huile à chauffage domiciliaire ou petites livraisons industrielles avec compteur pour le compte de: Les Huiles Norco Ltée., rue Norman, Ville St-Pierre, QC en utilisant des camions-citernes d'une capacité maximale de 4 000 gallons ou 18 184 litres.

Rôle M-80-53882-5
M-305242-101-D
ARCTIC EXPRESS LTD
C/O Cassels, Brock, Continental Building
130, Adélaïde Street West
Toronto, Ontario
M5H 3C2
Au Québec:
1320 Graham Boulevard
Suite 110
Montréal, QC
H3P 3C8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - irrégulier

a) Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Blackpool) à Montréal, St-Jean, St-Hyacinthe, Drummondville, Granby, Grand-Mère, Shawinigan, Sherbrooke, Victoriaville, Hull, La Tuque, Lévis, Québec, Thetford-Mines, Arvida, Chicoutimi, Kénogami, Mont-Joli et Rimouski, pour le transport de fruits et légumes frais et retour (à l'exception des bananes) pour le public en général.

Droit additionnel re: clause «a»:

En vertu de ce permis, le détenteur est autorisé de tirer les remorques des transporteurs américains non autorisés, d'interchanger à la rampe de ferroutage de Kerny, N.J., sujet aux conditions usuelles rattachées à ce genre de permis, lesdites remorques devant être utilisées pour le transport de fruits et légumes originant à des points au sud de l'État de Pennsylvanie que le détenteur est autorisé à servir et qui sont exempts des règlements de la Loi de l'I.C.C.

Condition au droit additionnel re: clause «*a*»:

Ce droit additionnel est sujet aux conditions et aux droits payables en accord avec les règlements en force.

b) Transport restreint - longue distance - rayon

b) Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Blackpool) à toutes les localités situées dans un rayon de 300 milles dudit port d'entrée, pour le transport de bananes.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - véhicules isothermes

c) De Bécancour à la frontière Québec–États-Unis (ports d'entrée: Lacolle at Blackpool) pour le transport de nourriture en conserves pour les chiens, d'étiquettes de viande de cheval, par charges complètes, pour le compte de Jean Demers Inc., et retour.

Droit additionnel:

La détentrice aura le droit d'utiliser des véhicules isothermes pour effectuer cedit transport.

d) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

d) De Montréal aux frontières Québec–États-Unis (ports d'entrée: Blackpool et Philipsburg), pour le transport de journaux et de suppléments destinés à Springfield, Mass., U.S.A., pour le compte de Midnight Publishing Corporation - (ces commodités étant exemptes des règlements de l'I.C.C.)

e) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

e) De Rivière-du-Loup et des points situés dans un rayon de 15 milles de cette localité aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée) vers les États suivants: Les États de la Nouvelle-Angleterre, New York, New Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Washington, D.C., Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Georgie, Floride, pour le transport de «peat moss» (commodité exempte des règlements de l'I.C.C.), pour le compte de Premier Peat Moss Producers Ltd.

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - conteneurs réfrigérés

f) Pour le transport, par contrat, pour le compte de Bar-Well Foods Ltd., par conteneurs réfrigérés sur leurs propres roues, de Montréal à la frontière Québec–États-Unis d'Amérique (port d'entrée et de sortie: Champlain et Blackpool) de toute denrée périssable destinée à Port Elizabeth et Port Newark dans l'État du New Jersey, New York, et Philadelphie, en autant qu'elle soit indiquée et demeure comme «commodities under the exemption in Section 203 (*b*) (6) of the Interstate Commerce Act, as amended by the Transportation Act of 1958», à la liste préparée en date du 27 avril

1972 de l'Interstate Commerce Commission, suivant l'administrative ruling No 119 et retour.

Restriction:

Ce permis n'est valide que tant et aussi longtemps que le contrôle de la majorité des actions de la requérante reste le même à moins que le transfert desdites actions n'ait reçu au préalable l'approbation écrite de la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-53884-1
M-304827-104-D
TRANSPORT MIDLAND LTÉE
3585, rue Rachel est
Montréal, QC
H1W 1A8

La requérante demande de donner le service suivant:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat - équipement réfrigéré -

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée à destination de tous les points du Québec) pour le transport de fruits et légumes congelés, pour le compte de C.M. McLean Limited, de leurs usines à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse et sur paiement des frais par cette dernière.

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que l'expéditeur et le transporteur seront contrôlés par la famille Irving.

Rôle M-80-53885-8
M-300616-105-D
NADEAU, GASTON
790, Principale
Ste-Mélanie, QC
J0K 3A0

Le requérant, détenteur de la clause *e*) du permis no M-300616 qui se lit présentement comme suit:

e) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

e) De St-Félix-de-Valois à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles (321,8 km) y compris Montréal, pour le transport de volailles vivantes ou abattues et autres produits s'y rapportant, pour le compte de la Coopérative Fédérée du Québec.

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé en vertu de cette clause, le détenteur aura le droit de se servir des camions, remorques ou semi-remorques isothermes et réfrigérés.

désire la modifier de la façon suivante:

e) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

e) De St-Félix-de-Valois à tous les endroits situés dans un rayon de 500 milles (804,6 km) y compris Montréal, et retour, pour le transport de volailles vivantes ou abattues et autres produits s'y rapportant, pour le compte de la Coopérative Fédérée de Québec.

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé en vertu de cette clause, le détenteur aura le droit de se servir des camions, remorques ou semi-remorques isothermes et réfrigérés.

Rôle M-80-53886-6
M-305259-101-D
TRANSPORT ANDRÉ GAGNÉ INC.
172, rue Cousineau
Pont-Viau, QC
H7G 3J6

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir les permis suivants:

Transport restreint - local

Montréal métropolitain

Transport restreint - longue distance - territoire

De tout point à tout point situé dans un rayon de 125 milles de Montréal.

Dans les deux cas, pour le transport de ferraille devant être recyclée et transportée dans des conteneurs ouverts sur des véhicules de type «Roll-On/Roll-Off», pour le public en général.

Rôle M-80-53887-4
M-301659-110-D
TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LTÉE
130, 1re Avenue, C.P. 127
Rougemont, QC
J0L 1M0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'avoir l'autorisation suivante:

Droit additionnel:

En donnant son service en vertu des clauses *c*) et *d*) de son permis, la détentrice est autorisée à utiliser des véhicules de type isotherme et/ou réfrigérée.

Rôle M-80-53888-2
M-302574-102-D
RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC.
24-50, avenue Wright
Auburn, New York, U.S.A.
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-remorqueur
M-300032-102-D
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ÉTOILE ROUGE DU QUÉBEC (1976) LTÉE
RED STAR EXPRESS LINES OF QUÉBEC (1976) LTD.
10755, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A8
Voiturier-roulier

La requérante détentrice du permis no M-302574 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'ajouter à son permis la clause additionnelle suivante:

La requérante est autorisée à tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de sa filiale, Red Star Express Lines of Québec (1976) Ltée, détentrice du permis 278VD4 et ce sur les clauses H et I dudit permis, ladite compagnie, Red Star Express Lines of Québec (1976) Ltée, fait une demande de permis de courtier réciproque.

Rôle M-80-53889-0
M-302011-102-D
EUGÈNE PICARD TRANSPORT ENRG.
(Picard, Eugène)
10125, rue Chambord
Montréal, QC
H2C 2R3

La requérante dont les clauses *b*), *c*) et *d*) de son permis se lisent comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal à Sherbrooke, St-Jean, QC, Berthier, St-Gabriel, Richmond, Coaticook, Waterloo, Bishopton, Beauharnois, Ste-Croix-de-Lotbinière, St-Raymond, Melbourne, St-Damien, Ste-Agathe pour le transport de bois blanchi pour le compte de Silvac Produits Forestiers, Berger Plywood Ltd, Simon Lussier Ltée, Lasalle Dry Klin (1968) Inc., C.A. Spencer Ltd et Reid Bros.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal aux frontières Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), destinations: Ottawa, Kingston et Embrun (Ontario), pour le transport de bois blanchi, pour le compte de: Silvac Produits Forestiers Ltée, Berger Plywood Ltd, Simon Lussier Ltée, Lasalle Dry Klin (1968) Inc., C.A. Spencer Ltd et Reid Bros.

Autorise le requérant à ajouter à son permis le service suivant:

d) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Laval et de St-Raymond-de-Portneuf à ailleurs dans la province de Québec pour le transport de bois blanchi pour le compte de «La Corporation de Gestion Neos Ltée, et ses autres filiales, Neos Produits Forestiers (1975) Ltée., M.I.L. (Montréal Industrial Lumber) Ltée., Silvac Produits Forestiers Ltée., et retour avec bois refusés en incluant le bois dont la livraison avait été déjà faite auparavant.

Restrictions:

1) Ce service sera donné par camion, maximum sept tonnes, équipé de plate-forme avec rouleaux spécialement agencés pour le transport de bois.

Demande à être autorisé à l'avenir à donner le service comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal et Mascouche à Sherbrooke, St-Jean, QC, Berthier, St-Gabriel, Richmond, Coaticook, Waterloo, Bishopton, Beauharnois, Ste-Croix-de-Lotbinière, St-Raymond, Melbourne, St-Damien, Ste-Agathe pour le transport de bois blanchi pour le compte de Silvac Produits Forestiers Ltée et Lasalle Dry Klin (1968) Inc.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Montréal et Mascouche aux frontières Québec-Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune), destinations: Ottawa, Kingston et Embrun (Ontario), pour le transport de bois blanchi, pour le compte de Silvac Produits Forestiers Ltée et LaSalle Dry Klin (1968) Inc.

Autorise le requérant à ajouter à son permis le service suivant:

d) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

De Laval, Mascouche et St-Raymond-de-Portneuf à ailleurs dans la province de Québec pour le transport de bois blanchi pour le compte de «La Corporation de Gestion Neos Ltée, et ses autres filiales: Neos Produits Forestiers (1975) Ltée, M.I.L. (Montréal Industriel Lumber) Ltée., Silvac Produits Forestiers Ltée., et retour avec bois refusés en incluant le bois dont la livraison avait été déjà faite auparavant.

Rôle M-80-53890-8
M-40003 381-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASS'N
222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Modifier Le Bureau des tarifs de l'Association Canadienne des Transporteurs de ménage et d'ameublements usagés, Tarif no 24 par l'annulation des taux de transport section six et appliquer en place de cela les sections neuf, dix ou onze, du taux de transport dépendant au cas, sur des embarquements qui ont l'origine dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve destinés aux points de la province du Québec et transportés entre le 16 octobre et le 23 mai qui suit: annuler la section huit laquelle applique sur des embarquements qui ont l'origine et/ou destination dans la province du Québec (sauf comme autrement fourni dans les sections neuf, dix ou onze) et en place de cela, appliquer les taux de transport section quatre (sauf comme autrement fourni dans les sections neuf, dix et onze) qui résultent dans une augmentation de 5 pour cent; pour entrer en vigueur le 16 octobre 1980 en accord avec l'article 2.58.1.

Rôle M-80-53891-6
M-40003 382-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASS'N
222, Dixon Road
Weston, Ontario
M9P 3S5

Modification tarifaire:

La présente application a pour but d'amender le Tarif no 24 d'Aero Mayflower Transit Co. Ltée., par l'annulation des taux du transport de la section six et au lieu appliquer les taux du transport des sections neuf, dix ou onze selon les circonstances, sur les embarquements qui ont pour origine les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, et de Terre-Neuve et pour destination les points de la province du Québec et sont transportés du 16 octobre jusqu'au 23 mai suivant; annuler la section huit comme elle s'applique sur les embarquements avec l'origine et/ou la destination dans la province du Québec (sauf comme autrement fourni en sections neuf, dix ou onze) et au lieu appliquer les taux du transport section quatre (sauf comme autrement fourni en section neuf, dix ou onze) ayant pour résultat une augmentation de 5 pour cent, entrant en vigueur le 16 octobre 1980, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1.

Rôle M-80-53897-3
M-303438-101-D
LAPORTE'S VAN & STORAGE LTD
12691, route no 5
Richmond, B.C.
V7A 4E9
Au Québec:
500, place d'Armes
Montréal, QC
H2Y 2W4

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour lui octroyer le permis suivant:

A) Transport de ménages et d'ameublement par véhicules spécialement agencés et utilisés à cette fin selon l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage;

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick; et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée). Destination: les provinces du Canada, à l'est de la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec–Ontario et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée). Destination: les provinces du Canada à l'ouest de la province de Québec.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte

D'une frontière de cette province à une autre frontière de cette province (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée).

B) Transport de marchandises neuves non emballées, appareils, équipement, machinerie et le contenu de magasin, bureau, institutions, musées, hôpitaux, les articles, y compris les objets d'art, ameublement, instruments musicaux, étalages, exhibits et articles neufs ou usagés qui, à cause de leur nature insolite ou de leur valeur, requièrent le maniement et l'équipement spécialisé servant généralement au transport des effets de ménages.

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick; et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée). Destination: les provinces du Canada, à l'est de la province de Québec.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De toutes les localités situées dans la province de Québec aux frontières Québec–Ontario et retour (via routes irrégulières et tous les ports d'entrées). Destination: les provinces du Canada à l'ouest de la province de Québec.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte

D'une frontière de cette province à une autre frontière de cette province (via routes irrégulières et tous les ports d'entrée).

Conditions et restrictions:

1. Les clauses plus haut mentionnées seront opérées en conjonction avec les certificats émis par les Commissions de transport des autres provinces du Canada.

2. Le requérant au Canada est membre de «Allied Van Lines».

Rôle M-80-53898-1
M-508867-101-D
TRANSPORT C. JOYAL INC.
2325, rue Derome
St-Hyacinthe, QC
J2S 1A9
Requérante-cessionnaire
M-507705-101-D
JOYAL, SERGE
2492, rue Bourdages
St-Hyacinthe, QC
J2S 5R5
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507705 D-001 à Transport C. Joyal Inc. pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Constant Joyal	98 actions ordinaires
Bibiane Lapierre-Joyal	1 action ordinaire
Serge Joyal	1 action ordinaire

Rôle M-80-53900-5
M-305244-101-D
DULUDE, YVES
805, Grand-Rang
St-Michel, QC
J0L 2J0

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - service local - contrat - citerne

Montréal métropolitain pour la livraison d'huile à chauffage avec compteur pour le compte de Service Limitée, en utilisant des camions-citernes d'une capacité maximale de 2 600 gallons.

Rôle M-80-53902-1
M-210547-001-101-D
PILON, PAUL
398, 23e Avenue
Île-Perrot
(Vaudreuil) QC
J7V 4N4
Requérant-cessionnaire
M-209985-001-102-D
PINEAULT, FRANÇOIS
1590, Roland
B.P. 229
St-Lazare
(Vaudreuil) QC
J0P 1N0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service: Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209985-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Dorion 06 7209 VT.

Rôle M-80-53903-9
M-210538-001-101-D
THADAL GABART
6585, 28e Avenue, app. 204
Montréal, QC
H1T 3J2
Requérant-cessionnaire
M-203943-019-110 D
GLENDALE MOTORS LTD
11, Westminster sud
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6
Requérante-cédante

Catégorie: Agglomération
Service: Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203943-019 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53904-7
M-210548-001-101-D
MINDRON, ARNOUX
1970, Everett, app. 4
Montréal, QC
H2E 1P3
Requérant-cessionnaire
M-203943-020-111-D
GLENDALE MOTORS LTD
11, Westminster sud
Montréal-Ouest, QC
H4X 1Y6
Requérante-cédante

Catégorie: Agglomération
Service: Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203943-020 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-53905-4
M-210542-001-101-D
CHARRON, ANDRÉ
15, Cookshire
Sawyerville
(Compton) QC
J0B 3A0
Requérant

Catégorie: Région
Service: Ordinaire
Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Sawyerville 05-2528 VL, Eaton 05-2524 CT, Cookshire 05-2526-V et Newport 05-2523 CT sous le numéro de permis M-210542-001.

Rôle M-80-53906-2
M-210550-001-101-D
VAILLANCOURT, MARCEL
27, 10e Avenue ouest
Vimont (Laval) QC
H7M 1L4
Requérant-cessionnaire
M-209277-001-101-D
CHABOT, PIERRE
VAILLANCOURT MARCEL
(En société)
125, Sevigne
Auteuil (Laval) QC
H7H 1J9
Requérants-cédants

Catégorie: Agglomération
Service: Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209277-001 que détient les requérants-cédants pour l'agglomération A-8 Laval.

Rôle M-80-53907-0
M-300103-103-DT
GEORGE A. HALL CARTAGE CO. LTD
1281, De Condé
Montréal, QC
H1K 2E5
Requérante

Demande de modification de tarif entre 4% et 10% s'appliquant aux sections de produits pétroliers.
Pour de plus amples informations, veuillez consulter les tarifs soumis avec la présente requête.

Rôle M-80-53908-8
M-509668-101-D
COSSETTE, GHISLAIN
194, rue Principale
Macamic,
(Abitibi) QC
J0Z 2S0
Requérant-cessionnaire
M-503046-101-D
AUDET, YVON
36, rue Lartigue
Ville-Marie
(Témiscamingue) QC
J0Z 3W0
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-503046- D-001 à Cossette, Ghislain pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle M-80-53909-6
M-509667-101-D
SIGOUIN, CLAUDE
1000, chemin Pincourt
Mascouche,
(Assomption) QC
J0N 1C0
Requérant-cessionnaire
M-509201-102-D
SIGOUIN, LOUIS
3825, rue Prieur, app. 6
Montréal-Nord
QC
H1H 2M3
Requérant-cédant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-509201 D-001 à Sigouin, Claude pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Le requérant demande que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Rôle M-80-53910-4
M-208359-003-103-D
LEMIRE, MME MADELEINE
330, Vincent-Massey
Beloeil, QC
J3G 3J1
Requérante-cessionnaire
M-207696-001-101-D
PRÉVOST, ANDRÉ
764, Boulle
Beloeil, QC
J3G 3T4
Requérant-cédant

Catégorie: Agglomération
Service: Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207696-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle Q-80-24316-4
Q-203,436-101-D
FERLAND, EUGÈNE
Case postale 261
Schefferville, (Territoire du Nouveau-Québec)
G0G 2T0
adresse postale
136, Radisson
Schefferville, (Territoire du Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Place d'affaires
Requérant-cessionnaire
Q-201,797-101-D
BOUDREAU, EDMOND
143, Hudson
Schefferville, (Territoire du Nouveau-Québec)
G0G 2T0
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de propriétaire de véhicule-taxi:
M. Edmond Boudreau demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Eugène Ferland, le permis Q-201,797-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Schefferville (10-9901-V). De plus, les requérants désirent que la présente décision devienne exécutoire immédiatement le tout, conformément aux dispositions prévues par l'article 2.58.1, du Règlement no 2 (1976).

Rôle Q-80-24317-2
Q-300,320-126-D
(8642-V)
GOSSELIN EXPRESS LTÉE/ GOSSELIN EXPRESS LTD.
141, boul. Smith sud
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 6K2

Demande de droit additionnel:
Gosselin Express Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir, conformément à l'article 13*b* de l'Ordonnance générale sur le camionnage, le droit d'utiliser les véhicules, propriété de ou en la possession légale de ses compagnies parentes, Le Transport Frenette Inc., Claro Express Inc., Gosselin Transport Limitée, Richmond Transport Ltée, Transport Jim Lynn (1976) Ltée, Sherbrooke Cartage Inc. et Transport Philip Inc. et ce, en donnant le service en vertu de son permis no 8642-V.
Si le présent droit additionnel lui est accordé, Gosselin Express Ltée demande à la Commission des transports du Québec d'annuler les droits additionnels qu'elle détient déjà pour utiliser certaines pièces d'équipement de Claro Express Inc., Le Transport Frenette Inc. et Gosselin Transport Limitée.

Rôle Q-80-24318-0
Q-203,437-101-D
BUSQUE, ODETTE TURGEON
10e Rue
St-Gédéon (Frontenac)
G0M 1T0
Requérant-cessionnaire
Q-200,016-101-D
LACHANCE, ALFRED
126, 1re Avenue
St-Gédéon (Frontenac)
G0M 1T0
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Busque, Odette Turgeon le permis Q-200,016-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Gédéon 03-2428 (paroisse) et la région de St-Gédéon 03-2429 (village).
Le requérant-cédant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24319-8
Q-203,438-101-D
BOUFFARD, MARIO
150, avenue d'Amours
Matane (Matane)
G4W 2X4
Requérant-cessionnaire
Q-200,317-101-D
TREMBLAY, GRÉGOIRE
281, du Bosquet
Matane (Matane)
G4W 1L6
Requérant-cédant

Demande de transfert:
Tremblay, Grégoire demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Bouffard, Mario le permis Q-200,317-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matane A-9.

Rôle Q-80-24320-6
Q-502,620-102-D
CHABOT, EDGAR
Ste-Justine (Dorchester)
G0R 1R0

Demande de modification:
Le requérant, détenteur du permis Q-505,871-006, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter à son permis le transport des billots, du bois en longueur, des copeaux, du bois de sciage non plané, en plus des matières déjà autorisées et le bois de pulpe (bois de quatre (4) pieds), pour la région 03.

Rôle Q-80-24321-4
Q-203,440-101-D
CHÂTEAUVERT, CLAUDE
215, des Lilas ouest, app. 3
Québec, QC
G1L 1B4
Requérant-cessionnaire
Q-201,082-101-D
POULIOT, ANDRÉ
3312, place des Quatre-Saisons
Ste-Foy, QC
G1X 2L6
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant, Pouliot, André, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Châteauvert, Claude le permis Q-201,082-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec (A-36).
Le requérant-cédant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24323-0
Q-203,441-101-D
LOUISE HÉBERT RÉNY
(Rény, Louise Hébert)
1375, Duchesnay
Cap-Rouge, QC
G0A 1K0
Requérante-cessionnaire
Q-200,375-101-D
RÉNY, YVES
1078, St-André
Ancienne-Lorette, QC
G2E 2C5
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant, Rény, Yves, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Louise Hébert Rény le permis Q-200,375-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec (A-36).
Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24324-8
Q-203,298-103-D
COUTURE, ROLLAND
550, rue Robert
Ste-Marguerite (Dorchester)
G0S 2X0
Requérant-cessionnaire
Q-202,720-103-D
ARMAND CLICHE TAXI
(Cliche, Armand)
Case postale 381 A
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0
Adresse postale
101, rue des Prairies
Ste-Marie (Beauce)
G0S 2Y0
Place d'affaires
Requérant-cédant

Demande de transfert:
Armand Cliche Taxi (Cliche, Armand) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Couture, Rolland le permis Q-202,720-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Ste-Marie 03-2375-V.
Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24325-5
Q-203,370-102-D
TAXI MURDOCHVILLE ENRG.
(Tennier, Clément)
714, place Lamontagne
Murdochville (Gaspé-Ouest)
G0E 1W0
Requérant

Demande de permis de taxi:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la municipalité de Murdochville 01-0301-V.

Rôle Q-80-24326-3
Q-302,122-101-D
BAPTISTE TOUCHATOU INC.
200, rue de l'Église
St-Romuald-d'Etchemin
(Lévis) QC
G6W 3J6

Nouvelle demande de permis:
Pour le transport de bois d'oeuvre ou scié seulement et tous autres matériaux de construction vendus par notre filiale «Scieries Guilbec Inc.» ou vendus par notre compagnie, et ce, à partir de l'une des places d'affaires de nos deux compagnies associées jusqu'à la destination déterminée par l'acheteur, dans les limites de la province de Québec.
Aussi pour le transport de toute pièce d'équipement achetée ou vendue par l'une de nos deux compagnies associées entre le lieu d'achat ou de vente, et l'une de nos places d'affaires au Québec.

Rôle Q-80-24328-9
Q-600553-102-D
MAHEUX, DENNIS
1090, rue Charland, app. 4
Québec, QC
G1J 1W3

Permis de location:
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir le service suivant:
Location à long terme d'un véhicule spécial (promenade) à des fins publicitaires.

Rôle Q-80-24329-7
Q-203,426-102-D
MERCIER, MICHEL
1, rue des Sentiers
Lac-Delage (Québec)
G0A 4P0

Demande de permis:
Mercier, Michel s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités de Lac-St-Charles 03-2046-SD, Stoneham et Tewkesbury 03-2051-CU, Saint-Gabriel-de-Valcartier 03-2054-SD et Shannon 03-2914-SD.

Rôle Q-80-24330-5
Q-300503-101-DT
CIE D'ÉQUIPEMENT & DE TRANSPORT DE GASPÉ LTÉE
C.P. 620
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0G 1R0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux comme suit:

Équipements lourds:	*Taux actuels*	*Taux proposés*
Tracteur-Fardier 50 — 70 tonnes	40,00 $/heure	50,00 $/heure

Rôle Q-80-24331-3
Q-300551-102-DT
FORESTVILLE TRANSPORT INC.
C.P. 592
Route 138
Forestville
(Saguenay)
G0T 1E0

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de modifier ses taux de transport selon la liste détaillée apparaissant à la formule numéro 5 et constatant une hausse des taux variant entre 8% et 15%.

Les intéressés qui désirent obtenir une copie des taux doivent communiquer avec la C.T.Q.

Rôle Q-80-24332-1
Q-700008-102-DT
TRAVERSIER LE PASSEUR INC.
44, rue Principale
Carillon
(Argenteuil)
J0V 1C0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux comme suit:

Transport de piéton:	0,50 $
Bicyclette	1,00
Motocyclette	1,50
Automobile	2,75
Remorques	2,00
Camions 4 roues	2,75
Camions 6 roues	3,50
Camions 10 roues	3,75
Longueur, largeur ou hauteur non standard:	0,25 $ ext.
Camions chargés	0,25 $ la tonne

Rôle Q-80-24335-4
Q-203,265-102-D
BOUCHER, RÉGIS
Rang 1
St-Modeste (Rivière-du-Loup)
G0L 3W0
Requérant

Suppression totale de permis:

Le requérant détenteur du permis Q-203,265-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région des municipalités de St-Hubert 0804-P, St-François-Xavier-de-Viger 0809-SD, St-Épiphane 0814-P et St-Arsène 0828-P.

Dans une lettre du 13 juillet 1980 et reçue le 16 juillet 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-80-24336-2
Q-600,478-103-D
LOCATION ALBERT & FILS LTÉE
230, rang St-Pierre, R.R. 3
Ville de la Baie (Chicoutimi)
G7B 7N8

Demande de modification de permis:

La requérante, Location Albert & Fils Ltée, détentrice du permis Q-600,478-001, dont la place d'affaires est située au 230 rang St-Pierre, ville de la Baie, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier son permis à court terme (moins d'un an) au niveau de la restriction et conditions.

La restriction: «Aux clients de Paul Albert Chevrolet Oldsmobile Ltée qui attendent leurs véhicules en réparation à ce garage», devra se lire dorénavant «nil».

Rôle Q-80-24337-0
HERVÉ BÉLANGER ENR.
(Bélanger, Hervé)
67, route Elgin sud
Saint-Pamphile (L'Islet)
G0R 3X0
Q-202,671-101-D
Requérante
TAXI SERGE BÉLANGER ENR.
(Bélanger, Serge)
Case postale 578
Saint-Pamphile (L'Islet)
G0R 3X0
Adresse postale
9, 1re Rue
Saint-Pamphile (L'Islet)
G0R 3X0
Place d'affaires
Q-202,515-103-D
Intimée

Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports:

Le requérant expose ce qui suit:

1. il détenait, jusqu'au mois d'avril dernier, des permis de taxi pour les municipalités de St-Pamphile, St-Adalbert, Ste-Félicité, St-Marcel et St-Omer, dans le comté de L'Islet;

2. pour sa part, l'intimé détenait, jusqu'au mois d'avril dernier, le permis numéro Q-202,515-001 pour la municipalité de St-Pamphile seulement;

3. le 17 mars 1980, votre Commission, dans la cause Q-10979, dossier Q-202,671-1-D, décision QPT-3559-CC, a rendu une décision ayant pour effet d'accorder à votre requérant, un seul permis pour la région constituée des municipalités de St-Pamphile, St-Adalbert, Ste-Félicité, St-Marcel et St-Omer du comté de L'Islet;

4. au cours du mois de février 1980, il a rencontré Me Léonce Girard et Mme Louise Lachance, tous deux fonctionnaires à votre Commission, pour avoir des renseignements concernant la possibilité d'obtenir une second permis de taxi pour chacune des municipalités où il en détenait un et on lui a répondu qu'il y avait déjà un deuxième permis pour la municipalité de St-Pamphile et qu'aucun autre permis ne serait émis pour les autres municipalités;

5. lors de cette même rencontre, en février 1980, avec Me Girard et Mme Lachance, on l'avait également informé qu'il y aurait un délai assez long avant que le règlement ne soit changé;

6. le 16 janvier 1980, dans le dossier Q-202,515-101-D, cause Q-21787, le commissaire Paul E. Dumas rendait une décision ayant pour effet de suspendre la demande de l'intimé pour un permis additionnel jusqu'à ce que les normes de votre Commission justifient l'émission d'un nouveau permis;

7. le 14 février 1980, l'honorable ministre des Transports du Québec est intervenu au dossier pour faire réviser la décision du 16 janvier 1980 et modifier le permis de l'intimé pour qu'il puisse desservir les municipalités de St-Pamphile, Ste-Félicité, St-Marcel, St-Adalbert et St-Omer;

8. cette requête de l'honorable ministre des Transports fut accueillie le 25 février 1980 et par décision du 21 mars 1980, cause Q-21787, dossier Q-202,515-101-D, le permis de l'intimé fut modifié;

9. n'eut été des informations reçues de Me Girard et Mme Lachance, il se serait opposé à la demande de permis de l'intimé, plus particulièrement pour les raisons suivantes:

a) alors qu'il était détenteur d'un permis de taxi pour la municipalité de St-Pamphile seulement, l'intimé n'a pas respecté les limites de son permis, soit en 1979, en transportant M. et Mme Dominique Duval de St-Adalbert à Montmagny; soit en 1979 et 1980, en transportant M. Jean Caron et Mlle Danielle Caron de St-Adalbert à Montmagny et ce, à raison de deux fois par semaine; soit en 1979 et 1980, en transportant M. et Mme Albert Bourgault et leurs enfants Nicole et Claire de St-Adalbert à Montmagny; soit en 1980, en transportant Mme Henri Bourgelas de Ste-Félicité à Montmagny; soit en 1979, en transportant Mme Gervaise Bolduc de St-Marcel à Montmagny soit en 1979, en transportant Mme Antonio Bernier de St-Omer à Montmagny; soit en 1979, en transportant M. O'Neil Bourgault de St-Adalbert à Montmagny; soit en 1979 et 1980, en transportant Mme Marie-Évangéline Dugas et Mme Aline Martin de St-Marcel à Montmagny;

b) au surplus, l'intimé a, à plusieurs reprises, mentionné au requérant qu'il ne respectait pas son permis et qu'il ne le respecterait pas;

10. si votre Commission avait été informée des infractions commises par l'intimé, elle n'aurait pas rendu une telle décision, comme celle du 21 mars dernier;

11. cette requête est bien fondée;

Pourquoi, plaise à la Commission

— réviser sa décision du 21 mars dernier dans la cause Q-21787, dossier Q-202,515-101-D, et refuser l'émission d'un permis de taxi à l'intimé, Serge Bélanger, pour la région constituée des municipalités de St-Pamphile, St-Adalbert, Ste-Félicité, St-Marcel et St-Omer dans le comté de L'Islet.

Rôle Q-80-24338-8
Q-000073-101-DT
AUTOBUS ST-FIDÈLE ENRG.
(Lavoie, Vincent)
St-Fidèle-de-Mont-Murray
(Charlevoix-Est) QC

La requérante s'adresse à la Commission des transports afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses taux pour le transport de personnes comme suit:

	Taux actuels	*Taux proposés*
St-Siméon via La Malbaie:	1,00 $	1,50 $
Port-au-Persil via La Malbaie:	0,90	1,25
Port-au-Saumon via La Malbaie:	0,80	1,10
St-Fidèle via La Malbaie:	0,60	0,85
Bas-de-l'Anse via La Malbaie:	0,50	0,70

Rôle Q-80-24340-4
Q-201,703-101-D
COSSETTE, URCHER
401, Laval
Malartic (Abitibi)
J0Y 1Z0

Demande de suppression de permis:

Le requérant est détenteur du permis Q-201,703-001 pour la municipalité de Malartic (08-8405-V).

Dans une lettre reçue à nos bureaux le 16 juillet 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-80-24341-2
Q-203444-101-D
TAXI CHARNY ENR.
(Godin, Lisette)
4, place Joffre, app. 28
Charny (Lévis)
G6W 5V2
Requérante-cessionnaire
Q-201745-104-D
PARSONS, WAYNE
1071, Louis-Riel
Ste-Foy (Québec)
G1W 4A6
Requérant-cédant

Transfert de permis:

Parsons, Wayne demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Taxi Charny Enr. (Godin, Lisette) le permis Q-201745-004 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de Charny 03-2126-V.

Les requérants demandent également que la décision soit exécutoire selon l'article 2.58.1.

Rôle Q-80-24342-0
Q-300,541-111-D
(15015-V)

ST-BASILE TRANSPORT INC.

184, boul. du Centenaire, C.P. 250
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Demande de permis:

St-Basile Transport Inc., détentrice du permis 15015-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir les permis suivants:

1) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte:

Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Lacolle) à St-Basile et retour, pour le transport d'objets qui, à cause de leur nature, de leur poids ou de leurs dimensions, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

Origine: tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique.

Droit additionnel:

En donnant le service précité pour Ciment Québec Inc., la détentrice est autorisée à utiliser les fardiers de Ciment Québec Inc.

2) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte:

Des frontières Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à St-Basile et retour, pour le transport d'objets qui, à cause de leur nature, de leurs poids ou de leurs dimensions, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

Origine:

1) tous les endroits situés dans la province d'Ontario;

2) tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique et transportés en transit à travers la province d'Ontario.

Droit additionnel:

En donnant le service précité pour Ciment Québec Inc., la requérante est autorisée à utiliser les fardiers de Ciment Québec Inc.

Rôle Q-80-24343-8
Q-300,662-101-D
(18290-V)

CORPORATION DES PRODUITS B.T.U./B.T.U. PRODUCTS CORPORATION.

Boul. du Centenaire
St-Basile
(Portneuf) QC
G0A 3G0

Demande de permis:

Corporation des Produits B.T.U. Inc., détentrice du permis 18290-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir les permis suivants:

1) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte:

Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Lacolle) à St-Basile et retour, pour le transport d'objets qui, à cause de leur nature, de leur poids ou de leurs dimensions, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

Origine: tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique.

Droit additionnel:

En donnant le service précité pour Ciment Québec Inc., la détentrice est autorisée à utiliser les fardiers de Ciment Québec Inc.

2) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte:

Des frontières Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à St-Basile et retour, pour le transport d'objets qui, à cause de leur nature, de leur poids ou de leurs dimensions, nécessitent l'utilisation d'un fardier.

Origine:

1) tous les endroits situés dans la province d'Ontario;

2) tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique et transportés en transit à travers la province d'Ontario.

Droit additionnel:

En donnant le service précité pour Ciment Québec Inc., la requérante est autorisée à utiliser les fardiers de Ciment Québec Inc.

Rôle Q-80-24345-3
Q-507 366-101-D

ROLAND BÉLANGER & FILS INC.

Route 132
Cloridorme «Pointe-à-laFrégate»
(Gaspé-Est) G0E 1G0
Requérante-cessionnaire
Q-503 230-101-D

THIVIERGE, ROBERT

552, ave B
Murdochville (Gaspé-Ouest)
G0E 1W0
Requérant-cédant

Transfert de permis:

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac numéro: Q-503 230-001, région no 01, pour le transport de toutes les matières en vrac, en faveur de Roland Bélanger & Fils Inc., corporation ayant son siège social à Pointe-à-la-Frégate, district de Gaspé, région 01.

Liste des actionnaires de la requérante-cessionnaire:

Roland Bélanger	3 000 actions ordinaires
Arthur Bélanger	1 000 actions ordinaires
Raymond Bélanger	500 actions ordinaires
Clément Bélanger	500 actions ordinaires

Rôle Q-80-24346-1
Q-203,443-101-D
LEMIEUX, PAUL
635, 62e Rue est
Charlesbourg (Québec)
G1H 2A4
Requérant-cessionnaire
Q-202,470-101-D
GAGNON, MME C. ALINE
2034, av. Jeanne-Mance
Québec (Québec)
G1L 3Z6
Requérante-cédante

Demande de transfert de permis de propriétaire de véhicule-taxi:
Mme Aline C. Gagnon demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Paul Lemieux, le permis Q-202,470-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-80-24347-9
Q-203,442-101-D
LISE P. BRASSARD ENR.
(Brassard, Lise)
1975, Erlanger
Québec (Québec)
G1P 1G9
Requérante-cessionnaire
Q-203,179-102-D
BÉCHARD, CLAUDE
16, rue Demers, app. 14
Québec (Québec)
G1K 1Z7
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lise P. Brassard Enr. le permis Q-203,179-001 de catégorie Agglomération et catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec (A-36).

Rôle Q-80-24349-5
Q-507,369-101-D
BOUCHARD, RODRIGUE
C.P. 63
St-Eugène (Roberval)
G0W 1V0
Adresse d'affaires:
St-Eugène (Roberval)
G0W 1V0
Requérant-cessionnaire
Q-505,705-102-D
PATRY, LAURENT
C.P. 873
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7H 5E8
Adresse d'affaires:
309, Ducharme
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7H 2Z3
Requérant-cédant

Transfert de permis:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour avoir l'autorisation de transférer son permis de vrac Q-505,705-001, région 02, en faveur de Rodrigue Bouchard.

Rôle Q-80-24350-3
Q-203,445-101-D
SIMON, JEAN-ROBERT
480, 47e Rue ouest
Charlesbourg (Québec)
G1H 5H5
Requérant-cessionnaire
Q-203,284-102-D
TAXI QUÉBEC
(Lamarche, Pierre)
198, 25e Rue
Québec (Québec)
G1L 1V5
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Simon, Jean-Robert, le permis Q-203,284-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération Québec (A-36).
Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24351-1
Q-203246-102-D
TAXI DIAMOND DE JONQUIÈRE INC.
191, St-Dominique
Jonquière (Chicoutimi)
G7X 6K4
Requérante-cessionnaire
Q-200557-101-D
SIMARD, EDGAR
295, Larouche
Jonquière (Chicoutimi)
G7S 1H4
Requérant-cédant

Transfert de permis:
Simard, Edgar demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Taxi Diamond de Jonquière Inc. le permis Q-200557-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Ouest du Saguenay A-51.
Les requérants demandent également que la décision devienne exécutoire immédiatement en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2.

Rôle Q-80-24352-9
Q-600,547-101-D
LOCATION GASTON RICARD INC.
280, boul. Mailloux
Rivière-Malbaie (Charlevoix)
G0T 1J0
Requérante-cessionnaire
Q-600,029-103-D
ASSELIN AUTOMOBILE INC.
280, boul. Mailloux
Rivière-Malbaie (Charlevoix-Est)
G0T 1J0
Requérante-cédante

Transfert de permis de location:
La requérante Asselin Automobiles Inc. s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer les permis portant les numéros Q-600,029-001 à Q-600, 029-003 inclusivement et le système y afférent qu'elle exploite à la requérante Location Gaston Ricard Inc.

Asselin Automobile Inc.			Location Gaston Ricard Inc.	
Actionnaires		*Actions*	*Actionnaire*	*Actions*
Gaston Ricard	:	280	Gaston Ricard	1 000
Huguette Simard Ricard	:	1		
Jean-Yves Gagnon	:	1		

Rôle Q-80-24353-7
Q-710,683-102-D
EXCAVATION GILBERT GAGNÉ INC.
339, 2e Rue est
Rimouski (Rimouski)
G5L 2G4

Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports:
Requête en révision selon l'article 22 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12)
1. tel qu'il appert du dossier Q-710 683-101-D, portant le numéro de rôle Q-23072, la Commission des transports du Québec a rendu la décision QSD-00518 en date du 12 juin 1980, rejetant la requête de votre requérante, le tout tel qu'il appert d'une copie de la décision produite au soutien des présentes pour valoir comme si ici au long récitée sous la Cote R-1;
2. votre requérante demande la révision pour cause de ladite décision portant le numéro QSD-00518 conformément à l'article 22 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12), et ce pour les raisons ci-après décrites;
3. votre requérante avait produit sa demande en conformité du Règlement sur le transport de déchets, en vertu de l'arrêté en conseil 3708-78 du 30 novembre 1978, publié à la *Gazette officielle du Québec* le 13 décembre 1978 numéro 59 à la page 10013, et amendé par l'arrêté en conseil 2566-79 du 12 septembre 1979, publié à la *Gazette officielle du Québec* du 3 octobre 1979, afin d'obtenir un permis de transport de déchets solides pour la région 01;
4. la Commission des transports du Québec dans le cadre de la conférence préparatoire à l'audition des causes pour l'obtention des permis de transport de déchets, avait émis par écrit des règles que se propose d'adopter la Commission des transports du Québec pour la considération des demandes de permis, lesquelles règles avaient été adoptées à l'unanimité de toutes les parties intéressées, particulièrement la règle numéro 8 qui se lit comme suit:
«Pour les parties requérantes non détentrices d'une attestation, la Commission exige qu'elles lui spécifient la matière qu'elles veulent transporter, les circonstances du transport, la meilleure preuve étant celle d'un contrat»
le tout tel qu'il appert desdites règles produites au soutien des présentes pour valoir comme si ici au long récitées sous la Cote R-2;
5. votre requérante lors de l'audition de sa cause, a fait la preuve habituellement exigée par la Commission des transports du Québec, et particulièrement celle prévue à la règle 8 décrite au paragraphe précédent, et a effectivement produit un contrat valablement fait pour le transport de déchets solides dans la région 01;
6. sans limiter la généralité de ce qui précède, votre requérante avait de plus fait entendre un témoin représentant le ministère des Travaux publics soit la partie expéditrice afin de venir justifier devant la Commission des transports du Québec la nécessité du service faisant l'objet de ladite demande de votre requérante;
7. la Commission des transports du Québec a rejeté la demande de votre requérante particulièrement aux motifs invoqués audit jugement, lesquels motifs se lisent comme suit:

«Que la partie opposante avait un contrat avec la ville de Rimouski pour l'enlèvement des ordures dans les édifices à bureaux et commerciaux sans exclusion, le tout conformément à un règlement de la ville en date du 4 décembre 1978»

«Que l'expéditeur pouvait bénéficier d'un service additionnel de ramassage à un coût moindre que celui prévu au contrat entre votre requérante et l'expéditeur»

«Que l'opposante était disposée à accueillir les ordures chez l'expéditeur»

«Que votre requérante n'était pas un entrepreneur en services sanitaires au sens du règlement concerné»

«Que l'expéditeur pouvait bénéficier du même service sans avoir à débourser le montant prévu au contrat intervenu avec la partie requérante»;

8. votre requérante demande une révision de la décision numéro QSD-00518 pour les motifs ci-après décrits:

— votre requérante a été introduite en erreur avec les règles que la Commission des transports du Québec avait préalablement édictées pour l'audition de ces causes, et de ce fait, a été empêchée de faire toute la preuve qu'elle aurait pu faire devant la Commission des transports du Québec; votre requérante est en droit de faire une preuve complémentaire afin d'éviter un déni de justice;

— la Commission des transports du Québec n'avait pas en main tous les documents et pièces nécessaires lorsqu'elle a interprété le règlement de la ville en date du 4 décembre 1978, produite par l'opposante. En effet, lors de la soumission de l'opposante, qui a abouti à la conclusion d'un contrat avec l'expéditrice la ville de Rimouski, les cahiers de charges qui font partie intégrante dudit contrat avec la ville de Rimouski ne contenaient pas la désignation des édifices gouvernementaux dont votre requérante fait actuellement l'enlèvement des ordures;

— que l'opposante n'a jamais de par le passé, fait le ramassage des déchets aux édifices concernés pour la simple raison qu'elle a toujours refusé de le faire;

— que votre requérante fait depuis plusieurs années le ramassage aux édifices concernés suite à des contrats octroyés par soumissions publiques, lesquels contrats ont toujours été respectés par les parties et effectués sans opposition de quelque nature que ce soit;

— que le Règlement du 4 décembre 1978 concernant le ramassage des déchets dans la ville de Rimouski permet à tout propriétaire d'immeubles et/ou contribuable de pouvoir effectuer ledit ramassage des déchets et de pouvoir avoir accès aux lieux d'élimination prévus par la ville;

9. votre requérante demande donc à la Commission des transports du Québec de réviser la décision numéro QSD-00518 en date du 12 juin 1980 et qu'à cette fin elle soit autorisée à apporter devant la Commission des transports du Québec toute la preuve pertinente à cette affaire et qu'elle puisse valablement faire valoir tous ses droits en conformité des Règlements sur le transport des déchets en vertu de l'arrêté en conseil numéro 3708-78 en date du 30 novembre 1978 et amendé par l'arrêté en conseil numéro 2566-79 du 12 septembre 1979 et de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12);

Par ces motifs, plaise à la Commission des transports du Québec:

recevoir la présente requête.

Réviser la décision portant le numéro QSD-00518 rendue en date du 12 juin 1980 et à cette fin modifier ladite décision et émettre en faveur de votre requérante, un permis de transport de déchets solides pour la région 01.

Rôle Q-80-24357-8
Q-301,591-101-D

NORMAND CORRIVEAU ENR.
(Corriveau, Normand)
78, rang de l'Anse
St-Vallier
(Bellechasse) QC
G0R 4J0

Demande de modification de permis:

La requérante, Normand Corriveau Enrg., rang de l'Anse, St-Vallier (Bellechasse) QC, G0R 4J0 et détenteur du permis numéro: Q-301,591-1-D, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier la clause *a)* dudit permis qui se lit comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Vallier et de St-Michel à St-Romuald et retour, pour le transport d'animaux vivants destinés ou originant des Encans d'Animaux du Québec Inc.

Pour se lire comme suit:

a) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Vallier, de St-Michel et St-Charles à St-Romuald et retour, pour le transport d'animaux vivants destinés ou originant des Encans d'Animaux du Québec Inc.

Et ajouter à clause *b)*

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Vallier, de St-Michel et St-Charles à St-Georges-de-Beauce-Ouest, chez l'Abattoir l'Abbée Inc. et retour, pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-80-24361-0
Q-203,446-101-D
CADILLAC TAXI
(Raby, Roland)
48, Principale
Cadillac (Abitibi)
J0Y 1C0
Requérant-cessionnaire
87, rue Principale
Cadillac (Abitibi)
J0Y 1C0
Place d'affaires:
Q-201,656-101-D
CHARLAND, BERNARD
107, place Vanier, app. 3
Val-d'Or (Abitibi)
J9P 2R1
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis:
Le requérant-cédant Charland, Bernard, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Cadillac Taxi le permis Q-201,656-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région Cadillac 08-8407-V.

Rôle Q-80-24362-8
Q-600424-102-D
DRUMMONDATSUN INC.
1780, boul. Mercure
Drummondville-Sud (Drummond)
J2B 3N5

Modification de permis:
La requérante qui détient le permis Q-600424 dont le certificat numéro 1 se lit comme suit:
Location à court terme de véhicules de promenade au 1780, boul. Mercure, Drummondville-Sud.
s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de modifier ce service pour qu'à l'avenir il se lise comme suit:
Location à court terme de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises n'excédant pas 24 000 livres au public en général au 1780, boul. Mercure, Drummondville-Sud.

Rôle Q-80-24363-6
Q-203,447-101-D
BEAUDET, MARTIN
165, boul. Jacques-Cartier
Trois-Rivières (St-Maurice)
G8Y 3C8
Requérant-cessionnaire
Q-203,185-102-D
RITA MAGNY BEAUDET
(Beaudet, Magny Mme Rita)
1165, boul. Jacques-Cartier
Trois-Rivières (St-Maurice)
G8Y 3C8
Requérante-cédante

Demande de transfert:
Rita Magny Beaudet (Beaudet, Magny Mme Rita) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Beaudet, Martin, le permis Q-203,185-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Trois-Rivières A-40.

Rôle Q-80-24364-4
Q-600,550-101-D
LEMAY AUTOMOBILES INC.
324, boul. Bois-Francs sud
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 4T1

Nouvelle demande de permis de location:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location à court terme (moins d'un (1) an) de véhicules de promenade et ce, exclusivement aux clients de Lemay Automobiles Inc..

Rôle Q-80-24365-1
Q-203,450-101-D
MACOMEAU, ALAIN
116, Caron
Lauzon (Lévis)
G6V 3G4
Requérante-cessionnaire
Q-202,817-101-D
DESBIENS, PAUL
2, rue Foisy
Lévis (Lévis)
G6V 5E2
Requérant-cédant

Demande de transfert de permis de taxi:
Le requérant-cédant, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Macomeau, Alain le permis Q-202,817-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Lévis-Lauzon A-35.

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
M-80-51823	M-710718-101-D **ABITIBI SANITAIRE ENRG.** (En société) 373, carré Centre-Ville La Sarre (Abitibi) QC J9Z 3B7	Boues liquides	8
M-80-53899-9	M-710734-101-D **TRANSPORT BEAUDRY ENRG.** (Beaudry, Mme Luc) Lac-du-Cerf (Labelle) QC J0W 1S0	Déchets solides	7
Q-80-24315-6	Q-710,724-101-D **MAXIVAC INC.** Case postale 718 Carleton (Bonaventure) G0C 1J0 Adresse postale 1335, boul. Perron Carleton (Bonaventure) G0C 1J0 Place d'affaires	Boues liquides	1
Q-80-24322-2	Q-710726-101-D **TREMBLAY, AUGUSTIN** 111, route 153 St-Thimothée (Champlain) G0X 1J0	Déchets solides Boues liquides	4

8346-o

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régien interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-80-53901-3
CQ-30 000 — 253-P

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

et

LES DÉTENTRICES DE PERMIS DE TRANSPORT EN VERTU DE L'ORDONNANCE GÉNÉRALE NO 4995 SUR LE CAMIONNAGE ÉNUMÉRÉES AUX LISTES ANNEXÉES À L'AVIS.

Intimées

8346-o

Avis spécial

L'avis *proprio motu* dont le texte apparaît ci-après est le résumé d'un texte plus élaboré dont on peut prendre connaissance au dossier et avoir une copie sur demande.

Attendu que l'Ordonnance 6319-RT sur le district Montréal métropolitain du 23 juillet 1964 et du 23 février 1966 décrète que le district Montréal métropolitain comprend toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal rendant ainsi superflues les ordonnances du 26 septembre 1960, du 27 janvier 1961 et du 15 juin 1961;

Attendu que la Commission a l'intention de ne pas renouveler les permis délivrés par les ordonnances du 26 septembre 1960, du 27 janvier 1961 et du 15 juin 1961 ou s'ils ont été renouvelés, de les annuler;

Considérant les articles 89, 34 et 37 de la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et le chapitre VI-A du Règlement 2 (1976);

Considérant que l'ordonnance du 26 septembre 1960 accordait aux intimées dans la liste «A» un permis temporaire pour leur permettre, dans l'exploitation des permis qu'elles détenaient et qui les autorisaient déjà à se rendre à Montréal, de desservir la municipalité de Pointe-Claire non comprise dans le district Montréal métropolitain.

Considérant que l'ordonnance du 15 juin 1961 accordait aux intimées dans la liste «B» un permis pour leur permettre, dans l'exploitation des permis qu'elles détenaient et qui les autorisaient déjà à se rendre à Montréal, de desservir la municipalité de Pointe-Claire non comprise dans le district Montréal métropolitain;

Considérant que depuis l'Ordonnance 6319-RT du 23 février 1966, la municipalité de Pointe-Claire est comprise dans le district Montréal métropolitain;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. À l'occasion de la codification et du renouvellement des permis des personnes dont les noms apparaissent ci-après, savoir:

— Harvey Transport Limitée (Q-300 041) (443-V), clause *m*)

— Transport Dallaire Ltée (Q-300 007 (32-V) (Successeur de Transport Montmagny Enrg. (16959)), clause *p*)

— H. Smith Transport Ltd (M-300 080) (645-V), clause *aa*)

— Tremblay Express Limitée (M-300 028) (257-V), clause *h*)

— Champlain Sept-Iles Express Inc. (M-300 044) (1406-V) (Successeur de Champlain Express Inc. (406-V)), clause *h*)

— Overnite Express Limited (M-300 573) (100043-V) — Droit additionnel 18.

— Glengarry Transport Limited (M-300 053) (471-V) (Successeur de Ottawa Transportation (1945) Co. (664)), clause *i*)

— Transport Bergeron (1974) Limitée (M-300 448) (Successeur de Transport Bergeron Limitée (6595-V)), clause *f*)

— Chalut Transport (1974) Inc. (M-300 040) (Successeur de Chalut Transport Inc. (372-V)), clause *q*)

— Magny Transport Inc. (Q-300 202) (4724-V)), clause *i*)

— Hall's Motor Transit Co. (M-300 737) (Successeur de Bingaman Motor Express Co. Ltd (12942-V)), clause *c*)

— Urgel Charette Transport Limitée (M-300 282) (2656-V)).

codifier s'il y a lieu lesdits permis et décréter que les permis émis à ces personnes suivant les ordonnances du 26 septembre 1960, du 15 juin 1961 et le droit additionnel qui y est rattaché, et l'ordonnance du 27 janvier 1961, ne soient pas renouvelés; ou

2. Rendre toute autre décision appropriée.

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom/page	date	
M-80-38582	80 08 11	Décision: MPV-1919-S M-000123-10-D URBAIN & CHARTRAND INC.	G.O.Q. no 12 p. 3513	79 03 24	Demande de permis saisonnier Accordée en partie
M-80-38585	80 08 11	Décision: MPV-1917-S M-000357-2-D AUTOBUS CONCORDE LTÉE	G.O.Q. no 12 p. 3514	79 03 24	Demande de permis Accordée en partie
M-80-42991	80 07 21	Décision: MPV-1896-T M-000453-D-101 VERDE SALINAS, RAQUEL	G.O.Q. no 28 p. 6980	79 07 14	Demande de permis touristique Accordée
M-80-45055	80 08 11	Décision: MPV-1921-HTF M-000015-101-D AUTOBUS INTER-CITÉ LTÉE	G.O.Q. no 42 p. 9409	79 10 20	Modification de tarifs et d'horaire Accordée
M-80-46689	80 08 11	Décision: MPV-1918-S M-000543-101-D LES AUTOBUS FUTURISTES LTÉE	G.O.Q. no 3 p. 398	80 01 19	Demande de permis saisonnier Accordée Du 16e jour après la publication à la *G.O.Q.* au 21 juillet 1981
M-80-50551	80 08 13	Décision: MPV-1922-S M-000606-101-DS GONZAGUE QUITICH	La Presse	27, 28, 29 mars 80	Demande de permis saisonnier Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-50855	80 08 05	Décision: MPV-1912-S M-000057-102-D WILLIAM B. SCHWARTZ ENRG.	G.O.Q. no 21 p. 6168	80 05 24	Demande de permis saisonnier Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 29 août 1980.
M-80-53863-5	80 08 13	Décision: MPV-1920-S 2-M-000011-107-DS LÉO BEAUREGARD & FILS LTÉE Requérante	Le Devoir	80 07 22 80 07 23 80 07 24	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 16e jour après la publication, date d'expiration: 30 juin
M-80-53792-6	80 08 11	Décision: MPV-1916-S 2-M-000086-102-DS LES AUTOBUS LEBOEUF LTÉE Requérante	Le Devoir	80 07 21 80 07 22 80 07 23	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 11 Date d'échéance: 31 juillet 1980
Q-80-23913-9	80 08 14	Décision: QS 3244 0-Q-000595-101-S TOUR TOURISTIQUE DU NORD OUEST DU QUÉBEC ENRG. Requérante	Journal de Montréal	80 05 23 80 05 24 80 05 25	Demande de permis Rejetée
Q-80-24354-5	80 08 14	Décision: QS-3241 0-Q-000603-101-S DESHAIES, GAÉTAN Requérant	Le Nouvelliste	80 07 22 80 07 23 80 07 24	Demande de permis Rejetée
Q-80-24374-3	80 08 14	Décision: QT-964 8-Q-000605-101-SI JÉRÔME, LÉONARD Requérant			Demande de permis Rejetée
Q-80-24393-3	80 08 15	Décision: QT-966 0-Q-000207-102-SI AUTOBUS GILBERT ENR. Requérante			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 16 au 30 août 1980
Q-80-24394-1	80 08 15	Décision: QT-965 1-Q-000602-103-SI AUTOBUS STE-JUSTINE ENR. Requérante			Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 16 au 30 août 1980

ÉCOLIER

M-80-53541-101-NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1434 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE (M-100021) Mise en cause AUTOBUS B. GIRARD INC. (M-100537) BLAIS GUY (M-101103) LES AUTOBUS ROY INC. (M-100452) Intimés	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

	Circuits:		*Circuits:*
La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie 2955, boul. Université Sherbrooke, QC J1K 2Y3 M-100021 et		Blais, Guy Lambton (Frontenac) QC G0M 1H0 M-101103	426
Autobus B. Girard Inc. Danville (Richmond) QC J0A 1A0 M-100537	240	Les Autobus Roy Inc. Lambton, C.P. 121 (Frontenac) QC G0M 1H0 M-100452	427 428

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53541-113-NC-76	80 08 05	Décision: MPE-1435 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COLLÈGE DE L'ASSOMPTION (M-100175) Mis en cause SABEM INC. (M-100264) Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

	Circuits:		*Circuits:*
Collège de L'Assomption 270, boul. l'Ange Gardien L'Assomption (L'Assomption) QC J0K 1G0 M-100175 et		Sabem Inc. 669, Notre-Dame Repentigny, QC J6A 2W5 M-100264	131 117

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-53541-118-NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1436 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LANAUDIÈRE (M-100034) Mise en cause BAILLARGEON, RÉJEAN Intimé	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

	Circuits		*Circuits:*
Commission Scolaire Régionale de Lanaudière 333, rue Sir-Mathias-Tellier Joliette, QC J6E 6E6 M-100034		Baillargeon, Réjean 20, 57e Avenue St-Côme (Joliette) QC J0K 2B0 M-101060	56 57

et

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53541-130-NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1437 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD (M-100010) Mise en cause PHILIPPE DORAIS INC. (M-100310) LES AUTOBUS BROMONT INC. (M-100293) Intimés	G.O.Q. no 19 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu

La Commission:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

	Circuits:		*Circuits:*
District of Bedford Protestant Regional School Board 319, South Street Cowansville (Missisquoi) QC J2K 2X6 M-100010		Les Entreprises P. Dorais Inc. C.P. 30 Abercorn (Brome) QC J0E 1B0 M-100310	K 02B M12B K 33B B 22B
et		Les Autobus Bromont Inc. 959, Denison Granby (Shefford) QC M-100293	W37B

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-53541-130NC-77	80 08 05	Décision: MPE-1438 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante DISTRICT OF BEDFORD PROTESTANT REGIONAL SCHOOL BOARD (M-100010) Mise en cause JACQUES BENOIT (M-100394) LES AUTOBUS E. MÉNARD & FILS INC. (M-100404) LES AUTOBUS BROMONT INC. (M-100293) Intimés	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

District of Bedford Protestant Regional School Board 319, South Street Cowansville (Missisquoi) QC J2K 2X6 M-100010		Les Autobus E. Ménard & Fils Inc. Clarenceville (Missisquoi) QC J0J 1V0 M-100404	*Circuits:* CL20B
et	*Circuits:*		
Benoît Jacques St-Armand (Missisquoi) QC J0J 1T0 M-100394	B18B	Les Autobus Bromont Inc. 959, Denison Granby (Shefford) QC M-100293	W30B

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53541-142NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1439 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS (M-100131) Mise en cause TRANSPORT PERRON ENRG. (En société) M-101104 Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

La Commission Scolaire Régionale de l'Outaouais 255, rue St-Rédempteur Hull, QC J8X 2T3 M-100131	Transport Perron Enrg. (En société) St-Pierre-de-Wakefield QC M-101104	*Circuits* 233 310

et

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-53541-146NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1440 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante CENTRE FRANÇOIS MICHELLE (M-100180) Mise en cause TRANSPORT AMESSE INC. (M-100553) Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

Centre François Michelle 10095, Meunier Montréal (Île-de-Montréal) QC H3L 2Z1 M-100180	Transport Amesse Inc. 7975, Henri-Bourassa est Montréal, QC H1E 1P4 M-100553	*Circuits* 1 2 3

et

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53541-147NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1441 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante COLLÈGE BEAUBOIS INC. (M-100074) Mise en cause AUTOBUS TRANS-URBAIN INC. (M-100600) Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19	

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

Collège Beaubois Inc. 9509, boul. Gouin ouest Pierrefonds (Île-de-Montréal) QC H8Y 1T7 M-100074	Autobus Trans-Urbain Inc. 101, chemin St-François Pointe-Claire, QC H9P 1K1 M-100600	*Circuits:* 1 2 3

et

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-53541-148NC-75	80 08 05	Décision: MPE-1442 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante SÉMINAIRE DU VERBE DIVIN (M-100179) Mise en cause TRANSPORT AUTOBUS MILTON INC. (M-100290) Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Séminaire du Verbe Divin
1021, rue Cowic
C.P. 518
Granby (Shefford) QC
J2G 8E9
M-100179
et

Transport Autobus Milton Inc.
Ste-Cécile-de-Milton
(Shefford) QC
J0E 2C0
M-100290

Circuit:
1

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-53541-149NC-76	80 08 05	Décision: MPE-1443 CM-10000-P-104 CQ-10000-P-104 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante EXTERNAT SACRÉ-COEUR-DE-ROSEMÈRE M-100188 Mise en cause COMMISSION DE TRANSPORT DE LA VILLE DE LAVAL M-100252 Intimée	G.O.Q. no 29 p. 7803, 7804	80 07 19

Proprio motu
La Commission:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers décrits ci-après et conclus entre:

Externat Sacré-Coeur-de-Rosemère
330, montée Lesage
Rosemère, QC
J7E 4H4
M-100188
et

Commission de Transport de la Ville de Laval
1215, boul. Labelle
Ville de Laval, QC
H7V 2V8
M-100252

Circuits:
1
2
3
4
5

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-001-NC	80 07 21	Décision: QPE-1869 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSIN DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 921 COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI et AUTOBUS PETIT SAGUENAY ENR. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire de Chicoutimi et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus Petit Saguenay Enr. Q-100,270
Dumas
(Chicoutimi)
G0V 1N0
Circuit: D-11

T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée Q-100,831
1354, boul. St-Paul
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7J 3C5
Circuit: B-30

Autobus Laterrière Inc. 4543, boul. Talbot Chicoutimi (Chicoutimi) G7H 5A9 Circuit: 1-47	Q-100,260	Les Autobus Tremblay & Tremblay Inc. 1354, boul. St-Paul Chicoutimi (Chicoutimi) G7J 3C5	Q-100,672
Écoliers du Nord Inc. Boulevard Falardeau St-David-de-Falardeau (Chicoutimi) G0V 1C0	Q-100,591	Paul Tremblay Transport Inc. 24, rue Petit St-Honoré (Chicoutimi) G0M 1V0	Q-100,738
Gilbert, André-Jean 1233, Rang Edmour Lavoie Ferland & Boileau (Chicoutimi) G0V 1H0	Q-100,550	Autobus A.E. Bergeron Enr. Rivière Eternité (Chicoutimi) G0V 1P0	Q-100,325
Grenon, Paul Ste-Rose-du-Nord (Chicoutimi) G0V 1T0	Q-100,571	Autobus de l'Anse St-Jean Ltée 17, Du Coin Anse St-Jean (Chicoutimi) G0V 1J0	Q-100,272
La Cie Autobus Gagnon Ltée 1291, ave du Port La Baie (Chicoutimi) G7B 1W3	Q-100,296	Autobus J.G. Côté Enr. 4671, boul. de la Baie La Baie (Chicoutimi) G7B 1H1	Q-100,240
Lavoie, Jerry C.P. 41 Ferland & Boileau (Chicoutimi) G0V 1H0	Q-100,642	Autocar Du Nord Inc. 1855, boul. Ste-Geneviève Chicoutimi (Chicoutimi) G7G 2H2	Q-100,637
		Corporation Intermunicipale du Transport du Saguenay 242, avenue Morin Chicoutimi Chicoutimi) G7H 4X7	Q-100,338

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-002-NC	80 07 21	Décision: QPE-1870 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 008 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LOUIS-HÉMON et LES AUTOBUS RENÉ LAROCHE INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Louis-Hémon et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Autobus René Laroche Inc. 3, Vallée Chambord (Lac-St-Jean-Ouest) G0W 1G0 Circuit: 86	Q-100,630	Maurice Caron St-Eugène-d'Argentenay (Lac-St-Jean-Ouest) G0W 1B0 Circuit: 20	Q-100,370
Transport A. G. Inc. 651, St-Cyrille Normandin (Lac-St-Jean-Ouest) G0W 2E0 Circuit: 41	Q-100,552	Aurèle Lapierre 114, 16e Avenue St-Prime (Lac-St-Jean-Ouest) G0W 2W0 Circuit: 65	Q-100,625

Gérard Martel Q-100,698
527, Principale
St-Prime (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2W0
Circuit: 65

Autobus Daniel Tremblay Q-100,881
Notre-Dame-de-Lorette
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1B0

Autobus Roberval Ltée Q-100,374
1131, boul. Marcotte
Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)
G8H 2B5

Besson, Gérard Q-100,321
130, avenue Lacroix
Dolbeau (Roberval)
G8L 2J3

Boutin, Roland Q-100,347
10, rang 2
St-Méthode (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2Y0

Bradette, Léopold Q-100,349
1790, rang St-Eusèbe
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0

Côté, Mme Lucille Q-100,410
St-Ludger-de-Nicolet
(Lac-St-Jean)
G0W 2B0

Dufour & Fils Q-100,458
93, des Peupliers
Notre-Dame-de-la-Doré
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2J0

Gagné Fortin, Lucille Q-100,494
248, Principale
Lac-Bouchette (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1V0

Gaudreault, Gaston Q-100,928
197, Principale
Albanel (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1A0

Gauthier, Raoul Q-100,539
274, Principale
St-François-de-Sales
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1M0

Girard, Camille Q-100553
1255, Chanoine-Boivin
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0

Girard, Henri Q-100555
Ste-Élisabeth-de-Proulx
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2C0

Girard, Octave Q-100.557
Rang Double
St-Félicien
(Lac-St-Jean)
G0W 2N0

Les Autobus P. H. Girard Ltée Q-100,559
423, Principale
Ste-Jeanne-d'Arc
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1E0

Imbeault, Armand Q-101,058
St-Stanislas
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2C0

Lapointe, Marcel Q-100,629
St-André-du-Lac-St-Jean
(Lac-St-Jean)
G0W 2K0

Les Autobus de Dolbeau Ltée Q-100,448
247, 7e Avenue
Dolbeau
(Lac-St-Jean-Ouest)
G8L 1Y3

Les Autobus Scolaires Brassard Ltée Q-100,350
657, rue Principale
St-Augustin (Lac St-Jean-Ouest)
G0W 1K0

Morin, René Q-100, 714
Ste-Hedwidge
(Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2R0

Néron, Jean-Yves et Guy Q-100,721
894, rue McNicoll
Roberval (Lac-St-Jean-Ouest)
G8H 1X1

Transport A. G. Inc. Q-100,552
651, St-Cyrille
Normandin (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2E0

Transport E. Verreault Ltée Q-100,435
1097, St-Christophe
St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2N0

Transport J.Y.P. Inc. Q-100,766
55, Principale
St-Edmond (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2M0

Transport P.B.F. Inc. Q-100,487
205, rue Principale
Girardville (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1R0

Transport P.G. Inc. Q-100,926
139, rue Industrielle
Albanel (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 1A0

Tremblay, Charles-Edouard Q-100,876
201, 2e Avenue
Péribonka (Lac-St-Jean-Ouest)
G0W 2G0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566 004-NC	80 07 21	Décision: QPE-1872 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 014 REGIONAL SCHOOL BOARD OF GASPESIA Q-100 386 CHICOINE, EUGÈNE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers entre la Regional School Board of Gaspesia et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Chicoine, Eugène — Q-100,386
Case postale 10
Barachois (Gaspé-Est)
G0C 2L0
Circuit: 23

Mann, Eustan — Q-100,695
Matapédia
(Bonaventure)
G0J 1V0
Circuit: 1

McAfee, Elton — Q-101,061
Fontenelle
(Gaspé)
G0E 1H0
Circuit: 34 (1977)

Ferlotte, Almond — Q-100,908
Ristigouche partie sud-est
(Bonaventure)
G0C 2R0
Circuit: 3 (1976)

Dimock, Hawley — Q-100,439
New-Richmond
(Bonaventure)
G0C 2B0

Journeau, Féquet, Audey — Q-100,598
Port-Daniel
(Bonaventure)
G0C 2N0

Langlais, Russell — Q-100,622
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0

Lyons, Mme Vimy — Q-100,691
R.R. 1
Matapédia (Bonaventure)
G0J 1V0

McDavid, Baden — Q-100,717
Matapédia
(Bonaventure)
G0J 1V0

Taker, Gérald — Q-100,824
Grosse-Île
(Îles-de-la-Madeleine)
G0B 1M0

Transport B.N. Ltée — Q-100,757
Paspébiac
(Bonaventure)
G0C 2K0

Transport Roger Poirier Inc. — Q-100,761
Caplan
(Bonaventure)
G0C 1H0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-005-NC	80 07 21	Décision: QPE-1873 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 002 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU BAS ST-LAURENT Q-100293 BEAULIEU GILBERT *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale du Bas St-Laurent et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Transports de St-Octave Inc. Q-101,087
St-Octave-de-Métis
(Matane)
G0J 3B0
Circuit: 254

Savard, Maurice Q-101,088
3e Rang
St-Octave-des-Métis
(Matane)
G0J 3B0
Circuit: 258

Lévesque, Adalbert Q-100,582
Ste-Jeanne-d'Arc
(Matapédia)
G0J 2T0
Circuit: 243

Votre Choix Transport Inc. Q-100,899
220, rue Léonidas
Rimouski (Rimouski)
G5L 2T2
Circuits: 248, 9

Les Transports Métis Inc. Q-100,228
C.P. 152
Mont-Joli (Rimouski)
G5H 3K9
Circuit: 202

Transport Gérard Hallé Inc. Q-100,575
St-Donat
(Rimouski)
G0K 1L0
Circuits: 235 - 73

Hallé, Yvan Q-100,576
St-Donat
(Rimouski)
G0K 1L0
Circuit: 212

Beaulieu, Gilbert Q-100,293
Rang 4 ouest
St-Valérien (Rimouski)
G0L 4E0

Campbell, Donald Q-100,363
Grand-Métis
(Matane)
G0J 1Z0

Cimon, Césaire Q-100,809
St-Valérien
(Rimouski)
G0L 4E0

Desjardins, Albert Q-100,432
372, Père-Leneuf
St-Marcellin (Rimouski)
G0K 1P0

Émile Dionne & Fils Inc. Q-100,901
2e Rang
Rimouski (Rimouski)
G5L 7B5

Gobeil, Ernest Q-100,560
St-Narcisse-de-Rimouski
(Rimouski)
G0K 1S0

Hallé, Yvan Q-101,083
C.P. 41
St-Donat (Rimouski)
G0K 1L0

Hudon, Roger Q-100,589
4e Rang
St-Anaclet-de-Lessard (Rimouski)
G0K 1H0

La Cie d'Autobus Rimouski Ltée Q-100,572
200, rue Léonidas
Rimouski (Rimouski)
G5L 2T2

Laflamme, Alain Q-101,085
St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt
(Matapédia)
G0J 1X0

Les Entreprises Fernand Girard Inc. Q-100,554
La Rédemption
(Matapédia)
G0J 1P0

Les Entreprises Votre Choix Ltée Q-100,878
Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père
(Rimouski)
G0K 1G0

Ruest, Roland Q-100,686
St-Marcellin (Rimouski)
G0K 1R0

TL-SL (Rimouski) Ltée Q-100,837
321, rue Léonidas
Rimouski (Rimouski)
G5L 4S9

Transport Écolier Bic Inc. Q-100,849
Bic (Rimouski)
G0L 1B0

Transport Gaston Lavoie Inc. Q-100,639
90, Lavoie
St-Anaclet-de-Lessard
(Rimouski)
G0K 1H0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-007-NC	80 07 21	Décision: QPE-1874 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 028 COMMISSION SCOLAIRE VALLÉE DE LA MATAPÉDIA et LES TRANSPORTS C. HARVEY LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Transports C. Harvey Ltée Q-100,578
Saint-Moïse (Matapédia)
G0J 2Z0
Circuits: 02-09, 02-11 et 02-14

Autobus Caron & Gagnon Inc. Q-100,365
Saint-Cléophas (Matapédia)
G0J 3N0
Circuit: 03-17

Transport René Lefrançois Inc. Q-100,859
Saint-Léon-le-Grand (Matapédia)
G0J 2W0
Circuits: 12-38, 12-47 et 14-45

Les Transports Causapscal Inc. Q-100,677
Causapscal (Matapédia)
G0J 1J0
Circuit: 20-67

Les Transports G.A. Desrosiers Inc. Q-100,434
Causapscal (Matapédia)
G0J 1J0
Circuits: 23-70 et 23-80

Transport Dumais Inc. Q-100,848
Sayabec (Matapédia)
G0J 3K0
Circuit: 04-20

Dubé, Léo Q-100,449
Val-Brillant (Matapédia)
G0J 3L0
Circuits: 05-24 et 05-26

Fournier, Lionel Q-100,486
Amqui (Matapédia)
G0J 1B0
Circuit: 15-52

Gagné, Théodore Q-100,495
Amqui (Matapédia)
G0J 1B0
Circuit: 17-82

Pinard, Roland Q-100,752
Causapscal (Matapédia)
G0J 1J0
Circuit: 19-64

Landry, Xavier Q-100,620
Saint-Damase (Matapédia)
G0J 2J0
Circuit: 01-03

Fournier, Ernest Q-100,483
Saint-Irénée (Matapédia)
G0J 2P0
Circuit: 07-27

Sheehy, Laurent Q-100,805
Amqui (Matapédia)
G0J 1B0
Circuit: 18-54

Théberge, Émilien Q-100,833
Saint-Tharsicius (Matapédia)
G0J 3G0
Circuit: 11-35

Tremblay, Mme Léon Q-100,879
Saint-Léon-le-Grand (Matapédia)
G0J 2W0
Circuit: 13-41

Autobus Émilien Côté Inc. Q-100,247
155, rue Bergeron
Matane (Matane)
G0M 1Z0

Cassista, Roger Q-100,375
Saint-Tharsicius (Matapédia)
G0J 3G0

Charest, Barthélémy Q-100,384
Saint-Raphaël-d'Albertville (Matapédia)
G0J 1A0

Fournier, Paul-Émile Q-100,488
Sainte-Irène (Matapédia)
G0J 2P0

Les Transports de Lac-au-Saumon Inc. Q-100,678
Lac-au-Saumon (Matapédia)
G0J 1M0

Marquis, Antoine Q-100,697
Sainte-Marguerite (Matapédia)
G0J 2Y0

Routhier, Antoine Q-100,792
Territoire non organisé (Bonaventure)
G0C 1E0

Tremblay, Gérard Q-100,877
Causapscal (Matapédia)
G0J 1J0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51566-008-NC	80 07 21	Décision: QPE-1875 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 012 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA BAIE DES CHALEURS Q-100 456 DUCHESNEAU RIVARD *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commis. Scol. Régionale de la Baie des Chaleurs et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Duchesneau, Rivard Q-100,456
Case postale 565
Paspébiac (Bonaventure)
G0C 2K0
Circuit: 7

Transport H. C. R. Inc. Q-100,789
Paspébiac
(Bonaventure)
G0C 2K0
Circuit: 24

Roy, Camille Q-100,793
Port-Daniel
(Bonaventure)
G0C 2N0
Circuit: 47

Allard, Jean-Louis Q-100,608
St-Omer
(Bonaventure)
G0C 2Z0
Circuit: 78

Transport Baie Des Chaleurs Q-100,840
Carleton
(Bonaventure)
G0C 1J0
Circuit: 80

Bujold, Denis Q-100,343
St-Elzéar
(Bonaventure)
G0C 2W0
Circuit: 141

Duchesneau, Florian Q-100,455
Paspébiac
(Bonaventure)
G0C 2K0
Circuit: 6

Bourdages, Henri Q-100,343
St-Elzéar
(Bonaventure)
G0C 2W0
Circuit: 32

Bujold, Fernand S. Q-100,357
St-Siméon
(Bonaventure)
G0C 3A0
Circuit: 50

Allard, Léonard Q-100,210
St-Omer
(Bonaventure)
G0C 2Z0
Circuits: 95-96

Savoie, Réal Q-100,803
St-Omer
(Bonaventure)
G0C 2Z0
Circuit: 98

Boudreau, Roméo Q-100,340
Carleton
(Bonaventure)
G0C 1J0
Circuit: 99

Leblanc, Gérard Q-100,646
New-Richmond
(Bonaventure)
G0C 2B0
Circuit: 102

Transport Baie Des Chaleurs Q-100,840
Carleton
(Bonaventure)
G0C 1J0
Circuits: 104-105

Bérubé, Samuel Q-100,064
Ristigouche
(Bonaventure)
G0C 2R0
Circuit: 133

Bouchard, Joseph Q-100,335
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure)
G0J 2E0
Circuit: 138

Allard, Freddy Q-100,209
St-Omer
(Bonaventure)
G0C 2Z0

Anderson, Georges Q-100,213
Paspébiac
(Bonaventure)
G0C 2K0

Arseneault, Yvon
Bonaventure
(Bonaventure)
G0C 1E0
Q-100,217

Audet, Joseph
Caplan
(Bonaventure)
G0C 1H0
Q-100,224

Babin, Roger
Bonaventure
(Bonaventure)
G0C 1E0
Q-100,287

Bélanger, J. Y.
Case postale 431
Bonaventure (Bonaventure)
G0C 1E0
Q-100,304

Bélanger, Odilon
St-Alphonse
(Bonaventure)
G0C 2V0
Q-100,305

Boucher, Lucien
St-François-d'Assise
(Bonaventure)
G0J 2N0
Q-101,089

Bourdages, Alcide
Bonaventure-Est
(Bonaventure)
G0C 1E0
Q-100,342

Bourdages, Maurice
Bonaventure
(Bonaventure)
G0C 1E0
Q-101,069

Bujold, Paul-Étienne
St-Siméon
(Bonaventure)
G0C 3A0
Q-100,356

Caissy, Hormidas
Nouvelle
(Bonaventure)
G0C 2E0
Q-100,361

Cayouette, Alcide
Bonaventure
(Bonaventure)
G0C 1E0
Q-100,378

Chamberland, Reid
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Q-100,381

Chouinard, Adélard
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Q-100,388

Cyr, J.-Maurice
Matapédia
(Bonaventure)
G0J 1V0
Q-100,423

Gallacher, Roland
St-Siméon
(Bonaventure)
G0C 3A0
Q-100,529

Gallant, Lauréat
St-François-d'Assise
(Bonaventure)
G0J 2N0
Q-100,530

Gallant, Léopold
St-Alexis-de-Matapédia
(Bonaventure)
G0J 2E0
Q-100,531

Gallant, René
L'Ascension-de-Patapédia
(Bonaventure)
G0J 1R0
Q-101,063

Gaudet, Roger
St-François-d'Assise
(Bonaventure)
G0J 2N0
Q-101,086

Gendron, Roger
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Q-100,541

Grenier, Francis
St-Godefroy
(Bonaventure)
G0C 3C0
Q-100,569

Huard, Abel
St-Godefroy
(Bonaventure)
G0C 3C0
Q-101,068

Huard, Alcidas
St-Godefroy
(Bonaventure)
G0C 3C0
Q-101,067

Jérôme, Léonard
Maria
(Bonaventure)
G0C 1Y0
Q-100,596

Jérôme, Percy
Maria
(Bonaventure)
G0C 1Y0
Q-101,091

Landry, Aurèle
Nouvelle
(Bonaventure)
G0C 2E0
Q-100,616

Langlois, J. Hector
Port-Daniel
(Bonaventure)
G0C 2N0
Q-100,623

Leblanc, J.-Charles
New-Richmond
(Bonaventure)
G0C 2B0
Q-100,647

Leblanc, Marcel
New-Richmond
(Bonaventure)
G0C 2B0
Q-100,648

Litalien, Gérard
Ristigouche
(Bonaventure)
G0C 2R0
Q-100,689

Litalien, Marcel
Caplan
(Bonaventure)
G0C 1H0
Q-100,690

Mailloux, Antonio
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Q-101,096

Martin, Alphonse
Ristigouche
(Bonaventure)
G0C 2R0
Q-101,090

McBrearty, Raymond
Pointe-à-la-Croix
(Bonaventure)
G0C 1L0
Q-100,913

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Miousse, Roland St-Alphonse (Bonaventure) G0C 2V0	Q-100,709	Roy, Henri Port-Daniel (Bonaventure) G0C 2N0		Q-101,065
Normand, Guy Nouvelle (Bonaventure) G0C 2G0	Q-100,723	Transport B.N. Ltée Paspébiac (Bonaventure) G0C 2K0		Q-100,757
Ouellet, René Ristigouche (Partie Sud-Est) (Bonaventure) G0C 2R0	Q-100,728	Transport J. C. Leblanc Inc. 197, ch. St-Edgar New-Richmond (Bonaventure) G0C 2B0		Q-100,372
Parisé, Arthur Paspébiac (Bonaventure) G0C 2K0	Q-100,737	Transport J. R. Babin Inc. New-Richmond (Bonaventure) G0C 2B0		Q-100,286
Pineault, Ovila L'Ascension-de-Patapédia (Bonaventure) G0J 1R0	Q-100,753	Transport M. Landry Inc. Maria (Bonaventure) G0C 1Y0		Q-100,619
Pineault, Philippe St-François-d'Assise (Bonaventure) G0J 2N0	Q-101,062	Transport M. T. P. Inc. St-Alphonse (Bonaventure) G0C 2V0		Q-100,759
Roussel, Mme Antoinette Pointe-à-la-Croix (Bonaventure) G0C 1L0	Q-101,098	Transport D'Autobus Huard & Fils Enregistré St-Godefroy (Bonaventure) G0C 3C0		Q-101,066
Roussy, Roland Paspébiac (Bonaventure) G0C 2K0	Q-100,791	Transport Roger Poirier Inc. Caplan (Bonaventure) G0C 1H0		Q-100,761

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-009-NC	80 07 21	Décision: QPE-1876 CM-10000 P-103 QC-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 157 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE Q-100 243 AUTOBUS DES ÉRABLES LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire régionale Chaudière et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus Des Érables Ltée 480, 32e Rue St-Georges-Ouest (Beauce) G5Y 4G7 Circuits: A-9-A, A-2-O-8	Q-100,243	Autobus Doyon Inc. St-Frédéric (Beauce) G0N 1P0 Circuit: F-42-A-1	Q-100,446
Transport Sécuritaire St-Prosper Inc. St-Prosper (Dorchester) G0M 1Y0 Circuits: B-10-A-8, B-11-A-2, B-13-A-4	Q-100,527	Autobus Drouin Inc. Sts-Anges (Beauce) G0S 3E0 Circuits: F-46-A-1	Q-100,447

Autobus Lapointe Ltée Q-100,352
Ste-Justine
(Dorchester)
G0R 1Y0
Circuit: G-53-A-3

Les Transports Bouchard & Larivière Inc. Q-100,336
Rang 4,
St-Zacharie (Beauce)
G0M 2C0
Circuit: B-15-O-8

H. Brochu & Fils Inc. Q-100,353
St-Côme-de-Kennebec
(Beauce)
J0K 2B0
Circuit: A-4-O-6

Autobus Léo Cloutier Ltée Q-100,397
1080, avenue Verdier
St-Joseph (Beauce)
G0S 2V0
Circuit: F-40-A-4

Cloutier, Elphège Q-100,395
258, boul. St-Vincent
Vallée-Jonction (Beauce)
G0S 3J0
Circuit: F-45-A-4

Autobus L. Tanguay Inc. Q-100,828
Ste-Sabine
(Bellechasse)
G0R 4H0
Circuit: G-55-A-2

Boutin, Brochu, Couture Inc. Q-100,346
St-Magloire-de-Bellechasse
(Bellechasse)
G0R 3M0
Circuit: G-52-A-4

Transport F.B. Ltée Q-100,391
248, 3e Avenue
Ste-Germaine-du-Lac-Etchemin
(Dorchester)
G0R 1S0
Circuit: G-56-A-2

Champagne, Albéric Q-100,382
St-Louis-de-Gonzague
(Dorchester)
J0S 1T0
Circuit: B-14-A-2

Richard, J.C. Q-100,779
St-Séverin
(Beauce)
G0N 1V0
Circuit: F-44-1

Transport A. Gagnon & Fils Inc. Q-100,496
St-Ludger
(Frontenac)
G0M 1W0
Circuit: C-26-O-5

Audet, Adrien Q-101,017
St-Édouard-de-Frampton
(Dorchester)
G0R 1M0
Circuit: F-47-A-4

Autobus G. Carrier Inc. Q-101,101
St-Camille-de-Lellis
(Bellechasse)
G0R 2S0

Autobus Lachance Inc. Q-100,256
St-Martin
(Beauce)
G0M 1B0

Autobus St-Gédéon Enrg. Q-101,016
St-Gédéon
(Frontenac)
G0W 2P0

Beauce Autobus Inc. Q-100,291
Case postale 126, avenue St-François
Beauceville (Beauce)
G0M 1A0

Fecteau & Frères Inc. Q-100,907
St-Victor
(Beauce)
G0M 2B0

J.M. Champagne & Fils Inc. Q-100,595
St-Honoré
(Beauce)
G0M 1V0

Nadeau, Léo Q-101,092
St-Robert-Bellarmin
(Frontenac)
G0M 1T0

P. E. Quirion & Fils Inc. Q-100,768
Courcelles
(Frontenac)
G0M 1C0

Transport E. Poulin Inc. Q-100,767
15, rue Verchères, C.P. 61
La Guadeloupe (Frontenac)
G0M 1G0

Transport Scolaire Gaétan Gosselin Inc. Q-100,562
St-Luc
(Dorchester)
G0R 1L0

Transport Scolaire R. Paré Inc. Q-100,735
232, Notre-Dame
Tring-Jonction (Beauce)
G0N 1X0

Transport St-Odilon Inc. Q-100,797
St-Odilon
(Dorchester)
G0S 3A0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-011-NC	80 07 21	Décision: QPE-1878 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 065 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PASCAL TACHÉ Q-100 302 BÉLANGER GÉRARD *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Bélanger, Gérard — Q-100,302
Saint-Fabien-de-Panet (Montmagny)
G0L 2Z0
Circuit: 535-4

Blais, Eugène — Q-100,323
Sainte-Euphémie (Montmagny)
G0R 2Z0
Circuit: 520-2

Autobus St-Adalbert Enr. — Q-100,914
(Gauvin, Réal-A.)
Saint-Adalbert (L'Islet)
G0R 2M0
Circuit: 531-3

Laurent Caron Inc. — Q-100,367
Saint-Marcel (L'Islet)
G0R 3R0
Circuit: 548-4

Transport Scolaire Jacques Côté Inc. — Q-100,408
Sainte-Apolline-de-Patton (Montmagny)
G0R 2P0
Circuits: 517-1 et 517-5

Transport A.M.J. Inc. — Q-100,463
Montmagny (Montmagny)
G0R 3Y0
Circuits: 515-2 et 539-4

Transport Scolaire Claude Fortin Inc. — Q-100,478
Saint-Aubert (L'Islet)
G0R 2R0
Circuit: 543-5

Guignard, Robert — Q-100,573
Rivière-Ouelle (Kamouraska)
G0L 2C0
Circuit: 537-4

Lachance & Poulin Enr. — Q-100,606
Saint-Juste-de-Bretenière (Montmagny)
G0R 3H0
Circuit: 518-4

Larochelle, Théberge & Therrien Enr. — Q-100,632
Saint-Philémon (Bellechasse)
G0R 4A0
Circuits: 519-2 et 519-4

Transport Gilbert Lavoie Ltée — Q-100,640
Saint-Eugène (L'Islet)
G0R 1X0
Circuit: 511-4

Transport d'écoliers Raymond Leblanc Inc. — Q-100,649
Saint-Omer (L'Islet)
G0C 2Z0
Circuit: 530-4

Leclerc, Alphonse — Q-100,650
Sainte-Lucie-de-Beauregard (Montmagny)
G0R 3L0
Circuits: 534-3 et 534-4

Autobus Montmagny Inc. — Q-100,269
231, av. Couillard
Montmagny (Montmagny)
G5V 1A9
Circuits: 505-1, -2, -3, -4, -5, -6 et -7

Autobus Roland Lord Inc. — Q-100,399
Sainte-Louise (L'Islet)
G0R 3K0
Circuits: 540-3, -4 et -5

Autobus Port-Joli Inc. — Q-100,783
38, rue Fournier
Saint-Jean-Port-Joli (L'Islet)
G0R 3G0
Circuit: 536-3

St-Pierre, Mme Mariette — Q-100,818
Sainte-Perpétue (L'Islet)
G0R 3Z0
Circuit: 522-2

Les Autobus Vaillancourt Inc. — Q-100,888
Saint-Pamphile (L'Islet)
G0R 3X0
Circuits: 549-1 et -3

Autobus L.S.B.C. Inc. — Q-100,808
Saint-François (Montmagny)
G0R 3A0

Autobus Scolaires L'Islet Inc. — Q-100,532
1er Rang Ouest
Notre-Dame-du-Bon-Secours-de-L'Islet (L'Islet)
G0R 2B0

Bernard, Adrien — Q-100,316
Notre-Dame-du-Rosaire (Montmagny)
G0R 2H0

Guimond, Gabriel — Q-100,574
Saint-Cyrille (L'Islet)
G0R 2W0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Transport Scolaire Beaubien Ltée
Cap-Saint-Ignace (Montmagny)
G0R 1H0
Q-100,861

Transport Scolaire Ouellet & Pelletier Enr.
Saint-Damase-de-L'Islet (L'Islet)
G0R 2X0
Q-100,869

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-012-NC	80 07 21	Décision: QPE-1879 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant *proprio motu* Q-100 058 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHARLEVOIX Q-100 222 AUDET ANTONIO *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Charlevoix et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus La Malbaie Inc.
48, Nairn
La Malbaie (Charlevoix-Est)
G0T 1J0
Circuits: 15, 23
Q-100,257

Lavoie, Vincent
St-Fidèle-de-Mont-Murray
(Charlevoix-Est)
G0T 1T0
Circuit: 12
Q-100,645

Autobus Charlevoix Ltée
Ste-Agnès (Charlevoix-Est)
G0T 1R0
Circuit: 34
Q-100,736

Duchesne, Gérard
St-Urbain
(Charlevoix-Est)
G0A 4K0
Circuit: 58
Q-100,453

Autobus Ménard Inc.
4, Forget
Baie-St-Paul
(Charlevoix-Ouest)
G0A 1B0
Circuit: 71
Q-100,267

Autobus Larouche & Santerre Inc.
111, rue St-Joseph
Baie-St-Paul
(Charlevoix-Ouest)
G0A 1B0
Circuit: 79
Q-100,259

Audet, Antonio
St-Irénée
(Charlevoix-Est)
G0T 1V0
Q-100,222

Audet, Richard
St-Irénée
(Charlevoix-Est)
G0T 1V0
Q-100,225

Boudreau, J.-E.
St-Aimé-des-Lacs
(Charlevoix-Est)
G0T 1S0
Q-100,339

Bradet, Amédée
St-Urbain
(Charlevoix-Ouest)
G0A 4K0
Q-100,348

Duchesne, Gustave
St-Irénée
(Charlevoix-Est)
G0T 1V0
Q-100,454

Dufour, Léon-Georges
Saint-Firmin
(Saguenay)
G0T 1A0
Q-100,460

Gagné, M. et Mme Émond
St-Urbain
(Charlevoix-Ouest)
G0A 4K0
Q-100,493

Gagnon, Louis-Marie
La Baleine
(Charlevoix)
G0A 1X0
Q-100,526

Garage St-Siméon Inc.
a/s de M. Jean-Louis Guérin
St-Siméon (Charlevoix-Ouest)
G0T 1X0
Q-100,535

Gaudreault, Roger
St-Urbain
(Charlevoix-Ouest)
G0A 4K0
Q-100,537

Girard, Patrice
St-Urbain
(Charlevoix-Ouest)
G0A 4K0
Q-100,558

Harvey, Marcel
St-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres
(Charlevoix-Ouest)
G0A 3J0
Q-100,580

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Lajoie, Jean-Baptiste Q-100,611
Notre-Dame-des-Monts
(Charlevoix-Est)
G0T 1L0

Savard, Ligori Q-100,801
173, St-Laurent
St-Siméon
(Charlevoix-Est)
G0T 1X0

Simard, Jean-Pierre Q-100,807
Les Éboulements
(Charlevoix-Est)
G0A 2M0

Tremblay, Albert Q-100,872
St-Joseph-de-la-Rive
(Charlevoix-Ouest)
G0A 3Y0

Tremblay, Antonio Q-100,873
Notre-Dame-des-Monts
(Charlevoix-Est)
G0T 1L0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-013-NC	80 07 21	Décision: QPE-1880 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 032 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE TARDIVEL Q-100 583 HENRI-PAUL SAVARD INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale de Tardivel et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Henri-Paul Savard Inc. Q-100,583
Notre-Dame-de-Portneuf (Portneuf)
G0A 2Z0
Circuits: 28, 31 et 35

Autocars Portneuf Inc. Q-100,284
Saint-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0
Circuit: 89

Autobus Alton Inc. Q-100,229
Case postale 46
370, boul. Chabot
Saint-Ubalde (Portneuf)
G0A 4L0
Circuits: 79 et 81

Autobus Germain Inc. Q-100,544
121, rue Ricard
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)
G0X 2J0
Circuit: 51

Autobus Donnacona Enr. Q-100,244
1165, Notre-Dame
Donnacona (Portneuf)
G0A 1T0
Circuit: 9

Autobus Pont Rouge Ltée Q-100,271
Pont-Rouge (Portneuf)
G0A 2X0
Circuit: 57

Autobus St-Basile Ltée Q-100,278
Saint-Basile (Portneuf)
G0A 3G0

Autobus St-Raymond Ltée Q-100,280
Saint-Raymond (Portneuf)
G0A 4G0

Durocher, Eugène Q-100,470
Saint-Gilbert (Portneuf)
G0A 3T0

R. Bouffard & Fils Inc. Q-100,772
Neuville (Portneuf)
G0A 2R0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-014-NC	80 07 21	Décision: QPE-1857 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100,009 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE Q-100 831 T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE.	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale du Golfe et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés

T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée Q-100,831
1354, boul. St-Paul
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7J 3C5
Circuits: 48-43

mais ne revise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-015-NC	80 07 21	Décision: QPE-1858 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100,018 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE ST-FRANÇOIS et Q-100 245 AUTOBUS DRUMMONDVILLE LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale St-François et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus Drummondville Ltée Q-100,245
330, Hériot
Drummondville (Drummond)
J2B 1A8
Circuits: 118 - 135

Autobus T.E.S.C.O. INC. Q-100,832
114, route 122
Saint-Germain-de-Grantham (Drummond)
J0C 1K0

Autobus Bob Boileau Inc. Q-100,234
84, 118e Avenue
Drummondville (Drummond)
J2B 4E2

Autobus Gaston & Sylvio Hébert Inc. Q-100,248
Case postale 35
Wickham (Drummond)
J0C 1S0

Autobus Joyal Ltée Q-100,251
72, route 22
Saint-Guillaume (Yamaska)
J0C 1L0

Autobus Lemire Inc. Q-100,264
632, boul. St-Charles
Drummondville (Drummond)
J2C 4Y1

Autobus Robert Blanchard Inc. Q-100,326
10e Rang
Wickman (Drummond)
J0C 1S0

Ben-Val Transport Inc. Q-100,311
92, St-Louis
Saint-Cyrille (Drummond)
J0C 1H0

Bourgeault & Fils Inc. Q-100,344
L'Avenir (Drummond)
J0C 1B0

Clément Héroux Inc. Q-100,584
Durham-Sud (Drummond)
J0H 2C0

Décelles & Frères Inc. Q-100,425
Saint-Théodore-d'Acton (Bagot)
J0H 1Z0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Leclerc, Réal
Saint-Eugène (Drummond)
J0C 1J0 Q-100,652

Les Entreprises Girardin Inc.
Route Transcanadienne
Drummondville (Drummond)
J2B 6V4 Q-100,673

Roger Provost & Fils Inc.
Boul. St-André
Acton-Vale (Bagot)
J0H 1A0 Q-100,785

Transport des Serres Inc.
Rue Principale
Saint-Bonaventure (Yamaska)
J0C 1C0 Q-100,436

Transport Fernand Inc.
Route rurale no 4
Saint-Majorique-de-Grantham (Drummond)
J2B 6V4 Q-100,491

Transport Jean Gamelin Inc.
Saint-Joachim-de-Courval (Yamaska)
J0C 1H0 Q-100,533

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-016-NC	80 07 21	Décision: QPE-1859 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 001 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER et LES AUTOBUS BÉLISLE (1980) INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Provencher et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Autobus Bélisle (1980) Inc.
Pierreville (Yamaska)
J0G 1J0
Circuits: 6, 9, 23 Q-100,308

Autobus Aston Inc.
Saint-Célestin (Nicolet)
J0C 1G0
Circuits: 47, 54, 58 Q-100,230

Transport Deschaillons Inc.
410, 18e Avenue
Deschaillons (Lotbinière)
G0S 1G0
Circuits: 106, 109, 112, 117, 120 Q-100,577

Bergeron, Gérard
11580, rue St-Laurent
Précieux-Sang, Bécancour (Nicolet)
G0X 2A0
Circuit: 68 Q-100,312

Poliquin, Raymond
Bécancour (Nicolet)
G0X 1B0
Circuits: 80, 122 Q-100,763

Bruno Hélie Inc.
3505, Port-Royal
Saint-Grégoire, Bécancour (Nicolet)
G0X 2T0
Circuit: 84 Q-100,355

Deshaies, Clément
Sainte-Gertrude, Bécancour (Nicolet)
G0X 2S0
Circuit: 87 Q-100,430

Autobus Crépeau-Côté Ltée
Sainte-Brigitte-des-Saults (Nicolet)
J0C 1E0 Q-100,416

Autobus Degy Inc.
Saint-Wenceslas (Nicolet)
G0Z 1J0 Q-100,431

Dionne, Michel
Sainte-Monique (Nicolet)
J0G 1N0 Q-100,443

Morin, Guy
Aston-Jonction (Nicolet)
G0Z 1A0 Q-101,018

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-017-NC	80 07 21	Décision: QPE-1860 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 010 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES BOIS-FRANCS et AUTOBUS VICTORIAVILLE LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale des Bois Francs et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus Victoriaville Ltée Q-100,283
10, Cartier
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 2J4
Circuits: 51, 52

Côté, Arthur Q-100,405
Ham-Nord (Wolfe)
G0P 1A0
Circuit: 188

Les Autobus Charland Ltée Q-100,594
55, St-Joseph
Tingwick (Arthabaska)
J0A 1L0
Circuit: 113

Caron, Ena Q-101,037
Ham-Nord (Wolfe)
G0P 1A0
Circuit: 187

Autobus R.O.B.O Inc. Q-100,274
527, Principale
Daveluyville (Arthabaska)
G0Z 1C0
Circuit: 231

Autobus Bourassa Ltée Q-100,236
St-Valère (Arthabaska)
G0P 1M0
Circuit: 156

Autobus Arthabaska Inc. Q-100,765
(Conrad, Pothier)
R.R. no 1
Arthabaska (Arthabaska)
G6P 6R8
Circuit: 173

Autobus A.L.F. Inc. Q-100,238
350, 8e Rang
Lyster (Mégantic)
G0S 1V0

Autobus L. Roy & Fils Inc. Q-100,255
138, des Bouleaux
Lyster (Mégantic)
G0S 1V0

Autobus M. Ouellet & Fils Inc. Q-100,727
Notre-Dame-de-Lourdes-de-Ham
(Notre-Dame-de-Lourdes) (Wolfe)
G0S 1T0

Autobus Binette Inc. Q-100,233
1500, avenue St-Louis
Plessisville (Mégantic)
G6L 2M8

Autobus des Bois Francs Ltée Q-100,241
R.R. no 1
Plessisville (Mégantic)
G6L 2Y2

Autobus Jean-Paul Morin Enr. Q-100,712
Ste-Élisabeth-de-Warwick
(Arthabaska) QC
J0A 1M0

Autobus Marceleine Inc. Q-100,570
R.R. no 1
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 6R8

Autobus Ste-Clotilde Ltée Q-100,279
Ste-Clothilde-de-Horton
(Arthabaska) J0A 1H0

Caron, Jean-Guy Q-100,366
272, rue Caron
Ham-Nord (Richmond)
G0B 1A0

Fournier, Joseph Q-100,485
125, rue St-Joseph
Tingwick (Arthabaska)
J0A 1L0

Gilles Levasseur Inc. Q-100,549
25, boul. Carignan est
Princeville (Arthabaska)
G0P 1E0

Goupil, Camil Q-100,565
St-Louis-de-Blandford
(Arthabaska) G0Z 1B0

Héneault Transport Inc. Q-100,582
81, rue Gaudet
Victoriaville (Arthabaska)
G6P 1J2

Léo Héneault Inc. Q-100,662
44, rue St-Louis
Warwick (Arthabaska)
J0A 1M0

Les Autobus Fernand Lafontaine Enr. Q-100,610
(Lafontaine, Fernand)
38, Plaisance
Chesterville (Arthabaska)
G0P 1J0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Les Autobus Martin Roy Inc. Q-100,668
115, rue Grenier
Laurierville (Mégantic)
G0S 1P0

Les Autobus St-Samuel Ltée Q-100,313
St-Samuel (Nicolet)
G0Z 1G0

Matton, Lionel Q-100,704
Rang 3
Val-Alain (Lotbinière)
G0S 3H0

Pépin, Alphonse Q-100,745
St-Valère
(Arthabaska)
G0P 1M0

Réal Toupin Inc. Q-100,773
St-Rémi-de-Tingwick
(Arthabaska)
J0A 1K0

Transport E.R.B. Inc. Q-100,850
(Elphège Boissonneault)
195, rue King
Lyster (Mégantic)
G0S 1V0

Transport G.N. Inc. Q-100,718
Ste-Sophie
(Mégantic)
G0P 1L0

Transport M.S.G.M. (inverness) Inc. Q-100,369
395, Gosford
Inverness (Mégantic)
G0S 1K0

Vézina, Henri Q-101,035
Ham-Nord
(Wolfe)
G0P 1A0

Yvon Bellavance Inc. Q-100,900
R.R. no 1
Norbertville (Arthabaska)
G0P 1B0

Yvonick Croteau Transport Scolaire Enr. Q-100,419
17, Laroche
Warwick (Arthabaska)
J0A 1M0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-019-NC	80 07 21	Décision: QPE-1862 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 027 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'AMIANTE Q-101 007 AUTOBUS G. CHARPENTIER INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale de l'Amiante et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Autobus G. Charpentier Inc. Q-101,007
Rue Principale
Black-Lake (Mégantic)
G0N 1A0
Circuit: 22-B

J.T. Perron Inc. Q-100,748
86, 8e Rue ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 5G5
Circuit: 2-G

Gouin, Rénald Q-100,563
St-Fortunat, R.R. no 1
(Wolfe) G0P 1G0
Circuit: 8-C

Autobus Boulet & Fils Inc. Q-100,235
1190, Philippe
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 6J5
Circuit: 9-B

Autobus L. Pomerleau Inc. Q-100,254
Route 271
Ste-Clothilde (Beauce)
J0A 1H0
Circuit: 10-A

Autobus J. Plante & Fils Inc. Q-100,253
St-Méthode-de-Frontenac (Frontenac)
G0N 1S0
Circuit: 11-C

Lapointe, Champagne & Delisle Enr. Q-100,627
St-Jacques-de-Leeds (Mégantic)
G0N 1J0
Circuit: 12-B

Autobus J.P. Bolduc & Fils Inc. Q-100,252
1330, rue de l'Église
St-Antoine-de-Pontbriand (Mégantic)
G0N 1K0
Circuit: 13-A

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Autobus E. Cloutier & Fils Inc. Q-100,396
Route 112
East-Broughton (Beauce)
G0N 1G0
Circuits: 15-A, 15-F

Autobus H. Lessard Inc. Q-100,675
St-Pierre-de-Broughton (Beauce)
G0N 1T0
Circuit: 15-J

Les Entreprises Hercule Goulet Inc. Q-100,564
280, rue St-Louis
Disraeli (Wolfe)
G0N 1E0
Circuits: 25-C, 25-H

C. Hébert & Fils Inc. Q-100,379
245, rue Principale
Stratford (Wolfe)
G0Y 1P0
Circuit: 32-A

Boissonneault, Jean-Guy Q-101,008
142, des Prés-Fleuris
Bernierville (Mégantic)
G0N 1N0
Circuit: 34-A

Autobus B. Larochelle Inc. Q-100,631
370, rue Principale
Bernierville (Mégantic)
G0N 1N0

Autobus L. Laplante Inc. Q-101,011
971, 15e Avenue
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 1S1

Autobus L. Roy & Fils Inc. Q-100,255
138, des Bouleaux
Lyster (Mégantic)
G0S 1V0

Autobus R. Perreault & Fils Inc. Q-100,273
82, rue Martel
St-Joseph de Coleraine (Mégantic)
G0N 1B0

Filion, Albert Q-100,909
St-Jacques-de-Leeds (Mégantic)
G0N 1J0

Gouin, Jean-Noël Q-101,014
St-Julien (Wolfe)
G0N 1B0

Lambert, Edgar Q-101,010
Ireland (Partie Nord)
(Mégantic) G0N 1M0

Lemay, Denis Q-101,009
Sts-Martyrs-Canadiens
(Wolfe) G0Y 1B0

Les Autobus St-Laurent Inc. Q-100,815
Garthby (Wolfe)
G0Y 1B0

Les Transports Jacques et Fils Inc. Q-100,592
Sacré-Coeur-de-Marie (Partie Sud)
(Mégantic) G0N 1W0

Nadeau, Bernard Q-101,012
67, rue Notre-Dame sud
Robertsonville (Mégantic)
G0N 1L0

Taxi & Autobus Grenier Inc. Q-101,015
337, des Érables
Weedon (Wolfe)
J0B 3J0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-020-NC	80 07 21	Décision: QPE-1863 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 007 COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI Q-100 457 LES AUTOBUS MAHEUX LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Abitibi et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Autobus Maheux Ltée Q-100,457
100, 12e Avenue ouest
La Sarre (Abitibi)
J9Z 2L8
Circuit: 1 B-74

Transport H.J.C.L. Inc. Q-100,633
Macamic
(Abitibi)
J0Z 2S0
Circuit: 25D-74

Les Autobus Maheux Ltée Q-100,457
100, 12e Avenue ouest
La Sarre (Abitibi)
J9Z 2L8
Circuits: 2 (1977), 3 (1978), 3B (1979), 6B (1976), 18B (1977)

Transport d'Écoliers La Sarre Inc. Q-100,651
585, 1re Rue est
La Sarre (Abitibi)
J9Z 2C5
Circuit: 4 (1979)

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Transport Clément Bégin Inc. Q-100,842
198, rue Roy
Ste-Germaine-Boulé (Abitibi)
J0Z 1M0
Circuits: 11D (1978), 12D (1978), 14D (1979)
Transport G. & R. Audet Inc. Q-100,223
Chazel, St-Janvier
(Abitibi)
J0Z 1N0
Circuit: 17C (1976)
Transport Joseph Gagnon Inc. Q-100,499
Authier
(Abitibi)
J0Z 1E0
Circuits: 20C (1976), 24B (1979)
Transport H.J.C.L. Inc. Q-100,633
Macamic
(Abitibi)
J0Z 2S0
Circuits: 21B (1979), 22B (1976), 25C (1977)
E. et B. Fournier Inc. Q-100,482
Taschereau
(Abitibi)
J0Z 3N0
Transport D'Ecoliers Palmarolle Inc. Q-100,839
Palmarolle
Abitibi
J0Z 3C0
Transport Robert Veillette Inc. Q-100,916
Ste-Hélène-de-Mancebourg
(Abitibi)
J0Z 2T0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-021-NC CM	80 07 21	Décision: QPE-1864 CM-10000 P-13 CM-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 017 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE Q-100 604 TRANSPORT MAILHOT INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Transport Mailhot Inc. Q-100,604
451, Centrale nord
Malartic (Abitibi)
J0Y 1Z0
Circuit: 76
Les Autobus Legault Inc. Q-100,814
180, Abitibi
Malartic (Abitibi)
J0Y 1Z0
Circuit: 55
Lefebvre, Roger Q-101,005
Case postale 7
Saint-Edmond (Abitibi)
J0Y 2P0
Transport L. Dubé Inc. Q-100,854
Lacorne (Abitibi)
J0Y 1R0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-022 NC	80 07 21	Décision: QPE-1865 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 204 COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA Q-100 719 TRANSPORT SCOLAIRE ROUYN-NORANDA LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Rouyn-Noranda et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Transport Scolaire Rouyn-Noranda Ltée Q-100,719
51, rue du Terminus
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 2P4
Circuits: 501, 503, 504, 507, 509 et 511

Transport Guy Doyon Inc. Q-100,445
Route rurale no 1
Destor, Noranda (Témiscamingue)
J9X 5A3
Circuit: 506

Les Autobus Maheux Ltée Q-100,457
100, 12e Avenue ouest
La Sarre (Abitibi)
J9Z 2L8

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-023-NC	80 07 21	Décision: QPE-1866 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 043 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA Q-100 206 A.B.L. TRANSPORT INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Harricana et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

A.B.L. Transport Inc. Q-100,206
Saint-Félix-de-Dalquier (Abitibi)
J0Y 1G0
Circuits: 5A-175, 10A-80 et 10B-70

Transports Écoliers Roland Morin Inc. Q-100,715
Trecesson (Abitibi)
J0Y 2S0
Circuit: 3B-93

Joseph René Martin Inc. Q-100,700
«Rochebeaucourt», territoire non organisé (Abitibi)
J0Y 2J0
Circuits: 19C-159 et 19B-158

Autobus Landri Enrg. Q-100,226
(Auger, Laurent)
Landrienne (Abitibi)
J0Y 1V0
Circuit: 15C-95

Les Autobus d'Amos Inc. Q-100,212
61, 12e Avenue ouest
Amos (Abitibi)
J9T 1E4
Circuits: 14-114, 20A-127, 14D-44, 1B-90 et 20B-50

Drapeau & Bérubé Inc. Q-100,693
692, des Cyprès
Amos (Abitibi)
J9T 3J7
Circuits: 12C-92, 4B-84 et 6B-96

Adolphe Corriveau et Fils Inc. Q-100,402
Saint-Marc-de-Figuery (Abitibi)
J0Y 1J0
Circuit: 13A-136

Albertin Champagne Enrg. Q-100,383
Route rurale no 2
Amos (Abitibi)
G0X 2X0

Albertino Desrosiers Enrg. Q-100,433
Route rurale no 2
Amos (Abitibi)
J9T 3A1

Autobus Scolaire Henri Fillion Enrg. Q-100,472
(Fillion, Henri)
611, 9e Avenue ouest
Senneterre (Abitibi)
J0Y 2M0

Barvillon Inc. Q-100,330
6e Avenue
Barraute (Abitibi)
J0Y 1A0

Benoît Fairfield Enrg. Q-100,905
(Fairfield, Benoît)
Belcourt (Abitibi)
J0Y 2M0

Brochu, Roméo Q-100,354
Desmaraisville, Baie-James (Abitibi)
J0Y 1H0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Charles Dumais & Fils Inc. Q-100,464
Sainte-Gertrude, territoire non organisé (Abitibi)
J0Y 2L0

Dion Transport Enrg. Q-100,440
(Dion, Alphonse)
«Guyenne», territoire non organisé (Abitibi)
J0Y 1L0

Garage Marcel Vaillancourt Inc. Q-100,887
Saint-Dominique-du-Rosaire (Abitibi)
G0Y 2K0

Guerette, Roland Q-101-081
«Despinassy», territoire non organisé (Abitibi)
J0Y 2J0

Les Autobus Carignan Enr. Q-100,545
Saint-Félix-de-Dalquier (Abitibi)
J0Y 1G0

Les Autobus Scolaires Lalancette Enrg. Q-100,612
«Rochebeaucourt», territoire non organisé (Abitibi)
J0Y 2J0

Les Transports Létourneau Inc. Q-100,680
860, boul. Croix-Rouge
Senneterre (Abitibi)
J0Y 2M0

Marguerite Gaudreault Enr. Q-101,103
La Motte (Abitibi)
J0Y 1T0

Oscar Turgeon Enrg. Q-100,886
(Turgeon, Oscar)
Sainte-Gertrude (Abitibi)
J0Y 2L0

Roger Fairfield Enrg. Q-100,906
(Fairfield, Roger)
Belcourt (Abitibi)
J0Y 2M0

Transport Baie James Ltée Q-100,841
18, rue Nottaway
Matagami, Territoire-du-Nouveau-Québec (Abitibi)
J0Y 2A0

Transport Scolaire Launay Enrg. Q-100,884
(Trottier, Fernando)
Launay (Abitibi)
J0Y 1W0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement, suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-024-NC	80 07 21	Décision: QPE-1867 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 033 COMMISSION SCOLAIRE DU LAC TÉMISCAMINGUE Q-100 413 TRANSPORT ANGLIERS INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire du Lac Témiscamingue et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Transport Angliers Inc. Q-100,413
Angliers (Témiscamingue)
J0Z 1A0
Circuits: 101, 102

Transport Gérard Perreault Ltée Q-100,746
St-Placide-de-Béarn
(Témiscamingue) J0Z 1G0
Circuits: 106, 110

Transport Fugèreville Inc. Q-100,771
Fugèreville (Témiscamingue)
J0Z 2A0
Circuit: 119

G. Gauthier & Fils Ltée Q-100,538
St-Bruno-de-Guigues
(Témiscamingue) J0Z 2G0
Circuit: 126

Transport F. Laliberté Ltée Q-100,613
C.P. 58
St-Bruno-de-Guigues
(Témiscamingue) J0Z 3B0
Circuits: 151, 153, 164

Aumond, Éloi Q-100,227
Guérin (Témiscamingue)
J0Z 2E0

Autobus Desrochers Ltée Q-100,892
Témiscamingue (Témiscamingue)
J0Z 3R0

Beaumont & Fils Ltée Q-100,297
Ville-Marie (Témiscamingue)
J0Z 3W0

Les Entreprises Jare Inc. Q-100,320
Latulipe et Gaboury (C.U.)
(Témiscamingue)
J0Z 2N0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Manseau, Louis Q-100,696
Rémigny (Témiscamingue)
J0Z 3H0
Paquet, Élie Q-100,732
Moffet (Témiscamingue)
J0Z 2W0
Transport G.R.C.L. Inc. Q-100,289
St-Eugènes-de-Guigues
(Témiscamingue) J0Z 3L0
Transport d'Écoliers Lambert Ltée Q-100,614
Laverlochère, route 382 est
(Témiscamingue) J0Z 2P0
Transport du Lac des Quinze Ltée Q-100,636
St-Bruno-des-Guigues
(Témiscamingue) J0Z 2G0
Transport Fabre-Laniel Ltée Q-100,534
St-Édouard-de-Fabre
(Témiscamingue) J0Z 1Z0
Transport Témis Ltée Q-100,288
Lorrainville (Témiscamingue)
J0Z 2R0
Vallières, Jean-Thomas Q-100,893
Moffet (Témiscamingue)
J0Z 2W0
Circuit: 147

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-025-NC	80 07 21	Décision: QPE-1868 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 005 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE Q-100 587 HUARD AUTOBUS ENR. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale de la Péninsule et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Huard Autobus Enr. Q-100,587
(Huard, Denis)
St-François-de-Pabos
(Gaspé-Est)
G0C 2H0
Circuits: 4, 15, 21
Transport Gahill Inc. Q-100,360
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Circuit: 13 (1976)
Transport P. F. Couture Inc. Q-100,415
Ste-Thérèse-de-Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 3B0
Circuit: 14 (1976)
Couture, Fernand Q-100,089
Ste-Thérèse-de-Gaspé
(Gaspé)
G0C 3B0
Circuit: 17 (1976)
Poirier, Réjean Q-100,910
Cloridorme
(Gaspé-Est)
G0E 1G0
Circuit: 5 (1976)
Bernier, Judes Q-101,077
Cap-des-Rosiers
Gaspé (Gaspé-Est)
G0E 1E0
Circuit: 1 (1978)
Chicoine, Eugène Q-100,386
Case postale 10
Barachois, Percé
(Gaspé-Est)
G0C 1A0
Circuit: 2
Transport Cahill Inc. Q-100,360
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Circuit: 11
Duguay, Lucien Q-100,462
Pabos
(Gaspé-Est)
G0C 2H0
Circuit: 3
Anglehart, Robert Q-100,215
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons
(Bonaventure)
G0C 1P0
Autobus Couture Et Cahill Inc. Q-100,266
Ste-Thérèse-de-Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 3B0
Beaudry, Paul Q-101,078
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Bélanger, Clément Q-100,300
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0

Bilodeau, Michel
Anse-aux-Griffons, Gaspé
(Gaspé-Est)
G0E 1A0
Q-101,073

Bond, Paul
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-100,333

Boulay, Victorice
Gaspé, Anse-à-Valleau
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,373

Briand, Adams
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,083

Cahill, Gérald
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-101,071

Cain, Ernest
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-101,075

Cassivi, Émile
Gaspé, Cap-des-Rosiers
(Gaspé-Est)
G0E 1E0
Q-100,376

Chicoine, Eugène
Case postale 10
Barachois (Gaspé-Est)
G0C 1A0
Q-101,072

Chouinard, Gérard
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons
(Bonaventure)
G0C 1P0
Q-100,389

Chouinard, Michel
Gaspé, Anse-aux-Griffons
(Gaspé-Est)
G0E 1A0
Q-101,080

Chouinard, René
Gaspé, Anse-aux-Griffons
(Gaspé-Est)
G0E 1A0
Q-100,390

Côté, Émilien
Petite-Vallée
(Gaspé-Est)
G0E 1Y0
Q-100,407

Côté, Luc
Gaspé, Pointe-Jaune
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,919

Cotton, Paul
Gaspé, Cap-aux-Os
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,411

Couture, Gédéon
Ste-Thérèse-de-Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 3B0
Q-101,076

Cyr, Aritside
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, Gascons
(Bonaventure)
G0C 1P0
Q-100,420

Cyr, Conrad
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons
(Bonaventure)
G0C 1P0
Q-100,421

Cyr, Lucien
Newport
(Gaspé-Est)
G0C 2A0
Q-100,422

Cyr, Wilfrid
Pabos-Mills
(Gaspé-Est)
G0C 2J0
Q-101,070

Dufresne, Paul-Aimé
Gaspé, Rivière-aux-Renards
(Gaspé-Est)
G0E 2A0
Q-100,461

Duguay, Jean-Guy
Pabos
(Gaspé-Est)
G0C 2H0
Q-100,932

Dupuis, Gustave
Gaspé, Anse-à-Valleau
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,468

Fortin, Réjean
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-101,093

Francoeur, Ephrem
Cloridorme
(Gaspé-Est)
G0E 1G0
Q-100,489

Francoeur, Louis
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,490

Grant, Velma
Gaspé, Douglastown
(Gaspé-Est)
G0C 1M0
Q-100,567

Langlais, Russell
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,621

Leblanc, Eugène
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-101, 074

Lemieux, Luc
Grande-Vallée
(Gaspé-Est)
G0E 1K0
Q-100,481

Méthot, Mme Léo
Gaspé, Cap-des-Rosiers
(Gaspé-Est)
G0E 1E0
Q-101,079

Nicolas, Ludger
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-100,722

Poirier, Réal
Cloridorme
(Gaspé-Est)
G0E 1G0
Q-100,911

Queeton, Yvan
Gaspé, Rivière-au-Renard
(Gaspé-Est)
G0C 1R0
Q-100,836

Rehel, Albert
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0
Q-100,775

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Rehel, Raoul
Percé
(Gaspé-Est)
G0C 2L0 — Q-101,105

Service D'Autobus Cyr et Chouinard Enr.
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons
(Gaspé-Est)
G0C 1P0 — Q-100,924

Smith, Walter
Newport
(Gaspé-Est)
G0C 2A0 — Q-100,810

Sylvestre, Léo
Gaspé
(Gaspé-Est)
G0C 1R0 — Q-100,904

Synnott, Xavier
Case postale 87
Anse-aux-Griffons, Gaspé
(Gaspé-Est)
G0E 1A0 — Q-100,823

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566 026-NC	80 07 21	Décision: QPE-1892 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 006 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES MONTS ET TRANSPORT SCOLAIRE DE MATANE INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale des Monts et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Transport Scolaire de Matane Inc.
308, rue St-Pierre
Matane (Matane)
G4W 2C1
Circuits: 25 — 54 — Q-100,864

Les Transports L. A. Coulombe Inc.
Mont-St-Pierre
(Gaspé)
G0E 1V0
Circuit: 105 — Q-100,412

Santerre, Louis Philippe
Baie-des-Sables
(Matane)
G0J 1C0
Circuit: 4 — Q-100,798

Aubry, Roland
Ste-Félicité
(Matane)
G0S 2K0 — Q-100,221

Autobus Émilien Côté Inc.
155, rue Bergeron
Matane (Matane)
G4W 2G4 — Q-100,247

Caron, Mme Lionel
St-Léandre
(Matane)
G0J 2V0 — Q-100,368

Collin, Charles-Émile
St-Adelme
(Matane)
G0J 2B0 — Q-100,400

Jean-Louis Martel Inc.
St-René
(Matane)
G0J 3E0 — Q-100,699

Mercier, Mme Clément
St-Maxime-du-Mont-Louis
(Gaspé-Ouest)
G0E 1T0 — Q-100,705

Pelletier, Paul
Ste-Paule
(Matane)
G0J 3C0 — Q-100,740

Servant, Viateur
St-Joachim-de-Tourelle
(Gaspé-Ouest)
J0E 2G0 — Q-100,804

Transport Caro Inc.
St-Joachim
(Gaspé-Ouest)
G0E 2J0 — Q-100,282

Truchon, Lefrançois Janviette
St-Jean-de-Cherbourg
(Matane)
G0J 2R0 — Q-101,094

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Vallée, Germain Q-100,889
Ste-Anne-des-Monts
(Gaspé-Ouest)
G0E 2G0

Vallée, Joseph-Marie Q-100,890
C.P. 402
Ste-Anne-des-Monts (Gaspé-Ouest)
G0E 2G0

Vallée, Valmont Q-100,891
Ste-Anne-des-Monts
(Gaspé-Ouest)
G0E 2G0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-027-NC	80 07 21	Décision: QPE-1891 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 015 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU LAC ST-JEAN Q-100,666 LES AUTOBUS METABETCHOUAN INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale du Lac St-Jean et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Autobus Métabetchouan Inc. Q-100,666
Métabetchouan
(Lac-St-Jean-Est)
G0W 2A0
Circuits: 156 - 10 - D

Les Autobus Pelletier Ltée Q-100,670
No 79, Turgeon
Notre-Dame-d'Hébertville (Lac-St-Jean-Est)
G0W 1S0
Circuits: 131 - 17 - D

Les Transports Delisle Ltée Q-100,679
108, R.R. no 2
Delisle (Lac-St-Jean-Est)
G0W 1L0
Circuits: 103 - 12 - D

Bergeron, Lefebvre & Gagné Inc. Q-100,315
Case postale 182
Delisle St-Coeur de Marie
(Lac-St-Jean-Est)
G0W 1N0
Circuits: 109 - 1 - D - 4D

Alma Autobus & Taxis Inc. Q-100,211
101, Notre-Dame est
Alma (Lac-St-Jean-Est)
G8B 1H1
Circuits: 168 - 11 - D

Claveau, Gilles Q-100,394
Rang 6
St-Bruno (Lac-St-Jean)
J3V 4P6

Fillion, Gérald Q-100,471
Lamarche
(Lac-St-Jean)
G0W 1X0

Fortin, Adrien Q-100,475
Rang St-Dominique
St-Coeur-de-Marie (Lac-St-Jean)
G0W 1L0

Larouche, Rosaire Q-100,635
34, St-Joseph
St-Coeur-de-Marie (Lac-St-Jean)
G0W 1L0

Les Autobus Duchesne & Fils Inc. Q-100,451
540, St-Louis
Lac-à-la-Croix (Lac-St-Jean)
G0S 2H0

Les Autobus Laurent Côté Inc. Q-100,409
204, rue Dequen
St-Gédéon (Lac-St-Jean)
G0W 2P0

Les Transports Maltais Inc. Q-100,694
161, route Centrale
St-Léon (Lac-St-Jean)
G0W 2S0

Pilote Valérien Q-100,751
11e Avenue nord
St-Nazaire (Lac-St-Jean)
G0W 2V0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Renaud, Normand Q-100,777
13, 1re Rue
L'Ascension de-Notre-Seigneur
(Lac-St-Jean-Est)
G0W 1Y0

Transport D'Ecoliers Henri Plourde Inc. Q-100,755
527, rue Principale
St-Henri-de-Taillon (Lac-St-Jean-Est)
G0W 2X0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-028-NC	80 07 21	Décision: QPE-1890 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 004 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LAPOINTE et LES TRANSPORTS A.B.C. LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Lapointe et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Les Transports A.B.C. Ltée Q-100,205
285, rue St-Léon
Jonquière (Chicoutimi)
G7X 3L9
Circuits: 48, 49 (1979 et 80) et 58

Talbot, Claude Q-100,825
82, rue St-Hubert
Jonquière (Chicoutimi)
G7S 2L2
Circuit: 87 (1977 à 80)

Autobus Pearson Q-100,669
20, rue du Pont
Saint-Ambroise (Chicoutimi)
G0V 1R0
Circuit: 95 (1979 et 80)

Ecoliers du Nord Inc. Q-100,591
Boul. Falardeau
Saint-David-de-Falardeau (Chicoutimi)
G0V 1C0
Circuit: 79 (1979 et 80)

Bergeron, Maurice Q-100,314
201, chemin St-Dominique
Jonquière (Chicoutimi)
G7X 6P7

Boily, Fernand Q-100,329
358 B, rue Principale
Saint-Charles-Borromée (Dubuc)
J6E 4P2

Girard, Jean-Paul Q-100,556
684, rue Cabot
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7G 4J7

Lévesque, Roméo Q-100,688
111, boul. Parent sud
Bégin (Chicoutimi)
G0V 1B0

T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée Q-100,831
1354, boul. St-Paul
Chicoutimi (Chicoutimi)
G7J 3C5

Talbot, Jacques Q-100,826
801, rue Cadieu
Jonquière (Chicoutimi)
G7S 2C2

Tremblay, Delphis Q-100,875
28, rue Blackburn
Saint-Ambroise (Chicoutimi)
G0V 1R0

Tremblay, Louis Q-100,880
16, rue Blackburn
Saint-Ambroise (Chicoutimi)
G0V 1R0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-029-NC	80 07 21	Décision: QPE-1889 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 050 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES ET RAYMOND VINCENT & FILS LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Raymond Vincent & Fils Ltée Q-100,398
2781, rang Fontarabie
Sainte-Ursule (Maskinongé)
J0K 3M0
Circuit: 113

Autobus Jacques Rabouin Inc. Q-100,769
71, de la Fabrique
Saint-Léon-le-Grand (Maskinongé)
J0K 2W0
Circuit: 124

Autobus Cossette Inc. Q-100,586
6, rue Principale
Saint-Narcisse (Champlain)
G0X 2Y0

Autobus Germain Inc. Q-100,544
121, rue Ricard
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Champlain)
G0X 2J0

Autobus Pointe du Lac Inc. Q-100,762
Pointe-du-Lac (Saint-Maurice)
G0X 1Z0

Autobus Saucier Ltée Q-100,658
2880, de l'Industrie
Trois-Rivières-Ouest (Saint-Maurice)
G8Z 4E8

Boisvert, Louis-Philippe Q-100,332
70, rue Principale
Saint-Sévère (Saint-Maurice)
G0X 3B0

Courchesne, Conrad Q-100,414
Saint-Édouard (Maskinongé)
J0K 2H0

Deschênes, Roger Q-100,429
951, Principale
Saint-Léon-le-Grand (Maskinongé)
J0K 2W0

Jean-Marie Fortin Ltée Q-100,479
441, boul. St-Jean ouest
Route rurale no 3
Saint-Louis-de-France (Champlain)
G8T 7V8

Jos Paquette & Fils Inc. Q-100,733
180, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Saint-Maurice)
G0X 2P0

Les Autobus Baribeau & Fils Ltée Q-100,290
1523, Notre-Dame
Saint-Maurice (Champlain)
G0X 2X0

Les Autobus Bellemare & Frères Ltée Q-100,306
490, de l'Aviation
Cap-de-la-Madeleine (Champlain)
G8T 5M3

Les Autobus Pellerin & Fils Inc. Q-100,754
1140, Ste-Anne est
Yamachiche (Saint-Maurice)
G0X 3L0

Les Autobus St-Édouard Ltée Q-100,660
1780, rue Gérin
Saint-Justin (Maskinongé)
J0K 2V0

Les Autobus St-Étienne Inc. Q-100,918
1290, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Saint-Maurice)
G0X 2P0

Les Autobus Scolaire Bellemare & Gagnon Ltée Q-100,307
501, Bois-Blanc
Saint-Justin (Maskinongé)
J0K 2V0

Saucier, Yvon Q-100,800
140, rue Comtois
Louiseville (Maskinongé)
J5V 2J3

Sylvio Grand-Maison Inc Q-100,566
3880, boul. St-Alexis
Saint-Luc (Champlain)
G0X 3K0

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Transport Renebec Inc.
2455, Paul-Lemay
Sainte-Angèle (Maskinongé)
J0K 1R0 Q-100,739

Vertefeuille, Gérard
345, Rivière sud-ouest
Maskinongé (Maskinongé)
J0K 1N0 Q-100,896

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-031-NC	80 07 21	Décision: QPE-1888 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100, 038 COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC et TRANSPORT SCOLAIRE CHAUVEAU LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission des Écoles catholiques de Québec et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Transport Scolaire Chauveau Ltée
135, boul. Wilfrid Hamel ouest
Vanier, QC
G1M 2R1
Circuits: 21, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41 Q-100,862

F. Louis Lachance Inc.
180, rue Paradis
Duberger
G1N 4E2
Circuits: 12, 13, 14 Q-100,473

Transport Duberger Inc.
79, Isaïe
Beauport, QC
G1C 2S6 Q-100,935

Transport Duchesneau Inc.
79, Isaïe
Beauport, QC
G1C 2S6 Q-100,847

Autobus Laval Ltée
445, des Aléganis
Beauport, QC
G1C 4N4
Circuit: 43 Q-100,262

Autobus Tremblay & Paradis Inc.
2625, rue Watt
Ste-Foy (Québec)
G1P 3T2
Circuits: 4, 6, 7, 8, 9 Q-100,281

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-032-NC	80 07 21	Décision: QPE-1887 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 025 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CHAUVEAU ET AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LTÉE *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81

Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:

Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.

Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication: nom / page	Référence à la publication: date	Nature de la demande et décision

Commission Scolaire Régionale Chauveau Q-100,025
1, avenue Chauveau
Québec (Québec)
G2C 1A1
et
Autobus Scolaire Drolet Ltée Q-100,276
2270, rue Notre-Dame
Ste-Foy (Québec)
G2E 3G4
Kiley, John Q-100,602
377, rue Dublin
Shannon (Portneuf)
G0A 4N0
King, James Q-100,603
407, rue Dublin
Shannon (Portneuf)
G0A 4N0
Murphy, Joseph Q-100,716
212, rue Dublin
Shannon (Portneuf)
G0A 4N0

Transport E.R.B. Inc. Q-100,850
2050, av. Industrielle
Val Bélair, QC
G0A 1G0
Transport Marc Juneau Inc. Q-100,600
4, rue Maisonneuve
Ste-Catherine (Portneuf)
G0A 3M0
Transport Rowley Inc. Q-100,860
171, boul. St-Jacques
Québec (Québec)
G2B 3W4
Transport Scolaire Chauveau Ltée Q-100,862
135, boul. Wilfrid Hamel ouest
Vanier (Québec)
G1M 2R1

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-033-NC	80 07 21	Décision: QPE-1886 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 011 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE JEAN-TALON et BLANCHET, MME MAY *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission Scolaire Régionale Jean-Talon et les transporteurs plus bas indiqués sauf en ce qui concerne les circuits mentionnés.

Blanchet, Mme May Q-100,536
4211, des Cyprès, app.8
Charlesbourg, QC
G1G 1S6
Circuits: 7, 8, 9, 10, 11, 28
Transport E.R.B. Inc. Q-100,850
2050, avenue Industrielle
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Circuits: 32, 36, 38, 39, 44, 48, 49, 56
Robert Bureau Inc. Q-100,358
1773, boul. Talbot
Stoneham, QC
G0A 4P0
Circuits: 40, 77, 78
Autobus Laval Ltée Q-100,262
445, des Aléganis
Beauport, QC
G1C 4N4
Circuits: 2, 3, 5, 6, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 29, 30, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 74, 75, 31, 33, 34, 37, 42, 43, 45, 47, 50, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63

Racine, Mme Rose-Aimée Q-100,770
71, chemin des Lacs
St-Dunstan-du-Lac-Beauport, QC
G0A 2C0
Circuit: 90
Blanchet, Mme Juliette Q-100,327
380, 63e Rue est
Charlesbourg, QC
G1H 1Y7
Circuit: 114
Fortin Léopold Q-100,607
2523, boul. Talbot
Stoneham, QC
G0A 4P0
Circuit: 99
Transport M. Juneau Inc. Q-100,856
287, route nationale 138
St-Augustin-De-Desmaures (Portneuf)
G0A 3E0
Circuit: 113
Blanchet, Mme Marthe Q-100,328
1175, Chamonix, app. 175
Charlesbourg, QC
G1H 1E5

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Lessard, Jean
31, boul. St-Joseph
Charlesbourg, QC
G2H 1A9
Q-100,676

Taxi Tremblay Enr.
(Tremblay, Charles)
179, 57e Rue est
Charlesbourg, QC
G1H 2G2
Q-100,874

Transport Jean Talon Inc.
171, boul. St-Jacques
Neufchâtel, QC
G2B 3W4
Q-100,933

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-034-NC	80 07 21	Décision: QPE-1885 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC agissant *proprio motu* Q-100 041 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE ORLÉANS Q-100 218 ASSELIN HENRI *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devienne exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Commission Scolaire Régionale Orléans
Case postale 5160
Beauport (Québec)
G1E 6B6
et
Asselin, Henri
28, av. Royale
St-Tite-des-Caps (Montmorency)
G0A 4J0
Q-100,041

Autobus Laval Ltée
445, des Aléganis
Beauport (Québec)
G1C 4N4
Q-100,218

Autobus Lavoie Enr.
7710, boul. Ste-Anne
Château-Richer (Montmorency)
G0A 1N0
Q-100,262

Autobus Scolaire Fortier Inc.
6583, avenue Royale
Ange-Gardien (Montmorency)
G0A 2K0
Q-100,263

Cinq-Mars, Henri
425B, av. Royale
St-Férréol-les-Neiges (Montmorency)
G0A 3R0
Q-100,477

Émond, Maurice
167, av. Royale
St-François, I.O. (Montmorency)
G0A 3S0
Q-100,393

Giguère, Jean-Guy
13, av. Royale
St-François I.O. (Montmorency)
G0A 3S0
Q-100,902

Simard, Jean-Marie
93, av. Royale
St-Féréol-les-Neiges (Montmorency)
G0A 3R0
Q-100,548

Thomassin, Yvan
149, rue St-Albert
Beauport (Québec)
G1B 1M1
Q-100,806

Transport Duchesneau Inc.
79, Isaïe
Beauport (Québec)
G1C 2S6
Q-101,100

Transport René Mathieu Inc.
2421, av. Royale
Beauport (Québec)
G1C 1R7
Q-100,847

Q-100,703

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-035-NC	80 07 21	Décision: QPE-1884 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC agissant *proprio motu* Q-100 019 GREATER QUEBEC SCHOOL BOARD Q-100 281 AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année 1980-81 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Greater Quebec School Board Q-100,019
2046, chemin St-Louis
Sillery, (Québec)
G1T 1P4
et
Autobus Tremblay & Paradis Inc. Q-100,281
2625, rue Watt
Sainte-Foy, (Québec)
G1P 3T2
Hicks, Gail Q-101,059
1625, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC
G0A 4S0
Transport E.R.B. Inc. Q-100,850
2050, av. Industrielle
Val-Bélair, QC
G0A 1G0

Transport Duberger Inc. Q-100,935
79, Isaïe
Beauport, (Québec)
G1C 2S6
Transport Duchesneau Inc. Q-100,847
79, Isaïe
Beauport, (Québec)
G1C 2S6
Transport Rowley Inc. Q-100,860
171, boul. St-Jacques
Neufchâtel, (Québec)
G2B 3W4
Transport Scolaire Chauveau Ltée Q-100,862
135, boul. Wilfrid Hamel ouest
Vanier, (Québec)
G1M 2R1

mais ne révise pas leur prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

M-80-51566-036-NC	80 07 21	Décision: QPE-1883 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 923 COMMISSION SCOLAIRE DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU ET AUTOBUS MESSIER INC.	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-81 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau Q-100,923
596, 4e Rue
«Chibougamau» Territoire du Nouveau-Québec,
(Abitibi)
G8P 1S3
et

Autobus Messier Inc. Q-100,268
131, 5e Avenue
«Chibougamau» Territoire du Nouveau-Québec»,
(Abitibi)
G8P 2P2

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-037-NC	80 07 21	Décision: QPE-1882 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC agissant *proprio motu* Q-100 936 C.S.R. DE BERSIMIS Q-100 232 AUTOBUS BERNARD BOULIANNE INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Commission Scolaire Régionale de Bersimis — Q-100,936
Case postale 190
Forestville, (Saguenay)
G0T 1E0
et
Autobus Bernard Boulianne Inc. — Q-100,232
153, rue Blouin
Forestville, (Saguenay)
G0T 1E0

Autobus Normand Tremblay Inc. — Q-100,882
Route rurale no 1
Saint-Paul-du-Nord, (Saguenay)
G0T 1W0
Transport Colombiers Inc. — Q-100,843
Colombier, (Saguenay)
G0H 1P0

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-038-NC	80 07 21	Décision: QPE-1881 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant *proprio motu* Q-100 937 COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MANICOUAGAN ET AUTOBUS BOULAY INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766-6767	80 06 07	

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-81
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Commission Scolaire Régionale Manicouagan — Q-100,937
275, boul. Lasalle
Baie-Comeau, (Saguenay)
G4Z 1T2
et

Autobus Boulay Inc. — Q-101-023
Pointe-aux-Outardes, (Saguenay)
G0H 1MO
T.E.S.I. Saguenay (1974) Ltée — Q-100,831
1354, boul. St-Paul
Chicoutimi, (Chicoutimi)
G7J 3C5

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51566-039-NC	80 07 21	Décision: QPE-1856 CM-10000 P-103 CQ-10000 P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC agissant *proprio motu* Q-100 242 AUTOBUS DESCHÊNES INC. *ET AL.*	G.O.Q. no 23 p. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Prolongation des contrats pour l'année scolaire 1980-1981.
Par ces motifs, la Commission des transports du Québec:
Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel.
Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981 les contrats de transport d'écoliers conclus entre

Commission Scolaire de Tadoussac Case postale 130 Tadoussac (Saguenay) G0T 2A0	Q-100,934	Lessard, Gérard Grandes-Bergeronnes (Saguenay) G0T 1G0	Q-100,674
et		Transport Dion & Moreau Inc.	Q-100,846
Autobus Deschênes Inc. B.P. 175 Sacré-Coeur (Saguenay) G0T 1Y0	Q-100,242	Escoumins (Saguenay) G0T 1K0	
		Transport Imbeault & Fils Inc.	Q-100,590
G.G.F. Inc. Tadoussac (Saguenay) G0T 2A0	Q-101,097	Bergeronnes (Saguenay) G0T 1G0	
Les Autobus Camil Inc. 334, route 172 Sacré-Coeur (Saguenay) G0T 1YO	Q-100,667		

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-81, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions.

TAXI

M-80-47631	80 08 05	Décision: MPT-15510 M-204200-101-D PÉTRIN, JEAN-LOUIS Requérant-cédant M-208821-007 TAXI G. & P. INCORPORÉE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 9 p. 3633	80 03 01	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-49872	80 06 05	Décision: MPT-15352 M-205367-101-D TESSIER, LAURENT G. Requérant-cédant M-210323-001 JOSEPH ANDRÉ OGE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 17 p. 5318	80 04 26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50202	80 07 24	Décision: MPT-15478 M-209111-101-D BOERR, OMAR Requérant-cédant M-210337-001 MIKE KOUR ET JEAN GEORGES ZOGHAIB (En société) Requérants-cessionnaires	G.O.Q. no 18 p. 5519	80 05 03	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-50432	80 06 13	Décision: MPT-15393 M-208454-101-D DE VITO, MARIO Requérant-cédant M-210366-101-D LABELLE, NORMAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5721	80 05 10	Transfert de permis Accordée A-15

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51111	80 08 11	Décision: MDI-2715 M-20001-M-101-D MINISTRE DES TRANSPORTS Requérant LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. (M-20011L-106-D) Intimée LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA LIGUE NOUVELLE DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE MONTRÉAL INC. M. LEONILDE PIRES (M-201971) M. LUCIEN BONHOMME (M-202795-D-1) M. GILLES BESSETTE (M-203247) M. LÉO BÉLANGER (M-201644) M. MANUEL FERREIRA (M-200441) M. HENRI BLAIS (M-200286) M. GEORGES KABARIKIAN (M-207337) Mis en cause M. RAYNALD PERRON (M-202011) M. PIERRE JULIEN (M-208463) M. ROBERT BRAY (M-204032) MME SIMONE FONTAINE (M-203476) Intervenants			

Décision incidente

Requête en rejet d'intervention

La présente requête étant présentable le 14 juillet 1980, les parties intervenantes étaient présentes mais ni l'intimé ni son procureur n'étaient présents. Avis a été donné à toutes parties de la représentation de cette requête au 11 août 1980.

Attendu qu'à cette date les parties intervenantes étaient présentes et la partie intimée faisait encore défaut

En conséquence la présente requête est rejetée sans plus.

M-80-51216	80 08 06	Décision: MPT-15528 M-210000-102-D CARTIER, CLAUDE Requérant-cédant M-210426-001 LAFRESNAYE, LÉO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6887	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51226	80 08 06	Décision: MPT-15530 M-208763-102-D DEMERS, JEAN Requérant-cédant M-210424-001 DONOSO, MME GLADYS GOMEZ Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 24	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-2
M-80-51227	80 08 04	Décision: MPT-15503 M-206598-102-D PARTALAS, ARISTIDIS Requérant-cédant M-210422-001 CAPELLAS, CHRISTOS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6889	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51282	80 08 04	Décision: MPT-15502 M-208938-101-D DASSYLVA, GISÈLE Requérante-cédante M-210434-001 LARAMÉE, GÉRARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6893	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51288	80 08 04	Décision: MPT-15499 M-208031-101-D LES TAXIS DU RICHELIEU INC. Requérante-cédante M-210429-001 THÉROUX, ANDRÉ Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6894	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-16
M-80-51406	80 07 30	Décision MPT-15492 M-205970-101-D SAYEGH, IBRAHIM Requérant-cédant M-209388-002 KATCHO, MARINE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6899	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51434	80 07 30	Décision: MPT-15493 M-207925-102-D VÉZINA, RUSSELL Requérant-cédant M-210439-001 CHEVALIER, ROGER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6902	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51436	80 07 30	Décision: MPT-15495 M-208761-101-D LAFOREST, JEAN-GUY Requérant-cédant M-210440-001 CÔTÉ ANTOINE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6902	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51439	80 07 18	Décision: MPT-15473 M-206668-101-D DUGUAY, GILLES Requérant-cédant M-210438-001 HUOT, MLLE JOHANNE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6903	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51441	80 07 31	Décision: MPT-15498 M-206572-101-D GERMAIN & CHEVALIER ENRG. Requérante-cédante M-210430-001 HOULE, ROLAND Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6903	80 06 14	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51612	80 08 05	Décision: MPT-15507 M-206372-101-D BOIVIN, RAYMOND Requérant-cédant M-210453-002 TAXI TREMBLAY ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 7075	80 06 21	Transfert de permis Accordée Labelle 06-7607-SD
M-80-51698	80 08 06	Décision: MPT-15525 M-207757-101-D MAYRAND, DENIS Requérant-cédant M-208773-007 PAPENBURG, MME JAROSLAVA PASAUEROUA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7264	80 06 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51713	80 08 06	Décision: MPT-15520 M-201407-101-D POTVIN, YVON Requérant-cédant M-210461-001 LESSARD, MARCEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7265	80 06 28	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51714	80 08 06	Décision: MPT-15519 M-208125-101-D GOSSELIN, RÉAL Requérant-cédant M-210462-001 DESROSIERS, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7267	80 06 28	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51716	80 07 29	Décision: MPT-15482 M-209255-102-D GUERTIN TREMBLAY, MME SUZANNE Requérante-cédante M-210464-001-002 BÉDARD, MLLE CARMELLE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 7266	80 06 26	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51754	80 08 05	Décision: MPT-15516 M-201316-101-D HATZIMANOLAKIS, BASSILIOS Requérant-cédant M-210465-001 KARKAVILAS, GEORGES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7468	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51755	80 08 05	Décision: MPT-15515 M-200330-101-D COMM, DAVID Requérant-cédant M-210466-001 MC RAY, LYALL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7468	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-51758	80 08 05	Décision: MPT-15513 M-207612-102-D MICHALOPOULOS, PARASKEVAS Requérant-cédant M-209166-003 LAUZON, ROBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 7469	80 07 05	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53426-1	80 08 12	Décision: MPT-15547 9-M-207528-101-D POLSON, JERRY Requérant	G.O.Q. no 28 p. 7630	80 07 12	Demande de permis Accordée en partie

Annexe

Référence: no de rôle M-80-53426-1, décision MPT-15547

La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70.1 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission pour la région de Winneway 08-8388-RI.

Q-80-23717-4	80 07 17	Décision: QPT-05223 0-Q-203405-101-D MALTAIS, SIMONE Requérante-cessionnaire 5-Q-203137-101 PLOURDE, MAURICE Requérant-cédant	G.O.Q. no 24 p. 6909	80 06 14	Transfert de permis Accordée
Q-80-23765-3	80 07 22	Décision: QPT-5228 7-Q-203408-101-D JEAN GIROUX ENR. Requérante-cessionnaire 0-Q-202571-101 TAXI ROGER RHÉAUME ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 25 p. 7079	80 06 21	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 22

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23834-7	80 07 31	Décision: QPT-5241 3-Q-203410-101-D CHOUINARD, BENOÎT Requérant-cessionnaire 2-Q-200805-101 CLOUTIER, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7274	80 06 28	Transfert total de permis Accordée
Q-80-23874-3	80 07 31	Décision: QPT-5239 2-Q-203411-101-D TREMBLAY, ADRIEN Requérant-cessionnaire 8-Q-202391-101 GOSSELIN, BENOÎT Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7280	80 06 28	Transfert total de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 31
Q-80-23890-9	80 08 06	Décision: QPT-5246 1-Q-203412-101-D DESHAIES, PELLETIER THÉRÈSE Requérante-cessionnaire 9-Q-203307-102 FRANÇOIS MICHEL ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 27 p. 7474	80 07 05	Transfert total de permis Accordée
Q-80-24157-2	80 08 08	Décision: QPT 5248 0-Q-203397-102-DS RENÉ LADOUCEUR Requérant-cessionnaire 6-Q-202054-102 CLAUDE LAQUERRE ENR. Requérante-cédante	Le Soleil	80 07 10 80 07 11 80 07 12	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 08

CAMIONNAGE RÉGULIER

M-80-45671	80 08 11	Décision: MCR-6080 M-300014-102-D GEORGES BOYER	G.O.Q. no 50	79 12 15	Demande de permis Accordée en partie
M-80-45773	80 08 11	Décision: MCR-5958-TF-C CM-30,000 231-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC Intimé	G.O.Q. no 52 p. 10658	79 12 29	

Correction de décision

La Commission:

Corrige les pages 26 et 30 de l'annexe «A» de la décision MCR-5958-TF en y inscrivant au début de chacune de ces pages le paragraphe suivant:

«Les prix apparaissant à ce chapitre sont identiques à ceux du recueil des tarifs no 4560 et ils sont soumis aux modifications de ce dernier».

La présente décision entre en vigueur immédiatement, conformément aux dispositions de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

M-80-46706	80 08 01	Décision: MCR-6072 M-304561-101-V TRANSPORT STE-MADELEINE LTÉE	G.O.Q. no 3	80 01 19	

Révision de décision

La Commission:

Déclare que la requête en révision de la décision MCR-5131, telle qu'introduite, est irrecevable en droit.

M-80-47663	80 08 11	Décision: MCR-6088-TF M-30003-384-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 9 p. 3638	80 03 01	Modification de tarifs Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-47789	80 08 11	Décision: MCR-6089-TF M-30003-386-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 9 p. 3655	80 03 01	Modification de tarifs Désistement
M-80-49012	80 05 06	Décision: MCR-5905 M-302682-101-D CHOQUETTE, ÉMILE Requérant-cédant DESBIENS, RAYMOND Requérant-cessionnaire TRANSPORT MISTACAMIE INC. Mise en cause	G.O.Q. no 14 p. 4779	80 04 05	Changement de contrôle Accordée
M-80-49916	80 07 14	Décision: MCR-6028-TF M-300402-102-DT TANNAHILL TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 19 p. 5705	80 05 10	Modification de tarifs Accordée telle qu'amendée
M-80-50556	80 06 12	Décision: MCR-5980-TF M-303416-101-DT LE GRAND VÉHICULE ENRG.	G.O.Q. no 19 p. 5732	80 05 10	Modification de tarifs Accordée
M-80-50733	80 06 20	Décision: MCR-6003-TF M-301939-107-DT NESEL FAST FREIGHT INC.	G.O.Q. no 20 p. 5955	80 05 17	Modification de tarifs Accordée
M-80-50824	80 08 12	Décision: MCR-6082 M-302288-101-D CARTRAN INC.	G.O.Q. no 21 p. 6161	80 05 24	Droit additionnel Accordée
M-80-50831	80 08 12	Décision: MCR-6081 M-303003-101-D NESEL MOVING & STORAGE LTD.	G.O.Q. no 21 p. 6163	80 05 24	Demande de permis Accordée
M-80-50852	80 08 12	Décision: MCR-6090 M-300852-101-D CHARLTON TRANSPORT LTÉE	G.O.Q. no 21 p. 6167	80 05 24	Demande de permis Accordée
M-80-51141	80 07 23	Décision: MCR-6060 M-300550-101-D TRANSPORT LLOYD REG'D (En société) Requérante-cédante M-305183 TRANSPORT LLOYD ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 24 P. 6885	80 06 14	Transfert de permis Accordée
M-80-51266	80 08 12	Décision: MCR-6083-TF M-30003-411-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC.	G.O.Q. no 24 P. 6889	80 06 14	Modification de tarifs Accordée
M-80-51552	80 08 01	Décision: MCR-6067-TF M-30006-207-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.	G.O.Q. no 25 P. 7068	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51553	80 08 01	Décision: MCR-6068-TF M-30007-140-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE	G.O.Q. no 25 P. 7069	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51596	80 07 24	Décision: MCR-6062 M-301440-101-DS MILLS, GEORGES Requérant-cédant M-305210 CLARK, MICHAEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	8, 9, 10 mai 80	Transfert de permis Accordée
M-80-53545-8	80 08 07	Décision: MCR-6079 5-M-305219-101-DS ROBERT PRIMEAU TRANSPORT INC. Requérante-cessionnaire 9-M-301891-101 TRANSPORT PRIMEAU ENRG. Requérante-cédante	Le Devoir	80 05 29 80 05 30 80 05 31	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 07

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53892-4	80 08 13	Décision: MCR-6093-TF 2-M-300038-432-TT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante			Modification des taux et tarifs Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 15 Date d'expiration: 30 juin 1981
MI-80-30001	80 04 01	Décision: MI-30001-80 M-302516 MÉNARD, ROBERT			Demande de permis identique *instanter* Accordée
M-80-30003	80 04 01	Décision: MI-30003-80 M-300802 RAPID TRANSPORT TERMINAL LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30004	80 04 01	Décision: MI-30004-80 M-301508 BRAULT, JEAN-GUY			
Demande de permis identique *instanter* Accordée À Condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation 1979 dans un délai de trente (30) jours.					
MI-80-30005	80 04 02	Décision: MI-30005-80 M-304520 TRANSPORT M.J. HERWEY ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30006	80 04 02	Décision: MI-30006-80 M-302058 BURKEWITZ TRANSPORT INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30007	80 04 02	Décision: MI-30007-80 M-302871 DESLAURIERS, DANIEL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30008	80 06 13	Décision: MI-30008-80 M-302413 (23669-V) NEWBURY TRANSPORT AND SUPPLIES LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30009	80 04 02	Décision: MI-30009-80 M-301180 BERNARD TIRE SHOP LTD.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30010	80 04 02	Décision: MI-30010-80 Q-301698 GONTHIER, MARCEL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30012	80 04 07	Décision: MI-30012-80 M-302065 LES SERVICES DE COURRIER MAGENTA LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30013	80 04 03	Décision: MI-30013-80 M-300175 LAJOIE TRANSPORT INC.			
Demande de permis identique *instanter* Accordée À condition que le détenteur dépose son rapport d'exploitation 1979 dans un délai de 30 jours.					
MI-80-30014	80 04 03	Décision: MI-30014-80 M-304557 R. PARADIS TRANSPORT ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30015	80 04 03	Décision: MI-30015-80 M-302208 G.L. TRANSPORT.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30016	80 04 03	Décision: MI-30016-80 M-303453 GRAVEL, SERGE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30017	80 04 08	Décision: MI-30017-80 M-304450 BOUSQUET, YVES			Demande de permis identique *instanter* Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MI-80-30018	80 04 08	Décision: MI-30018-80 M-304676 ST-GELAIS, CLAUDE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30019	80 04 08	Décision: MI-30019-80 M-302509 LAVALLÉE, YVON			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30020	80 04 09	Décision: MI-30020-80 M-303454 LES TRANSPORT MICHEL ROY INC.			Demande de permis identique *identique* Accordée
MI-80-30021	80 04 09	Décision: MI-30021-80 Q-301881 ROY, ANDRÉ			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30024	80 04 10	Décision: MI-30024-80 M-301354 BEAUSOLEIL, GABRIEL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30025	80 04 10	Décision: MI-30025-80 M-302703 LES DÉMÉNAGEMENTS GAGNON ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30026	80 04 11	Décision: MI-30026-80 M-301781 EPHREM BOUCHARD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30027	80 04 14	Décision: MI-30027-80 M-300276 PRUDENTIAL TRANS. CO. LTD.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30028	80 04 14	Décision: MI-30028-80 Q-300861 ANTONIN GAULIN ENR.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30029	80 04 15	Décision: MI-30029-80 M-302674 MAIONE GENNARD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30030	80 04 16	Décision: MI-30030-80 M-301333 BEAUCHEMIN, FERNAND			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30031	80 04 16	Décision: MI-30031-80 M-303025 J.B. TRANSPORT INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30032	80 04 16	Décision: MI-30032-80 M-301428 PICARD, MAURICE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30033	80 04 21	Décision: MI-30033-80 M-300854 (19826-V) GEORGES E. GIRARD			Demande de permis identique *instanter* Accordée Clause *a*) du permis M-300-854
MI-80-30034	80 04 21	Décision: MI-30034-80 M-300807 CHAGNON, GERMAIN			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30035	80 04 22	Décision: MI-30035-80 M-303270 LEGRIS, RENÉ			Demande de permis identique *instanter* Accordée Pour Provost Cartage Inc. seulement
MI-80-30036	80 04 22	Décision: MI-30036-80 M-300297 J.A. TREMBLAY (NORANDA) LTD.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-30037	80 04 23	Décision: MI-30037-80 M-301082 PAUL LAVOIE TRANSPORT			Demande de permis identique *instanter* Accordée
Q-80-22208	80 08 13	Décision: QCR-3226 Q-300 203-101-D GRENIER TRANSPORT INC.	G.O.Q. no 1 p. 48	80 01 05	Modification de clauses Accordée telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23700-0	80 07 16	Décision: QCR-3202 8-Q-302084-101-D VAILLANCOURT, ROBERT Requérant-cessionnaire 0-Q-301159-101 ABATTOIR ST-ALEXANDRE LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 24 p. 6906	80 06 14	Transfert total de permis Accordée
Q-80-24283-6	80 08 01	Décision: QS-3227 9-Q-300335-109-S TRANSPORT QUIRION INC. Requérante	Le Soleil	80 07 15 80 07 16 80 07 17	Modification de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 01 Jusqu'au 1er avril 1981

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-46803	80 08 13	Décision: MCS-5300 M-302820-102-D GUNN, JOHN R.	G.O.Q. no 4 p. 895	80 01 26	Demande de permis Désistement
M-80-46931	80 03 13	Décision: MCS-5299 M-300915-102-D PATENAUDE & FRÈRES INC.	G.O.Q. no 5 p. 1352	80 02 02	Demande de permis Accordée en partie
M-80-50045	80 08 06	Décision: MCS-5295 M-305127-102-D B.R. & ASSOCIÉS	G.O.Q. no 18 p. 5510	80 05 03	Demande de permis Accordée
M-80-50739	80 08 05	Décision: MCS-5294-TF M-300772-101-DT G.D. SPARKS LIMITED	G.O.Q. no 21 p. 6160	80 05 24	Modification de tarifs Accordée
M-80-51214	80 07 28	Décision: MCS-5273 M-303270-102-D LEGRIS, RENÉ Voiturier-remorqueur M-300164-128-D ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Voiturier-roulier	G.O.Q. no 24 p. 6887	80 06 14	Demande de permis Accordée
M-80-51220	80 07 28	Décision: MCS-5274 M-305249-102-D TRANSPORT LACHAPELLE INC. Voiturier-remorqueur M-M-300001-136-D INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Voiturier-roulier	G.O.Q. no 24 p. 6888	80 06 14	Demande de permis Accordée
M-80-51279	80 07 24	Décision: MCS-5264-TF M-301525-103-DT JEFFERY'S CARTAGE LTD.	G.O.Q. no 25 p. 7061	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51295	80 08 01	Décision: MCS-5287-TF M-40003-367-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 25 P. 7062	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51409	80 07 29	Décision: MCS-5284-TF M-300238-149-DT LES TRANSPORTS PROVOST INC.	G.O.Q. no 24 p. 6899	80 06 14	Modification de tarifs Accordée
M-80-51410	80 07 29	Décision: MCS-5283-TF M-300001-137-DT INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 24 p. 6900	80 06 14	

Modification de tarifs

La Commission:

1. Fait droit partiellement à la requête.

2. Fixe à compter de la date des présentes, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976), le recueil de tarif 19-B pour le transport de sulphate d'aluminium par véhicule-citerne, tel que déposé au dossier.

3. Réfère en audience publique la partie non décidée de la requête concernant le recueil de tarif 17-B intitulé: «Surtaxe ou rabais carburant-diésel».

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51568	80 08 01	Décision: MCS-5289-TF M-304623-122-DT KINGSWAY TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. no 25 p. 7073	80 06 21	Modification de tarifs Accordée
M-80-51624	80 08 05	Décision: MCS-5292-TF M-40003-368-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 27 p. 7460	80 07 05	Modification de tarifs Désistement
M-80-51742	80 08 05	Décision: MCS-5293-TF M-304207-102-DT TRANSPORT DRAGON LTÉE	G.O.Q. no 27 p. 7463	80 07 05	Modification de tarifs Accordée
M-80-53742-1	80 07 25	Décision: MS-6196 1-M-304919-103-S RODIER, GAÉTAN Requérant-tireur 3-M-300238-294 LES TRANSPORTS PROVOST INC. 8-M-300001-150 INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Requérantes-tirées	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Date d'échéance: 24 juillet 1981
M-80-53744-7	80 07 25	Décision: MS-6197 3-M-304925-103-S MODERIE, RÉJEAN Requérant-tireur 3-M-300238-292 LES TRANSPORTS PROVOST INC. 8-M-300001-148 INTER-CITÉ TRANSPORT LIMITÉE Requérantes-tirées	Le Devoir	80 06 18 80 06 19 80 06 20	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Date d'échéance: 24 juillet 1981
M-80-53745-4	80 07 31	Décision: MS-6209 3-M-300196-103-S H. LAPALME TRANSPORT LTÉE Requérante-tireur 2-M-305113-104 CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC. Requérante-tirée	Le Devoir	80 06 12 80 06 13 80 06 14	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 31 Date d'échéance: 31 mars 1981
M-80-53896-5	80 08 12	Décision: MT-00752 5-M-305284-101-SI WEBBER LAKE TRANSPORT LIMITED Requérante			Demande de permis Rejetée
Q-80-23309	80 07 25	Décision: QCS-2401 Q-301 734-102-DS DONALD LEBLOND LUMBER ENR. (Leblond, Donald) Requérant-cédant Q-302 021-101-DS LES TRANSPORTS JUMELÉS INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Québec	29 février, 1er, 3 mars 80	Transfert total de permis Accordée
QI-80-30088	80 07 23	Décision: QI-30088 Q-301848 TRANSPORT VOYER INC. Tireur Q-300 686 VOYER, JEAN-CHARLES Tiré			Permis identique *instanter* Accordée
Q-80-23817-2	80 07 30	Décision: QCS-2407 1-Q-302073-101-D LES ENTREPRISES CLAPARO ENR. Requérante-tireur 1-Q-301646-101 ÉQUIPEMENTS BELLEMARE LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 26 p. 7271	80 06 28	Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23820-6	80 07 30	Décision: QCS-2405 4-Q-301775-103-D RICHARD BLANCHETTE Requérant-tireur 3-M-300238-154 LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-160 GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	G.O.Q. no 26 p. 7272	80 06 28	Demande de permis Accordée
Q-80-23822-2	80 07 30	Décision: QCS-2404 8-Q-301912-102-D MICHAUD, CHARLES-HENRI Requérant-tireur 3-M-300238-151 LES TRANSPORTS PROVOST INC. 6-Q-300577-157 GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérantes-tirées	G.O.Q. no 26 p. 7272	80 06 28	Demande de permis Accordée
Q-80-23896-6	80 08 12	Décision: QCS-2423 0-Q-300433-127-D ROBERVAL EXPRESS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7474	80 07 05	Modification de permis Accordée

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52282	80 08 07	Décision: MPN-12297 M-402472-PN-1 TRANSPORT A & L TRANSPORT			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981.
M-80-52283	80 08 07	Décision: MPN-12298 M-402492-PN-1 WATSON FARMS			Demande de permis Accordée Du 7 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52284	80 08 08	Décision: MPN-12299 M-401555-PN-14 GREEN MOUNTAIN CARRIERS INC.			Demande de permis Accordée Du 8 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52285	80 08 08	Décision: MPN-12300 M-400399-PN-72 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 8 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52286	80 08 12	Décision: MPN-12301 M-400001-PN-1 SUCCESSION FRANCIS THURSTON			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52287	80 08 12	Décision: MPN-12302 M-402219-PN-1 S.T.C.M. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52288	80 08 12	Décision: MPN-12303 M-400171-PN-7 GREEN, CHARLES ERNEST			Demande de permis Accordée Du 12 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52289	80 08 12	Décision: MPN-12304 M-402494-PN-1 RUDD, DONALD WILSON			Demande de permis Accordée Du 12 août 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52290	80 08 12	Décision: MPN-12305 M-402496-PN-1 PATTERSON, GARY			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52291	80 08 12	Décision: MPN-12306 M-402495-PN-1 YALE PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 12 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52292	80 08 12	Décision: MPN-12307 M-401783-PN-38 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 12 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52293	80 08 14	Décision: MPN-12308 M-401555-PN-15 GREEN MOUNTAIN CARRIERS INC.			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52302	80 08 14	Décision: MPN-12317 M-400860-PN-8 KING, RAYMOND			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52303	80 08 14	Décision: MPN-12318 M-400860-PN-9 KING, RAYMOND			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52304	80 08 14	Décision: MPN-12319 M-400860-PN-10 KING, RAYMOND			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52305	80 08 14	Décision: MPN-12320 M-401421-PN-2 PROUD SPIRIT REFRIGERATED EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52306	80 08 14	Décision: MPN-12321 M-401421-PN-4 PROUD SPIRIT REFRIGERATED EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52307	80 08 14	Décision: MPN-12322 M-401421-PN-5 PROUD SPIRIT REFRIGERATED EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52308	80 08 14	Décision: MPN-12323 M-401421-PN-6 PROUD SPIRIT REFRIGERATED EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52309	80 08 14	Décision: MPN-12324 M-401421-PN-7 PROUD SPIRIT REFRIGERATED EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981
M-80-52310	80 08 14	Décision: MPN-12325 M-402497-PN-1 DROLET, MAURICE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52311	80 08 14	Décision: MPN-12326 M-402498-PN-1 LAPLANTE, PIERRE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52312	80 08 14	Décision: MPN-12327 M-402499-PN-1 LANGTON, MELVIN			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52313	80 08 14	Décision: MPN-12328 M-401968-PN-1 LANGLOIS, YVON			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52314	80 08 14	Décision: MPN-12329 M-402500-PN-1 TRANSPORT R.G.C. INC.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication dans la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52315	80 08 14	Décision: MPN-12330 M-402383-PN-1 CANFIELD ENTERPRISES INC.			Demande de permis Accordée Du 14 août 1980 au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-43888	80 04 17	Décision: ML-2212 M-600766-DS-101 KIELJAN, STEVE KIELJAN, WALTER KIELJAN, SOPHIE Requérants-cédants KIELJAN, ADÈLE SULLIVAN, J.P. Requérants-cessionnaires LOCATION S.K. INC. Mise en cause	Journal de Montréal	12, 13, 14 juillet 79	

Révision de décision

La Commission:

1. Révise la décision ML-2111, rendue le 4 décembre 1979, en y substituant le présent dispositif:

«Approuve le changement de contrôle de Steve Kieljan à Adèle Kieljan de la compagnie Location S.K. Inc. et maintient en vigueur le permis 1151-DYV;

2. Décrète que ledit permis de location 1151-DYV ne se renouvellera pas automatiquement au 31 mars 1981 sur paiement des droits prescrits, mais pourra être renouvelé par décision de la Commission si, à l'audience publique dès maintenant convoquée à Montréal, en la division 1, le 20 janvier 1981, à 10 heures, la détentrice vient y faire la démonstration qu'elle a opéré son permis pour l'année 1980-1981 en tous points conformément à la loi et aux règlements.

M-80-46474	80 08 11	Décision: ML-2337 M-601218-101-D CAPITAL FIRST CITY LTÉE	G.O.Q. no 4 p. 886	80 01 26	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
M-80-47781	80 08 05	Décision: ML-2329 M-600210-103-D YAMASKA AUTO LOCATION INC.	G.O.Q. no 9 p. 3654	80 03 01	Demande de permis Accordée
M-80-50530	80 08 08	Décision: ML-2332 M-600262-102-D LOCATION AUTOBEC MONTRÉAL	G.O.Q. no 19 p. 5727	80 05 10	Demande de changement de place d'affaires Accordée
M-80-50729	80 08 05	Décision: ML-2330 M-601262-101-D AUTOMOBILE LEPAGE (1979) LTÉE	G.O.Q. no 20 p. 5954	80 05 17	Demande de permis Accordée
M-80-50840	80 08 12	Décision: ML-2334 M-601263-101-D LES LOCATIONS D'AUTOS & CAMIONS LE CIRCUIT LACC LTÉE	G.O.Q. no 21 p. 6164	80 05 24	Demande de permis Accordée
M-80-50846	80 08 12	Décision: ML-2335 M-601264-101-D GARAGE LES CANTONS LTÉE	G.O.Q. no 21 p. 6165	80 05 24	Demande de permis Accordée
M-80-51276	80 07 25	Décision: ML-2320-TF M-600542-102-DT LOCATION DE CAMION LE CAMIONNEUR INC.	G.O.Q. no 25 p. 7060	80 06 21	Modification de tarifs Accordée partiellement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51277	80 08 12	Décision: ML-2333-TF M-601012-101-DT LOCATION LOUIS MERCURE INC.	G.O.Q. no 24 p. 6892	80 06 14	Modification de tarifs Accordée
M-80-51750	80 08 05	Décision: ML-2331-TF M-600386-115-DT COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. no 27 p. 7466	80 07 05	Modification de tarifs Accordée
MI-80-30022	80 04 10	Décision: MI-30022-80 M-600350 LA CIE DE LOCATION ARNOLD ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Rejetée car adresse et véhicules immatriculés non conformes aux permis émis.
MI-80-30023	80 04 10	Décision: MI-30023-80 M-600350 LA CIE DE LOCATION ARNOLD ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Rejetée, car adresse et véhicules immatriculés non conformes aux permis émis.
Q-80-22376	80 06 23	Décision: QL-1047 Q-600 374-101-D GARAGE CÔTE DU PALAIS INC. Requérante-cédante Q-600 506-101-D LOCATION D'AUTOS DU PALAIS INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 5 p. 1365	80 02 02	Transfert de permis Accordée
Q-80-22652	80 08 11	Décision: QL-1085 Q-600 511-101-D GARAGE PAVILLON PONTIAC BUICK LTÉE	G.O.Q. no 9 p. 3663	80 03 01	Demande de permis Accordée
Q-80-23590-5	80 08 11	Décision: QL-1082 2-Q-600061-102-D GODBOUT LOCATION LTÉE Requérante	G.O.Q. no 22 p. 6474	80 05 31	Modification de permis Accordée Annule le permis spécial Q-600061-101-S
Q-80-23952-7	80 08 13	Décision: QL-1084 3-Q-600037-101-D LOCATION PINARD INC Requérante	G.O.Q. no 28 p. 7631	80 07 12	Modification de permis Accordée
Q-80-24240-6	80 08 01	Décision: QS-3228 8-Q-600412-107-S LOCATION NORCO LTÉE Requérante	Le Devoir	80 07 17 80 07 18 80 07 19	Changement d'adresse Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 01 jusqu'au 1er avril 1981

TRANSPORT EN VRAC

M-80-50557	80 07 17	Décision: MCV-17233 M-507277-101-D FRASER, ÉMILIEN Requérant-cédant M-504047 BÉLANGER, MAURICE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 19 p. 5732	80 05 10	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51115	80 07 07	Décision: MCV-17204 M-500386-101-DS VACHON, BERTRAND Requérant-cédant M-509510-001 CHOQUETTE, RENAUD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 avril 80	Transfert de permis Accordée R-5

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51195	80 08 11	Décision: MCV-17160-C M-507659-101-DS COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante RICHMOND DESROCHERS Intimé-cédant L. & N. ENRG. (En société) (M-509519) Intimée-cessionnaire			

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MCV-17160 du 19 juin 1980, à la page 1, de façon à ce que le numéro de dossier de l'intimée-cessionnaire se lise M-509519 au lieu de M-509619.

M-80-51261	80 06 19	Décision: MCV-17155 M-506276-101-DS BEAUREGARD, CLAUDE Requérant-cédant M-507001-001 CORBEIL, RENÉ Requérant-cessionnaire	Le Devoir	16, 17, 18 avril 80	Transfert de permis Accordée R-6
M-80-51448	80 07 28	Décision: MCV-17268 M-507136-101-D PRINCIPE, BENITO Requérant-cédant M-509541-001 GRACIOPPO, ANTONIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 7062	80 06 21	Transfert de permis Accordée R-10
M-80-51556	80 07 10	Décision: MCV-17212 M-508729-101-DS RICHARD LAMBERT ENR. Requérante-cédante M-509467-002 LES DISTRIBUTIONS CHIBQUE INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 mars 80	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51557	80 07 10	Décision: MCV-17213 M-502892-102-DS LES ENTREPRISES QUEVILLON INC. Requérante-cédante M-509467-001 LES DISTRIBUTIONS CHIBQUE INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	24, 25, 26 mars 80	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51633	80 07 29	Décision: MCV-17271 M-509194-102-D POULIN, YVON Requérant-cédant M-509535-001 CAMIONNAGE JACQUELIN LACROIX INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 26 p. 7252	80 06 28	Transfert de permis Accordée R-8
M-80-51651	80 07 16	Décision: MCV-17229 M-507812-102-DS DONALD FERLAND ENRG. Requérante-cédante M-509580 GOULET, MICHEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	11, 12, 13 juin 80	Transfert de permis Accordée R-5
M-80-51685	80 07 10	Décision: MCV-17217 M-507535-102-DS GAUGHER, DANIEL Requérant-cédant M-509586-001 LEMOINE, CHRISTIAN Requérant-cessionnaire	Le Devoir	21, 22, 23 mai 80	Transfert de permis Accordée R-6

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51824	80 08 12	Décision: MCV-17300 M-509479-101-VE JOHN ANDERSON			Demande de permis Accordée
M-80-51825	80 08 12	Décision: MCV-17301 M-509479-102-VE JOHN ANDERSON			Demande de permis Accordée
M-80-53450-1	80 08 18	Décision: MCV-17342 M-52101-102-PA POSTE DE COURTAGE MONTRÉAL-LAVAL RÉGION 10 INC.	Journal de Montréal	80 07 28	Permis de poste Accordée
M-80-53469-1	80 08 04	Décision: MCV-17276 2-M-509623-101-DS SEVIGNY, PAULIN Requérant-cessionnaire 5-M-501262-101 BERNIER, DENIS Requérant-cédant	Journal de Montréal	80 06 14 80 06 15 80 06 16	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 04 R-10
M-80-53534-2	80 08 13	Décision: MCV-17324 1-M-509632-101-VE MASSON, GUY Requérant			Demande de permis Accordée
M-80-53535-9	80 08 13	Décision: MCV-17325 7-M-508091-106-VE CHRISTIE TRANSPORT LIMITED Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53539-1	80 08 07	Décision: MCV-17287 6-M-509637-101-DS EXCAVATION GRANBY INC Requérante-cessionnaire 4-M-509456-102 BEAUDETTE, GILLES Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 25 80 06 26 80 06 27	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 07 R-05
M-80-53926-0	80 08 14	Décision: MCV-17331 6-M-509199-113-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53928-6	80 08 14	Décision: MCV-17330 6-M-509199-114-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53929-4	80 08 14	Décision: MCV-17329 6-M-509199-115-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53930-2	80 08 14	Décision: MCV-17328 6-M-509199-116-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53931-0	80 08 14	Décision: MCV-17327 6-M-509199-117-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
M-80-53932-8	80 08 14	Décision: MCV-17326 6-M-509199-118-VE MARWAY FARMS INC Requérante			Demande de permis Accordée
MI-80-50189	80 08 12	Décision: MI-50189-80 M-504219-003 P.A. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
MI-80 50190	80 08 12	Décision: MI-50190-80 M-504219-004 P.H. & FILS TRANSPORT LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MI-80-50191	80 08 12	Décision: MI-50191-80 M-504219-005 P.H. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
MI-80 50199	80 08 12	Décision: MI-50199-80 M-504219-001 P.H. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
MI-80 50200	80 08 12	Décision: MI-50200-80 M-504219-002 P.H. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
MI-80 50211	80 08 06	Décision: MI-50211-80 M-509314-001 VACHON, ANICEL			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50212	80 08 06	Décision: MI-50212-80 M-508521-001 PAGE, KENNETH			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50213	80 08 11	Décision: MI-50213-80 M-501424-001 ANGELA SALITIERA EXCAVATION ENRG.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50214	80 08 12	Décision: MI-50214-80 M-501228-001 CONSTRUCTION BERTMACK LTÉE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
Q-80-23487-4	80 07 16	Décision: QCV-12914 5-Q-507263-101-DS GAGNON, FERNAND Requérant-cessionnaire 0-Q-505478-101 BRODEUR, FERNAND Requérant-cédant 6-Q-52402P ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO 4 Intervenante	Le Nouvelliste	80 04 21 80 04 22 80 04 23	Transfert de permis Accordée
Q-80-23691-1	80 07 09	Décision: QCV-12890 9-Q-507285-102-D LES CONSTRUCTIONS L.G.P. INC. Requérante-cessionnaire 2-Q-504974-101 LES CONSTRUCTION L.G.P. ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 23 p. 6735	80 06 07	Transfert de permis Accordée
Q-80-23693-7	80 07 09	Décision: QCV-12889 9-Q-507285-101-D LES CONSTRUCTIONS L.G.P. INC. Requérante-cessionnaire 2-Q-502622-101 DUMONT, BERTRAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 23 p. 6736	80 06 07	Transfert de permis Accordée
Q-80-23756-2	80 07 22	Décision: QCV-12909 7-Q-507295-101-DS OUELLET, ÉMILIEN Requérant-cessionnaire 9-Q-500041-102 LEMIEUX, ALPHONSE Requérant-cédant 0-Q-52003A ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 3 INC. 3-Q-52012P POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 03 INC. Intervenants	Journal de Québec	80 05 13 80 05 14 80 05 15	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 22 Telle qu'amendée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-23846-1	80 07 31	Décision: QCV-12921 3-Q-507307-101-D FORAN, WILLIAM Requérant-cessionnaire 4-Q-502877-101 GIRARD, DONAT Requérant-cédant	G.O.Q. no 26 p. 7277	80 06 28	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 31
Q-80-23937-8	80 08 05	Décision: QCV-12933 3-Q-507323-101-DS TRANEX INC. Requérante-cessionnaire 4-Q-503255-101 DESCHÊNES, JOSEPH Requérant-cédant	Journal de Québec	80 06 06 80 06 07 80 06 09	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 05
Q-80-23977-4	80 07 17	Décision: QCV-12903 0-Q-507169-108-DS TRANSPORT JEAN GAUTHIER INC. (95626 CANADA LTÉE) Requérante-cessionnaire 5-Q-506380-101 MCDONALD, LAURENT Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 10 80 06 11 80 06 12	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 17
Q-80-24060-8	80 07 30	Décision: QCV-12919 5-Q-507339-101-DS LAUZON, RÉAL Requérant-cessionnaire 7-Q-501058-102 GAGNON, JOCELYN Requérant-cédant	Journal de Québec	80 06 20 80 06 21 80 06 23	Transfert de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 30
Q-80-24125-9	80 07 25	Décision: QS-3199 6-Q-505241-103-S AVOINE, FERNAND Requérant	Journal de Québec	80 07 11 80 07 12 80 07 14	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Au 23 avril 1981
Q-80-24126-7	80 07 25	Décision: QS-3197 9-Q-501551-103-S AVOINE, MARCEL Requérant	Journal de Québec	80 07 11 80 07 12 80 07 14	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Au 23 avril 1981
Q-80-24177-0	80 07 25	Décision: QS-3208 8-Q-504531-102-S L & T BOUCHARD INC Requérante	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Jusqu'au 23 janvier 1981
Q-80-24179-6	80 07 28	Décision: QS-3203 4-Q-500806-107-S GODBOUT, MAURICE Requérant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif - permis spécial de vrac Date d'entrée en vigueur: 80 07 28 Au 23 janvier 1981
Q-80-24185-3	80 07 25	Décision: QS-3200 3-Q-500328-107-S TURCOTTE, MARCEL Requérant	Le Devoir	80 07 14 80 07 15 80 07 16	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 25 Au 23 janvier 1981
Q-80-24355-2	80 08 14	Décision: QS-3240 9-Q-502864-104-S DUBÉ, BERTRAND Requérant	Le Devoir	80 07 30 80 07 31 80 08 01	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 14 Au 14 janvier 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24356-0	80 08 14	Décision: QS-3239 6-Q-503378-104-S DUBÉ, GERMAIN Requérant	Le Devoir	80 07 30 80 07 31 80 07 31	Additif - permis spécial de vrac Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 14 Au 14 février 1981
Q-80-24381-8	80 08 14	Décision: QS-3246 3-Q-507372-101-PSS LAVALLÉE, CAPT. WILFRED Requérant			Demande de permis spécial, Basse Côte-Nord Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 14 Jusqu'au 15 novembre 1980
Q-80-24382-6	80 08 14	Décision: QS-3245 4-Q-507371-101-PSS CONSTRUCTION L.B.S. INC Requérante			Demande de permis spécial, Basse Côte-Nord Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 14 Jusqu'au 15 novembre 1980
Q-80-24385-9	80 08 14	Décision: QS-3247 5-Q-507370-101-PSS HART, CLIFFORD Requérant			Demande de permis spécial, Basse Côte-Nord Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 08 14 Jusqu'au 15 novembre 1980
QI-80-50173	80 08 12	Décision: QI-50173 Q-500 585-002 VAILLANCOURT, MAURICE			Permis identique *instanter* Accordée
		DÉCHETS			
M-80-51162	80 08 07	Décision: MSD-592 M-710681-101-D NOMININGUE FOSSES SEPTIQUES ENRG.	G.O.Q. no 23 P. 6736	80 06 07	Demande de permis Accordée R-7
M-80-51740	80 08 11	Décision: MSD-593 M-710612-102-D LES ENTREPRISES WILLIAM HARPER INC.	G.O.Q. no 27 P. 7479	80 07 05	Demande de permis Accordée R-10
M-80-53583-9	80 07 29	Décision: MS-6200 9-M-710729-101-S SANITAIRE DE LAC-MÉGANTIC ENR Requérante L'ASS. DES ENTREPRENEURS EN SERVICE SANITAIRE DU QUÉBEC INC. Intervenante	Journal de Québec	80 06 26 80 06 27 80 06 28	Demande de permis Accordée Date d'entrée en vigueur: 80 07 29 R-5 Date d'échéance 27 07 81

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCS-5251 apparaissant à la page 8360 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 32, en date du 9 août 1980, le numéro de la cause devrait se lire «M-45584» au lieu de «M-45585».

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-15301 apparaissant à la page 8355 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, numéro 32, en date du 9 août 1980, le nom du requérant devrait se lire «Raymond Richard Enr. (Richard, Jeanne d'Arc, ès qualités légataire universelle)» au lieu de «Raymond Richard Enr.»

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

8346-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Boucherville

Prenez avis que la Conseil municipal de la ville de Boucherville a adopté, le 6 août 1980, conformément à l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la résolution 80-641, concernant l'élaboration d'un plan d'urbanisme pour le territoire de la ville de Boucherville.

Que ledit plan d'urbanisme soit adopté, conformément aux dispositions de la Loi 125, dans un délai de cent vingt (120) jours, à compter de la date d'adoption de la présente résolution.

Boucherville, le 13 août 1980.

Le greffier,
8453-o CLAUDE CARON.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU PARC (BAIE-COMEAU)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 10 juillet 1980, de l'association coopérative «COOPÉRATIVE D'HABITATION DU PARC (BAIE-COMEAU)», changeant son nom en celui de «COOPÉRATIVE D'HABITATION DE LA CÔTE (BAIE-COMEAU)».

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8370-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION VICTOR BARBEAU (MONTRÉAL)

(*Loi sur les associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE D'HABITATION VICTOR BARBEAU (MONTRÉAL)», dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans le district électoral de Crémazie.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8371-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

TAXIS STE-FOY ASSOCIATION COOPÉRATIVE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 13 mai 1980, de l'association coopérative «TAXIS STE-FOY ASSOCIATION COOPÉRATIVE», changeant son nom en celui de «TAXIS STE-FOY-SILLERY ASSOCIATION COOPÉRATIVE».

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8372-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Club Belgo-Canadien de Sabrevois

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 12e jour de juin 1980, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «Club Belgo-Canadien» les membres actuels de «Club Belgo-Canadien de Sabrevois», déjà constituée en corporation le ou vers le 22e jour de mai 1980, en vertu des dispositions de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q., chapitre C-23).

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de 1 000 000,00 $.

Le siège social de la corporation sera à Sainte-Anne-de-Sabrevois, district judiciaire d'Iberville.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
8345-o 1644-3434

Ville de Grasse

Avis public est, par les présentes, donné à l'effet que la municipalité percevra désormais un droit sur les mutations de propriété, conformément à l'article 2 de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39).

L'Ordonnance à cet effet porte le numéro 65-80 et a été émise le 13 août 1980.

Quiconque veut prendre connaissance de cette ordonnance, peut le faire au bureau de la municipalité durant les heures régulières d'ouverture.

Sept-Îles, le 13 août 1980.

L'administrateur,
LOUIS BELLIARD.

8400-o

Municipalité de canton Letellier

Avis public est, par les présentes, donné à l'effet que la municipalité percevra désormais un droit sur les mutations de propriété, conformément à l'article 2 de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39).

L'Ordonnance à cet effet porte le numéro 14-80 et a été émise le 13 août 1980.

Quiconque veut prendre connaissance de cette ordonnance, peut le faire au bureau de la municipalité durant les heures régulières d'ouverture.

Sept-Îles, le 13 août 1980.

L'administrateur,
LOUIS BELLIARD.

8401-o

Ville de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée «5% Sinking Fund Debentures for Local improvements, due October 1, 1985» (ci-après appelées «Obligations») de la ville de Montréal, province de Québec, Canada.

Avis public est par les présentes, donné que la ville de Montréal a l'intention de racheter et achètera pour fins d'amortissement le 1er octobre 1980, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes (ou partie de ces obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations entièrement immatriculées portant le préfixe RE, rachetables le 1er octobre 1980 jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros suivants:

2002	61 000 $	2099	21 000 $	2103	4 000 $
2009	6 000	2100	9 000	2104	6 000
2064	21 000	2101	9 000	2105	422 000
2097	15 000	2102	9 000		

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $ chacune, portant le préfixe E, rachetables le 1er octobre 1980:

434943	434965	434978	434990	435009	435022	435038	435053	435066	435088	435099
435113	435128	435139	435153	435168	435188					

Les obligations (ou partie de ces obligations) ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, et dans le cas d'obligations à coupons, avec tous les coupons échéant après le 1er octobre 1980 attachés.

Les obligations entièrement immatriculées et les obligations à coupons immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc. Les obligations entièrement immatriculées représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement, seront émises sans frais. Les obligations immatriculées seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, à moins d'instructions d'agir différemment.

Avis public est aussi par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1er octobre 1980.

Montréal, le 31 juillet 1980.

Ville de Montréal
Le directeur des finances,
FERNAND DENIS, C.A.

8427-o

Paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande

Avis est donné, conformément à l'article 2 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1), que monsieur Bernard Hubert, évêque catholique romain de Saint-Jean-de-Québec, par un décret daté du 26 juin 1980, a érigé en paroisse la desserte de «paroisse de Saint-Jean-de-la-Lande».

L'évêque catholique romain de Saint-Jean,
BERNARD HUBERT.

8416-o 1523-2770

Municipalité de Rivière-Pigou

Avis public est, par les présentes, donné à l'effet que la municipalité percevra désormais un droit sur les mutations de propriété, conformément à l'article 2 de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39).

L'Ordonnance à cet effet porte le numéro 11-80 et a été émise le 13 août 1980.

Quiconque veut prendre connaissance de cette ordonnance, peut le faire au bureau de la municipalité durant les heures régulières d'ouverture.

Sept-Îles, le 13 août 1980.

L'administrateur,
8402-o LOUIS BELLIARD.

Saint-Jean-de-la-Lande

Avis est donné, conformément à l'article 2 de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., chapitre F-1), que monsieur Bernard Hubert, évêque catholique romain de Saint-Jean-de-Québec, par un décret daté du 26 juin 1980, a supprimé «Saint-Jean-de-la-Lande» du diocèse de Saint-Jean-de-Québec.

L'évêque catholique romain de Saint-Jean,
BERNARD HUBERT.

8417-o 1523-2770

Succession Aldéric Brault

Avis est, par les présentes, donné que dame Jacqueline Long, ménagère, agissant en sa qualité de tutrice aux enfants mineurs, Denis et Terry Brault, héritiers de un dixième (1/10) chacun de la succession de leur père, feu Aldéric Brault, en son vivant mécanicien, domicilié au 1070, de la rue des Rosiers, en la ville de Farnham, où il est décédé le premier mai mil neuf cent quatre-vingt, sans laisser de testament, a accepté la succession dudit Aldéric Brault, sous bénéfice d'inventaire aux termes d'un acte exécuté devant Me Mario Savaria, notaire, 149, rue Desjardins est, Farnham, daté du cinq août mil neuf cent quatre-vingt, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Missisquoi, le 8 août 1980, sous le numéro 162626.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire soussigné et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la tutelle paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Farnham, le 11 août 1980.

Le procureur,
8368-o MARIO SAVARIA, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie Mazeppa et sa version Mazeppa Credit Union

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit «La Caisse d'économie Mazeppa Credit Union» et «La Caisse d'économie Kyiv Credit Union», datée du 11 février 1980, demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la Caisse résultant de cette fusion est: «Caisse d'économie Mazeppa et sa version Mazeppa Credit Union».

Le siège social de cette caisse est situé au 6250, 12e Avenue, dans le district électoral de Rosemont.

La Caisse recrutera ses membres comme suit:

a) dans le territoire de «Parish of St. Mary the Protectress in Montreal;

b) dans le groupe formé des membres de l'Église Orthodoxe Ukrainienne du Québec.

Cette caisse sera affiliée à la Ligue des caisses d'économie du Québec (1970).

Québec, le 19 août 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8454-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse populaire d'Aylmer

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la requête des caisses d'épargne et de crédit «La Caisse Populaire de St-Paul d'Aylmer» et «CAISSE POPULAIRE DU LAC DES CHENES» signée le 12 mars

1980 demandant la confirmation de l'acte d'accord prévoyant la fusion de ces deux caisses.

Le nom de la Caisse résultant de cette fusion est: «Caisse populaire d'Aylmer».

Le siège social de cette Caisse est situé au 57, rue Court, Aylmer, QC, dans le district électoral provincial de Gatineau.

Le territoire dans lequel la Caisse pourra recruter ses membres est la ville d'Aylmer et le canton d'Eardley.

La Caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Québec, le 15 août 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
8403-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Marie Léontine Mimi April

Par le certificat numéro 80-360, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Léontine April, née le 8 avril 1949, en celui de Marie Léontine Mimi April.

Sainte-Foy, le 6 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Marie Thérèse Jeanne d'Arc Laurette Bédard

Par le certificat numéro 80-351, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lorette Jeanne d'Arc Bédard, née le 5 février 1929, en celui de Marie Thérèse Jeanne d'Arc Laurette Bédard.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Marie Gemma Thérèse Suzanne Bidégaré

Par le certificat numéro 80-352, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gemma Thérèse Simone Bidégaré, née le 6 octobre 1934, en celui de Marie Gemma Thérèse Suzanne Bidégaré.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Robert Patrick Davis

Par le certificat numéro 80-353, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Joseph Davis, né le 2 août 1948, en celui de Joseph Robert Patrick Davis.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Ian Clayton Gorin

Par le certificat numéro 80-357, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jan Clayton Lynch Goring, né le 13 avril 1942, en celui de Ian Clayton Gorin.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Marie Armande Hermance Gisèle Harvey

Par le certificat numéro 80-354, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Armande Gisèle Harvey, née le 9 août 1926, en celui de Marie Armande Hermance Gisèle Harvey.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Léo Claude Landerman

Par le certificat numéro 80-356, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Claude Flageole, né le 21 août 1958, en celui de Joseph Léo Claude Landerman.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Marie Olivia Maillet

Par le certificat numéro 80-355, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Oliva Maillet, née le 12 décembre 1943, en celui de Marie Olivia Maillet.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean-Louis Marsolais

Par le certificat numéro 80-350, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Louis Bernard Lortie, né le 23 avril 1962, en celui de Joseph Jean-Louis Marsolais.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Philip Anthony Graham Maunder

Par le certificat numéro 80-359, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philip Anthony Graham Simpson, né le 26 décembre 1948, en celui de Philip Anthony Graham Maunder.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Marie Claire Desneiges Rita Madeleine Shankland

Par le certificat numéro 80-358, du 31 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire Desneiges Rita Madeleine, née le 24 janvier 1929, en celui de Marie Claire Desneiges Rita Madeleine Shankland.

Sainte-Foy, le 4 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Péter Tàlas-Avatis

Par le certificat numéro 80-340, du 24 juillet 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Peter Avatis, né le 21 octobre 1948, en celui de Péter Tàlas-Avatis.

Sainte-Foy, le 6 août 1980.

Le sous-registraire du Québec,
8363-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Normand Beaumont

Avis est donné que Normand Beaumont, psychothérapeute, résidant et domicilié au 3600, avenue du Parc, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steve Normand Beaumont.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur du requérant,
8418-35-2-o JEAN HUOT.

Rolland Catineau

Prenez avis que Rolland Catineau, domicilié et résidant au 5605, rue Bisaillon, à Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Rolland Catineau en celui de Rolland Gatineau.

Cette requête ne pourra changer le nom d'aucune autre personne vivante.

Brossard, le 31 juillet 1980.

Le procureur du requérant,
8347-35-2-o LUC LÉVEILLÉE.

Jake Cohen

Avis est, par les présentes, donné que Jake Cohen, ouvrier général, domicilié et résidant au 832, rue Davaar, dans la ville d'Outremont, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jack Silcoff.

Montréal, le 23 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT
8293-34-2-o & TSIMBERIS.

Joseph Charles Yvon Cormier

Avis est donné, par les présentes, que Joseph Charles Yvon Cormier, postier, résidant et domicilié au 4733, Hochelaga, appartement 3, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir l'émission d'un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude Leblanc.

Montréal, le 13 août 1980.

Les procureurs du requérant,
8373-35-2-o GERMAIN CHARBONNEAU ET ASSOCIÉS.

Hélène Colombe Cousineau (Rochon)

Avis est, par les présentes, donné que Hélène Colombe Cousineau (Rochon), présentement domiciliée et résidant au Lac-Cayamant (Pontiac) QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui d'Irène Colombe Cousineau (Rochon).

Maniwaki, le 6 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8233-34-2-o MES THISDALE & VILLENEUVE.

Élodie Desaulniers

Avis est donné que Élodie Desaulniers, retraité, domicilié au numéro 101, du rang des Grès, à Saint-Étienne-des-Grès, district de Saint-Maurice, s'adressera au ministre de de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ozani Desaulniers.

Shawinigan, le 18 août 1980.

Le procureur du requérant,
8419-35-2-o DANIELLE GAGNON, *notaire*.

Marie Berthe Henriette Claudette Duchesneau

Avis est donné, par les présentes, que Marie Berthe Henriette Claudette Duchesneau, relationiste à l'Université de Montréal, domiciliée et résidant au 4949, chemin de la Reine-Marie, app. 23, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Berthe Henriette Marie-Claude Duchesneau, pour son propre bénéfice.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la requérante,
8420-35-2-o ME JEAN-PIERRE WHITE.

Hanny Francis Fuchs

Avis est donné, par les présentes, que Hanny Francis Fuchs, épouse de Alfred Hamerman, domiciliée et résidant au 5568 de l'avenue Pinedale, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hanny Francis Fox.

Montréal, le 7 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8259-34-2-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

Rosalie Fuchs

Avis est donné, par les présentes, que Rosalie Fuchs, domiciliée et résidant au 7493, avenue Pineview, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Rosalie Fox.

Montréal, le 7 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8260-34-2-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

Rosanne Giguère

Avis est, par les présentes, donné que Rosanne Giguère, membre de la congrégation des Soeurs de St-Joseph-de-St-Vallier, domiciliée et résidant à 462, route de l'Église, Issoudun, comté de Lotbinière, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son prénom pour celui de Rose-Ange Giguère.

Québec, le 18 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8447-35-2-o GAGNÉ, LETARTE & ASSOCIÉS.

Nabih Khouzam

Prenez avis que le requérant, Me Nabih Khouzam, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat permettant d'ajouter le prénom de Alexandre en premier et de conserver le prénom existant de Nabih en second.

Montréal, le 7 août 1980.

Le requérant,
8261-34-2-o NABIB KHOUZAM, *avocat*.

Lise Laferrière

Avis est, par les présentes, donné que demoiselle Lise Laferrière, résidant et domiciliée au 171, rue Montcalm, Alma, comté de Lac-Saint-Jean, district de Roberval, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jenny Robert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Alma, le 8 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
8448-35-2-o GAUTHIER ET MALTAIS, *avocats*.

Marie Floriette Robertine Larrivée

Avis est, par les présentes, donné que Marie Floriette Robertine Larrivée, domiciliée et résidant au 408, Christophe-Colomb ouest, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Fleurette Robertine Larrivée.

Québec, le 16 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
8225-34-2-o CÔTÉ, MOREAU & DEMERS.

Elizabeth Lindsay Ryan

Avis est donné que Elizabeth Lindsay Ryan, commis, résidant et domiciliée au 121, Parkview, dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Elizabeth Lindsay Lobley.

Montréal, le 14 août 1979.

Le procureur de la requérante,
8348-35-2-o RUBIN STRAUBER.

Michèle Porcheron

Avis est, par les présentes, donné que Michèle Porcheron présentement domiciliée au 67, chemin du Fleuve, à Coteau-Landing, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michèle André.

Hull, le 4 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
8314-34-2-o ME JACQUES PRÉVOST.

Marie Laure Annette Poulin (née Loubier)

Avis est donné que, Marie Laure Annette Poulin (née Loubier), domiciliée au 3525, rang Saint-Charles, à Notre-Dame-des-Pins, comté de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice, en vue d'obtenir un certificat, changeant son nom en celui de Marie Laure Jeanne Poulin.

Saint-Georges, Beauce, le 5 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8421-35-2-o LEBEL & POIRIER, *avocats*.

Marie Euphrasie Rodrigue

Prenez avis que Marie Euphrasie Rodrigue, domiciliée à R.R. no 2, Val-d'Or, district d'Abitibi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alice Thomas.

Val-d'Or, le 11 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
LAVERGNE, BEAUDET, THERRIEN
8374-35-2-o ET LEDUC.

Nunziata Mafalda Romanetti

Avis est donné, par la présente, que Nunziata Mafalda Romanetti domiciliée au numéro 2262, rue Raudot, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nunziata Mafalda Romanetti.

Dorval, le 30 juillet 1980.

8349-35-2-o JOSEPH PERLINI.

Joseph Léo Savoie

Prenez avis que monsieur Joseph Léo Savoie, homme d'affaires, résidant et domicilié au 4564, rue Fabre, Montréal, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Léo Ouellette.

Montréal, le 30 juillet 1980.

Les procureurs du requérant,
MES SMITH, LUSSIER ET
8350-35-2-o SAINT-MARTIN.

Jacqueline (Lafontaine) Séguin

Avis est, par les présentes, donné que Jacqueline (Lafontaine) Séguin, présentement domiciliée au 180, Mutchmore, appartement 2, Hull, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacqueline Despatie.

Hull, le 22 juillet 1980.

Le procureur de la requérante,
8315-34-2-o ME JACQUES PRÉVOST.

Fortunato Sgro

Avis est donné que Fortunato Sgro, vendeur, domicilié au numéro 8809, de la rue Viau, à Saint-Léonard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Adrian Sgro.

Montréal, le 11 août 1980.

Le procureur du requérant,
8375-35-2-o ME GUY GENDRON, *notaire*.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 240-05-000077-801

LA CAISSE POPULAIRE ST ÉTIENNE DE LA MALBAIE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 130, rue Nairn, La Malbaie, comté de Charlevoix, province de Québec, G0T 1J0, demanderesse, contre TREMBLAY, MARTIN LÉOPOLD, représentant des ventes, domicilié et résidant au 4373, rue Pavillon, appartement 15, Rock-Forest, province de Québec, J0B 2J0, défendeur, et JACQUES TROTTIER, MAISONS USINÉES LANDRY INC., LE RÉGISTRATEUR de la 1re division d'enregistrement de Charlevoix, mis en cause.

Assignation par la voie des journaux

Nous, protonotaire de la Cour supérieure, district de Saguenay, ordonnons au défendeur de comparaître au greffe de la Cour supérieure, dans les trente (30) jours à compter de la publication en français du présent avis, à la *Gazette officielle*.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Donné au palais de justice à La Malbaie, le sixième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt.

Le protonotaire,
8404-o PIERRE GAUDREAULT.

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002219-801-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANDRÉ VILLENEUVE, autrefois de a/s M. Marcel Villeneuve, 449, rue Desbiens, La Tuque, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à André Villeneuve, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'André Villeneuve, défendeur.

Québec, le 11 août 1980.

Le protonotaire adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006416-806-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ANNE-MARIE NEWSTROM, autrefois du 951, avenue Clifton, appartement 8, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Anne-Marie Newstrom, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse Anne-Marie Newstrom.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006417-804-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ARNOLD IZENBERG, autrefois du 4751, Duchastel, Chomedey, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Arnold Izenberg, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'Arnold Izenberg, défendeur.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006559-803-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLAUDE OBERSON, autrefois du 3525, Aylmer, appartement 403, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Claude Oberson, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Claude Oberson.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006779-799

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANCINE CHAMPOUX, autrefois du 130, place du Manoir, appartement 8, Mont-Saint-Hilaire, maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Francine Champoux, défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Francine Champoux, défenderesse.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002363-804-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GASTON LACASSE, autrefois du 58, Gambelle ouest, Rouyn, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Gaston Lacasse, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Gaston Lacasse, défendeur.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006418-802-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL FORTIN, autrefois du 4887, avenue du Parc, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michel Fortin, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Michel Fortin.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006272-795-

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL SAVARD, autrefois du 2523, rue Sainte-Catherine est, Montréal, QC, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Michel Savard, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Michel Savard.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006427-803

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre STANLEY SPEVACK, autrefois du 2199, rue Noël, Saint-Laurent, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Stanley Spevack, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur Stanley Spevack.

Québec, le 11 août 1980.

Le greffier adjoint,
8363-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ARTISTIC WEAR LTD.

Avis est donné que «ARTISTIC WEAR LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1er août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8415-o MENDELSOHN, ROSENTZVEIG, SHACTER.

L'ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES LOUIS ST-LAURENT

Prenez avis que la corporation «L'ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES LOUIS ST-LAURENT» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Rivières, le 7 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8388-o LAJOIE, DESAULNIERS & LAJOIE, *avocats*.

AUTO H. & S. LTÉE
H. & S. AUTO LTD.

Prenez avis que la compagnie «AUTO H. & S. LTÉE — H. & S. AUTO LTD.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8351-o MICHAEL C. HERMAN.

LEONARD BLANK LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que «LEONARD BLANK LIMITED», corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8352-o PASCAL GARONCE COHEN & DEVINE.

LES BREUVAGES INNOPOP LTÉE
INNOPOP BEVERAGES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES BREUVAGES INNOPOP LTÉE — INNOPOP BEVERAGES LTD.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans le district de Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 juillet 1980.

Les procureurs de la requérante,
8353-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

J.H. BRYANT LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «J.H. BRYANT LIMITED.» constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et son principal établissement à Sherbrooke, deman-

dera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 6 août 1980.

Le secrétaire,
8389-o R.C. CILLES.

LES CARRIÈRES VIMY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES CARRIÈRES VIMY LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 14 août 1980.

Le procureur,
8390-o MAURIL TREMBLAY, *avocat*.

CORONET FINANCIAL INVESTMENT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CORONET FINANCIAL INVESTMENT INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 août 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8422-o GREENBLATT, GINSBERG & FINKELSTEIN.

LA CORPORATION D'IMMEUBLES ELRI ELRI REALTY CORP.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «LA CORPORATION D'IMMEUBLES ELRI — ELRI REALTY CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8391-o PHILLIPS & VINEBERG.

LES ENTREPRISES J.P. GUILBAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.P. GUILBAULT INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Le procureur de la compagnie,
8354-o ME SERGE CHAMPAGNE.

FONDATION ANDRÉ GUILLEMETTE INC.

Prenez avis que la «FONDATION ANDRÉ GUILLEMETTE INC.», corporation légalement constituée en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, en date du 19 février 1964, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 juillet 1980.

Le secrétaire,
8355-o ZÉNON BRYNIAWSKY.

GUY GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie «GUY GAGNON INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Hauterive, le 2 juin 1980.

Le procureur de la compagnie,
8356-o RÉAL TREMBLAY, *notaire*.

LES GESTIONS SALANSON LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES GESTIONS SALANSON LTÉE,» constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 août 1980.

Le procureur de la requérante,
8392-o RONALD SULLIVAN.

LAFONTAINE SECURITIES LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAFONTAINE SECURITIES LTD.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
DAOUST, DUCEPPE, BEAUDRY,
8393-o JOLICOEUR & ASSOCIÉS.

MAISON MARCHAND FLEURISTE (ARVIDA) INC.

Prenez avis que la compagnie «MAISON MARCHAND FLEURISTE (ARVIDA) INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 14 août 1980.

Le procureur,
8394-o MAURIL TREMBLAY, *avocat*.

NORVAL INVESTMENT CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «NORVAL INVESTMENT CORPORATION», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 août 1980.

Les procureurs de la requérante,
8395-o PASCAL GARONCE COHEN & DEVINE.

LES RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLÉANS INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «LES RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLÉANS INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 avril 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8396-o PHILLIPS & VINEBERG.

SAGO ASSOCIATES INCORPORATED

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «SAGO ASSOCIATES INCORPORATED» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
8397-o PHILLIPS & VINEBERG.

SARNEL ASSOCIATES INCORPORATED

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, «SARNEL ASSOCIATES INCORPORATED» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
8398-o PHILLIPS & VINEBERG.

SEMAINES CULTURELLES DE TROIS-RIVIÈRES INC.

Prenez avis que la compagnie «SEMAINES CULTURELLES DE TROIS-RIVIÈRES INC.», dont le siège social est à Trois-Rivières, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Drummondville, le 15 août 1980.

Le procureur de la compagnie,
8399-o JEAN SHOONER, *notaire*.

SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE GRANBY INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE GRANBY INC.», corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 279, rue Providence, à Granby, district de Bedford, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 21 juillet 1980.

La secrétaire,
8357-o CARMEN TÉTREAULT.

J.F. SMULLEN INC.

Avis est, par les présentes, donné que «J.F. SMULLEN INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Rock-Forest, demandera au ministre de Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 août 1980.

Le président,
8423-o J.F. SMULLEN.

HENRI TREMBLAY LTÉE

Prenez avis que la compagnie «HENRI TREMBLAY LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 23 juillet 1980.

Les procureurs de la compagnie,
8358-o MES SYLVESTRE & MATTE, *avocats*.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession J.-Eugène Lamoureux

Succession de Lamoureux, J.-Eugène, en son vivant de 6625, Platon, Brossard, QC, décédé le 10 juillet 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8405-o

Succession Pierre Paquette

Succession de Paquette, Pierre, en son vivant de 4446, de Laroche, appartement 14, Montréal, décédé le 8 mars 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

8406-o

Décret(s)

Décret
Gouvernement du Québec
Numéro 2413-80, 13 août 1980

CONCERNANT l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

ATTENDU QUE l'article 22 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1979, chapitre 16) prévoit que le gouvernement et l'administration régionale désignent, chaque année et alternativement, un président et un vice-président parmi les membres de l'Office;

ATTENDU QUE ce même article prévoit que le ministre publie, dans les trente jours de leur nomination, un avis des nominations du président et du vice-président dans la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer madame Huguette Bisaillon membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, présidente de cet Office pour l'année 1980-1981;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire publier à la *Gazette officielle du Québec* le présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Affaires sociales:

QUE madame Huguette Bisaillon, membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, soit nommée présidente de cet Office du 1er juillet 1980 au 30 juin 1981;

QUE le présent décret soit publié dans la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
LOUIS BERNARD.

8428-o

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Association coopérative de Rousseau
(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «Association coopérative de Rousseau», tenue à Villebois, dans le district d'Abitibi-Ouest, le 27 juillet 1980, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Henri-Paul Rhéault, Bernard Audet et M. André Davidson soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8376-o

Parant-Sanche, Ltée

Avis est donné que la compagnie «Parant-Sanche, Ltée, constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, par lettres patentes en date du 22 août 1966, avec siège social au 15, rue Blainville ouest, Sainte-Thérèse, a été dissoute le 8 août 1980, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-o 1132-4985

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

[L.S.]
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), édicte que le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Lachine, par sa requête datée du 2 mai 1980, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de «ville de Lachine»;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2291-80 du 30 juillet 1980, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Lachine, datée du 2 mai 1980, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes lettres patentes qui entreront en vigueur à compter de la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*:

QUE le nom de la cité de Lachine soit changé en celui de «ville de Lachine», le tout conformément aux dispositions de l'article 3 de ladite Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce trentième jour de juillet en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1540
Folio: 46

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné, conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi sur les cités et villes.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

8362-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec JEAN-PIERRE CÔTÉ

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront.

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), édicte que le lieutenant-gouver-

neur en conseil peut, sur requête du conseil de toute corporation de cité ou ville, même si elle n'est pas régie par ladite loi, octroyer des lettres patentes pour changer son nom;

ATTENDU QUE le Conseil de la cité de Lauzon, par sa requête datée du 3 juillet 1980, demande que des lettres patentes soient émises en sa faveur à l'effet de changer son nom en celui de «ville de Lauzon»;

ATTENDU QUE toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande.

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 2292-80 du 30 juillet 1980, Nous accordons la requête du Conseil de la cité de Lauzon, datée du 3 juillet 1980, et Nous déclarons et ordonnons, par les présentes lettres patentes qui entreront en vigueur à compter de la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*:

QUE le nom de la cité de Lauzon soit changé en celui de «ville de Lauzon», le tout conformément aux dispositions de l'article 3 de ladite Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19).

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce trentième jour de juillet en l'année mil neuf cent quatre-vingt de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-neuvième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1540
Folio: 47

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné, conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi sur les cités et villes

Le sous-ministre des Affaires municipales,
PATRICK KENNIFF.

8362-o

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la municipalité de paroisse de St-Justin» et «La société mutuelle d'assurance contre l'incendie de Maskinongé», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté municipal de Maskinongé, ont respectivement fait approuver par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
PAUL-ÉMILE MASSON,
PIERRE LEDUC.

8456-35-4-o

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

First City Trust Company

Changement d'agent principal

Avis est donné que «First City Trust Company», compagnie constituée par Loi de la Législature de la province de l'Alberta, chapitre 104 des lois de 1962 et ayant son siège social à Calgary (Alberta) a désigné monsieur Peter Mendell, dont le bureau d'affaires est au 1, place Ville-Marie, suite 930, Montréal, comme agent principal au Québec en remplacement de monsieur Ross Goodwin. Le bureau principal de la compagnie au Québec est situé au 625, rue Président-Kennedy, suite 1707, Montréal.

Le secrétaire,
JOSEPH SCHOCTOR.

8369-o

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

LE CLUB DE GOLF ROYAL QUÉBEC

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le Décret no 2238-80 du 16 juillet 1980, d'approuver le Règlement numéro 30-A de la corporation «LE CLUB DE GOLF ROYAL QUÉBEC» en date du 15 novembre 1979, augmentant son capital-actions, conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations (L.R.Q., chapitre P-16).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-o 1177-5806

Proclamation(s)

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Chicoutimi au territoire de la corporation municipale de Saint-David-de-Falardeau.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la corporation municipale de Saint-David-de-Falardeau sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Chicoutimi, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2294-80.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72), la corporation municipale de Saint-David-de-Falardeau a adopté le Règlement numéro 142 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Chicoutimi.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Chicoutimi, par son Règlement numéro 397, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par la corporation municipale de Saint-David-de-Falardeau.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 185

8363-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de L'Assomption au territoire de la paroisse de L'Épiphanie.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME DE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la paroisse de L'Épiphanie sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de L'Assomption, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2293-80.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72), le Conseil municipal de la paroisse de L'Épiphanie a adopté le Règlement numéro 43-80 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de L'Assomption.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de L'Assomption, par son Règlement numéro 174-80, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal de la paroisse de L'Épiphanie.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 186

8363-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Québec au territoire de la ville du Lac-Delage.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la ville du Lac-Delage sera soumis à la juridiction de la Cour municipale établie dans la ville de Québec, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2295-80.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72), le Conseil municipal de la ville du Lac-Delage a adopté le Règlement numéro G-80-1 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Québec.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Québec, par son Règlement numéro 2687, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par le Conseil municipal de la ville du Lac-Delage.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 187

8363-o

[L.S.]
Gouvernement du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Trois-Rivières-Ouest au territoire de la corporation municipale de Pointe-du-Lac.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

À compter de trente et un jours après la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*, le territoire de la corporation municipale de Pointe-du-Lac sera soumis à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Trois-Rivières-Ouest, comme si les deux municipalités n'en formaient qu'une pour ces fins seulement.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 30 juillet 1980, par le Décret du gouvernement du Québec numéro 2296-80.

Conformément à l'article 2 de la Loi sur les cours municipales (L.R.Q., chapitre C-72), la corporation municipale de Pointe-du-Lac a adopté le Règlement numéro 24 à l'effet de soumettre le territoire de cette municipalité à la juridiction de la Cour municipale de la ville de Trois-Rivières-Ouest.

Conformément à l'article 4 de cette loi, le Conseil municipal de la ville de Trois-Rivières-Ouest, par son Règlement numéro 804, a concouru dans la teneur dudit règlement adopté par la corporation municipale de Pointe-du-Lac.

Conformément à l'article 7 de cette même loi, le gouvernement a approuvé ces règlements et émet la présente proclamation.

Québec, le 30 juillet 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 505
Folio: 188

8363-o

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	71 01 29	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	80 07 01	
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	77 08 28	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	77 12 09	
Région de Québec		
Fortin, Laurent, C.P. 276, Sillery (Québec) G1T 2R1	80 05 23	
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	75 06 11	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	70 12 01	
Beaudry, Jean-Marie, 32, croissant d'Avaugour, Duvernay, Laval (Québec) H7G 1S5	80 03 22	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	70 12 01	
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	71 01 15	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	74 04 27	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	70 12 01	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	75 12 03	
Guérin Marc, 646, avenue Davaar, Outremont (Québec) H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	77 12 09	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	70 12 01	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	75 08 03	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	73 04 06	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	70 12 01	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J. Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72 03 01	
Nickerson Granville H. 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 12 Montréal (Québec) H3G 1M1	80 08 30	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70 12 01	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, Davis John, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74 05 17	
Médecins omnopraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	71 05 01	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	70 12 01	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	70 12 17	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	76 08 29	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	78 05 07	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	71 07 22	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	70 12 01	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	71 01 21	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	74 08 17	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	78 10 29	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74 08 17	
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 04	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	74 08 17	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	78 11 29	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	79 03 08	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	71 03 02	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	78 11 04	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	
Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	78 10 29	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	73 01 11	
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	79 01 05	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	78 10 29	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	74 08 17	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	71 02 03	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	74 08 17	
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	75 02 08	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	74 08 17	
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	76 03 08	
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	78 10 29	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	78 01 01	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78 05 17	
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78 12 02	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	77 11 13	
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	74 08 17	
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	78 11 15	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77 04 03	
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	74 08 17	
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3	78 05 20	
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 10 29	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	78 11 15	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	74 08 17	
Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	78 10 29	
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78 10 29	
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78 05 20	
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	73 03 07	
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	74 08 17	
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	79 01 07	
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	78 03 31	
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	78 11 22	
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	78 10 29	
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74 08 17	
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	74 06 29	
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	78 05 20	
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 11 22	
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	71 04 15	
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 10 29	
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	71 01 31	
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 06 25	
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	75 02 14	
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	77 11 10	
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	78 07 29	
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	76 01 03	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	74	08	31
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	78	06	28
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	78	11	22
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	74	08	17
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	71	04	07
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	79	02	25
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	74	05	31
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	74	08	17
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	77	01	13
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	76	04	30
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	78	12	03
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	79	05	17
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	74	06	06
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	71	02	13
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	78	11	15
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	75	06	25
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	74	07	27
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	78	11	15
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	74	01	13
Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	78	11	04
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	78	10	29
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	75	01	08
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	78	10	29
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	74	06	21
Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	78	10	29
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	78	11	05
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	78	11	04
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	71	02	02
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	74	06	20
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75	01	04
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	79	05	25
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	73	12	01
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	78	12	22
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74	08	17
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	74	08	17
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	78	10	29
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	78	10	31
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	74	08	17
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	78	01	04
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	78	10	29
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	74	09	19
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	78	11	15
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	78	10	29

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	78 10 29	
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	78 10 29	
Martin, Laurent, 3333, ch. Queen Mary, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	76 06 17	
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	78 11 05	
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	79 03 07	
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	78 10 29	
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	78 10 29	
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77 04 03	
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	77 05 12	
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	78 10 29	
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	74 08 17	
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74 08 17	
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72 04 25	
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	75 10 03	
Morin, Jean-D., 3802, Monselet, Montréal (Québec) H1H 2B6	74 06 06	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70 12 01	
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	78 12 14	
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	80 07 04	
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	73 12 07	
Munroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	71 03 10	
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	74 08 17	
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 07	
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72 03 01	
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	71 01 03	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	78 10 29	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	78 10 29	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	71 04 14	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	74 08 17	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	78 12 10	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 01 17	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	78 10 29	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	75 05 23	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1	74 01 17	
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	78 10 29	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70 12 01	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, Van Horne Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	78 10 29	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	78 10 14	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke., Westmount (Québec)	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 11 01	
Tornow, R. Alexander, 3535, Queen Mary, app. 36, Montréal (Québec) H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	78 10 29	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	77 03 05	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	78 03 18	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78 09 23	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	75 02 15	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	74 05 30	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 06 25	
Weschsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	74 08 17	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74 05 17	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	77 10 29	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Québec		
Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	78 04 29	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	74 06 09	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1R5	79 03 08	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	75 06 06	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	78 04 29	
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	74 04 11	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	79 12 28	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	75 02 07	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	76 07 21	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	75 11 07	
Légaré, Pierre-B. 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	71 05 05	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	79 01 09	
Région de Trois-Rivières		
Charest, Armand-J., 1404, avenue du Collège, Plessisville (Québec) G6L 1Z4	78 11 01	
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	80 06 27	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	74 08 17	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	71 02 08	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	78 08 24	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	74 05 05	
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	78 03 19	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	74 08 17	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	80 02 24	
Podlog, Charles, 531, Abercon, ville Mont-Royal (Québec) H3R 2B5	73 03 15	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	73 04 04	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	73 10 05	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	80 07 05	

8434-o

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE

Augmentation de tarif

Avis est, par la présente, donné que «LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE», distributeur aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., chapitre R-6) a, par sa requête 2795-80 en date du 3 juillet 1980, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

«D'autoriser la requérante, à compter du 1er novembre 1980, à majorer ses tarifs, conformément à l'échelle tarifaire à être déposée.»

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de quinze (15) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de (15) quinze jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Montréal, le 14 août 1980.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C.A., *adm. A.*

2100, rue Drummond
Montréal, QC
H3G 1X1

8455-o

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES GRANDS BOIS

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 4e jour de juillet 1980 à l'établissement public: «CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE CHAPAIS», modifiant les lettres patentes émises le 11 décembre 1974 et changeant son nom en celui de «CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES GRANDS BOIS».

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

8345-o 1357-8133

Soumissions — Demandes de

Ville de Baie-Comeau
(Comté de Saguenay)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Baie-Comeau» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 216 000 $ d'obligations de la ville de Baie-Comeau datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le jeudi 18 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 3 216 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	40 000 $
14 octobre 1982	46 000
14 octobre 1983	51 000
14 octobre 1984	59 000
14 octobre 1985	67 000
14 octobre 1985	1 612 000 (à renouveler)
14 octobre 1990	1 341 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Baie-Comeau s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 323 — 111 000 $ installations réseaux électriques; 324 — 132 000 $ aqueduc, égouts, voirie, etc.; 326 — 1 680 000 $ amén. de parcs, voirie, aqueduc, égouts, etc.; 331 — 146 000 $ aqueduc, égouts, éclairage; 337 — 267 000 $ modification réseau électrique; 338 — 175 000 $ voirie; 341 — 705 000 $ aqueduc, égouts, éclairage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 18 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 18 septembre 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 19, avenue Marquette, ville de Baie-Comeau, comté de Saguenay, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Baie-Comeau, comté de Saguenay, le 20 août 1980.

Hôtel de ville
19, avenue Marquette
ville de Baie-Comeau
comté de Saguenay, QC, G4Z 1K5
téléphone: 296-4931, code 418

Le greffier,
YVON LEMAY.

8457-o

Ville de Berthierville
(Comté de Berthier)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Berthierville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 055 000 $ d'obligations de la ville de Berthierville datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le lundi, 15 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 055 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	70 000 $
14 octobre 1982	75 000
14 octobre 1983	80 000
14 octobre 1984	87 000
14 octobre 1985	92 000

Année	Capital
14 octobre 1985	357 000 $ (à renouveler)
14 octobre 1990	99 000
14 octobre 1990	195 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Berthierville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 390 — 39 600 $; 398 — 17 500 $; 407 — 125 900 $; 257 — 200 000 $; 258 — 48 000 $ renouvellements d'emprunts; 510 — 30 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 517 — 18 500 $ tour de séchage pour boyaux à incendie; 537 — 3 700 $ aqueduc; 542 — 322 000 $ consolidation de dettes; 552 — 65 500 $ consolidation de déficit; 553 — 55 000 $ achat d'un camion et benne à vidanges; 555 — 56 000 $ tr. rénovation garage municipal; 574 — 22 800 $ frais de refinancement; 586 — 50 000 $ fonds de roulement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le lundi 15 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 15 septembre 1980, à 17 heures, à l'hôtel de ville, 598, rue Montcalm, ville de Berthierville, comté de Berthier, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Berthierville, comté de Berthier, le 19 août 1980.

Le secrétaire-trésorier,
RENÉ BAYEUR.

Hôtel de ville
598, rue Montcalm
case postale 269
ville de Berthierville
comté de Berthier, QC, J0K 1A0
téléphone: 836-3786, code 514 8429-o

Cité de Dorval

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Marcel Guérin, greffier, à l'hôtel de ville, 60, avenue Martin, cité de Dorval, QC, jusqu'à 21 heures, le lundi 15 septembre 1980, pour l'achat de 2 039 000 $ d'obligations de la cité de Dorval datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 2 039 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	61 000 $
14 octobre 1982	68 000
14 octobre 1983	73 000
14 octobre 1984	82 000
14 octobre 1985	86 000
14 octobre 1985	832 000 (à renouveler)
14 octobre 1990	837 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Dorval s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 642 — 22 500 $; 693 — 12 700 $; 698(713-66) — 4 800 $; 706-66 — 63 000 $; 707-66 — 43 200 $; 746-67(818-68) — 5 500 $; 805-68 — 715 700 $; 815-68 — 3 600 $; 826-69 — 116 500 $; 829-69 — 29 500 $; 840-69 — 27 500 $; 850-69(863-A-70) — 40 500 $; 851-69 — 84 500 $; 862-70 — 24 500 $ renouvellements d'emprunt; 1060-77 — 273 000 $; 1071-77 — 130 500 $ agrandissement caserne de pompiers; 1091-78 — 51 000 $ relocalisation d'un collecteur pluvial; 1121-78 — 194 500 $ aqueduc, égouts; 1129-79 — 142 000 $

aqueduc, égouts, voirie; 1147-80 — 54 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 21 heures, le lundi 15 septembre 1980, à l'hôtel de ville, 60, avenue Martin, cité de Dorval, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Dorval, le 18 août 1980.

Le greffier,
MARCEL GUÉRIN.

Hôtel de ville
60, avenue Martin
cité de Dorval, QC, H9S 3R4
téléphone: 636-4040, code 514 8377-o

Municipalité de Lambton
(Comté de Frontenac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la municipalité de Lambton» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 315 000 $ d'obligations de la municipalité de Lambton datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mercredi 17 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 315 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	8 000 $
14 octobre 1982	9 000
14 octobre 1983	10 000
14 octobre 1984	12 000
14 octobre 1985	13 000
14 octobre 1985	150 000 (à renouveler)
14 octobre 1990	113 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Lambton s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présent émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 43 — 315 000 $ construction centre sportif.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 17 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 17 septembre 1980, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 230, rue du Collège, Lambton, comté de Frontenac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Lambton, comté de Frontenac, le 19 août 1980.

Le secrétaire-trésorier,
WELLIE TURCOTTE.

Hôtel de ville
230, rue du Collège
Lambton
comté de Frontenac, QC, G0M 1H0
téléphone: 486-7131, code 418 8430-o

Cité de Magog
(Comté de Stanstead)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Paul Lange, greffier à l'hôtel de ville, 7, rue Principale est, cité de Magog, comté de Stanstead, QC, jusqu'à 20 heures, le lundi 15 septembre 1980, pour l'achat de 1 447 000 $ d'obligations de la cité de Magog datées du 15 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 1 447 000 $

Année	Capital
15 octobre 1981	45 000 $
15 octobre 1982	47 000
15 octobre 1983	52 000
15 octobre 1984	53 000
15 octobre 1985	58 000
15 octobre 1985	484 000 (à renouveler)
15 octobre 1990	137 000
15 octobre 1990	571 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La cité de Magog s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 592 — 74 200 $; 618 — 22 000 $; 623 — 213 800 $; 624 — 36 000 $ renouvellements d'emprunt; 713 — 66 000 $ éclairage terrain de baseball; 722 — 300 000 $ voirie; 724 — 185 000 $ tr. réseau élect. d'Hydro-Magog etc...; 730 — 200 000 $ fonds de roulement; 737 — 350 000 $ voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 heures, le lundi 15 septembre 1980, à l'hôtel de ville, 7, rue Principale est, cité de Magog, comté de Stanstead, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Magog, comté de Stanstead, le 18 août 1980.

Le greffier,
JEAN-PAUL LANGE.

Hôtel de ville
7, rue Principale est
cité de Magog
comté de Stanstead, QC, J1X 1Y4
téléphone: 843-6501, code 819 8378-o

Ville de Portneuf
(Comté de Portneuf)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Portneuf» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 200 000 $ d'obligations de la ville de Portneuf datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 16 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 200 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	14 000 $
14 octobre 1982	14 000
14 octobre 1983	15 000
14 octobre 1984	17 000
14 octobre 1985	20 000
14 octobre 1986	21 000
14 octobre 1987	23 000
14 octobre 1988	25 000
14 octobre 1989	26 000
14 octobre 1990	25 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requises pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Portneuf s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 75 — 34 500 $ renouvellement d'emprunt; 185 — 40 500 $ achat camion à incendie + équipement; 193 — 125 000 $ construction de station de pompage, etc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant,

dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 16 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 16 septembre 1980, à 19h30, à l'hôtel de ville, 100, rue Paquin, ville de Portneuf, comté de Portneuf, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Portneuf, comté de Portneuf, le 19 août 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MARC-ANDRÉ TRUDEL.

Hôtel de ville
100, rue Paquin
ville de Portneuf
comté de Portneuf, QC, G0A 2Y0
téléphone: 286-3844, code 418 8431-o

Ville de Saint-Antoine
(Comté de Prévost)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Serge Forget, greffier, à l'hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, QC, jusqu'à 17 heures, le mercredi 17 septembre 1980, pour l'achat de 226 000 $ d'obligations de la ville de Saint-Antoine datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 226 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	—
14 octobre 1982	—
14 octobre 1983	—
14 octobre 1984	—
14 octobre 1985	—
14 octobre 1986	29 000 $
14 octobre 1986	197 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Saint-Antoine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 189 — 56 000 $; 223 — 120 000 $; 226 — 20 500 $; 227 — 20 000 $; 239 — 1 800 $; 240 — 1 800 $; 246 — 5 900 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 17 heures, le mercredi 17 septembre 1980 à l'hôtel de ville, 854, boulevard Saint-Antoine, ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, QC.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Antoine, comté de Prévost, le 19 août 1980.

Le greffier,
SERGE FORGET.

Hôtel de ville
854, boulevard Saint-Antoine
ville de Saint-Antoine
comté de Prévost, QC, J7Z 3C5
téléphone: 436-1762, code 514 8432-o

Ville de Sainte-Julie
(Comté de Chambly)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sainte-Julie» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 789 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Julie datées du 15 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le mardi 16 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 15 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 789 000 $

Année	Capital
15 octobre 1981	56 000 $
15 octobre 1982	59 000
15 octobre 1983	65 000
15 octobre 1984	72 000
15 octobre 1985	77 000
15 octobre 1986	82 000
15 octobre 1987	81 000
15 octobre 1988	95 000
15 octobre 1989	98 000
15 octobre 1990	104 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Julie s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 169 — 14 500 $; 218 — 64 500 $; 301 — 94 000 $; 303 — 61 400 $; 306 — 94 200 $; 307 — 102 600 $; 308 — 307 800 $; 320 — 50 000 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 16 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 16 septembre 1980 à 20 h 30, au chalet municipal, 477, avenue Jules-Choquet, ville de Sainte-Julie, comté de Chambly, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sainte-Julie, comté de Chambly, le 18 août 1980.

Le greffier,
MADAME DENISE BLAIN.

Hôtel de ville
93, boul. des Haut-Bois
ville de Sainte-Julie
comté de Chambly, QC, J0L 2C0
téléphone: 649-1561, code 514

8379-o

Ville de Tracy
(Comté de Richelieu)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Tracy» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 806 000 $ d'obligations de la ville de Tracy datées du 14 octobre 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 10% ni supérieur à 12 1/2%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures, le jeudi 18 septembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 14 octobre 1980.

Tableau d'amortissement — 806 000 $

Année	Capital
14 octobre 1981	16 000 $
14 octobre 1982	18 000
14 octobre 1983	19 000
14 octobre 1984	20 000
14 octobre 1985	22 000
14 octobre 1985	397 000 (à renouveler)
14 octobre 1990	314 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Tracy s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 14 octobre 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 109 — 129 500 $; 124 — 7 000 $; 127 — 8 000 $; 275 — 41 000 $; 371 — 51 500 $; 373 — 81 000 $; 374 — 10 500 $; 377 — 5 300 $; 378 —

2 800 $; 380 — 55 400 $; 381 — 39 500 $ renouvellements d'emprunt; 443 — 72 000 $; 459 — 112 000 $; 462-80 — 66 000 $; 465-80 — 124 500 $ aqueduc, égouts, voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le jeudi 18 septembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 18 septembre 1980 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, 3025, boulevard de la Mairie, ville de Tracy, comté de Richelieu, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Tracy, comté de Richelieu, le 20 août 1980.

Le greffier,
LAVAL TARDIF.

Hôtel de ville
3025, boulevard de la Mairie
ville de Tracy
comté de Richelieu, QC, J3R 1C2
téléphone: 742-5671, code 514

8433-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

CERCLE QUÉBÉCOIS DE LA COIFFURE MASCULINE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que 10 juin 1980, il a autorisé le changement de nom de «SYNDICAT DES COIFFEURS POUR HOMMES DE QUÉBEC INC.», dont la constitution, sous le nom originaire de «L'UNION CATHOLIQUE DES COMPAGNONS-BARBIERS DE QUÉBEC, INC.», a été autorisée le 26 février 1935, et dont le siège social est situé à Québec, en celui de «CERCLE QUÉBÉCOIS DE LA COIFFURE MASCULINE», et ce, en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., chapitre S-40).

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8424-o 1296-0027

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux Du Canada
Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets reçus avant le 21e jour d'août 1980, et non réclamés aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (Lic. no 80-1 comté de Dufferin) Orangeville, ventes et antiques, Orangeville, Ont., un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont. sur la route no 9 part lot 5, concession 2, partie 2 Township of East Garafraxa, Ont. à 10 heures, le 2 octobre 1980, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 31 juillet 1980.

Le directeur des réclamations,
E. PONZI.

8303-34-6-o

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014784-795

AIMEUS POISSANT, retraité, résidant et domicilié au 1031 est, boulevard Saint-Joseph, appartement 3, dans les ville et district de Montréal, et CONRAD POISSANT, retraité, de Saint-Philippe-de-Laprairie, district de Montréal, tous deux en leur qualité d'héritiers légaux de feue demoiselle Laura Poissant, de son vivant, retraitée, résidant et domiciliée au 4224, rue Boyer, en les ville et district de Montréal, demandeurs, contre DAME CAMILLA

POISSANT LAVOIE, résidant et domiciliée à Saint-Philippe-de-Laprairie, district de Montréal, et JÉRÔME POISSANT, pensionné, résidant et domicilié au 3095 avenue Linton, appartement 6, dans les ville et district de Montréal, et DAME IRÈNE POISSANT BÉDARD, résidant et domiciliée à ville de Léry, district de Beauharnois, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial du district de Montréal, Me Jean-Guy Vaugeois, daté du 12 mai 1980, ordonnant la licitation de l'immeuble suivant:

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue Boyer, connu et désigné sous le numéro un de la redivision du lot cent soixante et un du lot originaire numéro huit (no 8-161-1), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, mesurant vingt-six pieds (26 pi) de largeur sur quarante-neuf pieds (49 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse portant les numéros 4222 et 4224, de ladite rue Boyer.»

La mise à prix est fixée à 3 300,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 août 1980. 8446-o

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000433-79
S. 124

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR, 888, 3e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, demanderesse, contre JEAN-LOUIS FISET, 52, rue Pierre, Val-d'Or, district d'Abitibi, défendeur.

«Un certain immeuble situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent soixante et un de la subdivision originaire du bloc trente-quatre (34-561), aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bourlamaque avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 11 450,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le JEUDI SEIZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 14 oût 1980. 8380-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000433-79
S-123

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR, 888, 3e Avenue, Val-d'Or, district d'Abitibi, demanderesse, contre JEAN-LOUIS FISET, 52, rue Pierre, Val-d'Or, district d'Abitibi, défendeur.

«Un certain immeuble situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent trente-trois de la subdivision originaire du bloc soixante-deux (62-233), aux plan et livre de renvoi du rang Huit (rg VIII) du canton de Dubuisson, avec la maison y érigée, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 8 050,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le JEUDI SEIZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 14 août 1980. 8381-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000035-80
S. 125

LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au numéro 333, de la rue Saint-Antoine est, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre CONSTRUCTION ROYAL TREMBLAY LTÉE, ayant son siège social au numéro 161, chemin Baie-Carrière, à Val-d'Or, district d'Abitibi, défenderesse.

«Un emplacement situé à Val-d'Or, connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la subdivision originaire du lot numéro soixante et onze (71-2) aux plan et livre de renvoi officiels du rang Sept (rg VII) du canton de Dubuisson, avec la maison y érigée et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 9 150,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le VENDREDI DIX-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 14 oût 1980. 8382-o

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-8-80

LUCIEN DION, résidant et domicilié au 7, avenue du Présec, à Waterloo, district de Bedford, partie demanderesse, contre MARVIN ETTINGER, résidant et domicilié au 259, rue Netherwood Crescent, à Hampstead, district de Montréal, et ME JACQUES ST-FRANÇOIS, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Brome, défendeurs.

«Un terrain inscrit au cadastre officiel du canton de

Bolton, dans la division d'enregistrement du comté de Brome, comme partie du lot quatre cent trente (Ptie n° 430) comprenant environ cinquante acres, sans assurance de mesures précises. Ce terrain forme toute la partie du lot n° 430 sise au sud de la nouvelle autoroute Knowlton-South-Bolton et est borné au nord par la nouvelle autoroute, à l'est par le lot n° 431 dudit cadastre, au sud par le lot n° 433 dudit cadastre et à l'ouest par le lot n° 352 dudit cadastre.

Avec toutes les bâtisses qui pourraient être construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 602,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Brome, à Knowlton, province de Québec, le QUINZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-E. BELISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 12 août 1980. 8425-o

Hull

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000571-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), ayant son siège social au 500, place d'Armes, dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ENTREPRISES LE CAIRE INC., corps politique et incorporé, ayant une place d'affaire au 12, rue Terrebonne, à Templeton-Ouest, district de Hull, partie défenderesse.

«Toute cette propriété connue et désignée comme étant le lot numéro deux de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-quatre «C» (24C-2-2) au cadastre officiel du Deuxième Rang (R.-II) du canton de Templeton.

Avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 700, boulevard Saint-René ouest, à Gatineau, province de Québec.

Sujet ledit immeuble, à toutes servitudes actives ou passives pouvant l'affecter.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de vingt mille quatre cent vingt-cinq dollars (20 425,00 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatre-vingt-un mille sept cents dollars (81 700,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 13 août 1980. 8407-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-002589-78

HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 458, du boulevard Saint-Joseph, en les cité et district de Hull, partie demanderesse, contre FERNAND BOULIANE, domicilié et résidant au 19 1/2, de la rue d'Iberville, appartement 1, en les cité et district de Hull, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro trente de la subdivision du lot cinq cent cinquante-sept (557-30) au cadastre du village de Pointe-Gatineau,

avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de trois mille quatre cent trente et un dollars et vingt-cinq centins (3 431,25 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de treize mille sept cent vingt-cinq dollars (13 725,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 7 août 1980. 8383-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-024070-794

LAFLAMME & ASSOCIÉS LTÉE, corporation dûment incorporée en vertu de la Loi, avec siège social et place d'affaires au 59, rue Saint-Charles, en la cité de Longueuil, district de Montréal, demanderesse, contre JEAN NOËL LAMOUREUX, résidant et domicilié à route rurale no 1, en la cité de Pointe-Gatineau, district judiciaire de Hull, défendeur.

«Toute cette propriété connue et désignée comme étant partie du lot vingt «B» (ptie 20B), rang Cinq (R.V), au cadastre du canton de Templeton, mesurant deux cent huit pieds et sept dixièmes (208,7 pi) de largeur par deux cent huit pieds et sept dixièmes (208,7 pi) de profondeur et contenant en superficie quarante trois mille cinq cent soixante pieds carrés (43 560 pi^2), soit un (1) acre, mesures anglaises et bornée au nord et à l'est par partie dudit lot 20B, au sud, par le chemin de la cinquième concession et à l'ouest, par le lot 21B».

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 C.P.C. est de six cent dix-huit dollars et soixante-quinze centins (618,75 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de deux mille quatre cent soixante-quinze dollars (2 475,00 $), telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT ET UNIÈME jour d'OCTOBRE, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Hull, le 14 août 1980. 8408-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
C.S.M. 500-05-00 4142-806

BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, opérant une succursale au 240, boulevard d'Anjou, à Châteauguay, district de Montréal, partie demanderesse, contre ROLAND THIBAULT, domicilié et résidant au 365, rue Châteauguay, appartement 38, à Longueuil, district de Montréal, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de L'Assomption et composé de ce qui suit, savoir:

a) des lots numéros cent vingt et un et cent vingt-deux (nos 121 et 122) des plan et livre de renvoi officiels du village de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption; à distraire de ces lots les parties vendues à la Corporation municipale de la ville de L'Assomption, suivant acte dont copie est enregistrée à L'Assomption sous le numéro 121269.

b) d'une partie du lot numéro cent vingt-trois (ptie no 123) desdits plan et livre de renvoi officiels du village de L'Assomption, mesurant cinquante-six pieds (56 pi) en front au nord-ouest, cent quatre-vingt-quatre pieds (184 pi) d'un côté au sud-ouest, cinquante-six pieds et huit dixièmes de pieds (56,8 pi) en arrière au sud-est et cent soixante-dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (177,5 pi) de l'autre côté au nord-est, contenant en superficie dix mille cent vingt-deux pieds carrés (10 122 pi²), le tout mesures anglaises et bornées comme suit: en front au nord-ouest au boulevard L'Ange-Gardien d'un côté au sud-ouest à partir dudit lot 122, en arrière au sud-est à partir des lots 114-6 et 114-7 dudit cadastre et de l'autre côté au nord-est à partir dudit lot 123.

Le tout avec bâtisses dessus érigées, et spécialement une maison portant le numéro civique 480, du boulevard L'Ange-Gardien, à L'Assomption;

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 5 250,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le VENDREDI DIX-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure,
Joliette, le 12 août 1980. 8364-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
C.S.M. 500-05-000 180-800

CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS DE L'HYDRO-QUÉBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 210, rue Jarry ouest, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre DOMAINE CLASYFRANC INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 31, chemin de la Bure, à ville Lorraine, district de Terrebonne, partie défenderesse, et JACQUES HUARD, en sa qualité de syndic à la faillite de Viateur Trottier, au 1, place Ville-Marie, bureau 2240, en les ville et district de Montréal, mis en cause.

«Premier immeuble:

1. Une terre située dans la concession Côté-Émmanuel, en la paroisse de Ste-Béatrix, comté de Joliette, connue et désignée comme étant le lot numéro deux cent huit (208) sur les plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Béatrix, division d'enregistrement de Joliette, mesurant trois arpents de largeur sur dix-sept arpents de profondeur.

2. Une autre terre située au même endroit, connue et désignée comme étant la demie sud-ouest du lot numéro deux cent sept (½ S.-O. 207) des plan et livre de renvoi du cadastre susdit, mesurant trois arpents de largeur sur dix-sept arpents de profondeur, et bornée comme suit: à un bout par le lot 194, à l'autre bout par le lot 320, d'un côté par le résidu dudit lot 207 et de l'autre côté par le lot 208 ci-dessus désigné.

3. Une partie de terrain situé au même endroit, connue et désignée comme étant une partie dudit lot numéro deux cent sept (ptie 207) sur les plan et livre de renvoi du cadastre susdit; ledit terrain de figure irrégulière comprend toute la partie actuellement occupée par un lac artificiel et un barrage naturel érigé par les castors, ainsi qu'une profondeur de cent trente pieds à partir dudit barrage dans ses lignes sud et ouest, et s'étendant ledit terrain dans sa ligne est jusqu'au chemin public. Ladite partie de terrain s'étend à partir de la ligne ouest de la partie dudit lot 207 ci-dessus décrite pour se terminer à la ligne est au chemin public à ladite partie dudit lot 207 dans la ligne nord.

Comprenant également toute l'étendue d'eau du lac artificiel et barrage naturel se trouvant sur les immeubles ci-dessus décrits, sans exception ni réserve.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, notamment la servitude de passage établie en vertu de l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Joliette sous le numéro 124884.

Second immeuble:

1. Le lot numéro deux cent six (206) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Béatrix, division d'enregistrement de Joliette.

2. Un morceau de terrain connu et désigné comme étant la moitié sud du lot numéro deux cent sept (ptie 207), desdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant trois arpents (3 arp) de largeur par dix-sept arpents (17 arp) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et borné comme suit: au sud par le lot numéro 205, au nord par le surplus dudit lot numéro 207, à l'est par le lot numéro

195 et à l'ouest par le terrain appartenant à Roméo Jeansonne.

Sans bâtisse.

À distraire de ce morceau de terrain, la partie déjà vendue à monsieur Viateur Trottier, suivant titre enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Joliette sous le numéro 162022.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 5 450,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, au 577, rue Notre-Dame, en les cité et district de Joliette, le LUNDI VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 12 août 1980. 8365-o

Labelle

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L. 560-05-000163-79
Shérif 152

LA CAISSE POPULAIRE DE MONT-LAURIER, demanderesse, contre ROLLAND JOLY, et GERMAIN PAIEMENT, et HUGUETTE FRAPPIER, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, mis en cause.

«Un terrain faisant partie du lot de terre numéro cinquante-deux (ptie 52), dans le rang Quatre (R. IV), au cadastre officiel du canton de Robertson, mesurant cent cinquante pieds en front comme en arrière, sur cent pieds de profondeur, et borné en front vers l'ouest par un chemin public (celui entre les rangs Quatre et Cinq), et de tous autres côtés par partie du même lot appartenant à Jérôme Jutras ou représentants.

La limite latérale nord de ce terrain est située à quatre cents pieds de la ligne de division entre ce lot cinquante-deux et le lot cinquante-trois «A» du rang Quatre.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec maison y érigée, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 9 585,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, comté de Labelle, province de Québec, le LUNDI VINGT-SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Palais de justice
Mont-Laurier, le 13 août 1980. 8409-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-05-000149-79
Shérif 145

CAISSE POPULAIRE DE NOMININGUE, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 153, rue Notre-Dame, Nominingue, district de Labelle, demanderesse, contre LOUIS VARENNES, commis, résidant et domicilié à Nominingue, district de Labelle, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, à Mont-Laurier, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, district de Labelle, mis en cause.

«Un certain immeuble situé dans la municipalité de Lac-Nominingue, comté de Labelle, connu et désigné sous les numéros trente-trois et trente-quatre (33 et 34) au cadastre officiel du village de Nominingue, division d'enregistrement de Labelle.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes bâtisses y érigées.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au

shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 3 990,00 $.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le VINGTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 13 août 1980. 8410-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.S.L.: 560-05-000111-79
S. 158

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse, contre DAME YVONNE CHARLAND, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot no 208 du cadastre officiel du village de Labelle, division d'enregistrement de Labelle, avec bâtisses dessus érigées.

La mise à prix est fixée à 2 397,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement du comté de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, comté de Labelle, province de Québec, le MARDI QUATORZIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à TREIZE heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 12 août 1980. 8366-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.P.H.: 550-02-000451-79
S. 148

MICHEL SONY, domicilié et résidant au 10 de la rue Orléans, appartement no 3, en la ville de Gatineau, district de Hull, province de Québec, partie demanderesse, contre DEREK FORD, de domicile inconnu et dont l'adresse postale est casier postal 848, Station B, en la ville d'Ottawa, district de Hull, province d'Ontario, et faisant affaires sous les nom et raison sociale de Ford Graphics, au 176 de la rue Mont-Bleu, en les ville et district de Hull, province de Québec, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, district de Labelle, mis en cause.

«Un terrain situé dans le canton de Marchand, dans le comté de Labelle, connu et désigné comme étant le lot no treize A du rang 5 (13A - rang 5) aux plan et livre de renvoi dudit canton de Marchand.

Le terrain mesure soixante-dix-huit pieds de largeur vers le nord et le sud, sur une longueur de deux cents pieds vers l'est et l'ouest à partir du bord du lac Michaudville.

La limite nord dudit terrain est une ligne droite de deux cents pieds (200 pi) parallèle à la ligne séparant les lots 13A et 14A du rang 5, dans le canton de Marchand, et est située à une distance de soixante-dix-huit pieds (78 pi) de ladite ligne.

Ce terrain est borné à l'ouest par le lac Michaudville, à l'arrière vers l'est par le reste du lot no 13A du rang 5 appartenant à M. Alexandre Fortin ou à ses représentants, d'un côté vers le sud par un terrain appartenant à M. Jean-Louis Garcis ou à ses représentants et de l'autre côté vers le nord par un terrain de soixante-dix-huit pieds de largeur appartenant à M. Alexandre Fortin ou à ses représentants.

Dans l'état actuel de la propriété, avec circonstances et dépendances, et tout particulièrement avec un droit de passage à pied ou à bord d'un véhicule sur un chemin prévu dans le contrat d'achat du vendeur et enregistré à Labelle sous le numéro 81195.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 550,00 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le LUNDI TROISIEME jour de NOVEMBRE 1980, à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Palais de justice
Mont-Laurier, le 13 août 1980. 8426-o

Montmagny

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montmagny
No 300-05-000021-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les Banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre FERNAND TANGUAY, résidant et domicilié à Saint-Gervais, comté de Bellechasse, défendeur.

«Un morceau de terrain situé à Saint-Gervais, Bellechasse, au côté nord du chemin public du Premier Rang est, connu et désigné comme étant la partie nord du lot de terre numéro deux cent quatre (ptie no 204) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gervais, comté de Bellechasse, mesurant un arpent et trois quarts (1 3/4) de largeur est-ouest par environ six à sept (6 à 7) arpents de profondeur nord-sud, mesures anglaises, borné comme suit: au nord, le trait carré dudit lot; à l'est et à l'ouest, les lignes latérales dudit lot deux cent quatre (204) et au sud, le chemin public du Premier Rang est, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 1 297,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Bellechasse, au 23, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, province de Québec, le DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 18 août 1980. 8411-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Beauharnois
Nos 760-02-001242-79
500-05-007409-806

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation dûment constituée, ayant une place d'affaires au 1200, avenue McGill College, suite 610, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-MAURICE DESROCHERS, résidant et domicilié au 516, boulevard Édouard, Saint-Philippe, district de Montréal et GRACIA DEROME, résidant et domiciliée au 516, boulevard Édouard, Saint-Philippe, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause

«Un terrain situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Philippe, comté de Laprairie, boulevard Édouard-VII, étant une partie du lot originaire numéro cent quatorze (ptie 114) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Philippe, division d'enregistrement de Laprairie, mesurant cent deux pieds et trente centièmes de pied (102.30 pi) de largeur en front dans sa ligne nord-est et en arrière dans sa ligne sud-ouest sur deux cent pieds (200 pi) de profondeur d'un côté dans sa ligne nord-ouest et d'autre côté dans sa ligne sud-est, contenant en superficie vingt mille pieds carrés (20 000 pi²), le tout mesures anglaises, et borné comme suit:

En front, vers le nord-est, par le boulevard Édouard-VII; en arrière, vers le sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro cent quatorze (ptie 114);

D'un côté, vers le sud-ouest, par une autre partie dudit lot numéro cent quatorze (ptie 114); et

D'autre côté, vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro cent dix-sept (ptie 117).

Cet immeuble est désigné comme étant le lot de subdivision numéro un du lot originaire numéro cent quatorze (114-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Philippe, division d'enregistrement de Laprairie, sur un plan préparé par monsieur Gilles Lebel, arpenteur-géomètre, en

date du sept juin mil neuf cent soixante-dix-huit, sous le numéro L.552, et qui demeure ci-annexé après avoir été reconnu véritable par les parties et signé par elles en présence du notaire.

Tel que ledit immeuble se trouve actuellement, sujet à toutes les servitudes pour fins d'utilités publiques pouvant le grever.

Avec bâtisse dessus érigée, 516, boulevard Édouard-VII.»

La mise à prix est fixée à 6 475,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, le PREMIER jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 août 1980. 8435-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-017893-783

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires pour la province de Québec, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre GEORGE FIOTAKIS, contracteur, de la ville et du district de Montréal, domicilié au 335, de la Montagne, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Charlevoix, avec bâtisse dessus érigée, portant les numéros civiques 0860, 0860A et 0862, situé dans la ville de Montréal, désigné comme étant les parties des lots 3399-79 et 3399-80 du cadastre officiel de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal.

1. Partie du lot 3399-79, bornée vers le nord-est par la rue Charlevoix (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par une autre partie du lot 3399-79, vers le sud-ouest par le lot 3399-79 (ruelle) et vers le nord-ouest par une partie du lot 3399-80; mesurant quatre pieds et six pouces (4 pi 6 po) vers le nord-est et le sud-ouest, quatre-vingt-dix pieds et deux pouces (90 pi 2 po) vers le sud-est et quatre-vingt-dix pieds et deux pouces et un quart (90 pi 2 1/4 po) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre cent six pieds carrés (406 pi²); mesures anglaises.

Selon le cadastre, cedit lot mesure quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) de profondeur vers le nord-ouest et sud-est, mesures anglaises.

2. Partie du lot 3399-80 bornée vers le nord-est par la rue Charlevoix (sans désignation cadastrale) et une autre partie du lot 3399-80, vers le sud-est par une partie du lot 3399-79, vers le sud-ouest par le lot 3399-77 (ruelle) et une autre partie du lot 3399-80 et vers le nord-ouest par une autre partie du lot 3399-80 mesurant quinze pieds et un pouce (15 pi 1 po) et dix pouces (10 po) vers le nord-est et sud-ouest, quatre-vingt-dix pieds et deux pouces et un quart (90 pi 2 1/4 po) vers le sud-est et quarante-deux pieds et trois pouces et trois quarts (42 pi 3 3/4 po), dix pieds (10 pi) et trente-huit pieds (38 pi) vers le nord-ouest, contenant une superficie de mille trois cent soixante-neuf pieds carrés (1 369 pi²).»

La mise à prix est fixée à 3 000,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shéfif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 août 1980. 8437-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-058134-797

LA BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 119, Saint-Jacques, Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre VLADEMIR BERNADEL (DETHEZIER), domicilié et résidant à 3530, Broadway, Brossard, district de Montréal, défendeur et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot

cent trente-neuf (139) subdivision 431 et le lot 140 subdivision 165 du cadastre de la paroisse de Laprairie-de-la-Magdeleine, division d'enregistrement de Laprairie, et correspondant aux numéros civiques 3520 et 3530, rue Broadway, Brossard, province de Québec.»

La mise à prix est fixée à 8 845,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le QUINZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 août 1980. 8436-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-045126-799

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre JON IAN ASHBY & JOYCE ASHBY, résidant et domiciliée au 9036, rue Centrale Terrasse, en la ville de LaSalle, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Joyce Ashby:

«Un emplacement ayant front sur la terrasse centrale en la ville de LaSalle, connu et désigné comme la subdivision cent vingt-deux du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974-122) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Lachine. Avec les bâtiments y érigés portant les numéros 9032, 9034 et 9036 de ladite Terrasse centrale, et dont le mur nord-ouest est mitoyen. Le tout sujet à une servitude de vue perpétuelle et réciproque, créée en vertu d'un acte de servitude passé devant Me Guy Lacoste, notaire, le quatorze décembre mil neuf cent soixante-quatre et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1796976. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances qui s'y rattachent sans exception ni réserve quelles qu'elles soient.»

La mise à prix est fixée à 16 425,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le DEUXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 août 1980. 8359-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-011538-798

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal et opérant une succursale au 3075, boulevard des Sources, à Dorval, partie demanderesse, contre PROFESSIONAL MAINTENANCE et BRUCE MEEHAN, domicilié et résidant au 494, Olympic Drive, en la cité de Beaconsfield, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur Olympic Drive en la ville de Beaconsfield, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent trente-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (12-435) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire. Avec maison dessus érigée portant le numéro 494, Olympic Drive, Beaconsfield.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous droits y inhérents, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, ledit acte de prêt contenant une clause de dation en paiement, l'acte de prêt ayant été enregistré le 11 mai 1978 à la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2872875.»

La mise à prix est fixée à 18 287,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, chambre 10.56, le HUITIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 août 1980. 8438-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000756-807

CAISSE POPULAIRE LAVAL DES RAPIDES, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa place d'affaires au 387, Laurier, Laval-des-Rapides, district de Montréal, demanderesse, contre ROBERT ROY, domicilié et résidant au 279, boulevard Sainte-Rose, Laval, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Sainte-Rose en la ville de Laval, composé comme suit:

a) De la subdivision numéro trois du lot originaire numéro soixante (60-3) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Sainte-Rose;

b) du lot numéro soixante et un (lot 61) au susdit cadastre, de forme irrégulière, mesurant cinquante-deux pieds et quinze centièmes de pied (52,15 pi) dans sa ligne sud-est, cent quatre-vingt-cinq pieds et soixante-quatre centièmes de pied (185,64 pi) dans sa ligne ouest, cinquante et un pieds et vingt-trois centièmes de pied (51,23 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent quatre vingt-trois pieds et trente et un centièmes de pied (183,31 pi) dans sa ligne est, contenant en superficie huit mille sept cent quarante-six pieds carrés (8 746 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

c) du lot numéro soixante-deux (lot 62) au susdit cadastre, de forme irrégulière, mesurant quarante-deux pieds et soixante-deux centièmes de pied (42,62 pi) dans sa ligne sud-est, vingt-six pieds et douze centièmes de pied (26,12 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent soixante-cinq pieds et deux dixièmes de pied (165,2 pi) dans sa ligne ouest, trente-neuf pieds et cinquante-deux centièmes de pied (39,52 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent quatre-vingt-cinq pieds et soixante-quatre centièmes de pied (185,64 pi) dans sa ligne est, contenant en superficie huit mille quarante-deux pieds carrés (8 042 pi^2), mesures anglaises et plus ou moins.

Avec toute construction y érigée, notamment une maison portant le numéro 279, boulevard Sainte-Rose.

Avec une servitude de droit de passage en faveur du lot 60-3 sur une partie du lot 60-2, qui sera créée aux termes d'un acte de servitude à être signé devant Me Jean-Guy Lalande, notaire, incessamment.»

La mise à prix est fixée à 28 975,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 août 1980. 8439-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-012061-790

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, demanderesse, contre RACETTE HOLDINGS LTD et CYR KERTZER, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«L'immeuble de Racette Holdings Ltd.:

Un certain terrain désigné sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval, comme étant la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro six cent dix-huit (618-17). Avec le bâtiment y érigé portant le numéro 2041 - 2049 Berlier, Laval, QC».

La mise à prix est fixée à 78 462,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 août 1980. 8360-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-062106-799

JOHN GARDNER, gentilhomme, de la ville de Longueuil, district de Montréal, et domicilié et résidant au 1051, Maple, demandeur, contre J. HOWARD PROSSER, gentilhomme, de Saint-Hubert, district de Montréal, et domicilié et résidant au 1814, rue King, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement situé sur le côté nord-ouest de la rue Redmond, ville de Saint-Hubert, étant les subdivisions quatre-vingt-un et quatre-vingt-deux du lot originaire numéro cent soixante (160-81-82) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly. Mesurant 134,56 pieds (41,01 m) vers le nord, 114,20 pieds (34,81 m) vers le sud-est, 116,0 pieds (35,36 m) vers le sud-ouest, 46,0 pieds (14,02 m) vers le nord-ouest. Avec la maison y érigée portant le numéro civique 4830, rue Redmond, ville de Saint-Hubert, Québec.»

La mise à prix est fixée à 5 525,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 août 1980. 8440-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004202-808

INTERNATIONALE MERCANTILE FACTORS LTD., corporation dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1010, rue Sainte-Catherine ouest, suite 501, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ABILIO DA COSTA, homme d'affaires, résidant et domicilié au 1766, avenue Jacques-Lemaistre, en les ville et district de Montréal, *et al.* défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble situé en la ville de Montréal, avec bâtisse y érigée portant les numéros civiques 1764 et 1766, de l'avenue Jacques-Lemaistre connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cents de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trente-deux (332-400), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-aux-Récollets, formant une superficie totale de quatre mille trois cent soixante-douze pieds carrés (4 372 pi²). Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve, et avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, et dont le mur latéral nord-est de la bâtisse y érigée est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 18 462,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 août 1980. 8441-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-049995-793

CITÉ DE LACHINE, partie demanderesse, contre PAUL DICHTER, 71, Cleve Road, Hampstead, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Provost, en la cité de Lachine, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent vingt-trois (ptie 223) aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de Lachine,

ladite partie de lot étant bornée de la façon qui suit:

Au nord par une partie du lot 223 dudit cadastre, au sud par une autre partie dudit lot numéro 223 dudit cadastre, à l'ouest par une autre partie du lot 223 dudit cadastre, cette partie de lot mesurant quatre-vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (84,5 pi) dans sa ligne nord et quatre-vingt-cinq pieds et quatre-vingt-seize centièmes (85,96 pi) dans sa ligne sud, sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi) et contenant une superficie totale de douze mille sept cent quatre-vingt-quatre pieds et cinq dixièmes de pieds carrés (12 784,5 pi²)

Toutes les mesures ci-dessus mentionnées sont en mesures anglaises et plus ou moins; les lignes nord et sud de l'emplacement ci-haut décrit sont dans la prolongation des lignes nord et sud des parties dudit lot numéro deux cent vingt-trois (223); tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, sans exception ou réserves quelconques.»

La mise à prix est fixée à 6 390,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUATORZIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 août 1980. 8442-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-044035-793

LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD., corporation légalement constituée, ayant son siège social et/ou sa place d'affaires au 215, rue Saint-Jacques ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre MAE LOUISE CHAREST, domiciliée et résidant au 230, avenue Touzin, Dorval, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé en bordure de l'avenue Touzin en la ville de Dorval, district de Montréal, mesurant quatre-vingt-cinq pieds de largeur (85 pi) sur quatre-vingt-cinq pieds de profondeur (85 pi) en mesures anglaises et plus ou moins, et connu et désigné aux plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Lachine comme la subdivision numéro vingt du lot numéro cinq (5-20). Avec la maison individuelle portant le numéro 230 de ladite Avenue Touzin et les bâtiments de service y érigés. Sujet, en ce qui concerne la partie dudit lot numéro cinq (5) reliant la rue Saint-Joseph et le lac Saint-Louis, à un droit de passage tel qu'il a été établi dans un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 893578. En l'état où la propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances qui s'y rattachent, sans exception ni réserve quelles qu'elles soient, et sujet aux restrictions découlant du plan déposé à l'égard de l'aéroport de Dorval sous le numéro 1128231 et modifié par acte enregistré sous le numéro 1270629. Sont inclus dans la présente vente tous les accessoires pour la lumière électrique, les antennes de télévision, s'il en est, et toutes les autres installations et dépendances appartenant à la propriété et qui y sont actuellement installées.

La mise à prix est fixée à 9 650,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 juillet 1980. 8361-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000935-807

F.X. PONTON LTÉE, corps politique légalement constitué selon la loi et ayant sa place d'affaires au 3950, Wellington, Verdun, district de Montréal, demanderesse, contre LES PLACEMENTS MIRADUN INC., corps politique légalement constitué selon la loi et ayant sa place d'affaires au 1030, 3e Avenue, Verdun, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Hickson, en la cité de Verdun, formant l'extrême partie nord-ouest, de la subdivision deux cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro trois mille quatre cent six (3406-285) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant cent cinquante-sept pieds (157 pi) de largeur en front sur la rue Hickson, cent treize pieds (113 pi) de largeur en arrière, trois cent soixante-deux pieds et huit dixièmes de pied (362,8 pi) en profondeur sur la ligne nord-ouest et trois cent cinquante-neuf pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (359,85 pi) en profondeur sur la ligne sud-est, ladite ligne sud-ouest étant parallèle et deux cent cinquante-neuf pieds (259 pi) distance de la ligne de division entre les lots 3406-285 et 2306-284; borné en front au sud-ouest par la rue Hickson, en arrière au nord-est par une partie du lot 3401 (aqueduc de Montréal), sur un côté au nord-ouest par une partie du lot 3406 (aqueduc de Montréal), et sur l'autre côté au sud-est par le résidu dudit lot no 3406-285, étant la propriété de Louis Felsky ou représentants. Avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 1211, rue Hickson.

Avec et sujet à une servitude de droit de passage et de vue réciproque sur une lisière de terrain mesurant dix-huit pieds (18 pi) de largeur, et composée de:

a) la partie sud-est de l'emplacement ci-vendu, formant une lisière mesurant six pieds (6 pi) de largeur sur la limite sud-est dudit emplacement dans toute sa profondeur, et borné en front au sud-ouest par la rue Hickson, en arrière au nord-est par une partie du lot 3401, sur un côté au nord-ouest par le résidu dudit lot 3401-285, et sur l'autre côté au sud-est par la propriété ci-après décrite et appartenant à Louis Felsky ou représentants; et

b) La partie nord-ouest dudit lot no 3406-285 appartenant à Louis Felsky ou représentants, et mesurant douze pieds (12 pi) de largeur sur sa limite nord-ouest par toute la profondeur et bornée en front au sud-ouest par la rue Hickson, en arrière au nord-est par une partie du lot no 3401, sur un côté au nord-ouest par la lisière de terrain ci-haut décrite, et sur l'autre côté au sud-est par le résidu dudit lot no 3406-285, étant la propriété de Louis Felsky ou représentants. Toutes lesdites mesures sont mesures anglaises et plus ou moins.»

La mise à prix est fixée à 63 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le NEUVIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 août 1980. 8443-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005340-805

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, corporation constituée par une loi de la Législature de la province de Québec, ayant sa principale place d'affaires au 385, rue Sherbrooke est, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre JOSEPH ARTHUR ANTONIO ARCHAMBAULT, administrateur, domicilié et résidant au 165, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, appartement 203, ville d'Outremont, district de Montréal, et autres, défendeurs et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«L'immeuble des défendeurs, Joseph Arthur Antonio Archambault, Robert Archambault et André Cloutier:

«Un emplacement s'étendant du boulevard Décarie, en front, jusqu'à la rue Ouimet en arrière, à ville Saint-Laurent, qui mesure cinquante pieds et quatre-vingt-six centièmes (50,86 pi) de largeur sur une profondeur de trente-trois pieds et soixante-six centièmes (33,66 pi) d'où la largeur se rétrécit à quarante-neuf pieds et soixante-six centièmes (49,66 pi) sur une profondeur additionnelle de cent quatre-vingt-un pieds et trente-quatre centièmes (181,34 pi), formant une superficie totale de dix mille sept cent dix-sept pieds carrés et trois dixièmes (10 717,3 pi^2,), le tout mesures anglaises et formé:

a) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinquante-quatre de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-54-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

b) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinquante-cinq de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-55-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

c) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinquante-six de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-56-2) desdits plan et livre de renvoi officiels.

d) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinquante-sept de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-57-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

e) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro

cinquante-huit de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-58-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

f) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro cinquante-neuf de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-59-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

g) du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro soixante de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (no 465-60-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels, sauf à déduire de celui-ci une lisière de terre qui mesure trois dixièmes de pied (0,3 pi) de largeur sur six pieds et soixante-six centièmes (6,66 pi) de profondeur, formant une superficie de deux pieds carrés (2 pi²), laquelle lisière de terre est bornée vers le sud-ouest par le lot no 465-61-2, vers le nord-ouest et vers le nord-est, par le lot no 465-60-1, et vers le sud-est, par partie du lot no 465-60-2; et

h) de la plus grande partie du lot numéro deux de la subdivision du lot numéro soixante et un de la resubdivision du lot numéro quatre cent soixante-cinq (ptie no 465-61-2) des susdits plan et livre de renvoi officiels, qui mesure cinquante pieds et quatre-vingt-six centièmes (50,86 pi) de largeur sur vingt-sept pieds (27 pi) de profondeur et qui est bornée en front, vers le sud-ouest, par le boulevard Décarie, en arrière vers le nord-est, par le lot no 465-60-2, vers le nord-ouest, par le résidu de ce lot no 465-61-2 et de l'autre côté, vers le sud-est, par le lot no 465-62 (ruelle).

Avec la bâtisse dessus érigée qui porte le no 855, du boulevard Décarie, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Avec toutes circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 62 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, à Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SIXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 août 1980. 444-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005341-803

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, corporation constituée par une loi de la Législature de la province de Québec, ayant sa principale place d'affaires au 385, rue Sherbrooke est, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre ANTONIO ARCHAMBAULT, domicilié et résidant au 165, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, ville d'Outremont, district de Montréal, demandeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le boulevard Saint-Laurent, en ladite ville de Montréal, mesurant soixante et un pieds et trois pouces (61 pi 3 po) de largeur sur une profondeur de cent quarante-six pieds (146 pi) et composé:

a) de la partie nord-ouest du lot numéro cent quatre-vingt-treize de la subdivision du lot numéro trois cent quarante-deux (no. 342-ptie N.-O. 193) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent qui mesure onze pieds et trois pouces (11 pi 3 po) de largeur sur une profondeur de cent quarante-six pieds (146 pi), et qui est borné comme suit: en front, vers le nord-est, par le boulevard Saint-Laurent, en arrière, vers le sud-ouest, par une ruelle (no. 342-217), du côté nord-ouest, par le lot no. 342-194 ci-après décrit, et du côté sud-est, par le résidu dudit lot no 342-193;

b) du lot numéro cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision du lot numéro trois cent quarante-deux (no 342-194) des susdits plan et livre de renvoi officiels, qui mesure vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur une profondeur de cent quarante-six pieds (146 pi);

c) du lot numéro cent quatre-vingt-quinze de la subdivision du lot numéro trois cent quarante-deux (no 342-195) des susdits plan et livre de renvoi officiels, qui mesure vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur une profondeur de cent quarante-six pieds (146 pi).

Toutes les mesures ci-dessus sont mesures anglaises et plus ou moins.

Avec touts les constructions dessus érigées et notamment une maison à appartements portant le no 8960, dudit boulevard Saint-Laurent.»

La mise à prix est fixée à 68 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 août 1980. 8445-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003662-793
S. 6261

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, La Banque Canadienne Nationale et La Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre PAUL GINGRAS, ès qualités de syndic à la faillite de André Gilbert Laurent, ayant une place d'affaires au 425 est, boulevard Charest, suite 300, Québec, QC, défendeurs.

Un immeuble connu et désigné comme étant la resubdivision deux de la subdivision quatre-vingt-dix-huit du lot originaire sept cent quatre-vingt-quatre (784-98-2) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 7 125,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 août 1980. 8449-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-014384-76
S. 6267

GAÉTANE BILODEAU, domiciliée et résidant au 95, boulevard Johnny-Parent, appartement 4, Loretteville, district de Québec, demanderesse, contre JEAN-CLAUDE JOBIN, domicilié et résidant au 3, du Jardin, Sainte-Catherine de Portneuf, district de Québec, défendeur.

Un lot constitué de la resubdivision cinq de la subdivision neuf du lot originaire trois cent cinquante-trois (353-9-5) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Catherine, comté de Portneuf, plus précisément désigné comme suit:

Un emplacement situé à Sainte-Catherine, comté de Portneuf, de figure irrégulière, borné au sud-ouest par la resubdivision six de la subdivision neuf du lot originaire trois cent cinquante-trois (353-9-6) au nord-est vers l'est et au sud-ouest par la resubdivision un de la subdivision neuf du lot originaire trois cent cinquante-neuf (359-9-1) (rue), au sud-ouest par le lot trois cent cinquante-deux (352), partie, mesurant 109,12 pieds au nord-ouest, 53,84 pieds au nord-est, 31,42 pieds en courbe de 20,01 pieds de rayon vers l'est, 89,05 pieds au sud-est et 75,85 au sud-ouest; d'une superficie de 8 188 pieds carrés.

La mise à prix est fixée à 2 145,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Portneuf, 300, route Nationale, Cap-Santé, comté de Portneuf, le TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 août 1980. 8450-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002592-801
S. 6281

DENIS LELIÈVRE, faisant affaires sous les noms et raison sociale de IMPRIMERIE DU PLATEAU ENR., 9065, 1re Avenue, Charlesbourg, QC, district de Québec, demanderesse, contre CONSTRUC-PLAN INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 6642, des Bourraches, Neufchâtel, district de Québec, défenderesse.

Lot: 1081-27 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure trapézoïdale, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-3 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-28, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers l'ouest par le lot 1081-12, mesurant trente pieds (30.0 pi, soit 9,14 m) dans sa ligne nord-ouest, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans sa ligne nord-est, cinquante-sept pieds (57,0 pi, soit 17,37 m) dans sa ligne sud-est, cent trois pieds et six dixièmes (103,06 pi, soit 31,58 m) dans sa ligne ouest, et contenant en superficie quatre mille trois cent cinquante pieds carrés, mesures anglaises (4 350 pi^2, soit 404,13 m^2).

La mise à prix est fixée à 490,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Lot: 1081-28 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure rectangulaire, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-3 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-29, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers le sud-ouest par le lot 1081-27, mesurant trente-quatre pieds (34,0 pi, soit 10,27 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et contenant en superficie trois mille quatre cents pieds carrés, mesures anglaises (3 400 pi^2), soit 315,9 m^2).

La mise à prix est fixée à 382,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Lot 1981-31 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances: de figure rectangulaire, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-4 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-32, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc) vers le sud-ouest par le lot 1081-30, mesurant: trente-quatre pieds (34,0 pi, soit 10,36 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et contenant en superficie trois mille quatre cents pieds carrés, mesures anglaises (3 400 pi^2, soit 315,9 m^2).

La mise à prix est fixée à 7 475,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Lot 1081-33 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure rectangulaire, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-4 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-34, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers le sud-ouest par le lot 1081-32, mesurant; trente-quatre pieds (34.0 pi, soit 10,36 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et contenant en superficie trois mille quatre cents pieds carrés, mesures anglaises (3 400 pi^2, soit 315,9 m^2).

La mise à prix est fixée à 382,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Lot 1081-34 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure rectangulaire, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-4 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-35, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers le sud-ouest par le lot 1081-33, mesurant trente-quatre pieds (34,0 pi, soit 10,36 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et contenant en superficie trois mille quatre cents pieds carrés, mesures anglaises (3 400 pi^2, soit 315,9 m^2).

La mise à prix est fixée à 382,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Lot 1081-35 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure rectangulaire, borné vers le nord-ouest par le lot 1081-4 (rue), vers le nord-est par le lot 1081-36, vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers le sud-ouest par le lot 1081-34, mesurant; trente-quatre pieds (34,0 pi, soit 10,36 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et contenant en superficie trois mille quatre cents pieds carrés, mesures anglaises (3 400 pi^2, soit 315,9 m^2).

La mise à prix est fixée à 382,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Lot 1081-36 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec: de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest et le nord par le lot 1081-4 (rue), vers le nord et nord-est par le lot 1081-5

(rue), vers le sud-est par le lot 1081-7 (parc), vers le sud-ouest par le lot 1081-35, mesurant vingt-quatre pieds (24,0 pi, soit 7,31 m) dans sa ligne nord-ouest, trente et un pieds et quatre dixièmes (31,4 pi, soit 9,57 m) le long de l'arc d'une courbe ayant un rayon de vingt pieds (20,0 pi, soit 6,10 m) dans le premier segment de sa ligne nord, trente-deux pieds et cinq dixièmes (32,5 pi, soit 9,91 m) dans sa ligne nord-est, soixante-sept pieds et deux dixièmes (67,2 pi, soit 20,48 m) dans le deuxième segment de sa ligne nord, quatre-vingt-onze pieds et six dixièmes (91,6 pi, soit 27,92 m) dans sa ligne sud-est, cent pieds (100,0 pi, soit 30,48 m) dans sa ligne sud-ouest, et contenant en superficie cinq mille quatre cent quarante-cinq pieds carrés mesures anglaises (5 445 pi², soit 505,9 m²).

La mise à prix est fixée à 612,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TROISIÈME jour du mois D'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 août 1980.

8451-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002593-809
S. 6268

SERVICE ALIMENTAIRE DE QUÉBEC (1977) INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 162, avenue Sacré-Coeur, en les ville et district de Québec, demanderesse, contre BRASSERIE LA BROUE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 596, Trans-Canada, Lauzon, défenderesse.

Un morceau de terrain connu comme étant la redivision un de la resubdivision un, de la subdivision trois du lot originaire numéro mille cent douze (1112-3-1-1) du cadastre officiel révisé du village de Lauzon, municipalité de la cité de Lauzon, quartier Couture, division d'enregistrement de Lévis, contenant en superficie vingt trois mille six cent soixante-trois pieds carrés (23 663 pi²) anglais.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 28 547,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada, Lévis, le TROISIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 août 1980.

8452-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000588-78

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1, article 100) avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre FRANCIS AFFLECK, domicilié et résidant au 320, rue de l'Anse, à Saint-Marc-sur-Richelieu, district de Richelieu, partie défenderesse.

«Un immeuble situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Marc, comté de Verchères, ayant front à la rue de l'Anse, comprenant:

Deux lots de terre connus et désignés comme étant les lots numéro treize et quatroze de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-13 et 14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Marc, division d'enregistrement de Verchères.

Avec une maison dessus érigée portant le numéro 320,

rue de l'Anse, en la municipalité de la paroisse de Saint-Marc, comté de Verchères, et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit terrain.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 7 929,45 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 613, route Marie-Victorin, à Verchères, le SEPTIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 14 août 1980. 8384-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000034-808

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Rimouski, partie demanderesse, contre RESTAURANT CLAUDETTE BERNIER INC., sis boulevard Sainte-Anne, à Pointe-au-Père, partie défenderesse.

«Partie du lot numéro vingt-huit (ptie 28) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, étant un terrain situé dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père, mesurant deux cent quatre-vingt-dix pieds (290 pi) de front de l'est à l'ouest le long de la route nationale numéro 132, sur la profondeur qu'il y a ou peut y avoir entre la route nationale numéro 132 et la rivière Sainte-Anne, le tout plus ou moins et mesures anglaises, bornée au nord par la rivière Sainte-Anne, au sud par la route nationale 132, à l'est par dame Alvice Packwood-Reader ou représentants et à l'ouest par Maurice Bouillon ou représentants, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Avec toutes les servitudes actives et passives suivant les titres enregistrés et sans garantie de mesures précises quant à la contenance.

À distraire du terrain ci-dessus, le terrain réservé par monsieur Georges Tremblay dans l'acte de vente par ce dernier à monsieur Robert Côté, enregistré à Rimouski sous le numéro 147645.

Avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction et comprenant les machineries, outillages, équipement, ameublement, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui y sont placés pour servir à l'exploitation de l'entreprise, le tout immeuble par nature ou destination, ainsi que les biens meubles et effets mobiliers devenus immeubles par destination.»

La mise à prix sera faite à 12 950,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, lequel montant devra être payé au shérif en argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Rimouski, sis au 320, de la rue Saint-Germain est à Rimouski, le TROISIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER BERNATCHEZ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 15 août 1980. 8412-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000059-80

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ROUVILLE, caisse d'épargne et de crédit dont la formation a dûment été approuvée sous la Loi sur les caisses d'entraide économique, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans le district de Saint-Hyacinthe, en la ville de Marieville au numéro 491, de la rue Sainte-

Marie, demanderesse, contre MAISON DU STEAK H. BELVAL INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social dans le district de Saint-Hyacinthe, au numéro 547, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Saint-Hilaire, et AIMÉ HUARD, domicilié et résidant dans le district de Saint-Hyacinthe en la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, et LES PLACEMENTS MARCEL DUPONT LTÉE, compagnie dûment incorporée, ayant son siège social dans le district de Saint-Hyacinthe, à McMasterville, défendeurs.

«Un immeuble situé en la ville de Mont-Saint-Hilaire, étant composé des subdivisions numéros sept, huit, neuf, dix et onze du lot originaire numéro trente-quatre (34-7, 34-8, 34-9, 34-10, 34-11) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hilaire.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 565, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 13 445,00 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI SEPTIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de Rouville, à Marieville, au numéro 1601, de la rue Edmont-Guillet.

Le shérif adjoint,
JACQUES LÉTOURNEAU, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 15 août 1980. 8413-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000166-79

SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 175, rue Lindsay, à Drummondville, dans le district de Drummond, demanderesse, contre JEAN-PAUL PARÉ, domicilié et résidant au 634, 7e Rang, à Saint-Théodore-d'Acton, district de Saint-Hyacinthe, défendeur.

«La moitié indivise d'un terrain sis et situé en la paroisse de Saint-Théodore-d'Acton, comté de Bagot, sur le Septième Rang du canton d'Acton, faisant partie des lots numéros deux cent treize et deux cent quatorze (ptie 213 et ptie 214) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Théodore-d'Acton, de la contenance de cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout mesures anglaises et borné comme suit: en front, au sud, par le chemin public entre les Sixième et Septième Rangs; en profondeur, au nord, par la continuation des mêmes lots restant la propriété du vendeur; d'un côté, à l'ouest, par partie dudit lot numéro deux cent treize appartenant à Armand Desormeaux, et de l'autre côté, à l'est, par la continuation dudit lot numéro deux cent quatorze, restant la propriété du vendeur.

Sauf et à distraire le terrain exproprié par le gouvernement du Québec, pour la somme de 13 650,00 $, enregistré à Bagot sous le numéro 136796, lequel immeuble exproprié par le gouvernement du Québec est désigné comme suit: savoir:

Cette partie du lot 213 de figure trapézoïdale bornée et décrite comme suit: au nord, par une autre partie dudit lot propriété de Alphonse Paré, mesurant le long de cette limite, cent pieds (100,0 pi); à l'est par une partie dudit lot, propriété de Giuseppe Tutino et Mme Gabrielle Dion, épouse d'Hubert Goulet, mesurant le long de cette limite trois pieds et cinq dixièmes (3,5 pi), au sud, par le chemin actuel, mesurant le long de cette limite, cent pieds (100,0 pi) et à l'ouest, par une autre partie dudit lot propriété de Ronald Godin, mesurant le long de cette limite six pieds et quatre dixièmes (6,4 pi).»

La mise à prix est fixée à la somme de 565,00 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MERCREDI PREMIER jour du mois d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de Bagot, à Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
JACQUES LÉTOURNEAU, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 13 août 1980. 8414-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-001459-795

IMMEUBLES NIAGARA DU CANADA LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 295, rue Saint-Georges, à Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre LOUIS GIROUX, domicilié et demeurant au 7, rue Marcotte, à Touraine, district de Hull, partie défenderesse.

«Un emplacement situé dans la ville de Sainte-Adèle, connu et désigné sous une partie du lot numéro trente-huit de la subdivision du lot originaire numéro neuf «D» (ptie no 9 «D»-38) dans le Onzième Rang (rg XI) du canton d'Abercrombie, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Adèle, division d'enregistrement de Terrebonne.

Mesurant soixante-deux pieds et huit dixièmes de pied (62,8 pi) dans sa ligne nord-est; soixante-trois pieds et trois dixièmes de pied (63,3 pi) dans sa ligne sud-ouest; cent pieds (100 pi) dans ses autres lignes.

Borné au nord-est par la rue Desjardins; au sud-est par une partie du lot originaire numéro 9 «D»; au sud-ouest par la rue Blondin; et au nord-ouest par une autre partie du lot 9 «D»-38.

Contenant en superficie six mille trois cent cinq pieds carrés (6 305 pi²), mesures anglaises.

Avec une maison y érigée, portant les numéros civiques: 1052, rue Desjardins et 1085, rue Blondin.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 10 975,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

a) Un morceau de terrain situé sur la rue Havre-des-Neiges, dans le village de Saint-Sauveur-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, mesurant cent quatre pieds (104 pi) de largeur en front dans la ligne sud-ouest, le long de la rue Viviane; soixante-dix-huit pieds et soixante et onze centièmes de pied (78,71 pi) dans la ligne nord-ouest; cent six pieds et quarante-sept centièmes de pied (106,47 pi) de largeur en arrière dans la ligne nord-est; soicante-seize pieds et cinq dixièmes de pied (76,5 pi) dans la ligne sud-est; contenant une superficie de huit mille cent soixante-quatre pieds carrés (8 164 pi²), mesures anglaises, plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par la rue Viviane (lot 375-36); en arrière, vers le nord-est, par le parc municipal (partie du lot 391-1 du même cadastre); d'un côté, vers le sud-est, par la rue Viviane (lot 375-34); et vers le nord-ouest, par la partie du lot 375 ci-après décrite au paragraphe «*b*».

La mise à prix est fixée à 1 020,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

b) Un morceau de terrain situé sur la rue Havre-des-Neiges, dans le village de Saint-Sauveur-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, mesurant cent deux pieds (102 pi) en front dans la ligne sud-ouest le long de la rue Viviane; quatre-vingts pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (80,86 pi) dans la ligne nord-ouest; cent deux pieds (102 pi) dans la ligne nord-est; soixante-dix-huit pieds et soixante et onze centièmes de pied (78,71 pi) dans la ligne sud-est, contenant une superficie de sept mille neuf cent soixante-seize pieds carrés (7 976 pi²), mesures anglaises, plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par la rue Viviane (lot 375-36) vers le nord-ouest, par la partie du lot 375 ci-après décrite au paragraphe «*c*»; vers les nord-est, par le parc municipal (partie du lot 391-1); vers le sud-est, par la partie du lot numéro 375 ci-dessus décrite au paragraphe «*b*».

La mise à prix est fixée à 997,50 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

c) Un morceau de terrain situé sur la rue Havre-des-Neiges, dans le village de Saint-Sauveur-des-Monts, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent soixante-quinze (ptie 375) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Sauveur, mesurant cent pieds (100 pi) dans la ligne sud-ouest le long de la rue Viviane; quatre-vingt-deux pieds et quatre-vingt-seize centièmes de pied (82,96 pi) dans la ligne nord-ouest; cent pieds (100 pi) dans la ligne nord-est; quatre vingts pieds et quatre-vingt-six centièmes de pied (80,86 pi) dans la ligne sud-est; contenant une superficie de huit mille cent quatre-vingt-six pieds carrés (8 186 pi²), mesures anglaises, plus ou moins, et borné comme suit: en front, vers le sud-ouest, par la rue Viviane (lot 375-36); en arrière, vers le nord-est, par le parc municipal (partie du lot 391-1); d'un côté, vers le nord-ouest, par une autre partie dudit lot 375; et de l'autre côté, vers le sud-est, par la partie du lot 375 ci-dessus

décrite au paragraphe «*b*».

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes, actives, passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 1 022,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le PREMIER jour d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 14 août 1980. 8385-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000496-806

DAME PAULINE MAHEU, épouse séparée de biens de Gaétan Bordeleau, domiciliée et demeurant au 705, rue Claude, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre FERNAND RENAUD, hôtelier, domicilié et demeurant au 2215, boulevard Labelle, Lafontaine, district de Terrebonne, et CLAIRE BOIVIN, épouse de Fernand Renaud, domiciliée et demeurant au 2215, boulevard Labelle, Lafontaine, district de Terrebonne, partie défenderesse.

L'immeuble étant composé comme suit:

«*a*) Un terrain situé au village de Lafontaine dans le comté de Terrebonne, composé comme suit:

1. D'un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent quarante-six (P. no 246) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme;

Mesurant cent cinquante-sept pieds (157 pi) de largeur sur cent dix pieds (110 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Borné en front, vers l'ouest, par le chemin public, ou rang du Cordon; d'un côté, vers le sud, par une lisière de terrain mentionnée au paragraphe «C» de la désignation d'un acte de vente consenti par Richmond Messier à J.M. Granger, reçu devant Me Albert Ménard, notaire, le douze mai mil neuf cent cinquante-cinq, enregistré sous le numéro 199887; en arrière, vers l'est, par l'immeuble en second lieu décrit; et de l'autre côté, vers le nord, par une autre partie du lot numéro 246 appartenant à Roger Longpré ou représentants.

2. D'un terrain contigu à celui ci-haut décrit, faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro deux cent quarante-six (P. no 246) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme;

Mesurant cent soixante pieds (160 pi) de largeur sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur dans sa ligne nord et cent quatre-vingt-dix-huit pieds (198 pi) de profondeur dans sa ligne sud;

Borné comme suit: vers l'ouest, sur une distance de cent cinquante-sept pieds (157 pi), par un emplacement en premier lieu décrit et, sur une distance de trois pieds (3 pi), par une lisière de terrain de même dimension, décrite au paragraphe «C» de la vente consentie par Richmond Messier à J.M. Granger, ci-haut relatée, enregistrée sous le numéro 199887; vers le nord, par partie du lot numéro 246, appartenant à Roger Longpré ou représentants; vers le nord-est, par la voie du Canadien Pacific; vers le sud, par une autre partie du lot numéro 246, appartenant à Rodrigue Longpré ou représentants;

Toutes les mesures ci-haut données sont des mesures anglaises et plus ou moins;

Le tout tel qu'actuellement clôturé;

Tel que le tout appert à une esquisse jointe à la minute des présentes, après avoir été reconnue véridique et signée comme telle par les parties aux présentes et le notaire soussigné;

Avec toutes bâtisses y érigées, comprenant spécialement un hôtellerie en exploitation connue sous le nom de Hôtel Pigalle.

b) Tous les endroits résultant, en faveur de l'immeuble présentement vendu, d'un acte de servitude de passage d'égout consenti par Jean-Baptiste Labelle à Gaston Labelle sur les parties des lots 246 et 248 de la paroisse de Saint-Jérôme, reçu devant Me Albert Ménard, notaire, le douze mai mil neuf cent cinquante-cinq, enregistré sous le numéro 199888;

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble et spécialement une servitude de passage d'égout et d'obligation de fournir l'eau accordée à Jean-Marc Granger par acte reçu devant Me Albert Ménard, notaire, le douze mai mil neuf cent cinquante-cinq, enregistré sous le numéro 199887, les acquéreurs déclarant les bien connaître et en être satisfaits.

La mise à prix est fixée à 13 725,00 $, soit 25% de

l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, chambre 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le DIXIÈME jour d'OCTOBRE 1980, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 14 août 1980. 8386-o

Trois-Rivières

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000649-79
S.T.R. 400-18-000018-80

LA CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, dont le siège social est situé au 75, rue Saint-Laurent, Louiseville, district de Trois-Rivières, demanderesse, contre THOMAS LAMY, résidant et domicilié au 581, chemin des Caron, Yamachiche, district de Trois-Rivières, et ANDRÉ LAMY, résidant et domicilié au 800, Notre-Dame sud, Louiseville, district de Trois-Rivières, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, mis en cause.

«Une terre à Yamachiche, dans la concession de Vide Poche, désignée sous partie du lot numéro mille dix-neuf (ptie 1019) du cadastre officiel de la paroisse de Yamachiche, comté de Saint-Maurice; ayant environ trois arpents et demi moins une perche de largeur, à partir de la terre de Agapit Bellemare ou représentants, vers le sud-est, à aller au chemin de front actuel de ladite concession, vers le nord-ouest, et se continuant au nord dudit chemin de front, sur une largeur de un arpent et quart, plus ou moins, pour aller se terminer au terrain des héritiers de Jean-Baptiste Gélinas ou représentants, tenant au sud-ouest, le terrain de ces derniers, et au nord-est, partie par le terrain de Phydime Bellemare, partie par le terrain de Napoléon Bellemare, et partie par le surplus du terrain de feu Évariste Lamy, ou leurs représentants; avec une maison et tous autres bâtiments dessus construits, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 131,25 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, QC, le QUINZIÈME jour du mois d'OCTOBRE 1980, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ME JEAN-PAUL COSSETTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 14 août 1980. 8387-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Dollard-des-Ormeaux

Avis est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtiment, situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, au 12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, QC, le LUNDI VINGT-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1980, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Paroisse de Sainte-Geneviève

Cadastre	*Subdivision*	*Référence*	*Propriétaires*	*Description*
260	151	42938000	Mourik, Leo Van, 218, place Gardenia	Avec bâtiment
261	86	43116400	Ideal Enterprises Inc., 5017, Perron, Pierrefonds, QC ..	
261	97	43118600		
261	110	43121200		
271	Ptie	64300000	Ajel Holdings Inc., 1117, Sainte-Catherine ouest, suite 206, Montréal, QC	

Partie du lot 271 — délimité comme suit: à l'ouest par le lot 271-2 et partie du lot 271; au nord par le lot 272-6 et partie du lot 272; à l'est par le lot 271-1; et au sud par le lot 270-4 et partie du lot 270; contenant en superficie environ 836,321 pieds carrés.

353	138	110627200	Lindsey, William, 1134 Hyman	Avec bâtiment
353	1 ptie			

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève et situés dans la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le paiement de l'adjudication doit être fait immédiatement en argent ou par chèque certifié payable à la ville de Dollard-des-Ormeaux.

Donné à Dollard-des-Ormeaux, le 4 août 1980.

Le greffier,
MME HÉLÈNE PLOUFFE.

8367-35-2-o

Errata

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE MESSINES, CTÉ GATINEAU

Veuillez noter que dans l'avis publié à la page 11596 de l'édition numéro 50 du 17 décembre 1977, le titre aurait dû se lire: «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE MESSINES, CTÉ GATINEAU», au lieu de: «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRES MESSINES».

8345-o

LES POTERIES FOLEY INC. FOLEY POTTERY INC.

Prenez note que dans l'avis de changement de dénomination sociale paru le 19 juillet 1980, à la page 7705 du numéro 29 de la *Gazette officielle du Québec*, la nouvelle dénomination sociale aurait dû se lire comme suit: «LES POTERIES FOLEY INC. — FOLEY POTTERY INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-o 1147-8476

TOURBE MOUSSEUSE RÉAL INC. REAL PEAT MOSS INC.

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes de fusion paru à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 3, en date du 22 janvier 1977, à la page 477, de la compagnie «TOURBE MOUSSEUSE RÉAL INC. — REAL PEAT MOSS INC.» en y remplaçant la date de constitution en corporation «5 janvier 1977» par «1er janvier 1977».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

8345-o 1471-4398

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

BOUCHERVILLE, VILLE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 8908

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU PARC (BAIE-COMEAU) (*Changement de nom*) 8908
COOPÉRATIVE D'HABITATION VICTOR BARBEAU (MONTRÉAL) (*Formation*) 8908
TAXIS STE-FOY ASSOCIATION COOPÉRATIVE (*Changement de nom*) 8908

AVIS DIVERS

CLUB BELGO-CANADIEN DE SABREVOIS (*L.P. 3*) 8908
GRASSE, VILLE (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8909
LETELLIER, CANTON (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8909
MONTRÉAL, VILLE (*Rachat d'obligations*) 8909
PAROISSE DE SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE (*Érection*) 8910
RIVIÈRE-PIGOU, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8910
SAINT-JEAN-DE-LA-LANDE (*Suppression*) 8910
SUCCESSION ALDÉRIC BRAULT (*Bénéfice d'inventaire*) 8910

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE MAZEPPA ET SA VERSION MAZEPPA CREDIT UNION (*Fusion*) 8910
CAISSE POPULAIRE D'AYLMER (*Fusion*) 8910

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

APRIL, MARIE LÉONTINE MIMI 8911
BÉDARD, MARIE THÉRÈSE JEANNE D'ARC LAURETTE 8911
BIDÉGARÉ, MARIE GEMMA THÉRÈSE SUZANNE 8911
DAVIS, JOSEPH ROBERT PATRICK 8911
GORIN, IAN CLAYTON 8911
HARVEY, MARIE ARMANDE HERMANCE GISÈLE 8911
LANDERMAN, JOSEPH LÉO CLAUDE 8911
MAILLET, MARIE OLIVIA 8911
MARSOLAIS JOSEPH JEAN-LOUIS 8912
MAUNDER, PHILIP ANTHONY GRAHAM 8912
SHANKLAND, MARIE CLAIRE DESNEIGES RITA MADELEINE 8912
TÀLAS-AVATIS, PÉTER 8912

DEMANDES

BEAUMONT, NORMAND 8912
CATINEAU, ROLLAND 8912
COHEN, JAKE 8912
CORMIER, JOSEPH CHARLES YVON 8912
COUSINEAU (ROCHON), HÉLÈNE COLOMBE 8912
DESAULNIERS, ÉLODIE 8913
DUCHESNEAU, MARIE BERTHE HENRIETTE CLAUDETTE 8913
FUCHS, HANNY FRANCIS 8913
FUCHS, ROSALIE 8913
GIGUÈRE, ROSANNE 8913
KHOUZAM, NABIH 8913
LAFERRIÈRE, LISE 8913
LARRIVÉE, MARIE FLORIETTE ROBERTINE 8913
LINDSAY RYAN, ELIZABETH 8913
PORCHERON, MICHÈLE 8913
POULIN (NÉE LOUBIER), MARIE LAURE ANNETTE 8914
RODRIGUE, MARIE EUPHRASIE 8914

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite*

Page

ROMANETTI, NUNZIATA MAFALDA ... 8914
SAVOIE, JOSEPH LÉO ... 8914
SÉGUIN, JACQUELINE (LAFONTAINE) ... 8914
SGRO, FORTUNATO ... 8914

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

CAISSE POPULAIRE DE ST ÉTIENNE DE LA MALBAIE (LA) c. TREMBLAY, MARTIN LÉOPOLD *ET AL.* (*Assignation*) ... 8914
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ANDRÉ VILLENEUVE (*Assignation*) ... 8915
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ANNE-MARIE NEWSTROM (*Assignation*) 8915
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ARNOLD IZENBERG (*Assignation*) ... 8915
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. CLAUDE OBERSON (*Assignation*) ... 8915
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FRANCINE CHAMPOUX (*Assignation*) ... 8916
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. GASTON LACASSE (*Assignation*) ... 8916
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHEL FORTIN (*Assignation*) ... 8916
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MICHEL SAVARD (*Assignation*) ... 8916
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. STANLEY SPEVACK (*Assignation*) ... 8917

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER ... 8893
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ ... 8897
— DÉCHETS ... 8907
— ÉCOLIER ... 8852
— LOCATION ... 8901
— PRODUITS NOMMÉS ... 8899
— TAXI ... 8889
— TRANSPORT EN VRAC ... 8902
— VOYAGEUR ... 8851
— DÉCISIONS RENDUES (*Errata*) ... 8907
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL ... 8816
— MONTRÉAL (*Transport de déchets*) ... 8850
— QUÉBEC ... 8840
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) ... 8850
PROPRIO MOTU ... 8850

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

ALPINE LITHO INC. ... 8773
ALPINE PRESS INC. ... 8773
APEX GARMENT INC. ... 8773
APEX GARMENT LTD. ... 8773
ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (AEC) INC. ... 8773
ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL, LTÉE (L') ... 8773
ASSOCIATION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL (A.P.E.C.) ... 8773
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LOISIR POUR PERSONNES HANDICAPÉES ... 8773
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LOISIRS POUR HANDICAPÉS ... 8773
ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS ET DE SPORTS POUR HANDICAPÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ET DE L'ÎLE JÉSUS ... 8773
ASSOCIATION RÉGIONALE POUR LE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL 8773
ATELIERS WOOD INC. ... 8774
BOULEVARD DELICATESSEN INC. ... 8773
BRUNELLE ELECTRONIC INC. ... 8773
CADILLAC INVESTMENTS INC. ... 8773
CADILLAC INVESTMENTS, LTD. ... 8773

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
CANTERBURY CLOTHING COMPANY	8773
CANTERBURY CLOTHING COMPANY INC.	8773
COMPAGNIE DE VÊTEMENTS CANTERBURY INC. (LA)	8773
CONFECTIONS APEX INC. (LES)	8773
CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE MONTRÉAL INC. (LA)	8773
DORETTE ENTERPRISES LTD.	8773
DORETTE — VA.GO ENTERPRISES INC.	8773
ENTREPRISES DORETTE — VA.GO INC. (LES)	8773
EXCEL AUTOMOTIVE LIMITED	8773
FÉDÉRATION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES AU SERVICE DES TOXICOMANES DU QUÉBEC	8773
FÉDÉRATION DES ORGANISMES BÉNÉVOLES POUR LE TRAITEMENT ET LA PRÉVENTION DES ALCOOLIQUES ET DES TOXICOMANES DU QUÉBEC	8773
FOLEY POTTERY INC. (*Erratum*)	8964
GESTION DONALD BRUNELLE INC.	8773
IMPORTATIONS PATRICIA DUMONT INC. (LES)	8774
INDUSTRIES DE L'OUEST INC. (LES)	8774
INDUSTRIES WESTHILL INC. (LES)	8774
LEWIS, APEDAILE & HANSON INC.	8774
LEWIS, APEDAILE & HANSON, INCORPORATED	8774
MAISON RÉMY & ASSOCIÉS, AGENCE DE PROMOTION INC. (LA)	8774
MERCERIE CLAUDE COUTURE INC. (LA)	8774
MONTRÉAL AUTOMOBILE DEALERS ASSOCIATION, LTD. (THE)	8773
MONTRÉAL AUTOMOBILE DEALERS CORPORATION INC. (THE)	8773
MOTEURS EXCEL INC.	8773
NAVA INC.	8774
NAVA LTD.	8774
ORITE FASHIONS LTD.	8774
ORITE INC.	8774
PLACEMENTS CADILLAC INC. (LES)	8773
POTERIES FOLEY INC. (LES) (*Erratum*)	8964
ROBINSON (ALBERT) COMPANY	8774
SERVICE CAMPING MATT INC.	8774
SERVICE J.G.D. INC. (LE)	8774
SERVICE JENN AIR J.G.D. INC. (LE)	8774
SERVICE MATT INC.	8774
TENTURES TRENDLOOM INC.	8774
TOURIN INC.	8773
TRENDLOOM DRAPERIES LTD.	8774
WESTERN INDUSTRIES INC.	8774
WESTHILL INDUSTRIES INC.	8774
WESTHILL INDUSTRIES LIMITED	8774
WOOD'S ELECTRICAL & EQUIPMENT SERVICE INC.	8774

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION DES HANDICAPES DU COMTE DE LOTBINIÈRE (L')	8774
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GAUCHOS INC. (L')	8774
ASSURANCES GENERALES BERNARD E. LAPLANTE INC.	8774
ATELIER DE PLANIFICATION EN LOISIRS A.P.L. INC.	8774
AUTOCADO INC.	8775
BROKEN WHEEL DUDE RANCH INC.	8775
CONFECTION ST-OURS INC.	8775
DANSEURS DE L'ILE JÉSUS INC. (LES)	8775
DAUPHIN (MICHEL) INC.	8775
ENTREPRISES C.M.L. LIMITÉE	8775
ENTREPRISES HALONIE INC. (LES)	8775
ENTREPRISES LODEL INC. (LES)	8775
ENTREPRISES MARC ROY INC. (LES)	8775
ENTREPRISES ROGER JOLICOEUR INC. (LES)	8775

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — *suite*

Page

FERME J.J. & R. FORTIER INC. (LA) 8775
GENDRON, SABOURIN ET ASSOCIÉS INC. 8775
GREENBAR REALTY CORP. 8775
GREENFIELD PARK LIMITED DIVIDEND CORPORATION 8775
HELICOPTERES TRANS-QUEBEC LIMITEE (LES) 8775
HILLSIDE INVESTMENT INC. 8775
HOLLINCO INC. 8775
HUGO HOLDINGS LIMITED 8775
IMMEUBLES JEAN-CLAUDE HOUDE LTEE (LES) 8775
IMMEUBLES JEAN-PIERRE LEDOUX INC. (LES) 8775
IMPORTATION ET EXPORTATION ALPIN INC. 8775
LABORATOIRE DR RENAUD INC. 8776
NOMADE INC. 8776
PARE (MARTIN) INC. 8776
POURVOYEURS DU LAC HOLT INC. (LES) 8776
PRODUCTIONS PUBLICITAIRES ANDRÉ COUTU INC. (LES) 8776
REALTIES SECURITIES INC. 8776
RELIURES CARON ET LÉTOURNEAU LIMITÉE (LES) 8776
RENOVATIONS GOULET INC. 8776
ROSS (HAL) INC. 8776
SERVICE SANITAIRE NORD-EST INC. 8776
SOCIETE DE PLACEMENTS LTEE 8776
SURDEL LTEE 8776
TABAGIE, DEPANNEUR R.M. INC. 8776
TRANSPORTEURS D'HUILE LASALLE (1975) INC. 8776
VERNES CONSTRUCTION INC. 8776

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ANTAGON QUÉBEC LTÉE 8776
ASSOCIATION D'ENTRAIDE VILLE-MARIE INC. 8776
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES DE CHARLEVOIX-EST INC. 8777
ASSOCIATION DES MARCHANDS ET HOMMES D'AFFAIRES DU CARRÉ CENTRE VILLE D'ALMA INC. (L') 8777
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES GAUCHOS INC. (L') 8777
ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÉTANQUE DU CENTRE DU QUÉBEC 8777
AUBERGE JEUNESSE DES CHASSE-GALERIES INC. (L') 8777
AUTOSTOCK INC. 8777
CABLE T.V. INC. 8777
COMITÉ DES CHAMBREURS DU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL INC. 8777
COMITÉ DES LOISIRS DE ST-PHILÉMON 8777
ENTREPRISES HALONIE INC. (LES) 8777
FONDATION DOCTEUR MAURICE BERTRAND 8777
GARAGE H. & R. OUELLET INC. 8777
GRANICO TRANSPORT LTÉE 8777
GROUPE DE DÉFENSE DES DROITS DES DÉTENUS DE QUÉBEC 8777
HARVEY TRANSPORT LIMITÉE 8777
IMPORTATIONS AUDIOPHILE LTÉE 8777
INDUSTRIES VALCARTIER INC. (LES) 8777
INVESTISSEMENTS J.G.B. INC. (LES) 8777
LOISIRS DE ST-LÉONARD INC. (LES) 8777
MAXAR INC. 8777
MÉJAC INC. 8777
MONSIEUR SILENCIEUX LIMITÉE 8778
SERVICE DE PLEIN AIR FRONTIÈRES (LE) 8778
SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE DE L'EST DE L'ABITIBI 8778
STATION-SERVICE MASCOUCHE INC. 8778
UNITED SHIRT CORP. 8778

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION

Page

ARTISTIC WEAR LTD. ... 8917
ASSOCIATION DES FEMMES LIBÉRALES LOUIS ST-LAURENT (L') ... 8917
AUTO H. & S. LTÉE ... 8917
BLANK (LEONARD) LIMITED ... 8917
BREUVAGES INNOPOP LTÉE (LES) ... 8917
BRYANT (J.H.) LIMITED ... 8917
CARRIÈRES VIMY LTÉE (LES) ... 8918
CORONET FINANCIAL INVESTMENT INC. ... 8918
CORPORATION D'IMMEUBLES ELRI (LA) ... 8918
ELRI REALTY CORP. ... 8918
ENTREPRISES J. P. GUILBAULT INC. (LES) ... 8918
FONDATION ANDRÉ GUILLEMETTE INC. ... 8918
GAGNON (GUY) INC. ... 8918
GESTIONS SALANSON LTÉE (LES) ... 8918
H. & S. AUTO LTD. ... 8917
INNOPOP BEVERAGES LTD. ... 8917
LAFONTAINE SECURITIES LTD. ... 8918
MAISON MARCHAND FLEURISTE (ARVIDA) INC. ... 8918
NORVAL INVESTMENT CORPORATION ... 8919
RESTAURANTS LA NOUVELLE ORLÉANS INC. (LES) ... 8919
SAGO ASSOCIATES INCORPORATED ... 8919
SARNEL ASSOCIATES INCORPORATED ... 8919
SEMAINES CULTURELLES DE TROIS-RIVIÈRES INC. ... 8919
SERVICE DE SOINS À DOMICILE DE GRANBY INC. ... 8919
SMULLEN (J.F.) INC. ... 8919
TREMBLAY (HENRI) LTÉE ... 8919

DISSOLUTION (Article 28)

CENTRE DES LOISIRS DE L'ÎLE DE BACCHUS ... 8778
COMMUNICATIONS J.B.L. LTÉE (LES) ... 8778
CONSTRUCTIONS IMPÉRIALES (1963) LTÉE (LES) ... 8778
DÉPANNEUR CENTRAL ST-LAURENT INC. ... 8778
DIANA INC. ... 8778
DISTRIBUTIONS ÉLISA INC. (LES) ... 8778
LEASEHOLD PROPERTIES LIMITED ... 8778
LEBRUN CONSTRUCTION INC. ... 8778
NOLET (LOUIS-PAUL) INC. ... 8778
RADIO AMATEUR LES COPAINS ... 8778
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CARTIER LTÉE (LA) ... 8778

ÉMISSION DE NOUVELLES LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES (Article 12)

MONTREAL LEATHER GARMENT LTD. ... 8779
VETEMENT DE CUIR MONTRÉAL LTÉE ... 8779

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES R. P. M. INC. ... 8779
AGENCE DE VOYAGES CARINA INC. ... 8779
ARBO CONSTRUCTION INC. ... 8779
ARMSTRONG REALTIES LIMITED ... 8779
ASSOCIATION D'ENTRAIDE VILLE-MARIE INC. ... 8779
ASSOCIATION DES VEUVES DE MONTRÉAL INC. ... 8779
B.C.F. ERECTORS LTD. ... 8779
BECKER (LAVY M.) CONSULTANTS LTD. ... 8779
BESNER BROTHERS HOLDING CORP. ... 8779
BIJOUTERIE NENUPHAR LTEE ... 8779
BRUNEAU (MARCEL) & FILS INC. ... 8779
BRUNET (SYLVIO) & FILS LTEE ... 8779
CENTRE D'ÉLECTRONIQUE BARIL INC. ... 8779
CENTRE DES LOISIRS DE ST-HENRI-DE-TAILLON ... 8780
CENTRE D'ESCOMPTES JETTE INC. ... 8780

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite*

Page

CHAURET (LÉO) CONSTRUCTION INC. ... 8780
COMSEMAFIN LTEE ... 8780
CORADIN INC. ... 8780
CORPORATION D'AMENAGEMENT DU COUVENT DU BON PASTEUR ... 8780
DÉCOR DRAPEX INC. ... 8780
DISTRIBUTEUR BRITE DISTRIBUTOR INC. ... 8780
DRALI INC. ... 8780
ELROSE CONSTRUCTION INC. ... 8780
ENTREPRISES COSIES INC. (LES) ... 8780
ENTREPRISES K.V.K. INC. (LES) ... 8780
GALERIE GURIE LTÉE ... 8780
GOLDSMITH (M.) AND COMPANY LIMITED ... 8780
GRENIER & LAFRANCE INC. ... 8780
INDUSTRIES ARMEN LTÉE (LES) ... 8780
INGENIEURS ASSOCIES LIMITÉE (LES) ... 8780
JEAN (R.) INC. ... 8780
LABORATOIRE DR RENAUD INC. ... 8780
MACONNERIE D.N.D. INC. ... 8780
MECHANICAL STEAM SPECIALTIES LTD. ... 8780
MYRAND (JULES) INC. ... 8781
PÉTROLES NORMAND LESSARD INC. (LES) ... 8781
PROPRIÉTÉS CHAINON LTÉE (LES) ... 8781
ROBINS (PHILIP) ET ASSOCIÉS INC. ... 8781
ST-MARS (E.L.) INC. ... 8781
SALON CAMELEON INC. ... 8781
SOCIÉTÉ DE GESTION IMMOBILIÈRE CINQ GENS INC. ... 8781
TOWN OF MOUNT ROYAL FIGURE SKATING CLUB ... 8781
WESTPARK COUNTRY CLUB (1968) LTD. ... 8781

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

CANADIAN LIBRAIRY LTD. (THE) ... 8781
CLERMONT (MARIETTE) INC. ... 8781
LIBRAIRIE CANADIENNE LTÉE (LA) ... 8781
NORTH-WEST TRANSPORT INC. ... 8781
REAL PEAT MOSS INC. (*Erratum*) ... 8964
TOURBE MOUSSEUSE RÉAL INC. (*Erratum*) ... 8964
TRANSPORT NORD-OUEST INC. ... 8781

LETTRES PATENTES

ATELIER DE FINITION DE PHOTOGRAPHIES PROFESSIONNELLES SIRAMA INC. ... 8782
COIFFEURS CONTINENTAL (LES GALERIES DUPUIS) INC. ... 8782
CONTINENTAL HAIR STYLISTS (LES GALERIES DUPUIS) INC. ... 8782
FASHIONS FOR BOTH CHRISTOS INC. ... 8782
FERME GUY LÉPINE & FILS INC. ... 8782
FERME MADELEINE DE TINGWICK INC. ... 8782
GÉO-SPEC INC. ... 8782
MODES POUR LES DEUX CHRISTOS INC. ... 8782
PRODUITS D'ÉRABLE ROK INC. ... 8782
SOCIÉTÉ DE GESTION A B G C INC. ... 8782

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

AGENCE DE RECOUVREMENT ET D'INFORMATION DE CRÉDIT T.M. INC. ... 8784
ALTOPOL INC. ... 8782
ASSOCIATION POUR LES DÉFICIENTS MENTAUX LA LIBELLULE RÉGION BLAINVILLE — DEUX-MONTAGNES INC. ... 8782
ASSURANCES GILLES SÉGUIN ET ASSOCIÉS INC. ... 8782
ASSURANCES SÉGUIN, ST-CYR, AMOS INC. ... 8782
ATELIER DESGENS-GUAY INC. (L') ... 8782
AUTO R. VILLENEUVE INC. ... 8783

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

	Page
AUTOMOBILES RÉDAN INC.	8783
BOIS B.C. INC.	8783
BOIS-FRANCS ÉLECTRONIQUE INC.	8783
BRASSERIE BABY INC.	8783
CARAVANIERS NOMADES DE MONTRÉAL INC. (LES)	8783
CENTRE HOSPITALIER HONORÉ MERCIER INC.	8784
COMPAGNIE DU DEUX JUIN INC. (LA)	8783
CONFECTIONS STE-MARTINE INC. (LES)	8782
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE CHARLEVOIX INCORPORÉE	8783
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA RÉGION DE CHARLEVOIX INC.	8783
CONSTRUCTION P.E. LAURIAULT INC.	8783
CONSTRUCTIONS POLAIRES INC. (LES)	8783
CYFBEL LTÉE	8783
DISTRIBUTEURS PADIST INC.	8784
DORVAL FOOD MARKET INC.	8783
DUBOIS, BASTIEN, DOSTIE & ASSOCIÉS INC.	8783
DUBOIS (PAUL H.) INC.	8783
ELANS DE SHERBROOKE INC. (LES)	8783
ÉNERGIE & RESSOURCES (CAM) LIMITÉE	8783
ENTREPRISES BON CONSEIL LTÉE	8783
ENTREPRISES J.G. BOURCIER INC. (LES)	8783
ENTREPRISES LESS-VIL INC. (LES)	8783
EXPLOSIFS NORDEX LTÉE (LES)	8783
FLAMAND (EUDORE) LTÉE	8783
FONDATION DOCTEUR CAMILLE MARCOUX (LA)	8783
GARAGE PAUL DUMAS LTÉE	8783
HARVEY (SAMUEL) REALTIES INC.	8784
HARVEY (SAMUEL) REALTIES LTD.	8784
HOPITAL HONORÉ MERCIER INC.	8784
HÔPITAL HONORÉ MERCIER INC.	8784
IMMEUBLES BARBRI INC. (LES)	8784
IMMEUBLES SAMUEL HARVEY INC. (LES)	8784
INFORMATION-CRÉDIT T.M. INC.	8784
LANCAP HOLDING CO. LTD.	8784
LAPLANTE, GAUVIN, TREMBLAY, POULIOT, GUÉRARD & ASSOCIÉS INC.	8784
LAVOIE & SAUVÉ INC.	8784
LYNDALE REALTY CORPORATION	8784
MARCHÉ A. & B. MARKET LIMITED	8784
MARCHÉ DORVAL INC.	8783
MAYCLERC INC.	8784
MENUISERIES P.E. LAURIAULT INC. (LES)	8783
MODELECTRIC HARDWARE LIMITED	8784
MODES FRAID INC. (LES)	8784
MONTCALM MEATS INC.	8784
PADIST DISTRIBUTORS INC.	8784
PARA DISTRIBUTORS INC.	8784
PIÈCES D'AUTOS TURBO INC. (LES)	8784
PLACEMENTS BABY INC. (LES)	8783
PLACEMENTS BEAUX CHALETS INC.	8784
PLACEMENTS L. MORENCY INC.	8784
PLACEMENTS VICTAR INC. (LES)	8783
QUINCAILLERIE MODELECTRIC INC.	8784
QUINCAILLERIE TURBO INC.	8784
RICHELIEU MILK TANKERS INC.	8784
TURBO AUTO PARTS INC.	8784
TURBO HARDWARE INC.	8784
TRANSPORT DONNAN INC.	8784
TRANSPORTS R.M.T. INC.	8784
VIANDES MONTCALM INC. (LES)	8784

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

Page

ABBITTIBBI EN CONCERT INC. ... 8785
ABBITTIBBI IN CONCERT INC. ... 8785
ASSURANCES HENRI ABBOTT & ASSOCIÉS INC. ... 8785
ATELIERS PIÈRO INC. (LES) ... 8785
AUGER (ARMAND) ESTIMATION INC. ... 8785
AUTOBUS LIREY INC. ... 8785
BAR G.L.P. INC. ... 8785
BÉLANGER ET VALLIÈRES INC. ... 8785
BELLE SOLE INC. (LA) ... 8785
BOULANGERIE LA SALLE INC. (LA) ... 8785
BOUTIQUE À COUP SÛR INC. ... 8785
CENTRE DE L'AUTO DE LAC-MÉGANTIC INC. ... 8785
CÉRAMIQUES DU NORD INC. (LES) ... 8785
CHAUSSURES BOLDUC ET POULIN INC. ... 8785
CHOCOLAT PERFECTION INC. ... 8785
CLINIQUE MÉDICALE BAIE DES CHALEURS INC. ... 8785
COMPAGNIE RE-NARD INC. (LA) ... 8785
CONFECTION BVC INC. ... 8785
CONSTRUCTIONS TREM-JAC INC. (LES) ... 8785
DÉBOSSELAGE TRANS-QUÉBEC INC. ... 8786
DÉPANNEUR A. ET M.P. BERNIER INC. ... 8786
DERBY JEANS INC. ... 8786
DÉVELOPPEMENTS PICARD INC. ... 8786
DOMINION ÉLECTRONIQUE INC. ... 8786
DUCAPRO INC. ... 8786
DUFRESNE (BERNARD) INC. ... 8786
ÉBÉNISTERIE CONCEPT DU QUÉBEC INC. ... 8786
ÉDITIONS PSILOG INC. (LES) ... 8786
ENTREPRISES FORESTIÈRES J.T. INC. (LES) ... 8786
ENTREPRISES PRÉVOST ET CORRIVEAU INC. (LES) ... 8786
ENTREPRISES SEMCA INC. ... 8786
ENTREPRISES TRELPO INC. (LES) ... 8786
ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION ROUTIÈRE (WS) INC. ... 8786
FABRICANTS D'ARMOIRES ET MEUBLES DE LA TUQUE INC. (LES) ... 8786
FERMATIA INC. ... 8786
FERME BEAU-VEAU INC. ... 8786
FERME DELEAGE INC. (LA) ... 8786
FERME JEAN-YVES GOSSELIN INC. ... 8786
FERME ROBERT LAVOIE INC. (LA) ... 8786
FERME ROUGEMONTOISE INC. (LA) ... 8786
FOURNIL TOULOUSAIN INC. (LE) ... 8787
GAMMA AUDIOVISUELLE INC. ... 8787
GAMMA MONTAGE INC. ... 8787
GAMMA NOUVELLE INC. ... 8787
GAMMA VIDÉO INC. ... 8787
GARAGE HENRI ET DANIEL INC. ... 8787
GESTION CHALETS DU MONT INC. ... 8787
GESTION MAHEU INC. ... 8787
GESTIONS BÉDARD & PILOTE INC. (LES) ... 8787
GIORA CÉRAMIQUE INC. ... 8787
GRENIER DE LA MAURICIE INC. (LE) ... 8787
HUTTE À BRONZER, INC. (LA) ... 8787
IMMEUBLES ALEX BLOUIN INC. (LES) ... 8787
IMMEUBLES STOP INC. (LES) ... 8787
INTER-GÎTE INC. ... 8787
JODELLE INC. ... 8787
JOMABEC INC. ... 8787
JONCAS (J.L.) INC. ... 8787

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

	Page
LAC NEIGETTE, PHASE 1 INC.	8787
LOUAGE FILMA INC.	8787
MAGMA EXPLORATION INC.	8787
MÉTAL ST-ROMUALD INC.	8787
MEUBLES STRUCTA INC.	8788
1646-8910 QUÉBEC INC.	8788
1646-9165 QUÉBEC INC.	8788
1646-9173 QUÉBEC INC.	8788
1646-9181 QUÉBEC INC.	8788
1646-9199 QUÉBEC INC.	8788
1646-9207 QUÉBEC INC.	8788
1646-9355 QUÉBEC INC.	8788
1646-9413 QUÉBEC INC.	8788
1646-9694 QUÉBEC INC.	8788
MONTOUR TAXI INC.	8788
MORIN (LUCIEN) INC.	8788
MULTI-SER INC.	8788
NATKI INC.	8788
NETTOYAGES D'AUTO ÉRIC INC. (LES)	8788
PAGÉ (1980) INC.	8788
PÂTISSERIE — DÉGUSTATION — SALON DE THÉ L'OASIS INC.	8788
PHOTOCUS INC.	8788
PLACAGE ARIS INC.	8788
PLACEMENTS DU FOULON INC. (LES)	8788
PLOMBERIE BESSETTE & FILS INC.	8788
POUVACO INC.	8788
PRODUITS FORESTIERS P.R.S. INC.	8789
QUATRE ÉTOILES DU NORD INC.	8789
RÉNOVATIONS SONOFORM INC.	8789
RESTAURANT 579 INC.	8789
RUSKO PHOTO INC.	8789
ST. ROMUALD METAL INC.	8787
SALON DIANE AUBIN FLEURISTE INC.	8789
SERRES DE L'ARCHIPEL INC. (LES)	8789
SERVICE SUNOCO OUELLET INC.	8789
SERVICES PUBLICITAIRES CITÉ-REP INC. (LES)	8789
SOCIÉTÉ DE CULTURES ABRITÉES DE PORT-CARTIER INC.	8789
SOCIÉTÉ DE GESTION DU CIRCUIT MONT-TREMBLANT INC.	8789
SOCIÉTÉ D'ÉLEVAGE ET DE CULTURE HORS SOL DE SEPT-ILES INC.	8789
SOCIÉTÉ NATIONALE DE PLANIFICATION FINANCIÈRE INC. (LA)	8789
SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENTS C.N.I. DU QUÉBEC, INC. (LA)	8789
SONOFORM RENOVATIONS INC.	8789
SOVECO INC.	8789
SPÉCIALITÉS LA CHAUMIÈRE INC.	8789
STATION SERVICE L.B.S. INC.	8789
SUCRES THIBAULT INC. (LES)	8789
SUPERMARCHÉ JOYAL INC.	8789
THERRIEN (GUY) EXCAVATION INC.	8789
TRANS-QUÉBEC AUTO BODY INC.	8786
VIVARAIS (DENIS) TRANSPORT INC.	8789

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ALIMENTATION DE CHOMEDEY INC.	8790
BUSSIÈRE (ARMAND) INC.	8790
CAMPING DEUX-MONTAGNES INC.	8790
CENTRE DES MOTS CROISÉS INC.	8790
COMPAGNIE S.E. WALTZ LTÉE	8790

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

DELLY-BAKE INC. ... 8790
DRAPERIE DELVIC INC. ... 8790
ÉDITIONS BLAINVILLE DEUX-MONTAGNES INC. (LES) ... 8790
ENTREPRISES FORESTIÈRES DU LAC ST-JEAN INC. (LES) ... 8790
ENTREPRISES JEANNINE PERREAULT INC. (LES) ... 8790
ÉQUIPEMENT DE BUREAUX J.C. SAMSON INC. ... 8790
EUROPEAN FURNITURE SALON LTD. ... 8790
FERME BEAUKA INC. ... 8790
FROMAGES GEMME INC. (LES) ... 8790
GARAGE PHILIPPE LACHANCE INC. ... 8790
GÉOPAC INC. ... 8790
GUILBAULT (J.A.) INC. ... 8790
HOUDE ET BEAUMONT INC. ... 8790
IMMEUBLES CYDE LTÉE (LES) ... 8790
INDUSTRIES S.L.M. INC. (LES) ... 8790
INDUSTRIES VALCARTIER INC. (LES) ... 8791
INSTITUT DE FORMATION POSITIVE NATIONAL INC. ... 8791
JACLI INC. ... 8791
JACQUES-CARTIER CIE INC. ... 8791
KELVIN INVESTMENT CORP. ... 8791
LABELLE (HENRI PAUL) INC. ... 8791
MACHINERIE JACQUES COUTURE INC. ... 8791
MANUFACTURES ST-LAURENT INC. (LES) ... 8791
MARBOIS INC. ... 8791
MASKA ÉLECTRIQUE, LIMITÉE ... 8791
MASSÉ (GILLES) CONSTRUCTION LTÉE ... 8791
MESSAGERIES CLANOR INC. (LES) ... 8791
PIJOCO INC. ... 8791
PLACEMENTS G.B. LTÉE (LES) ... 8791
PRODUCTIONS LA TABLE RONDE INC. (LES) ... 8791
PROULX (JAMES) & FILS INC. ... 8791
RESTAURANTS LE TISON LIMITÉE ... 8791
ROCHELEAU CONSTRUCTION INC. ... 8791
RUTEC INC. ... 8791
ST-AMAND (ANDRÉ) & FILS INC. ... 8791
STE-ROSE DRYWALL LTD. ... 8791
SAMSON ÉQUIPEMENT DE BUREAU INC. ... 8791
SUPERMARCHÉ ATLAS INC. ... 8792
TABAGIE CHAMBLY INC. (LA) ... 8792
TERRASSE DE LA POUDRIÈRE INC. ... 8792
TRENDWOOD FURNITURE MANUFACTURING LTD. ... 8792

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

AUTO-ÉCOLE LOUISBOURG INC. ... 8792
BOULANGERIE DES FRÈRES MIHALY INC. (LA) ... 8793
CAMIONS ROBERT LAFLEUR INC. (LES) ... 8793
CIMON (PIERRE-PAUL) INC. ... 8792
CONSTRUCTION AURAYCO INC. ... 8792
CONSTRUCTION DIANE INC. ... 8792
CONSTRUCTION LOYAL INC. ... 8792
DISTRIBUTIONS PÉRICOM INC. (LES) ... 8792
ÉLECTROMÉTAL INC. ... 8792
GESTION GILBERT TARDIF INC. ... 8792
GESTION M. LÉVESQUE INC. ... 8792
GROUPE NOËL INC. (LE) ... 8793
LOYAL CONSTRUCTION INC. ... 8792
LYSINC (ESTRIE) INC. ... 8792

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite* Page

MESSIER (J.G.) INC. ... 8792
1641-9210 QUÉBEC INC. ... 8792
1642-3311 QUÉBEC INC. ... 8792
1644-679 QUÉBEC INC. ... 8792
1645-3615 QUÉBEC INC. ... 8793
NOUVELLE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE HONGROISE INC. ... 8793
PLACEMENTS RICHARD BEAUDOIN INC. (LES) ... 8792
PLOMBERIE CHOINIÈRE INC. ... 8793
PROULX & PROULX LTÉE ... 8793
RÉPARATIONS JEAN-CLAUDE TREMBLAY ET FRÈRES INC. ... 8792
ROYAL APRONS AND ACCESSORIES INC. ... 8793
ROYAL NECKWEAR INC. ... 8793
RUTEC INC. ... 8793
SAVARD (MARC) MUSIQUES INC. ... 8793
TABLIERS ET ACCESSOIRES «ROYAL» INC. (LES) ... 8793
TUBOQUIP INC. ... 8793

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

ACADÉMIE DE DANSE DE L'OUTAOUAIS ... 8793
ASSOCIATION AMIS VOISINS DE MASCOUCHE-OUEST INC. ... 8793
ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE L'ESTRIE INC. ... 8793
ASSOCIATION CULTURELLE TURQUE DU CANADA ... 8793
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE MARIE-VICTORIN INC. (L') ... 8793
ASSOCIATION DES FRANCOPHONES DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL ... 8794
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES PLAINES ... 8794
BASE DE PLEIN AIR HONORÉ MERCIER INC. ... 8794
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE HAVRE SAINT-PIERRE ... 8794
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE BEAUHARNOIS (LE) ... 8794
CERCLE DE L'ENTRAIDE FAMILIALE DE ST-CONSTANT (LE) ... 8794
CLUB AUTOMOBILE ROBERVAL (C.A.R.) ... 8794
CLUB BELGO-CANADIEN DE SABREVOIS ... 8908
CLUB DE L'ÂGE D'OR BON PASTEUR DE CHARLESBOURG ... 8794
CLUB MINIRABEL D'AMOS INC. ... 8794
CLUB OPTIMISTE DE CABANO INC. ... 8794
CLUB OPTIMISTE DE POHÉNÉGAMOOK ... 8794
CLUB 4 AS ... 8794
CLUB ROTARY D'AMOS, QUÉBEC CANADA INC. ... 8794
CLUB SOCIAL 12-39 INC. ... 8794
CLUB VOYAGEUR ETCHEMIN INC. ... 8794
COMITÉ DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU LAC FRONTIÈRE ... 8794
COMITÉ DES EMPLOYÉS DU PERSONNEL DES TRANSPORTS (C.E.P.T.) ... 8794
COMITÉ DES SERVICES PRÉSCOLAIRES DE CHÂTEAUGUAY ... 8794
CRIÉE GROUPE DE COMMUNICATIONS CENTRE-SUD (LA) ... 8794
FONDATION ESPRIT VIVANT ... 8795
FONDATION RAMBAM ... 8795
GARDERIE DES P'TITS FLOTS ... 8795
GARDERIE FLEUR ET MIEL ... 8795
GARDERIE LA CABOTINE ... 8795
GARDERIE LA P'TITE NORMANDE ... 8795
GARDERIE LES LUCIOLES ... 8795
GARDERIE POP SOLEIL ... 8795
LIGUE DE BALLE LENTE DE LAPRAIRIE INC. (LA) ... 8795
LIGUE DE BALLE-MOLLE INTER-CITÉ LANAUDIÈRE INC. ... 8795
LIGUE DE HOCKEY FÉMININE DE GRANBY ET RÉGION INC. (LA) ... 8795
MULTI AIDE HAÏTIENS HAÏTI ... 8795
OASIS, A SOCIETY FOR RESEARCH ON HUMAN NATURE ... 8795

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

OASIS, UNE SOCIÉTÉ POUR LA RECHERCHE SUR LA NATURE HUMAINE 8795
PRESCHOOL SERVICES COMMITTEE OF CHÂTEAUGUAY 8794
R.A.E.A. REGROUPEMENT DES AUTEURS ET ÉDITEURS ARTISANS 8795
RELÈVE ACTIVE DE CANDIAC 8795
RÉSIDENCES LIMBOUR INC. 8795
RESSOURCES SOCIALES EN HABITATION DE SHERBROOKE INC. 8795
SOUS-POSTE CAMIONNAGE EN VRAC CHIBOUGAMAU-CHAPAIS (ZONE 7) INC. 8795
SQUASH QUÉBEC 8795
TAPISSERIE OUTAOUAIS INC. 8796
TOURISME SOCIAL ET TROISIÈME ÂGE, MONTRÉAL 8796
TURKISH CULTURAL ASSOCIATION OF CANADA 8793

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

PERMIS

RIVERDALE S.A. 8796

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

LAMOUREUX, J.-EUGÈNE 8920
PAQUETTE, PIERRE 8920

DÉCRET(S)

2413-80 — CONCERNANT L'OFFICE DE LA SÉCURITÉ DU REVENU DES CHASSEURS ET PIÉGEURS CRIS 8920

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE ROUSSEAU 8920
PARANT-SANCHE, LTÉE (*Dissolution*) 8921
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE POMMES DE TERRE DE MESSINES, CTE GATINEAU (*Erratum*) 8964

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

LACHINE, VILLE (*Changement de nom*) 8921
LAUZON, VILLE (*Changement de nom*) 8921

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE MASKINONGÉ (LA) (*Demande de fusion*) 8922

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

FIRST CITY TRUST COMPANY (*Changement d'agent principal*) 8922

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

CLUB DE GOLF ROYAL QUÉBEC (LE) (*Augmentation du capital-actions*) 8923

PROCLAMATION(S)

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Chicoutimi* au territoire de la corporation municipale de de Saint-David-de-Falardeau 8923

PROCLAMATION(S) — *suite*

Page

Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *L'Assomption* au territoire de la paroisse de L'Épiphanie 8923
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de *Québec* au territoire de la ville du Lac-Delage 8924
Extension de la juridiction de la Cour municipale de la ville de Trois-Rivières-Ouest au territoire de la corporation municipale de Pointe-du-Lac 8924

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 8924

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) (*Requête 2795-80*) 8933

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

A. & A. FISHING CLUB 8796
A & M COSMETIC CONSULTANTS INC. 8796
A & W OPERATIONS LTD. 8796
A.C. CANADIAN ELECTRIC CORPORATION 8796
A.E.D.A.U.S. INC. 8796
A.R.V. INC. 8797
A.S. MONITALIA INC. 8797
À LA PIERRE POLIE INC. 8797
ADMAR INC. 8797
ADMINISTRATION BOARD OF THE IRON WORKERS' CENTRAL WILFARE FUND INC. (THE) 8806
ADMIRAL CONSTRUCTION INC. 8797
AGENCES SILHOUETTE INC. 8797
AGENCES TECHNIQUES LTÉE (LES) 8797
ALAMO ELECTRIC LTÉE. 8797
ALDO LE TAILLEUR LTÉE 8797
ALEXANDER PARK MINOR HOCKEY ASSOCIATION (THE) 8797
ALIMENTATION BEL AIR INC. 8797
ALJOY WHOLESALERS INC. 8803
ALPINE INN CURLING CLUB INC. 8797
ALUMINUM INSTALLERS ASSOCIATION OF QUÉBEC 8798
AMICALE DE STANISLAS (L') 8797
AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LAMENNAIS (L') 8797
AMICALE MARISTE D'IBERVILLE, INCORPORÉE 8797
AMIS DE LIONEL GROULX (LES) 8797
AMIS DES PÈRES TRINITAIRES INC. (LES) 8797
AMIS DU BASEBALL DE SHERBROOKE (ABS) INC. (LES) 8797
AMIS DU PENSIONNAT DE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE INC. (LES) 8797
AMITIÉS CULTURELLES CANADA FRANÇAIS-ISRAËL INC. (LES) 8797
AMRO INC. 8797
AMUSEMENTS DE CLOVA INC. (LES) 8797
AMUSEMENTS MAISONNEUVE LTÉE 8797
ANALCO INC. 8797
ANALI-TEK LTD. 8798
ANALI-TEK LTÉE 8798
ANGLO-CANADIAN EMPLOYEES WELFARE ASSOCIATION INC. 8798
ANGREEN EXHIBITS LTD. 8798
APPARTEMENTS ARGENTEUIL 8798
ARCADIANS MUSICAL THEATRE SOCIETY (THE) 8798
ARMAC FISH AND GAME CLUB 8798
AROMEX INC. 8798
ARVIDA ARTS COMMITTEE INC. (THE) 8801
ASBESTOS SKI CLUB 8798
ASSOCIATION ATHLÉTIQUE NATIONALE DE LA JEUNESSE 8798
ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE RÉGION DE L'ANNONCIATION INC. (L') 8798
ASSOCIATION DES AMATEURS DE PÊCHE ET DE CHASSE D'ARGENTEUIL INCORPORÉE (L') 8798

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE JONQUIÈRE INC.	8798
ASSOCIATION DES ARBITRES DE HOCKEY DE LA MAURICIE INC. (L')	8798
ASSOCIATION DES CANOTIERS AMATEURS DU QUÉBEC INC.	8798
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT (U. DEM.)—A.E.D. INC.	8798
ASSOCIATION DES INSTALLATEURS EN ALUMINIUM DU QUÉBEC	8798
ASSOCIATION DES LOISIRS DE CHÂTEAUGUAY (L')	8798
ASSOCIATION DES PARENTS DE ST-AGAPIT INCORPORÉE (L')	8798
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES SCOUTS DE MONT-ST-HILAIRE INC.	8798
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DES LACS ST-ADOLPHE D'HOWARD	8798
ASSOCIATION DES RESTAURATEURS-ÉPICIERS INDÉPENDANTS DU DISTRICT DE GRANBY	8799
ASSOCIATION DES TECHNICIENNES SOCIO-FAMILIALES DU QUÉBEC INC.	8799
ASSOCIATION (HELLÉNIQUE) DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES DE L'ÉCOLE AHUNTSIC	8799
ASSOCIATION OF INDEPENDENT RESTAURANT OWNERS AND GROCERS OF THE DISTRICT OF GRANBY	8799
ASSOCIATION PROVINCIALE DES NAGEURS AMATEURS DE LONGUE DISTANCE	8799
ASSOCIATION SPORTIVE INTERNATIONALE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	8799
ATELIERS DE LA JEUNESSE OUVRIÈRE DU QUÉBEC INC. (LES)	8799
AU BOUTE-EN-TRAIN INC.	8799
AU PRINTEMPS CHAUSSURES INC.	8799
AUREA INC.	8799
AUTO-CITÉ INC.	8799
BADEAU (JEAN PAUL) LTÉE	8799
BAILLY (J.R.) INC.	8799
BISSON AUTOMOBILES INC.	8799
BLONDEAU, DELISLE & FOURNIER (B D F) INC.	8799
BRIGADIER ENGINEERING PRODUCTS LIMITED	8799
BROKEN HEART RADIO CLUB INC. (THE)	8800
BUFFET ST-HUBERT INC.	8799
CENTRE ARTISANAL LE BLEUET INC.	8799
CENTRE D'ART DE VICTORIAVILLE INC.	8799
CENTRE DES LOISIRS DE STONEHAM	8799
CERCLE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE CAUSAPSCAL (LE)	8799
CERCLE SOCIAL LA GAIETÉ DE MONTRÉAL INC.	8800
CHAMBRE DE COMMERCE D'ARTHABASKA (LA)	8800
CHANTALY LTD	8800
CHANTALY LTÉE	8800
CHANTIER DU PÈRE ALEX INC. (LE)	8800
CIE DE CONSTRUCTION ÉLECTROFIN (QUÉBEC) LTÉE. (LA)	8800
CIVIC ACTION LEAGUE INC.	8803
CLUB AMATEUR DE CHASSE ET DE PÊCHE DE DONNACONA	8800
CLUB ANTLIE INC.	8800
CLUB ARGENTÉ	8800
CLUB AUGUSTE INC.	8800
CLUB AUTO-NEIGE BON-AIR INC.	8800
CLUB BE-AL	8800
CLUB CAMBRAI	8800
CLUB CARROUSEL (LE)	8800
CLUB DE C. & P. BAMBOO INC.	8800
CLUB DE C. & P. DU GROS BRAS DE LA BLANCHE ET DE LA CLÉOPHE	8800
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE ALCA	8800
CLUB DE MOTO-NEIGE BARON INC. (LE)	8800
CLUB DE MOTO-NEIGE ET DE RÉCRÉATION DE PABOS	8800
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LOYOLA INC.	8800
CLUB DE RADIO DES COEURS BRISÉS INC. (LE)	8800
CLUB DE RAQUETTEURS STE-BLANDINE INC.	8800
CLUB DES ALLIÉS DU QUÉBEC INC.	8801
CLUB DES ANCIENS ÉLÈVES DES JÉSUITES (LE)	8801
CLUB DOC INC.	8801

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite* Page

CLUB JUVÉNILE DE LA POLICE ... 8801
CLUB LABBÉ ... 8801
CLUB MAZANA ... 8801
CLUB MONCOUCHE ... 8801
CLUB MOTO-NEIGE AIGLE NOIR D'EAST ANGUS INC. ... 8801
CLUB MOTO-NEIGE LAC-À-JIM INC. ... 8801
CLUB NAUTIQUE ST-JEAN INCORPORÉE ... 8801
CLUB OPTIMISTE DE STE-ADÈLE (LE) ... 8801
CLUB PAUL ... 8801
CLUB RIO ... 8801
CLUB ROSSIGNOL DE L'ANNONCIATION ... 8801
CLUB STE-THÉRÈSE ... 8801
CLUB SATURNE INC. ... 8801
CLUB SOCIAL L'ADAGIO INC. ... 8801
CLUB SPORTIF DE KINGSCROFT ... 8801
CLUB SPORTIF D'OKA INC. ... 8801
CLUB TERMINUS ... 8801
COMITÉ DES ARTS D'ARVIDA INC. ... 8801
COMITÉ SPORTIF DE LA JEUNESSE ACTIVE D'HOCHELAGA MAISONNEUVE INC. ... 8801
CONSTRUCTION E. GODARD INC. ... 8801
CONTINENTAL DÉCOR MEUBLES INC. ... 8801
CORPORATION DU MAIL PLAZA ST-HUBERT (LA) ... 8802
CORPORATION MAURICE HUDON-BEAULIEU (LA) ... 8802
CYWOOD CORP. ... 8802
D.G. AUTO INC. ... 8802
DANIELS & DANIELS INC. ... 8802
DONUT MAN INC. (THE) ... 8802
E.A. HOLDINGS LTD. ... 8802
ÉCLAIREURS DE LONGUEUIL (LES) INC. ... 8802
ÉDITIONS DE LA BUTTE (LES) ... 8802
ELECTROFIN CONSTRUCTION CO. (QUÉBEC) LTD. ... 8800
ENCAN À COMMISSION ST-THÉODORE INC. ... 8802
FASHION ACCESSORIES MANUFACTURERS ASSOCIATION INC. ... 8802
FÉDÉRATION DU PLONGEON AMATEUR DU QUÉBEC ... 8802
FOOT HAVEN INC. ... 8802
FORTIN (E. ROGER) & FILS INC. ... 8802
FOSSILS CLUB OF MONTREAL, INC. ... 8802
FREED'S MEN'S WEAR INC. ... 8802
G.L. MÉTAL INC. ... 8802
GABLES COURT CLUB ... 8802
GARAGE ST. DENIS LIMITÉE ... 8802
GARDE PAROISSIALE ST-LOUIS DE TERREBONNE INC. ... 8802
GENOIS (RAYMOND) INC. ... 8802
GESTION FORESTVILLE INC. ... 8802
GRATTON (ALPHONSE) INC. ... 8802
GREEK-ORTHODOC (HELENIC) ASSOCIATION OF PARENTS OF AHUNTSIC SCHOOL. ... 8799
GRISE (MICHEL A.) INC. ... 8802
GROSSISTES ALJOY INC. (LES) ... 8803
HILL (CHAS. J.) INC. ... 8803
HUILE MÉTRO INC. ... 8803
IMPRIMERIE E. BOISSINOT & FILS LTÉE ... 8803
INDUSTRIES DE SERRURES CONFORT INC. (LES) ... 8803
INSTITUT INTERNATIONAL DE FORMATION PERSONNELLE INC. (L') ... 8803
INTERNATIONAL INSTITUTE OF PERSONAL DEVELOPMENT INC. ... 8803
JET STAPLE INC. ... 8803
JEUNE CHAMBRE D'AMQUI INC. (LA) ... 8803
JEUNE CHAMBRE DU CAP DE LA MADELEINE INC. (LA) ... 8803
JODELL AÉROCLUB INC. ... 8803

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
JOE'S DINNER (MAGOG) INC.	8803
JUTRAS (CONRAD) INC.	8803
KARP'S BOOK CELLAR INC.	8803
KOALA BEAR IMPORT CO. INC.	8803
KRUGER TEXTILES LTD.	8803
L.D. SPORTWEAR INC.	8803
LABORATOIRES SATINA LTÉE	8803
LAFLEUR (R.) CONSTRUCTION LTÉE	8803
LAFORTUNE (O.) & FILS LIMITÉE	8803
LAMARCHE (J. ROGER) LIMITÉE	8803
LARMOUR LINGERIE MANUFACTURING INC.	8803
LATIN WATCH CASE CO. INC.	8803
LAVIGUEUR (Z.) LIMITÉE	8803
LEE'S GARDEN LIMITED	8803
LEFEBVRE AUTO-LEASING INC.	8804
LEFEBVRE LOUAGE D'AUTOS INC.	8804
LEVIS METAL WORKS LIMITED	8804
LIGUE D'ACTION CIVIQUE (LA)	8804
LIGUE DE BASEBALL AMATEUR PAROISSE ST-TIMOTHÉE ENRG.	8804
LIGUE DE HOCKEY MODERNE DE VERDUN	8804
LIGUE DES PARENTS DES CADETS DE L'ARMÉE (LAVAL) INC. (LA)	8804
LOISIRS DE FRANQUELIN INC. (LES)	8804
LOISIRS DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN, INC. (LES)	8804
LOISIRS DE ST-AUGUSTIN DE PORTNEUF	8804
LOISIRS DES ADULTES D'ALMA INC. (LES)	8804
LOISIRS ST-ALPHONSE DE VILLE BROSSARD (LES)	8804
LOISIRS ST-ANACLET	8804
LOISIRS ST-MARC DE SHAWINIGAN INC. (LES)	8804
LOU-STAN INC.	8804
LOYOLA FIGURE SKATING CLUB INC.	8800
MAISON FRANÇOISE INC.	8804
MAJORETTES BEL-AIR (LES)	8804
MALLEN'S INC.	8804
MATTE (ADRIEN) INC.	8804
METRO OIL INC.	8803
METROPOLE AUTOMATIC RETAIL CO. LTD.	8804
MICHAUD (RÉAL) INC.	8804
MONTREAL DENTAL NURSES AND ASSISTANTS ASSOCIATION	8804
MONTREAL MAMBO RESTAURANT INC.	8804
MOREAU (LUC) INC.	8804
MOULINS A SCIE SARRAZIN INC. (LES)	8805
OEUVRE ARTISTIQUE DE NOTRE-DAME DES INFIRMES (L')	8805
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX D'AMQUI (L')	8805
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE CHAMPLAIN INC. (L')	8805
PERCE HANDICRAFT GUILD	8805
PÉTROFLAME INC.	8805
PÉTROLES DE MARSOUI INC. (LES)	8805
PHI KAPPA PI MONTREAL ALUMNI CORPORATION	8805
PLACE DATSUN LTÉE	8805
PRODUITS MADELON LIMITÉE (LES)	8805
PUBLICATIONS VOLAF INC. (LES)	8805
PUBLICITÉ TANGUAY LTÉE	8805
QUÉBEC ARABIAN HORSE ASSOCIATION	8805
QUÉBEC DÉMOLITION, LTÉE	8805
QUILLES NOTRE-DAME INC.	8805
RESTAURANT BASTOGNE INC. (LE)	8805
RICHARD ÉLECTRIQUE LTÉE	8805
RIEL LAURENTIAN AUTO BODY INC.	8805

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite* Page

ROLMAR INC. ... 8805
SAINT LAMBERT (SOUTH SHORE SAINTS) CHAPTER OF THE SOCIETY FOR THE PRESERVATION AND ENCOURAGEMENT OF BARBER SHOP QUARTET SINGING IN AMERICA (S.P.E.B.S.Q.S.A.) INC. ... 8805
ST. LAWRENCE IRON & METAL INCORPORATED ... 8805
SALLE D'ACCUEIL DE MONTMAGNY ... 8805
SALLE DE DANSE LE MOULIN INC. ... 8805
SARRAZIN SAW-MILLS INC. ... 8805
SATINA LABORATORIES LTD. ... 8803
SCOTT FISH & GAME CLUB OF MARBLETON (THE) ... 8806
SERVICE DE RÉNOVATION IMMOBILIÈRE (QUÉBEC) LTÉE ... 8806
SHANNOOSH FISH & GAME CLUB INC. ... 8006
SILHOUETTE AGENCIES INC. ... 8797
SIMARD (ADJUTOR) INC. ... 8806
SOCIÉTÉ ARS ORGANI INC. (LA) ... 8806
SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE LA VALLÉE DE L'OR INC. (LA) ... 8806
SOCIÉTÉ COLAMI INC. ... 8806
SOCIÉTÉ COLOMBIENNE DE STE-AGATHE-DES-MONTS, INC. ... 8806
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION DU FONDS CENTRAL DE BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS DE L'ACIER DE STRUCTURE INC (LA) ... 8806
SOCIÉTÉ DE FRAIS FUNÉRAIRES DE SACRÉ-COEUR DU SAGUENAY INC. (LA) ... 8806
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT DU CÂBLE D'ARGENT INC. ... 8806
SOCIÉTÉ DES ARMÉNIENS D'ISTANBUL (LA) ... 8806
SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE LA PAROISSE DE CACOUNA (LA) ... 8806
SOCIETY OF ARMENIANS FROM ISTAMBUL ... 8806
STUDIO GIL LIMITÉE (LE) ... 8806
TANGUAY PUBLICITY LTD. ... 8805
TECHNICAL AGENCIES LTD. ... 8797
TELE-ART FILMS LTD. ... 8806
TERRY CAT FASHION INC. ... 8806
THETA SIGMA ALUMNI ASSOCIATION ... 8806
THORNCLIFFE HOUSE INC. ... 8806
UNITÉ DOMRÉMY DE BAIE ST-PAUL INC. ... 8806
VÉLO-CLUB ITALIA ... 8807
WALDI'S DELICATESSEN INC. ... 8807
WOODLAND ACCEPTANCE CORPORATION LTD. ... 8807
ZELLER FAMILY FOUNDATION ... 8807
ZERO KING APPAREIL INC. ... 8807

LETTRES PATENTES ANNULÉES

A.L.M. CONSTRUCTIONS INC. ... 8810
ABRASIFS CANGRIND INC. (LES) ... 8807
ALBRIGHT MANAGEMENT COMPANY LTD. ... 8809
ADMINISTRATION CONSTANTIN & FORGET INC. ... 8807
AGENCE DES VENTES S.R.L. (QUÉBEC) LTÉE ... 8807
ALBEE CRÉATIONS INC. ... 8807
AMÉNAGEMENT DEFAUW INC. ... 8807
AMÉNAGEMENTS SONIA INC. ... 8807
AMPLEMAN (BERNARD), FLEURISTE INC. ... 8807
ANTIPOLLUTION GLOBE INC. ... 8807
ANTIQUITÉS DE LA VIEILLE EUROPE INC. ... 8807
ANTIQUITÉS DU VIEUX MONDE LTEE ... 8807
ARÉNA BOIS DES FILION INC. ... 8807
ASHDALE TERRACE REALTY CORPORATION ... 8810
ASPHALTE DUJO LTÉE ... 8807
ASSELIN CONSTRUCTION INC. ... 8807
ATELIER COSTER BOURDON INC. ... 8808
ATELIERS MADISON ET FILS INC. ... 8808
AUBERGE REFLETS INC. ... 8808

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

	Page
AUTO GAGNÉ & BEAUBIEN INC.	8808
AVANT-GARDE TECHNICAL DEVELOPMENT INC.	8811
BARRETT (PETER) & ASSOCIATES LTD.	8808
BARRETT (PETER) & ASSOCIÉS LTÉE	8808
BATIMEX INC.	8808
BATTERIES MONTRÉAL INC.	8808
BERFAX LTD.	8808
BERFAX LTÉE	8808
BERGER & PRUDHOMME CONSTRUCTIONS INC.	8810
BERNARD & BOUDREAULT EXCAVATION LTD.	8811
BIG VALLEY RANCHES LTD.	8811
BINGO M.P.L. INC.	8808
BOÎTE DE SURPRISE RIVE GAUCHE DE QUÉBEC INC. (LA)	8808
BOSSÉ (ANDRÉ) ET ASSOCIÉS, LIMITÉE	8808
BOULAIS, DECELLES, GADOUA, RIVARD INC.	8808
BOUTHILLIER & LAVEAUX INC.	8808
BOUTIQUE ANANSI INC.	8808
BOUTIQUE ANDRÉA INC.	8808
BOUTIQUE DES GRIFFES INC.	8808
BOUTIQUE DU PRO MIKE HÊTU INC.	8808
BOUTIQUE MACHABÉE INC.	8808
BRASSERIE LA GARGOTE INC.	8808
BRASSERIE MONT-LAURIER INC.	8808
BRASSERIE ST-LUC INC.	8808
BREVÊTS EUROCAN LTÉE	8808
BRIGHT STAR PRODUCTS INC.	8808
BROCO INC.	8808
BURCO LTÉE	8809
CAGIR CANADA LTD.	8809
CAGIR CANADA LTÉE	8809
CAMERON AIR SERVICE INC.	8809
CAMPING MASKA INC.	8809
CANA GRAPHICS INC.	8812
CANARY INVESTMENTS INC.	8813
CANGRIND ABRASIVES INC.	8807
CANOTS LES VOYAGEURS DU PONTIAC LTÉE	8809
CARAVANE EMPIRE INC.	8809
CARPETTES MILLETTE INC.	8809
CARROSSERIE D'AUTO J.W. LTÉE	8809
CAROSSERIES D'AUTO LAURIER TREMBLAY INC.	8809
CENTRE INFORMATIQUE DE LA CONSTRUCTION ST-JACQUES LTÉE	8809
CHAUSSURES PRÉSIDENT (CANADA) LTÉE	8809
CHRISTIE (THEO) HOLDINGS LTD.	8809
CIRCUIT ST-LAURENT INC. (LE)	8809
CLIMATISATION LORENZO LAFOND INC.	8809
CLUB DE GOLF ST-LUC INC. (LE)	8809
COFFRAGE INTERNATIONAL INC.	8809
COMMERCE INTERNATIONAL TRIPLE C INC.	8809
COMMUNICATIONS D.E.L. INC.	8809
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ALBRIGHT LTÉE (LA)	8809
COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS CORMORAN DE QUÉBEC (LA)	8809
COMPAGNIE DE GESTION PARIGAR INC. (LA)	8809
COMPAGNIE DE GESTION THÉO CHRISTIE LTÉE	8809
COMPAGNIE DE TAPIS RYA LTÉE (LA)	8810
COMPAGNIE DES ENTREPRISES REUBEN LTÉE (LA)	8810
COMPAGNIE D'HYPOTHÈQUES DEVCAN LTÉE (LA)	8810
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PHILBURN INC.	8810
CONSTANTIN & FORGET ADMINISTRATION INC.	8807

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

	Page
CONSTRUCTION DRAKKARD LTÉE	8810
CONSTRUCTION GAULOIS INC.	8810
CONSTRUCTION LAINBEAULT INC.	8810
CONSTRUCTION LAUVAL LTÉE	8810
CONSTRUCTION OBETTCO LTÉE	8810
CONSTRUCTIONS A.L.M. INC. (LES)	8810
CONSTRUCTIONS BERGER & PRUDHOMME INC.	8810
CONSTRUCTIONS JANNICK INC.	8810
CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES QUÉBEC LTÉE (LES)	8810
CONSULTANTS DE COURSES DE MONTRÉAL, INC.	8810
CORMORANT LAND DEVELOPMENT COMPAGNY OF QUÉBEC INC. (THE)	8809
CORPORATION D'AMÉNAGEMENT NORMONT LTÉE	8810
CORPORATION D'IMMEUBLES ASHDALE TERRACE (LA)	8810
CORPORATION D'INVESTISSEMENT DE PROPRIÉTAIRES FONCIERS N.A.T. LTÉE. (LA)	8810
CORPORATION L. TADROS (LA)	8810
CRÉMAZIE STABLES INC.	8811
D.E.L. COMMUNICATIONS INC.	8809
DAIGNEAULT (PAUL) INC.	8810
DEFAUW DEVELOPMENT INC.	8807
DEVCAN MORTGAGE COMPANY LTD.	8810
DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE AVANT-GARDE INC.	8811
DISTRIBUTION D'ALIMENTS P.S. INC.	8811
DISTRIBUTION LALLOUZ INC.	8811
DISTRIBUTIONS 67 LTÉE (LES)	8811
DRAKKARD CONSTRUCTION LTD.	8810
DUSONIC INC.	8811
ÉCURIES CRÉMAZIE INC. (LES)	8811
ÉDIFICE L'ACADIE INC.	8811
ÉLYSÉE REALTIES LTD.	8811
EMPIRE CARAVAN INC.	8809
ENTREPRISES DE PLANCHES MURALES POIRIER INC. (LES)	8811
ENTREPRISES DE RECYCLAGE NADEAU INC. (LES)	8811
ENTREPRISES DUDEM INC. (LES)	8811
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES DEBLON INC. (LES)	8811
ENTREPRISES MAXI-BEC LTÉE (LES)	8811
ENTREPRISES MIRADIX LTÉE (LES)	8811
ENTREPRISES P.F.F. INC. (LES)	8811
ENTREPRISES VASELIN LTÉE (LES)	8811
ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL ET MARIN TERRAMARE LTÉE	8811
EUROCAN PATENTS LTD.	8808
EXCAVATION BERNARD & BOUDREAULT LTÉE	8811
EXCAVATION R.J.L. INC.	8811
FAIRBORN REALTIES LTD.	8812
FER ORNEMENTAL LUCERNE INC.	8811
FERME VALMORE TRUDEL INC.	8811
FERMES D'ÉLEVAGE LA GRANDE VALLÉE LTÉE	8811
FERRUBEC INC.	8812
FICOTEC LTÉE	8812
FLOVEL INC.	8812
FORTIER JEAN-CLAUDE & ASSOCIÉS INC.	8812
GESTION G.I.L. LTÉE	8812
GESTION HEGIRE INC.	8812
GESTION TERQUE INC.	8812
GLOBE ANTIPOLLUTION INC.	8807
GLOBE MAGAZINES MESSENGERS INC.	8813
GRADE PLUMBING AND HEATING LIMITED	8813
GRAPHIQUES CANA INC.	8812
GRAPHIQUES MÉRÉDITH LTÉE	8812

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite*

	Page
GROTHE (CHARLES A.) CIE LTÉE	8812
HEGIRE HOLDINGS INC.	8812
HÊTU (MIKE) PRO SHOP INC.	8808
HÔTEL DE LA TRAVERSE D'OKA INC.	8812
HÔTEL LA CLAIRIÈRE INC.	8812
HOUSSES D'AUTO SÉGUIN INC.	8812
HURLEY (J.) CANADA INC.	8812
IMMEUBLES FAIRBORN LTÉE	8812
IMMEUBLES P.L.G. INC.	8812
IMMEUBLES PREMIÈRE VILLE LTÉE	8812
IMPORTATION S.B.S. INC.	8812
INSTALLATIONS R. MALTAIS INC.	8812
INSTRUMENTS CORIOLAN INC. (LES)	8812
INTERNATIONAL FORM WORK INC.	8809
J.T. VARIETY PLASTICS LTD.	8814
J.W. AUTO BODY LTD.	8809
JANNICK CONSTRUCTION INC.	8810
JARDINIERS LAURENTIENS INC. (LES)	8812
JARDINS COMMUNAUTAIRES OF MONTRÉAL INC.	8812
KARBA LTD.	8812
KARBA LTÉE	8812
LALLOUZ DISTRIBUTION INC.	8811
LANJAC INC.	8813
LAUVAL CONSTRUCTION LTD.	8810
MAISON DE COURTAGE DE L'AUTOMOBILE B.M. (1974) INC. (LA)	8813
MALTAIS (DAVE) INC.	8813
MAROIS (C.J.) INC.	8813
MARONIÈRE INC. (LA)	8813
MAXI-BEC ENTERPRISES LTD.	8811
MÉRÉDITH GRAPHICS LTD.	8812
MESSAGERIES DE MAGAZINES GLOBE INC.	8813
MICHEALS (BERNARD) LTD.	8813
MICHEALS (BERNARD) LTÉE	8813
MOBILTRON INC.	8813
MONTRÉAL BATTERIES INC.	8808
MOTEL CADILLAC LTÉE	8813
MOTO-PLANE, AVIATION INC.	8813
N.A.T. LANDHOLDERS INVESTMENT CORPORATION LTD. (THE)	8810
N.S.C.N. INC.	8813
NADEAU RECYCLING ENTERPRISES INC.	8811
NORMONT DEVELOPMENT CORPORATION LTD.	8810
OBETTCO CONSTRUCTION LTD.	8810
OLD EUROPE ANTIQUES INC.	8807
OLD WORLD ANTIQUES LTD.	8807
OMEGA MINING CORPORATION LIMITED (*N.P.L.*)	8813
ORIGINAL SOUND PRODUCTIONS INC.	8813
P.F.F. ENTERPRISES INC.	8811
P.S. FOODS DISTRIBUTION INC.	8811
PARFUMERIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES INC.	8813
PARFUMS DE SYBARIS INC. (LES)	8813
PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE RAYCLO INC.	8813
PHILBURN MANAGEMENT CONSULTANTS INC.	8810
PHOTO MÉTAL DE MONTRÉAL LTÉE	8813
PLACEMENTS BRÉBEUF INC. (LES)	8813
PLACEMENTS POLO INC. (LES)	8813
PLACEMENTS SERIN INC.	8813
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE GRADE LIMITÉE	8813
PONTIAC VOYAGEURS CANOES LTD.	8809

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

LETTRES PATENTES ANNULÉES — *suite* Page

POWER TEXTILES INC. ... 8813
PRODUCTIONS ORSO INC. (LES) ... 8813
PRODUCTIONS SON ORIGINAL INC. (LES) ... 8813
PRODUITS HYDRAULIQUES D'AHUNTSIC LTÉE (LES) ... 8813
PUBLICATIONS SÉRIES SPORTS INC. (LES) ... 8814
RÉSIDENCE MARC-AURÈLE FORTIN INC. ... 8814
RESTAURANTS B.L. INC. ... 8814
REUBEN ENTERPRISES CO. LTD. ... 8810
ROSS (YVON) TRANSPORT INC. ... 8814
ROUND'S INC. ... 8814
RYA RUG COMPANY LTD. ... 8810
S.B.S. IMPORT INC. ... 8812
S.R.L. SALES AGENCY (QUÉBEC) LTD. ... 8807
SÉGUIN SEAT COVER INC. ... 8812
SOCIÉTÉ BERBRILA, INC. (LA) ... 8814
SOCIÉTÉ DE GESTION MARINAR INC. (LA) ... 8814
SOCIÉTÉ D'ÉDITION JEAN-FRANÇOIS LTÉE. (LA) ... 8814
SONIA DEVELOPMENTS INC. ... 8807
SPORTS SERIES PUBLICATIONS INC. ... 8814
SUN-GOLD & TUNGSTEN MINES LIMITED (*N.P.L.*) ... 8814
TADROS (L.) CORPORATION ... 8810
TERQUE HOLDINGS INC. ... 8812
TERRAMARE INDUSTRIAL AND MARINE EQUIPMENT LTD. ... 8811
TRADUCTIONS CHEZ NOUS LTÉE (LES) ... 8814
TRANS-CANADA SPORTSWEAR INC. ... 8814
TRANSPORT MARCEL HARBEC & FILS INC. ... 8814
TREMBLAY (LAURIER) AUTO BODY INC. ... 8809
TRIPLE C INTERNATIONAL TRADING INC. ... 8809
UDEL (QUÉBEC) LTÉE ... 8814
VARIÉTÉS PLASTIQUES J.T. LTÉE (LES) ... 8814
VÊTEMENTS DE SPORT TRANS-CANADA INC. (LES) ... 8814

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS DU COMTÉ DE NICOLET INC. (L') ... 8814
CENTRES DE LA COPIE INSTANT INC. ... 8814
FÉDÉRATION DE CROSSE DU QUÉBEC INC. ... 8814
LOCATION PARAGON INC. ... 8814
MACGREGOR CONSTRUCTION INC. ... 8814

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DES GRANDS BOIS (*L.P.S.*) ... 8933

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BAIE-COMEAU, VILLE ... 8934
BERTHIERVILLE, VILLE ... 8934
DORVAL, CITÉ ... 8935
LAMBTON, MUNICIPALITÉ ... 8936
MAGOG, CITÉ ... 8936
PORTNEUF, VILLE ... 8937
SAINT-ANTOINE, VILLE ... 8938
SAINTE-JULIE, VILLE ... 8938
TRACY, VILLE ... 8939

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

CERCLE QUÉBÉCOIS DE LA COIFFURE MASCULINE (*Changement de nom*) ... 8940

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

Page
CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 8940

VENTE(S) PAR LICITATION

POISSANT *ET AL.* c. POISSANT LAVOIE *ET AL.* 8940

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR c. FISET 8941
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE VAL D'OR c. FISET 8942
LES ARTISANS, SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'ASSURANCE-VIE c. CONSTRUCTION ROYAL TREMBLAY LTÉE 8942

BEDFORD

DION c. ETTINGER *ET AL.* 8942

HULL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ENTREPRISES LE CAIRE INC. 8943
HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION OF CANADA c. BOULIANE 8943
LAFLAMME & ASSOCIÉS LTÉE c. LAMOUREUX 8944

JOLIETTE

BANQUE ROYALE DU CANADA c. THIBAULT 8944
CAISSE POPULAIRE DES EMPLOYÉS DE L'HYDRO-QUÉBEC c. DOMAINE CLASYFRANC INC. *ET AL.* ... 8945

LABELLE

CAISSE POPULAIRE DE MONT-LAURIER (LA) c. JOLY *ET AL.* 8946
CAISSE POPULAIRE DE NOMININGUE c. VARENNES 8946
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. CHARLAND 8947
SONY c. FORD 8947

MONTMAGNY

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TANGUAY 8948

MONTRÉAL

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. DESROCHERS *ET AL.* 8948
BANQUE DE MONTRÉAL c. FIOTAKIS 8949
BANQUE DE MONTRÉAL (LA) c. BERNADEL (DETHEZIER) 8949
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ASHBY *ET AL.* 8950
BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. PROFESSIONAL MAINTENANCE *ET AL.* 8950
CAISSE POPULAIRE LAVAL DES RAPIDES c. ROY 8951
CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. RACETTE HOLDINGS LTD *ET AL.* 8951
GARDNER c. PROSSER 8952
INTERNATIONALE MERCANTILE FACTORS LTD. c. DA COSTA 8952
LACHINE, CITÉ c. DICHTER 8952
LAURENTIDE ACCEPTANCE CORP. LTD. c. CHAREST 8953
PONTON (F.X.) LTÉE c. LES PLACEMENTS MIRADUN INC. 8953
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE c. ARCHAMBAULT 8954
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE c. ARCHAMBAULT *ET AL.* 8955

QUÉBEC

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GINGRAS *ès qualités* (FAILLITE DE ANDRÉ GILBERT LAURENT) 8956
BILODEAU c. JOBIN 8956
LELIÈVRE c. CONSTRUC-PLAN INC. 8957
SERVICE ALIMENTAIRE DE QUÉBEC (1977) INC. c. BRASSERIE LA BROUE INC. 8958

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

RICHELIEU

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. AFFLECK 8958

RIMOUSKI

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT (LA) c. RESTAURANT CLAUDETTE BERNIER INC. 8959

SAINT-HYACINTHE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ROUVILLE (LA) c. MAISON DU STEAK H. BELVAL INC. *ET AL.* 8959
SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LIMITÉE c. PARÉ 8960

TERREBONNE

IMMEUBLES NIAGARA DU CANADA LIMITÉE c. GIROUX 8961
MAHEU c. RENAUD *ET AL.* 8962

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE LOUISEVILLE (LA) c. LAMY *ET AL.* 8963

VENTE(S) POUR TAXES

DOLLARD-DES-ORMEAUX, VILLE 8963

SOMMAIRE

	Page
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'	8908
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	8908
AVIS DIVERS	8908
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES	8910
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	8911
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	8914
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	8815
COMPAGNIES, LOI SUR LES	8773–8917
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	8796
CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA	8920
DÉCRET(S)	8920
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	8920
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	8921
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES	8923
PROCLAMATION(S)	8923
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA	8924
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA	8933
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	8796
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	8933
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	8934
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	8940
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA	8940
VENTE(S) PAR LICITATION	8940
VENTE(S) PAR SHÉRIF	8941
VENTE(S) POUR TAXES	8963

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777